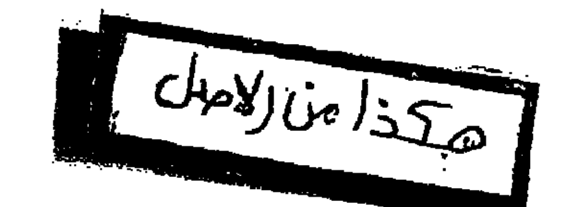




Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16626 – 7,50 F – 1,13 EURO — SAMEDI 11 JUILLET 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ « Mains propres » en Corse

L'opération déclenchée après l'assassinat du préfet Erignac se heurte à des problèmes de moyens. p. 7

■ Soudan, le cri d'alarme

ONG, agences de l'ONU et autres lancent un avertissement : plus de 2,5 millions de personnes sont menacées par la famine. p. 4

■ Chevènement, l'influent

En un an, le ministre de l'intérieur s'est révélé comme l'une des pièces maîtresses du gouvernement. p. 10

■ L'été festival



Peter Brook, qui met en scène un magnifique *Don Giovanni* à Aix, raconte sa fascination pour Mozart. Deux pages quotidiennes sur les festivals de l'été jusqu'au 4 août. p. 21 et 22

■ La bataille de la Caspienne

Le partage des richesses – notamment pétrolières – de cette mer fermée divise ses riverains, toujours à la recherche d'un consensus sur une juste méthode de répartition. p. 2

■ ISF : le PC reste critique

Lionel Jospin a confirmé devant ses ministres la non-imposition des biens professionnels dans le cadre de l'ISF. Jean-Claude Gayssot a protesté au nom du PC. p. 6 et notre éditorial page 12

■ Justice et sang contaminé

Une nouvelle plainte vise des anciens conseillers de Claude Evin, de la direction générale de la santé et Myriam Ezratty, ex-directrice de l'administration pénitentiaire. p. 8

■ Tour de France : prologue à Dublin

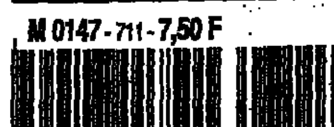
La Grande Boucle prend un élan tardif, samedi 11 juillet, pour cause de Mondial. Une 85e édition en 21 étapes et 3 850 kilomètres. p. 18

■ Mode : fin de siècle décontractée

Coupes fluides, étoffes légères... La tendance est à l'aisance dans les défilés masculins printemps-été 1999. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 711 - 7,50 F



Télévision : les chaînes publiques regroupées

● Dans un entretien au « Monde », Catherine Trautmann préconise la création d'une holding qui pourrait s'étendre à Arte-La Cinquième et à RFO ● Selon la ministre de la communication, la publicité sur France 2 ne devra pas dépasser 50 % des recettes ● La redevance restera stable

DANS un entretien au *Monde*, Catherine Trautmann, qui s'exprime pour la première fois sur le service public de télévision, indique qu'elle a accepté de scinder son projet de réforme de l'audiovisuel en deux temps. Elle prend ainsi en compte la demande du premier ministre et l'urgence d'une réforme de France 2. Cette chaîne est en effet très critiquée pour sa course à l'audience, son incapacité à se différencier du privé et ses difficultés récentes en matière de programmes et d'information.

Les deux chapitres du projet de loi de la ministre de la culture et de la communication – réforme de l'audiovisuel public et sauvegarde du pluralisme dans le privé –, *« actés à 90 % »* par le gouvernement, devraient être discutés à la session d'automne du Parlement pour le premier, à celle du printemps pour le second.

Catherine Trautmann se saisit à nouveau du dossier, après les critiques des parlementaires socialistes, qui lui reprochaient d'avoir cédé aux pressions de groupes industriels. Elle s'appuie notamment sur le rapport de Jean-Louis Missika, ancien responsable des services d'information de Matignon, pour préconiser les axes de la rénovation du service public audiovisuel.

Cette rénovation passerait par le regroupement des sociétés de télévision dans une holding, sans pour autant *« recréer l'ORTF »* – qui fut partagé en 1974 en plusieurs sociétés différentes – et *« tout en gardant la spécificité et l'identité de chacune des chaînes, il faut obtenir davantage de cohérence, notamment dans les achats de droits, l'activité commerciale, la gestion, l'immobilier, les nouveaux services »*.

D'ores et déjà, Mme Trautmann a obtenu d'améliorer le financement des chaînes grâce à une pluriannualité budgétaire sur trois ans, système adopté en Grande-Bretagne et en Allemagne et qui permet aux chaînes publiques, dans ces pays, d'élaborer une véritable stratégie.

En excluant toute privatisation de France 2, la ministre entend limiter à 50 % les ressources publicitaires de cette chaîne (au lieu de 51,8 % aujourd'hui), mais assure que la redevance ne devrait pas augmenter de plus de 1 % l'an prochain.

Lire page 15





■ La France voit la vie en bleu

■ Portraits de Dunga et de Desailly

■ Les finalistes se préparent

■ Le public du Stade de France trop réservé

Lire notre cahier Le Mondial

Les Britanniques refusent l'Europe des chasses d'eau

LONDRES
de notre correspondant

Quand l'Europe cessera-t-elle de martyriser les Anglais ? La dernière trouvaille des eurocrates, grommelle-t-on outre-Manche depuis un certain temps, c'est de vouloir imposer les standards européens aux toilettes de Sa Très Gracieuse Majesté. Les Britanniques – auxquels on doit le terme de WC – sont en effet très fiers du modèle de chasse d'eau perfectionné il y a un peu plus d'un siècle par un plombier de Chelsea du nom de Thomas Crapper. Son nom est du reste passé dans le langage populaire : *crap* signifie excrément ou connerie.

Il y a quelques mois, un journal conservateur avait jugé la défense du *« traditionnel British lavatory »* face à l'invasion de l'*« Euro loo »* (gogues européennes) assez sérieuse pour lui consacrer un éditorial. Le *Daily Telegraph* vient de consacrer à cette controverse un article signé de son spécialiste de l'environnement et le *Sun* a lancé sur une pleine page une campagne intitulée : *« Bas les pattes sur nos gogues. Luttons pour sauver les cabinets britanniques. »*

Deux sinistres offensives viennent en effet d'être lancées contre cette institution victorienne. La première par le ministre de l'environnement, Michael Meacher, qui a décidé que l'*« Euro loo »* aurait droit de cité à partir du 1er juillet, car il consomme moins d'eau : 6 litres contre 7,5. La seconde par l'industrie du bâtiment, qui voit dans cette substitution une économie de 75 livres (environ 700 francs) par installation.

Une trahison qu'a dénoncée le député conservateur Michael Fabricant, dont la circonscription de Lichfield abrite les usines du géant du sanitaire Armitage Shanks. Il a obtenu le soutien de plombiers inquiets de la concurrence et du groupe d'écologistes Water Watch. Ce dernier dénonce une importation qui – affirme son porte-parole, choqué par l'idée qu'on ait pu lui proposer d'installer une chasse d'eau allemande chez lui – consomme plus d'eau parce qu'elle fuit en permanence.

Tout le monde sait que la chasse d'eau britannique, grâce à un mécanisme de siphon complexe et coûteux, est virtuellement incapable de fuir et que le modèle du continent, opérant par une valve en caoutchouc de quatre sous, est certes plus simple mais totalement inefficace. C'est du moins ce dont les journaux anglais persuadent leurs lecteurs.

Le schéma publié par le *Sun* se veut éclairant et l'article de l'un de ses envoyés spéciaux au Mondial en France démonstratif. Sous un titre aux jeux de mots intraduisibles sur la saleté de nos petits coins, Nick Parker affirme : *« La saleté des Euro loos m'a rendu chèvre. »* Il n'omet aucun détail scabreux sur ses expériences, vraies ou supposées, avec des toilettes parisiennes, marseillaises, toulousaines ou stéphanoises. *« Le téléphone fonctionnait parfaitement mais les toilettes auraient fait se retourner Thomas Crapper dans sa tombe,* écrit-il. *Je ne pouvais plus attendre pour rentrer à la maison entendre le tourbillon de la chasse d'eau de mes toilettes à moi,* conclut-il. *Vive les grandes gogues britanniques ! »*

Cet article a été publié après que l'équipe d'Angleterre eut été contrainte de plier bagage au lendemain de sa défaite face à l'Argentine et de rentrer au « pays des WC propres ».

Patrice de Beer

Des salariés capitalistes

DANS les années 70, ils ont commencé par être intéressés aux résultats de leur entreprise, grâce à la participation, idée chère au général de Gaulle. Les voilà maintenant propriétaires d'une partie du capital de leur société, à des conditions financières préférentielles. Avec les privatisations et le développement de l'épargne salariale, les employés se retrouvent souvent parmi les premiers actionnaires des grandes entreprises françaises. Leur présence stabilise les tours de table tout en faisant contre-poids aux investisseurs institutionnels. Elle ouvre aussi la voie à de nouvelles formes de relations sociales. Dernier exemple en date : Thomson-CSF, où environ sept salariés sur dix se sont portés acquéreurs de titres.

Lire page 13

Malaise dans la culture européenne

LES EUROPÉENS n'ont pas d'inquiétudes, et encore moins de complexes, à l'égard de la culture. Ils auraient même tendance à penser *imo pectore*, au fond de leur cœur, qu'ils ont inventé le mot et la chose. Nul besoin, dans ces conditions, d'élever la voix et de se livrer à des rodomontades. Lorsqu'un Européen, sur un vol transatlantique, engage la conversation avec son voisin nord-américain, il n'éprouve pas le besoin de se vanter d'appartenir à une civilisation plus ancienne et plus riche. Il le sait. L'autre aussi.

Dans ce domaine, nous ne craignons personne. En philosophie, mathématiques, musique et littérature, nous sommes certains de n'avoir pas démérité depuis Platon et Aristote, Dante, Descartes et Spinoza, Shakespeare et Molière, Goethe et Hugo, jusqu'à Marx, Freud et Einstein. Cela repose des débats sur la croissance économique et sur l'innovation technologique tels qu'ils sont régulièrement suscités par l'air du temps : allons-nous être dépassés par les Américains (années 50 et 60) ? Puis par les Asiatiques (années 70 et 80) ? Et derechef, par les Américains ?

L'Europe n'est pas une entité géographique définie puisque ce continent n'est que le promontoire occidental de l'Asie ; ses frontières politiques sont encore plus floues. Le siècle qui s'achève a vu de singulières variations dans la liste des Etats qui se proclament européens. L'URSS, qui reprenait la vieille prétention des tsars à former un empire à la fois européen et asiatique, a réussi le prodige, en soixante-quatorze ans, de naître et de disparaître.

La Russie appartient-elle à l'Europe ? La question est, plus que jamais, d'actualité. Le vieux débat russe entre slavophiles et occidentalistes, qu'on croyait enfoui à jamais dans la poussière des manuels scolaires, est redevenu brûlant.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 12

Primat des Gaules



MGR LOUIS-MARIE BILLÉ

LE NOUVEL archevêque de Lyon est d'abord un professeur d'Ecriture sainte. Mais son don de la synthèse et son sens de la diplomatie l'ont désigné pour succéder aux cardinaux Decourtray et Balland.

Lire page 26

هكذا من الاصل

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 11 JUILLET 1998

ÉNERGIE **Les réserves de pétrole considérables de la Caspienne ne sont pas réparties *équitablement*, les eaux azerbaïdjanaises et kazakhes étant les plus prometteuses. L'accord signé lundi 6 juillet entre la Russie et le Kazakhstan sur le partage de ces réserves a attisé les divergences entre les *cinq pays riverains* de cette mer fermée, considérée comme un lac par les uns, une mer par les autres. L'Iran et le Turkménistan ont aussitôt réagi en réclamant un *« consensus »* sur le *statut* légal de la Caspienne, un tel statut devant englober l'exploitation des fonds marins, *la surface des eaux, l'environnement et* la souveraineté. ● MOSCOU, prenant acte des *« différences que nul ne peut ignorer »* entre riverains, a *demandé que soient trouvés « des compromis »*. ● LES MILIEUX pétroliers estiment, quant à eux, que l'accord russo-kazakh facilitera les projets d'exploration.**

La bataille pour le partage du pétrole de la Caspienne est ouverte

Bien accueilli par les milieux pétroliers, l'accord russo-kazakh qui divise les fonds marins par secteurs nationaux ne convient ni à l'Iran ni au Turkménistan. Les pays bordant cette mer fermée, et fragile, sont à la recherche d'un compromis sur la gestion de ses richesses

C'EST, assurément, la nouvelle *province pétrolière de la région*, mais, une fois constatée cette réalité, reste à en cerner les contours juridico-politiques. Et les difficultés commencent. Car deux conceptions différentes opposent les cinq pays riverains de la mer Caspienne : s'agit-il d'une mer ou d'un lac ?

Pour l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan, qui disposent des plus importantes réserves de pétrole, c'est une mer, réservant à chaque pays la totalité de sa production. Les trois autres Etats, l'Iran, la Russie et le Turkménistan, moins bien desservis, préféraient le principe du lac, obligeant à partager toute la production *en cinq*. Cette absence de statut juridique de la plus grande mer fermée du monde était l'un des freins à son exploitation. Mais l'accord signé, lundi 6 juillet, entre la Russie et le *Kazakhstan sur* le partage des réserves est une étape importante dans le développement de cette nouvelle province pétrolière.

Après de longues négociations, les Russes et les Kazakhs sont parvenus à un *compromis*. Si la *surface* de la mer est à tous, l'accord prévoit une division des fonds marins par secteurs nationaux, selon le principe de l'équidistance.

Les cinq pays qui se partagent les rives de la mer Caspienne

Azerbaïdjan	
SUPERFICIE	86 600 km²
POPULATION	7,6 millions d'hab.
PNB	3,07 milliards de $
CROISSANCE ANN. (90-96)	1%
DETTE EXTÉR.	321 millions de $
IMPORTATIONS	961 millions de $
EXPORTATIONS	631 millions de $

Russie	
SUPERFICIE	17 075 000 km²
POPULATION	147 millions d'hab.
PNB	113 milliards de $
CROISSANCE ANN. (90-96)	-0,2%
DETTE EXTÉR.	120,5 milliards de $
IMPORTATIONS	24,5 milliards de $
EXPORTATIONS	21,3 milliards de $

Kazakhstan	
SUPERFICIE	2 717 000 km²
POPULATION	16,4 millions d'hab.
PNB	17 milliards de $
CROISSANCE ANN. (90-96)	0,1%
DETTE EXTÉR.	3 712 millions de $
IMPORTATIONS	6 817 millions de $
EXPORTATIONS	5 421 millions de $

Turkménistan	
SUPERFICIE	488 000 km²
POPULATION	4,6 millions d'hab.
PNB	5,4 milliards de $
CROISSANCE ANN. (90-96)	0,3%
DETTE EXTÉR.	393 millions de $
IMPORTATIONS	586 millions de $
EXPORTATIONS	1 047 millions de $

Iran	
SUPERFICIE	1 648 000 km²
POPULATION	67,5 millions d'hab.
PNB	113 milliards de $
CROISSANCE ANN. (90-96)	2,8%
DETTE EXTÉR.	21,9 milliards de $
IMPORTATIONS	24,5 milliards de $
EXPORTATIONS	21,3 milliards de $

POTENTIEL CONSIDÉRABLE

Cet accord pourrait recevoir rapidement l'agrément des Azerbaïdjanais. Mais pas celui de l'Iran ni du Turkménistan, qui, dans un communiqué commun publié mercredi 8 juillet, au terme d'une visite à Téhéran du président turkmène Saparmourad Niazov, soulignent *« le caractère immuable du principe du consensus (...) pour toute prise de décision relative au statut légal de la Caspienne »*. Ils demandent aussi le respect *« du principe d'une part égale pour chaque pays riverain et d'une exploitation équitable des ressources de la Caspienne »*.

Dans les milieux pétroliers, l'accord russo-kazakh est accueilli très favorablement. Il devrait permettre de mener plus facilement des projets d'exploration. Ainsi, un gisement a été décelé récemment dans les eaux kazakhes, avec un prolongement en Russie. L'ambiguïté juridique étant levée, les deux pays pourraient s'associer dans une exploitation commune.

Après la mer du Nord, voici plus de vingt ans, les pétroliers ont découvert la Caspienne, dont le potentiel serait considérable. Toutefois, jusqu'au début de la décennie, personne n'avait pu déceler l'importance réelle des gisements en raison *des difficultés techniques* rencontrées par les Soviétiques lors des forages, dues aux fortes profondeurs et aux pressions élevées. L'exploitation était donc faible.

Les réserves de brut sont estimées *par les Américains* entre 90 et 200 milliards de barils, alors que, prudemment, les Européens avancent des chiffres compris entre 50 et 100 milliards de barils, ce qui équivaudrait déjà aux réserves de pays du Golfe comme le Koweït ou l'Iran. Mais le pétrole n'est pas réparti équitablement, les eaux azerbaïdjanaises et kazakhes étant les plus prometteuses.

Globalement, les experts estiment *que, si les espoirs sont confirmés*, la Caspienne pourrait exporter 5 à 6 millions de barils par jour d'ici dix ans, soit l'équivalent de la production en mer du Nord. L'investissement sur dix ans pour la prospection et la mise en exploitation oscillerait entre 50 et 75 milliards de dollars (300 à 450 milliards de francs).

L'absence de statut bien défini n'a *pas empêché l'Azerbaïdjan et* le Kazakhstan, deux pays au potentiel le plus prometteur, à se lancer dans la prospection. Depuis l'indépendance en 1991, les autorités de Bakou ont ouvert leurs portes aux compagnies pétrolières étrangères. A *ce jour, dix-neuf entreprises* représentant douze pays ont signé des accords pour exploiter les gisements. Les Américains sont arrivés en force (Amoco, Exxon, Unocal, Pennzoil...), avec les Britanniques (BP, Ramco), le norvégien Statoil, le russe Lukoil. Le français Elf est arrivé plus récemment, en 1996, suivi un an plus tard par Total pour prospecter le côté azerbaïdjanais.

La partie kazakhe de la Caspienne a été pendant trois ans le théâtre de la plus grande campagne sismique du monde. Sept compagnies internationales – l'américaine Mobil, l'italienne Agip, les britanniques British Gas et BP associée au norvégien Statoil, l'anglo-néerlandais Shell, le français Total et la compa*gnie nationale kazakhe* – ont sondé une grande partie des eaux territoriales. La campagne s'est achevée en mai 1996. Un an et demi plus tard, en novembre 1997, le consortium a *été autorisé* à se lancer *dans* le forage.

LE PROBLÈME DU TRANSPORT

La mise en exploitation des premiers grands gisements de la Caspienne *interviendra véritablement* en 2004. Il faudra que soit résolu d'ici là un autre problème : l'évacuation du pétrole de cette zone enclavée. Les différents tracés évoqués, vers la mer Noire ou la Méditerranée, rencontrent des oppositions multiples, les zones traversées étant souvent politiquement troublées. S'ajoutant aux pays limitrophes, les Etats-Unis entendent imposer leur point de vue. *Jusqu'à présent*, ils refusent tout passage d'un oléoduc par l'Iran en raison de l'embargo. Il existe, en outre, un projet d'oléoduc chinois de 2 822 kilomètres, encore à l'étude, qui soulagerait notamment *le Kazakhstan de sa dépendance* envers la Russie.

Par ailleurs, les Etats-Unis viennent d'aider le Turkménistan dans son projet de construction d'un gazoduc vers la Turquie. Un accord *signé au début* du mois a permis la constitution, autour de la compagnie américaine Amoco, d'un consortium pour réaliser un pipeline de 1 200 kilomètres de long. *Le* coût du projet est estimé à 2,4 milliards de dollars. Il permettra l'évacuation du gaz vers l'Europe.

Dominique Gallois

L'Iran insiste sur la nécessité d'un consensus entre riverains

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Ali Majedi, vice-ministre iranien du pétrole et du gaz chargé de la question de la Caspienne, ne se veut pas menaçant. *« Nous faisons tout pour convaincre nos voisins de la mer Caspienne que l'exploration et l'exploitation des richesses de cette mer doivent être légalisées »* en vertu d'un accord à cinq. *« Mais si certains d'entre eux ne veulent pas s'asseoir pour en discuter, alors nous ferons comme les autres. Nous avons déjà commencé à étudier les potentialités de cette mer et nous entamerons nous aussi l'exploration et la production »* de pétrole, déclarait M. Majedi au *Monde*, à la veille de l'accord signé lundi 6 juillet entre la Russie et le Kazakhstan sur le partage des réserves pétrolières dans le nord de la Caspienne.

Téhéran estime que les Cinq sont liés par une déclaration commune approuvée en novembre 1996 par leurs ministres des affaires étrangères dans laquelle ils s'engagent à parvenir à un consensus sur le statut légal de cette mer. L'Iran, pour qui la Caspienne est un lac, en vertu d'accords conclus avec l'ex-Union soviétique en 1921 et 1940, préfère, pour ce qui le concerne, un *« condominium »*, affirme M. Majedi.

« Mais nous sommes prêts à faire preuve de souplesse et à négocier, à la condition qu'un statut unique s'applique à tous les aspects de la question, c'est-à-dire aussi bien aux fonds marins qu'à la surface, à la navigation, à l'exploration et à l'exploitation du pétrole, à la pêche, à la protection de l'environnement et à la souveraineté », précise-t-il.

Or *« certains Etats riverains plaident pour un partage de la surface et des fonds marins, d'autres veulent un condominium, d'autres parlent de partage des fonds et de l'instauration d'un condominium pour la surface »*, dit-il, admettant que, depuis novembre 1996, les pourparlers multilatéraux n'ont pas avancé. *« Peut-être la Russie considère-t-elle que ces questions sont d'une importance économique et politique telle qu'elles doivent être discutées au sommet. L'idée d'une rencontre entre les présidents des cinq Etats a été évoquée au cours de certaines réunions bilatérales mais, jusqu'à présent, rien n'a été définitivement décidé. »*

LE CHEMIN LE PLUS COURT

L'Iran est d'autant plus soucieux de parvenir à un accord avec ses voisins qu'il considère que son territoire est le chemin le plus court, le plus sûr et le moins onéreux pour acheminer le pétrole de la Caspienne jusqu'aux consommateurs et ce, explique M. Majedi, *« grâce à notre situation géopolitique et parce que nous avons un programme global »* en trois phases pour assurer un tel transfert.

La première phase prévoit l'amélioration des structures existantes, l'objectif étant d'assurer l'acheminement de 350 000 barils par jour (b/j) de la Caspienne vers les raffineries de Téhéran et de Tabriz, déjà reliées par un oléoduc. D'après le vice-ministre, l'Iran *« a déjà construit des installations à Néka, sur la Caspienne, et va engager la construction d'un* [nouvel] *oléoduc entre cette ville et Téhéran »*, celui qui existe déjà ayant une capacité réduite de 40 000 b/j. *« Certaines installations de stockage seront aménagées et des modifications seront apportées dans les raffineries de Tabriz et Téhéran »*, précise M. Majedi.

D'ores et déjà, l'Iran a conclu des accords de *swap* avec des producteurs, dont le Kazakhstan. Quarante mille barils de pétrole du Kazakhstan sont ainsi acheminés quotidiennement de Néka à la raffinerie de Téhéran, avant d'être à nouveau livrés aux Kazakhs dans le Golfe – d'où ils les revendent sur le marché international. La quantité de pétrole sera progressivement augmentée pour atteindre 130 000 b/j.

« La deuxième phase nous permettra d'alimenter les raffineries d'Ispahan et d'Arak, dont la capacité est de 450 000 b/j », dit M. Majedi. Il faudra pour cela apporter les aménagements nécessaires aux oléoducs qui relient Téhéran à Ispahan et Téhéran à Arak. La capacité totale de raffinage sera alors de 800 000 b/j.

« Les investissements pour les deux phases ne sont en rien comparables à ceux nécessaires pour les autres routes [actuellement envisagées] : *Bakou* (en Azerbaïdjan)-*Supsa* (en Géorgie) *et Bakou-Ceyhan* (en Turquie) *»*, plaide M. Majedi, sans toutefois porter d'estimation précise de prix. *Le coût de construction de 390 kilomètres d'oléoduc n'a rien à voir avec celui de 800 ou de 1 500 kilomètres. »* Les travaux, dit-il, peuvent en outre être achevés en deux ans, alors que, pour l'oléoduc de 1 500 kilomètres par exemple, il en faut quatre à cinq.

Au cours de la troisième phase, un oléoduc d'une capacité de 800 000 b/j reliera directement la Caspienne au Golfe. *« Ce qui signifie*, souligne M. Majedi, *que la capacité totale sera de 1 600 000 b/j au terme de la troisième phase. »* Cela correspond approximativement à l'augmentation progressive de la production de la Caspienne.

L'Iran, plaide encore M. Majedi, est la voie la plus sûre comparée à d'autres « routes » qui traversent des territoires à problèmes, tels l'Arménie, la Tchétchénie ou le territoire kurde en Turquie. *« Il est en outre beaucoup plus difficile de faire transiter le pétrole par deux ou trois pays que par un seul, et l'Iran est un seul pays »*, souligne-t-il.

Il reste néanmoins à savoir comment sera financée la construction de ces oléoducs, alors que toute société investissant en Iran pour plus de 40 millions de dollars dans le domaine des hydrocarbures est menacée de sanctions par les Etats-Unis.

Mouna Naïm

Le paramètre des prix

L'évolution du prix du baril de brut *« déterminera plus ou moins la production de la Caspienne »*, estime Ali Majedi, le vice-ministre iranien du pétrole et du gaz chargé de la mer Caspienne. Si le baril de brut atteint un prix *« acceptable »*, plus de 16 dollars, alors, dit M. Majedi, certains producteurs seront encouragés à intensifier l'exploration et l'exploitation. Dans le cas contraire, *« ils réduiront leurs activités »*. Pour M. Majedi, la quantité de pétrole produite dans la Caspienne à l'horizon 2010, par exemple, représentera 3 à 4 % de la production internationale. *« En soi, cette quantité n'est pas importante, mais elle influera sur la fixation du prix. » « Le pétrole de la Caspienne aura donc une fonction à l'avenir »*, mais les quantités ne seront en rien *« comparables à celles déjà produites dans le golfe Persique »*, estime le vice-ministre.

A Téhéran, un journal iconoclaste risque de se voir retirer sa licence

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

C'est une *success story* qu'envierait tout directeur de journal. A peine plus de cent jours et déjà 300 000 lecteurs – des jeunes surtout –, un chiffre en augmentation constante, malgré le prix, une fois et demi plus élevé que celui des autres journaux. N'étaient les difficultés techniques de l'impression, le distributeur voudrait porter ce chiffre à 500 000.

Le quotidien *Jamee* a fêté, le 29 juin, ses cent jours d'existence, tout en sachant qu'une épée de Damoclès risque de s'abattre sur lui incessamment : le retrait pur et simple de sa licence, décidé par le tribunal de la presse. C'est qu'en cent jours *Jamee* a réussi, en brisant les tabous et par son ton sarcastique et satirique, à se faire beaucoup d'ennemis du côté de ceux qu'on appelle les conservateurs, les purs et durs du régime islamique. Les gardiens de la révolution, la direction des prisons, la Fondation des déshérités, le procureur général de Téhéran ont tous porté plainte contre le quotidien pour propos, dessins ou informations jugés politiquement non corrects.

VICTIME DE SON SUCCÈS

Certaines plaintes frisent l'absurde, sinon le ridicule, telle celle de la direction des prisons qui reproche à *Jamee* d'avoir rapporté que le prix des œufs dans le monde carcéral était cinq fois plus élevé que sur le marché, ou cette autre du procureur général qui réprouve une photographie, suggérant une esquisse de pas de danse d'un sportif dans un jardin public.

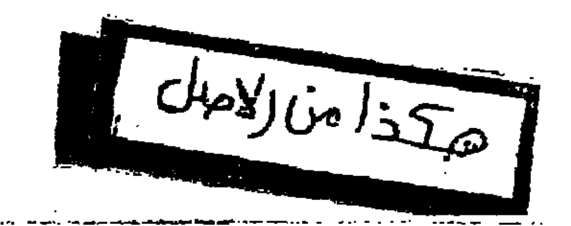
Jamee est-il victime de son succès ou de ses excès ? De son succès, répond son rédacteur en chef, Machaollah Chams El Waizine. *« Le vrai problème de* Jamee, affirme-t-il, *est sa ligne politique. »* Comme le président moderniste, Mohamad Khatami, *« nous avons élevé le niveau du débat politique, tout en ne faisant aucune discrimination. Le jour même où nous étions condamnés, nous publiions un entretien avec ce même président de la Fondation des déshérités qui a porté plainte contre nous. Mais ils* [les conservateurs] *ne supportent pas un journal indépendant »*. *Jamee*, plaide encore M. Chams El Waizine, est *« au diapason de la population dont nul dans ce pays ne mesure vraiment les attentes. Nous n'allons pas, comme certains le disent, trop vite en besogne »*.

Jamee est *« un journal de vrais professionnels qui brise de nombreux tabous en Iran*, commente un membre de l'administration officielle sous le couvert de l'anonymat. *Cela a fait tache d'huile dans les autres journaux, et c'est une très bonne chose. Mais* Jamee *a fait preuve aussi de naïveté et commis des erreurs en s'en prenant à certaines personnalités, ce qui leur a donné des arguments contre lui »*, ajoute-t-il. Cet avis est partagé par des journalistes proches du président Khatami.

L'affaire *Jamee* reflète l'un des débats qui animent les factions et amis de M. Khatami et l'ensemble des Iraniens : faut-il tout bousculer à la fois et donner un coup de pied dans la fourmilière, au risque de provoquer une crise de régime, voire de perdre le contrôle de la situation, ou au contraire procéder par étapes pour introduire la démocratie dans les mœurs ? Mais tous, quels qu'ils soient, jugent que la sanction imposée à *Jamee* est excessive.

Deux cent vingt journalistes ont écrit au président Khatami, réclamant son intervention en faveur de *Jamee*. Selon M. Chams El Waizine, des milliers de lecteurs ont écrit pour soutenir le journal, sans oublier, souligne-t-il, les témoignages téléphonés, enregistrés sur cent cassettes. *Jamee* a fait appel et réclame d'être jugé par un autre tribunal. *« Si on nous interdit quand même, nous nous replierons sur une autre licence et continuerons de paraître »*, affirme M. Machaollah Chams El Waizine.

M. Na.



Une centaine d'observateurs seront déployés au Kosovo

Les missions de ces diplomates étrangers devraient permettre de mieux évaluer les rapports de forces sur le terrain

AU LENDEMAIN de la réunion, à Bonn, du Groupe de contact et de son appel à un cessez-le-feu « *immédiat* », des observateurs étrangers ont commencé, jeudi 9 juillet, à patrouiller dans la province serbe du Kosovo pour évaluer la situation militaire alors que de violents combats opposaient des forces serbes et des indépendantistes albanais dans l'ouest de la région.

Deux équipes composées de diplomates néerlandais, américains, russes, britanniques et belges, accrédités à Belgrade, ont quitté Pristina, chef-lieu de la région, à bord de véhicules blindés pour se rendre sur le lieu de récents combats. Le lundi précédent, des ambassadeurs de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) avaient inauguré ce principe en arpentant l'ouest et le nord de Pristina dans une région contrôlée par les forces serbes.

La portée de cette première mission conduite, conjointement, par le chargé d'affaires américain, Richard Miles, et par l'ambassadeur russe Iouri Kotov, était symbolique. Le convoi s'était notamment arrêté dans les villages « martyrs » de Serbica et Precaz, cibles des premiers « *ratissages* » serbes au début de l'année et, jusqu'à ce jour, interdits d'accès aux étrangers par Belgrade.

« *Les missions suivantes devraient être davantage porteuses d'enseignements* », avait déclaré au *Monde* un diplomate occidental qui participait à la tournée « inaugurale ». A court terme, ce sont une centaine d'observateurs qui stationneront au Kosovo et se relaieront pour des tournées quotidiennes. « *Ce sont des professionnels à même d'évaluer le rapport de forces sur le terrain et les armes utilisées* », soulignait le diplomate. La composition de ces équipes associant des Russes à des Américains et des Européens – dont les approches sur le règlement de la crise divergent – est perçue comme un gage d'objectivité.

INÉVITABLE INTERLOCUTEUR

Cette initiative devrait permettre, entre autres, de lever un coin du voile derrière lequel l'Armée de libération du Kosovo (UCK) se dissimule. Car si, jour après jour, l'UCK s'affirme comme un interlocuteur inévitable dans le règlement de la crise, cette organisation clandestine est toujours entourée d'un halo brumeux. Quels sont ses effectifs ? Sa chaîne de commandement ? A-t-elle une réelle emprise militaire sur les 30 % de territoire qu'elle affirme contrôler ? Ou bien ne fait-elle qu'occuper un terrain que les Serbes ne lui contestent pas (encore) ?

« *Ces missions sont le premier pas concret d'une présence internationale sur le terrain* », poursuit le diplomate occidental. La suite dépendra, notamment, du degré de coopération des parties en présence. Sous la pression de leurs « amis » russes, les Serbes se sont résolus, mi-juin, à accepter la présence d'observateurs internationaux dont le président yougoslave, Slobodan Milosevic, ne voulait pas entendre parler, le dossier kosovar étant rangé au rayon des affaires intérieures serbes. Pour cette même raison, il avait récusé l'ancien premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, proposé au début de l'année par l'OSCE comme médiateur dans les discussions serbo-kosovares.

AFFRONTEMENTS

Pour sa part, le dirigeant albanais du Kosovo Ibrahim Rugova s'est félicité de l'arrivée d'observateurs qu'il réclamait de longue date. Mais contrairement à ce qui prévalait il y a quelques mois encore, les opinions de M. Rugova ne font plus l'unanimité parmi les 90 % d'Albanais de la province. A l'image de Naim Malloqu, présenté comme un officier supérieur de l'UCK, l'Armée de libération a multiplié, ces derniers jours, les déclarations radicales, défiant tout à la fois le pacifisme d'Ibrahim Rugova et les appels au cessez-le-feu du Groupe de contact. Pour Naim Malloqu, il n'y a « *pas d'autre issue que la guerre* ».

La situation sur le terrain semble lui donner raison. Jeudi, les Albanais faisaient état de violents affrontements dans les environs du village de Morina, à la frontière albanaise. Dans ce contexte, rien ne dit que l'UCK ouvrira aux observateurs l'accès aux zones qu'elle contrôle. Le diplomate américain, Richard Miles, avait précisé que l'objectif des missions est « *de rétablir la confiance des Serbes comme des Albanais et de fournir des informations* (militaires et humanitaires) » aux gouvernements participants et aux organisations non gouvernementales. Faute d'une avancée spectaculaire dans le règlement du conflit, le rôle des observateurs risque de ressembler à une peau de chagrin : compter les obus et les morts tombés de part et d'autre.

Christophe Châtelot

Le nouveau président colombien a rencontré l'un des chefs historiques de la guérilla

M. Pastrana, qui prendra ses fonctions le 7 août, s'est engagé à démilitariser une partie du territoire

Le président élu colombien, Andrés Pastrana, a annoncé, jeudi 9 juillet, qu'il avait rencontré le chef des Forces armées révolutionnaires de Colombie, la principale organisation de guérilla du pays, Manuel Marulanda. « *Nous sommes convenus des conditions pour démilitariser cinq communes* » afin de lancer les discussions « *durant les quatre-vingt-dix premiers jours de mon gouvernement* », a déclaré M. Pastrana.

BOGOTA
de notre correspondante

Pour la première fois depuis longtemps, des signes de « paix », concrets, viennent éclairer l'avenir des Colombiens. Les deux principaux groupes guérilleros, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communiste) et l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste) ont en effet montré, ces derniers jours, leur volonté de rechercher une solution politique au conflit armé.

Le signe le plus spectaculaire est la rencontre, jeudi 9 juillet, entre Andrés Pastrana, le nouveau président colombien – élu le 21 juin et qui prendra ses fonctions le 7 août – et Manuel Marulanda, le chef des FARC. Selon la formule consacrée, la réunion a eu lieu « *quelque part en Colombie* », c'est-à-dire dans la forêt ou dans les montagnes colombiennes, où vit dans la clandestinité depuis près de quarante ans Manuel Marulanda.

Au cours d'une brève conférence de presse, Andrés Pastrana, qui revenait vraisemblablement de sa réunion clandestine, en polo jaune et en pantalon, crotté (contrairement au costume cravate impeccable qu'il porte invariablement), a annoncé qu'il avait rencontré les membres du secrétariat général des FARC « *afin d'explorer les voies qui permettront de commencer un dialogue qui conduise à la réconciliation nationale* ».

RÉUNION EN ALLEMAGNE

Le nouveau président colombien – qui a refusé de répondre aux journalistes et qui a lu un simple communiqué – a déclaré qu'il s'était engagé au cours de la réunion à démilitariser un territoire comprenant cinq municipalités et à entamer des négociations « *dans les premiers quatre-vingt-dix jours de mon gouvernement* ». Il a diffusé une vidéo qui le montre accompagné de son conseiller Victor G. Ricardo – qui avait déjà rencontré les dirigeants guérilleros entre les deux tours de l'élection – accueillis à la descente d'un petit avion par Manuel Marulanda et son second, Jorge Briceno, tous deux en treillis militaire.

Le nouveau président et son conseiller sont ensuite assis autour d'une table en bois, avec les chefs guérilleros. Un de ces derniers, filmé de dos, lit solennellement un discours de bienvenue, affirmant que « *cette première rencontre est vitale et historique dans le cadre de la recherche d'une sortie politique au conflit social et armé* ».

L'annonce de cette rencontre a été reçue avec optimisme par toute la classe dirigeante colombienne. Elle a été qualifiée d'« *historique* » par tous les médias. C'est en effet la première fois qu'un président colombien rencontre en territoire colombien les dirigeants des FARC. Les délégués du gouvernement du président sortant, Ernesto Samper, n'avaient jamais réussi à établir un contact direct avec le secrétariat général des FARC. La réunion avait été annoncée par Andrés Pastrana entre les deux tours lorsque les FARC l'avaient « avalisé » comme « leur » candidat.

Par ailleurs, plusieurs dirigeants du comité central de l'ELN se réuniront pendant quatre jours, près de Francfort en Allemagne, avec des représentants de la société civile colombienne, à partir du 12 juillet. Aucun membre du gouvernement, *ni entrant ni sortant*, ne participera directement à cette réunion, réalisée sous les auspices de la Conférence épiscopale allemande.

Il y sera discuté des réformes sociales, politiques et militaires jugées nécessaires à la mise en route d'un processus de paix. La politique pétrolière colombienne sera aussi au centre des débats. L'ELN, dont les principales ressources proviennent de ses actions contre les sociétés pétrolières, s'est engagée à cesser ses attentats contre les oléoducs si un Conseil national pétrolier, dont ferait partie leur organisation, était créé. En signe de bonne volonté, l'ELN a aussi libéré, au cours de ces dernières semaines, plusieurs otages qu'elle détenait.

A la veille de la prise du pouvoir du nouveau président, ces rencontres sont pour le moins encourageantes. Aucun des deux grands groupes de guérilleros, qui représentent près de vingt mille hommes armés, n'avait depuis longtemps montré une telle volonté d'amorcer le dialogue.

Sur le terrain, la guerre civile se poursuit : la Croix-Rouge internationale « *travaille* » sur environ six cents cas de séquestrés (par la guérilla ou les groupes paramilitaires) ; les massacres imputés aux groupes paramilitaires ne cessent pas de se multiplier et les paysans déplacés par la violence sont de plus en plus nombreux.

Anne Proenza

Porto Rico a été paralysé par une grève générale

L'île caraïbe, Etat associé aux Etats-Unis, doit décider prochainement de son statut

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

Sur fond de débat prochain sur son avenir politico-juridique, Porto Rico, Etat associé des Etats-Unis, a été paralysé, mardi 7 et mercredi 8 juillet, par une grève générale organisée par les principales centrales syndicales pour protester contre la privatisation de la compagnie de téléphone. L'île caraïbe de 3,5 millions d'habitants, qui dépend depuis un siècle des Etats-Unis, n'avait pas connu de conflit social de cette ampleur depuis les grandes mobilisations des travailleurs de l'industrie sucrière dans les années 30. L'activité était redevenue quasi normale, jeudi, sans que le conflit entre le gouvernement et les employés de la compagnie publique de téléphone, à l'origine du mouvement, ait été réglé.

Annie Cruz, porte-parole du Comité ample des organisations syndicales (CAOS), s'est félicitée du succès de la grève affirmant que la lutte continuerait tant que la privatisation du téléphone ne serait pas remise en cause. « *La grève ne change pas notre détermination de vendre la compagnie de téléphone* », a déclaré, de son côté, le gouverneur de Porto Rico, Pedro Rosello.

TROIS OPTIONS

Craignant des licenciements, les 6 400 employés de la Compagnie de téléphone de Porto Rico ont cessé le travail il y a trois semaines pour protester contre la vente de l'entreprise publique à la société américaine General Telephone and Electronics Corporation (GTE). La transaction, ratifiée par le Sénat et la Chambre des députés, s'élève à 1,8 milliard de dollars (près de 11 milliards de francs). Les premières semaines du conflit ont été marquées par des affrontements entre grévistes et forces de police, qui ont fait une dizaine de blessés. Des sabotages ont visé les équipements téléphoniques et les succursales de la Banque populaire de Porto Rico, associée à l'opération de privatisation. Selon le chef de la police, Pedro Toledo, l'organisation indépendantiste Los Macheteros aurait participé aux sabotages qui ont privé plus de 250 000 abonnés de service téléphonique.

Les grévistes et les partis d'opposition exigent l'organisation d'un référendum sur la privatisation du téléphone. Ils soulignent qu'une société espagnole, Telefonica Internacional SA (TISA), a présenté une offre financièrement plus intéressante que la compagnie américaine.

Porto Rico

OCÉAN ATLANTIQUE – SAN JUAN – Ponce – Mer des Caraïbes – 100 km – ÉTATS-UNIS – PORTO RICO

DONNÉES 1997

▸ NATURE DU RÉGIME	Parlementaire Etat libre associé aux Etats-Unis depuis 1952
▸ SUPERFICIE	8 897 km²
▸ POPULATION	3,5 millions d'hab.
▸ LANGUE OFF.	espagnol, anglais
▸ CROISSANCE	4,3 %
▸ INFLATION	18,8 %
▸ TAUX DE CHÔMAGE	2,9 %

Selon le quotidien de San Juan, *El Nuevo Dia*, TISA propose de racheter 50 % de la compagnie de téléphone pour 2 milliards de dollars.

Cent ans après la cession de Porto Rico aux Etats-Unis, comme partie du butin de la guerre hispano-américaine, le conflit du téléphone a réveillé le sentiment nationaliste chez de nombreux Portoricains alors que se poursuit la polémique sur le statut de l'île, actuellement Etat associé des Etats-Unis.

L'organisation d'une consultation sur l'avenir de Porto Rico est toujours bloquée au Sénat des Etats-Unis. En mars, la Chambre des représentants a adopté de justesse une proposition de loi sur l'organisation d'un référendum qui permettrait aux Portoricains de choisir entre trois options : l'annexion, qui transformerait Porto Rico en 51ᵉ Etat de l'Union, l'indépendance ou le maintien du statut actuel d'Etat libre associé aux Etats-Unis.

Le gouverneur Pedro RoSsello est favorable à l'annexion, affirmant qu'elle permettrait aux Portoricains de devenir des « *citoyens à part entière* ». Actuellement, les habitants de l'île ne paient pas d'impôts fédéraux, ne peuvent voter lors des élections présidentielles et n'ont qu'un représentant, sans droit de vote, au Congrès. Le Parti populaire démocratique, principale formation de l'opposition, défend le statu quo, affirmant que le statut d'Etat libre associé permet aux Portoricains, dont moins de 25 % maîtrisent l'anglais, d'« *être citoyens des Etats-Unis tout en préservant leur culture et leur identité* ». Lors de la dernière consultation, en novembre 1993, les indépendantistes ont obtenu moins de 5 % des suffrages.

Le président Bill Clinton s'est prononcé en faveur de l'autodétermination de Porto Rico. Les secteurs conservateurs du Congrès craignent, pour leur part, qu'une annexion de l'île ne la transforme en cheval de Troie de l'influence hispanique aux Etats-Unis, en une sorte de Québec hispanophone dont les élus iraient renforcer les rangs démocrates.

Jean-Michel Caroit

Les partis espagnols divisés sur le problème basque un an après les manifestations unitaires

MADRID
de notre correspondante

L'Espagne s'apprêtait à commémorer, samedi 12 juillet l'assassinat par l'ETA, l'été dernier, de Miguel Angel Blanco, un jeune conseiller municipal de Ermua, au Pays basque. Il avait vingt-neuf ans et appartenait au Parti populaire (PP), le parti conservateur qui, depuis son arrivée au pouvoir à Madrid, mène une politique antiterroriste renforcée, excluant tout dialogue avec l'ETA tant qu'elle n'aura pas mis un terme à ses actions sanglantes.

Miguel Angel Blanco, enlevé le 10 juillet 1997, avait été retrouvé deux jours plus tard agonisant, avec une balle dans la tête. Profondément choquée, l'Espagne avait massivement exprimé son indignation. Des millions de personnes étaient descendues dans les rues pour crier « *ETA Basta ya !* », jusque dans les villages du Pays basque où exprimer son dégoût demande un certain courage et où s'opposer à l'ETA, c'est aussi risquer sa vie. Tous avaient décidé de rester unis face au terrorisme. Cela s'appelait l'« *esprit d'Ermua* », un désir de surmonter les divergences entre démocrates dans un front uni contre la violence, en mettant politiquement à l'index la coalition indépendantiste Herri Batasuna, expression politique de l'ETA, tant qu'elle n'aurait pas condamné le terrorisme.

Un an après que reste-t-il de l'« *esprit d'Ermua* » ? Une profonde indignation, toujours, devant une violence qui a fait douze victimes supplémentaires, dont six dans les rangs des conseillers municipaux du Parti populaire, mais un profond malaise aussi. On est loin des déclarations unitaires de l'été dernier malgré les manifestations commémoratives prévues dans tout le pays, samedi et dimanche.

« PROVOCATIONS »

Une grande confusion s'est installée au Pays basque. Ecartelé entre ses propres contradictions, ses aspirations nationalistes et son désir du pouvoir, le Parti nationaliste basque (PNV), allié tactique du Parti populaire, a rompu le fameux « *isolement politique* » de Herri Batasuna, prôné après l'assassinat de Miguel Angel Blanco. Le PNV n'a pas encore digéré le rejet, au printemps, par ses alliés conservateurs, du plan de paix présenté par le chef du gouvernement basque, José Antonio Ardanza. Ces derniers jours, il a condamné « *l'immobilisme pour raisons électorales* » du gouvernement de Madrid sur la question basque, et il multiplie les contacts avec Herri Batasuna. Ainsi après avoir fait passer, en juin, avec l'appui de cette formation, un projet de loi émancipant les fédérations sportives basques des fédérations espagnoles, le PNV siège au côté de Herri Batasuna dans le forum de réflexion sur la paix au Pays basque.

La semaine dernière, les socialistes basques, prenant prétexte de ce qu'ils appellent les « *provocations* » du PNV, ont rompu l'alliance tripartite qu'ils maintenaient, depuis douze ans, au sein du gouvernement autonome avec le PNV et l'autre formation nationaliste basque modérée, Eusko Alkartasuna (EA). Ce qui a eu pour résultat de partager encore un peu plus le Pays basque entre « nationalistes » et « non-nationalistes ».

Cette confusion envenime tout le jeu politique espagnol. Alors que le chef du gouvernement José Maria Aznar a reçu, mercredi, près de deux cents élus pour les encourager face aux menaces terroristes dont ils sont l'objet, sa formation est accusée, non sans une certaine mauvaise foi, de « capitaliser » électoralement sur les morts. Le Parti populaire se voit aussi reprocher par l'opposition socialiste son alliance avec le PNV, auquel il a beaucoup donné sur le plan local sans obtenir en échange un appui sans faille dans sa stratégie antiterroriste.

Marie-Claude Decamps



DROITE *Le comité politique du RPR s'est réuni, vendredi 10 juillet, pour adopter les statuts de L'Alliance RPR-UDF-DL et donner les investitures aux candidats du parti pour les élections sénatoriales de septembre. Philippe Séguin a saisi cette occasion pour expliquer comment il entend conduire le débat européen, de la révision constitutionnelle liée au traité d'Amsterdam aux élections de juin 1999.* ● *NICOLAS SARKOZY, secrétaire général du RPR, fait systématiquement la tournée des fédérations, dont il a renouvelé les premiers responsables dans une trentaine de départements.* ● *NICOLE CATALA a été élue, jeudi, présidente de la fédération RPR de Paris, et Françoise de Panafieu sera, avec Jean Tiberi, déléguée parisienne au comité politique du parti. Cette répartition traduit un accord entre le maire de la capitale et M. Séguin.*

Philippe Séguin veut garder les mains libres dans le débat européen

Devant les responsables du RPR, vendredi 10 juillet, le président du mouvement a expliqué que la révision constitutionnelle liée au traité d'Amsterdam ne doit pas permettre aux gaullistes d'infléchir la conception française de la construction européenne

FAIRE AUTREMENT. Un an après son élection à la présidence du RPR, Philippe Séguin est plus que jamais convaincu que cet impératif est le seul qui vaille pour tenter de redonner à sa formation politique un peu de son lustre. C'est dans cette optique qu'il avait, dès son accession à la tête du RPR, entrepris de rénover une organisation dont l'architecture était demeurée la même depuis 1976. La première manifestation avait lieu vendredi 10 juillet, à l'occasion de la réunion inaugurale, à Paris, d'une nouvelle instance, le comité politique.

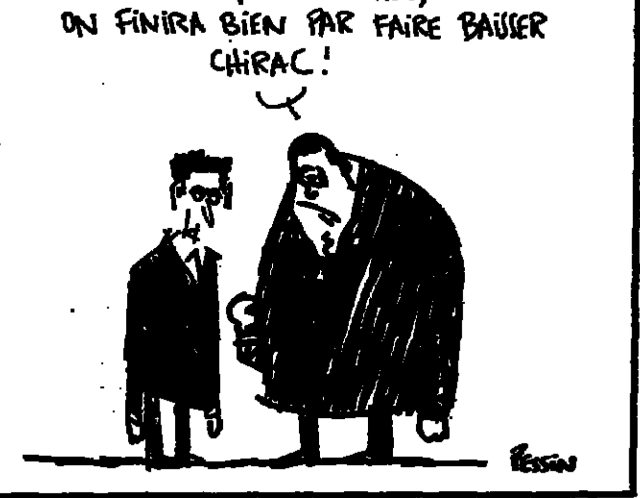
Chargée notamment de *« définir les orientations politiques du mouvement »* et de décider *« des investitures électorales et des désistements »*, cette assemblée se distingue des précédentes par le fait que, révolution chez les gaullistes, la majorité de ses membres ont été élus. Certes, les représentants des fédérations départementales n'ont pas été choisis directement par les adhérents, mais par les comités départementaux. Il n'en demeure pas moins que le fait est nouveau et que, comme se plaît à le souligner M. Séguin, *« c'est la première fois qu'une assemblée élue se réunira au RPR »*.

De fait, les élections au comité politique, qui ont été couplées, dans les fédérations, avec l'élection des présidents de fédération et des secrétaires de circonscription, ont donné lieu à quelques compétitions serrées. Cette procédure a entraîné un renouvellement des cadres du mouvement : plus de la moitié des fédérations ont changé de président, près d'un secrétaire de circonscription sur deux est nouveau. Le renouvellement a été accentué par le fait que, dorénavant, les présidents de fédération ne sont plus membres de droit du comité politique.

RAJEUNISSEMENT

Bien qu'elles soient peu spectaculaires, M. Séguin attend beaucoup de ces réformes : *« Nous nous donnons les moyens de changer de culture. Nous ne serons plus un club de supporteurs. »* Il attend, aussi, que ce *« rajeunissement »* conforte, au sein de son propre mouvement, sa stratégie d'intransigeance face au Front national. Au sein du RPR, en effet, les jeunes sont nettement opposés à toute alliance avec l'extrême droite, alors que leurs aînés sont souvent plus conciliants.

Faire autrement : M. Séguin le souhaite, aussi, sur le terrain européen. La succession de la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, de la ratification elle-même puis des élections européennes menace, à l'évidence, de rouvrir les plaies de la division de Maastricht. Lors des universités d'été des jeunes du RPR, les 4 et 5 juillet, le président du RPR avait prévenu qu'il ne faudrait pas compter sur lui pour *« éluder »* le débat, dans la mesure où l'Europe demeure la question politique centrale, et qu'il entendait, au contraire, l'*« ouvrir »* pour tenter de trouver au sein du RPR une *« synthèse »* jusqu'à présent impossible. Une convention nationale se réunira, sur ce thème, à l'automne. Vendredi, M. Séguin a insisté : *« Ce n'est pas une épreuve que nous devrions redouter, mais, tout au contraire, l'occasion, à un moment-charnière de l'histoire de notre continent, de redéfinir devant les Français ce que devront être les missions et les objectifs de l'union européenne. »*



M. Séguin juge que la meilleure manière de parvenir à rassembler le RPR sur l'Europe consiste à empêcher un débat manichéen : le traité d'Amsterdam à prendre ou à laisser. C'est sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification qu'il entend faire porter ses efforts. Selon le contenu de la réforme constitutionnelle, la ratification du traité se posera en des termes très différents, estime l'ancien chef de file du « non » à Maastricht. En prenant personnellement la direction d'un débat pour lequel il a quelques titres à faire valoir, M. Séguin peut espérer couper l'herbe sous le pied de Charles Pasqua, qui, lui, est entré en campagne pour un référendum sur la ratification.

PAS DE DÉCLARATION DE GUERRE

Devant les membres du comité politique, vendredi, M. Séguin a énoncé les *« quelques points essentiels auxquels, nous, gaullistes, devrons être particulièrement attentifs »*. Pour que l'Europe demeure *« une confédération des Etats-nations qui la composent »*, le président du RPR veut d'abord poser la question du maintien du « compromis de Luxembourg ». En second lieu, M. Séguin souhaite que le Conseil constitutionnel puisse être saisi d'actes communautaires contraires à la Constitution avant leur adoption. Il demande, aussi, un meilleur contrôle parlementaire sur les actes communautaires et, enfin, que l'élargissement ne puisse intervenir avant la réforme des institutions européennes.

Cette manière d'aborder le débat européen a une autre vertu évidente : elle ouvre la possibilité au président du RPR de ne pas placer son mouvement en contradiction directe avec Jacques Chirac. Le président de la République a, en effet, selon les termes de Nicolas Sarkozy, *« voulu et négocié »* le traité d'Amsterdam. Dire « non » à sa ratification équivaudrait à une déclaration de guerre. Or, avec le chef de l'Etat aussi, M. Séguin voudrait que les choses puissent se passer autrement.

Les dernières semaines ont été émaillées de manifestations de leur mésintelligence. Au point qu'après que le groupe RPR eut subitement changé de position sur l'euro sous la pression que l'Elysée et d'Alain Juppé, au mois d'avril, M. Séguin avait menacé de quitter la présidence du parti gaulliste (*Le Monde* du 28 avril). Même s'il ne veut écarter aucune hypothèse aujourd'hui, M. Séguin convient que la perspective de l'élection du président du RPR au suffrage universel de l'ensemble des militants, dernière étape du processus de rénovation du RPR, prévue pour les 12 et 13 décembre, conférerait à la fonction un poids nouveau face à l'Elysée. Cela permettrait peut-être d'envisager, alors, de faire « avec ».

Cécile Chambraud

Nicolas Sarkozy s'astreint à maîtriser l'appareil

CES AFFAIRES-LÀ se passent, généralement, au cœur des zones industrielles qui entourent toutes les villes de province, dans des hôtels anonymes pour VRP. Nicolas Sarkozy y débarque discrètement, accompagné du chargé des fédérations du RPR, Nicolas Dupont-Aignan. Et le défilé des cadres du mouvement commence.

M. Sarkozy a prévu de les voir tous. Il les verra donc tous. Les secrétaires de circonscription qui doutent, les députés battus et les jeunes gens qui veulent encore en découdre. Celui-là réclame que le mouvement sanctionne un des ses rivaux, dans une ville voisine. Cet autre s'inquiète de son investiture. *« La tambouille, quoi... »*, soupire parfois le secrétaire général du RPR. A la fin de l'année, il aura visité l'ensemble des fédérations du mouvement gaulliste. Une centaine de zones industrielles... *« Les vrais sportifs expérimentent toujours une certaine forme de souffrance à l'entraînement »*, dit-il seulement.

Depuis le 29 août 1997, date à laquelle il a entamé ce tour de France des militants RPR, M. Sarkozy s'oblige chaque semaine à cet effort. Car le passé lui a servi de leçon : chargé des fédérations en 1992, sa nomination, l'année suivante, comme ministre du budget l'avait poussé à les négliger. *« La défaite de Balladur m'a ensuite appris une chose*, dit-il comme s'il se parlait à lui-même. *Ce n'est pas parce que tu as un parti que tu gagnes ; mais si tu n'en a pas, tu es mort ! »* Au lendemain de la présidentielle de 1995, il a bien pensé, quelques jours, à fonder un mouvement autour des balladuriens. Les nouvelles règles de financement l'en ont vite dissuadé : *« Il est impossible, pour un nouveau parti, de se lancer sur le marché. »*

Son alliance avec Philippe Séguin, inespérée et incongrue, lui a donc ouvert une meilleure voie : la maîtrise d'un appareil, certes ébranlé, mais d'un appareil tout de même. Avant même d'être nommé secrétaire général du mouvement, M. Sarkozy avait compris tout le bénéfice qu'il pourrait en tirer. L'expérience lui démontre, chaque jour, que les choses vont encore mieux qu'il ne l'espérait. Les militants et les cadres du RPR, blessés par la dissolution puis par la défaite, ont accepté en quelques mois la direction de celui qu'ils sifflaient, il y a encore un an. Ce n'est pas qu'on l'aime, mais il est là.

> « Ce n'est pas parce que tu as un parti que tu gagnes ; mais si tu n'en as pas, tu es mort »

Surtout, M. Sarkozy a désormais le pouvoir de promouvoir ou de conforter une bonne partie des cadres du mouvement. Depuis son arrivée, il a nommé une trentaine de nouveaux secrétaires départementaux, véritables « préfets » du parti, tout en ayant la subtilité de ne pas entamer de chasse aux sorcières contre les affidés d'Alain Juppé. *« Nous avons tout fait en douceur »*, souligne M. Dupont-Aignan, chargé des fédérations. Le plus souvent, ce sont les plus âgés qui ont été écartés, ceux qui croient détenir un bout de la croix de Lorraine et ne voient en « Nicolas » qu'un « jeune homme ambitieux ». Les autres sont tenus en respect par la perspective des investitures que la direction du RPR distribuera pour toutes les prochaines élections.

Dans cette reprise en main du parti, M. Sarkozy rencontre, au fond, peu de résistances. Les militants sont trop malmenés, sur le terrain, pour ne pas apprécier celui qui vient leur servir avec brio un discours d'opposition. A Paris, M. Séguin lui laisse une étonnante latitude. Le président du RPR a toujours méprisé l'*« intendance »* et ne veut s'intéresser qu'au *« fond »*. *« Nos rapports sont basés sur la loyauté »*, assure-t-il donc, laconiquement, lorsqu'on évoque son secrétaire général. *« Je m'entends bien avec Philippe »*, renchérit M. Sarkozy.

Les deux hommes n'ont jamais eu une grande intimité, mais ils font des efforts. M. Sarkozy a invité M. Séguin à dîner chez lui, en compagnie des acteurs Jean Réno et Christian Clavier. Pour le reste, lâche-t-il, *« je ne risque pas d'être gêné par son entourage : il n'en a pas »*. Fidèle de M. Séguin, le porte-parole du mouvement, François Fillon, ne tente pas de rivaliser avec l'orateur qu'est M. Sarkozy. Et le jeune séguiniste Dupont-Aignan, qui l'accompagne comme chargé des fédérations dans les départements, est trop novice pour ne pas être croqué.

Lorsqu'il se retrouve, chaque semaine, au cœur de ces zones industrielles, le secrétaire général est pourtant bien obligé de voir que le chemin sera long. Sur la centaine de fédérations du RPR, une vingtaine seulement tournent bien, de l'aveu même de la direction du mouvement. Dans un an, les autres devront avoir été réorganisées. Après, le plus difficile commencera.

Raphaëlle Bacqué

Le nouvel organigramme de la fédération de Paris traduit un accord entre M. Tiberi et la direction du RPR

NICOLE CATALA a été élue, jeudi soir 9 juillet, présidente de la fédération RPR de Paris. Jean Tiberi et Françoise de Panafieu seront les deux délégués parisiens au comité politique du RPR. Le nouvel organigramme de la fédération gaulliste la plus importante de France, qui était la dernière à procéder à ces élections internes, traduit un accord objectif entre le maire de Paris, qui est aussi le secrétaire départemental, et le président du RPR, Philippe Séguin, dont Mmes de Panafieu et Catala sont proches.

A première vue, M. Tiberi conforte sa mainmise sur le RPR parisien. A y regarder de plus près, il a marqué le pas sur plusieurs fronts. Sa préférence pour la présidence du comité départemental, qui compte 322 membres, n'allait pas spontanément à Mme Catala, mais au président sortant Claude-Gérard Marcus, ancien maire et député du 10e arrondissement, battu aux législatives en 1997. Grognard du tibérisme, M. Marcus a rencontré l'hostilité des amis de Jacques Toubon et de Bernard Pons, mais aussi celle des jeunes du RPR, qui représentent environ 70 voix, soit plus d'un cinquième des membres du comité départemental. *« Nous avons fait passer le message à Jean Tiberi, afin qu'il accepte l'ouverture en direction de Mme Catala, qui ne constitue pas une menace pour lui »*, explique Florent Longuépée, proche de la nouvelle présidente mais aussi déterminé à incarner la relève du RPR dans le 10e arrondissement. Mme Catala a obtenu 188 voix, contre 86 à M. Marcus.

Le second avertissement vient du bon score réalisé par Anne-Marie Couderc, proche de M. Toubon, qui a manqué de peu la majorité absolue au premier tour de l'élection des délégués au comité politique national, avec 131 voix contre 109 à Mme de Panafieu. M. Tiberi aurait souhaité l'élection de Claude-Annick Tissot, qui, un moment candidate, s'est retirée du jeu en début de semaine. Au second tour, Mme de Panafieu, qui présente, aux yeux de M. Tiberi, l'avantage de ne pas appartenir au camp « touboniste » comme Mme Couderc, mais l'inconvénient de nourrir des ambitions personnelles sur la mairie de Paris, a bénéficié d'un renversement de tendance, avec 153 voix contre 113 à sa rivale.

M. Tiberi a été élu dès le premier tour, avec 157 voix, ce qui fait dire à M. Toubon, son rival au sein du Conseil de Paris, qu'*« il y a clairement des gens qui n'ont pas voulu voter Jean Tiberi »*. M. Toubon se félicite, en revanche, de la bonne résistance de Mme Couderc, qu'il qualifie de *« test d'influence révélateur »*.

CONTESTATIONS

Le comité départemental est composé de deux collèges : les membres de droit, parlementaires, conseillers de Paris, conseillers régionaux, etc., et les représentants élus des vingt et une circonscriptions législatives de la capitale. L'élection de ces représentants donne lieu à de nombreuses contestations, dont certaines sont très officiellement parvenues au siège du RPR. Un responsable RPR du 16e arrondissement, Gérard Leban, membre du groupe présidé par M. Toubon au Conseil de Paris, a dû intervenir pour faire rétablir l'équilibre du nombre de représentants par circonscription. La répartition concoctée par la fédération, qui surévaluait les circonscriptions « tibéristes » au détriment des « toubonistes », a été revue.

Dans la 4e, dont le député est Pierre Lellouche, des militants dénoncent des *« irrégularités »*, comme des migrations en nombre de militants, la validité de nombreuses procurations et les *« pressions »* exercées sur eux par Guy Legris, adjoint au secrétaire départemental, pour les dissuader de soutenir la candidature de M. Lellouche. Un recours a été déposé. M. Legris dément s'être livré à de telles pressions. *« La liste des adhérents a été établie par le centre national du RPR, la fédération n'a fait que constituer une commission de contrôle des élections internes »*, rétorque-t-il, attribuant ces contestations au processus de renouvellemnt et de démocratisation prévu par les nouveaux statuts du RPR.

Pascale Sauvage

Discordes et rancœurs chez les militants rouennais

ROUEN
de notre envoyée spéciale

Le Front national et l'Europe sont deux pommes de discorde au sein de la fédération RPR de Seine-Maritime. Comme la plupart des jeunes RPR, Sophie a suivi le maire du Havre et ancien président de la région, Antoine Rufenacht, dans son choix de ne pas accepter les voix du Front national, quitte à laisser la Haute-Normandie à la gauche. Militante depuis huit ans – elle en a vingt-cinq –, avec pour modèles *« Chirac et Rufenacht »*, Sophie est responsable des jeunes RPR à Rouen. Chaque mercredi, elle organise une réunion à laquelle participent une dizaine de personnes. Son objectif : *« Reconquérir notre terrain par rapport au Front national. »*

Daniel Labouré, ancien secrétaire départemental, démissionnaire quelques semaines avant les élections de mars pour cause de désaccord avec M. Rufenacht, pense, au contraire, qu'*« on n'a pas à refuser les voix du FN parce que la gauche le demande. Actuellement, les socialistes parlent et la messe est dite »*. Yvette, soixante-dix-sept ans, dont dix-sept de militantisme, abonde dans son sens. Tous deux lorgnent du côté de Charles Millon, qui, *« lui, au moins, n'a pas déçu ses électeurs »*.

Autre clivage récurrent, l'Europe. Edouard Leveau, ancien député, battu en 1997, avoue avoir été *« sur une ligne très dure en 1992, avec Séguin »*. A la veille de se rendre au comité politique du RPR, il préfère penser que *« le traité d'Amsterdam ne déchirera pas le parti comme Maastricht »*. Sophie a voté « non » en 1992 et attend de connaître la position de Philippe Séguin. *« Cela me décevrait qu'il refuse un référendum »*, dit-elle.

L'absence de projet politique et de dirigeants l'inquiète. Sonné par la dissolution, le RPR a perdu trois députés sur quatre, en Seine-Maritime, en juin 1997. Le secrétaire départemental, Eric Cesari, estime qu'après les élections législatives le nombre de militants est passé d'environ dix-sept cents à onze cents, avant de remonter. *« Maintenant*, dit-il, *on tourne autour de mille cinq cents. »*

En juillet, la permanence marche au ralenti. A l'accueil, surprise, un volontaire à l'adhésion pointe son nez. Alain est fonctionnaire de l'éducation nationale. Il hésitait entre l'UDF et le RPR. La balance a penché en faveur du second parce qu'il se sent *« plus de droite »*. *« Mais avec L'Alliance*, tranche-t-il, *le problème est résolu. »* Il s'engage aujourd'hui, et pour la première fois, à quarante ans, *« parce qu'il faut bien faire quelque chose contre le Front national..., notre grand problème »*.

Hélène de Virieu

pouvoir nigérian commue peines d'officiers putschistes

gouvernement mexicain maintiendra ses troupes au Chiapas

ondamnations à mort requises l'encontre de Libanais accusés d'espionnage pour Israël

هكذا من الأمل

Lionel Jospin rappelle à l'ordre le PCF sur la taxation des biens professionnels

La réunion gouvernementale consacrée à la fiscalité a fait apparaître une tension entre le premier ministre et les communistes au sujet de l'élargissement de l'ISF

LIONEL JOSPIN n'a pas apprécié de donner l'impression qu'il fait une concession au patronat, en refusant d'assujettir les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune (*Le Monde* du 9 juillet), *alors qu'il recherche encore,* dit-il, un *« équilibre »* sur les recettes du projet de loi de finances pour 1999. C'est ce qu'il a expliqué à l'ouverture de la réunion bimensuelle de ministres, jeudi 9 juillet, consacrée à la fiscalité. Cela n'a pas empêché une réelle tension entre M. Jospin et les ministres communistes. *« C'est une des réunions les plus importantes et les plus délicates qui aient eu lieu*, confiait un ministre. *Soit le PCF accepte la leçon, et il aura des problèmes internes, soit il ne l'accepte pas, et cela tend les rapports dans la majorité. »*

M. Jospin a souligné que la politique économique, sociale, budgétaire et fiscale doit s'organiser autour de la *« priorité absolue »* donnée à l'emploi. *« Je veux une politique fiscale de gauche, favorable à la production, à la création, à l'innovation, à l'emploi, réduisant les inégalités et taxant la rente »*, a-t-il affirmé. Dominique Strauss-Kahn a évoqué, alors, l'ensemble des pistes sur lesquelles il travaille. Le ministre de l'économie a souligné que le gouvernement avait déjà *« avancé »* sur le *« rééquilibrage »* de la fiscalité en faveur du travail et qu'il doit poursuivre dans cette voie, les mesures en préparation devant se traduire, à la faveur de la croissance, par une stabilisation, voire une légère baisse des prélèvements.

Sur l'ISF, M. Strauss-Kahn a indiqué qu'il privilégie des mesures pour améliorer son rendement – afin d'*« éviter des situations* [d'évasion fiscale] *à la Pinault ou à la Le Pen »*, a commenté M. Jospin – et le porter *de 10 milliards* à 15 milliards de francs *(lire ci-dessous)*. Le ministre de l'économie a relevé que, lors de sa concertation avec les syndicats, seule la CGT, *« de manière peu appuyée »*, avait soutenu la proposition du PCF. Il a présenté, en outre, plusieurs pistes sur la suppression progressive de la part salariale de la taxe professionnelle, la révision des bases locatives de la taxe d'habitation et le rapprochement, sur dix ans, de la fiscalité du gazole de celle de l'essence sans plomb.

EXPLICATION DE MÉTHODE

Ministre des transports, le communiste Jean-Claude Gayssot a exprimé en termes vifs ses *« regrets »* et sa *« surprise »* quant à l'arbitrage prêté au premier ministre sur l'ISF, y voyant *« une victoire de Seillière »* et qualifiant la proposition du PCF de *« mesure juste et qui coûtait peu »*. En retour, M. Gayssot a eu droit à une explication de méthode, qui a sonné comme un rappel à l'ordre à l'adresse de Robert Hue. Pour le premier ministre, à partir du moment où le PCF n'a pas le soutien *du Parti socialiste ni* des trois autres formations de la majorité, il ne peut pas prétendre imposer son projet aux autres. *« Il faut en tenir compte ! »*, a-t-il lancé, avant de marteler que *« la concertation doit marcher dans les deux sens »*.

M. Jospin a critiqué, aussi, la campagne médiatique du secrétaire national du PCF autour de sa proposition. Selon le premier ministre, enfin, l'argument selon lequel *la non-taxation des biens* professionnels serait une victoire du CNPF est *« réversible »*, car le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, aurait sans doute *« préféré se focaliser sur ce sujet, plutôt mineur, que de mener le combat contre les 35 heures »*.

Dominique Voynet a expliqué qu'elle n'est pas favorable à la proposition du PCF sur l'ISF. Jean-Pierre Chevènement, tout en se montrant plutôt partisan de l'élargissement, a indiqué que le bureau national du MDC est partagé. Martine Aubry a soutenu la position de M. Jospin, de même que Claude Bartolone, lequel a plaidé pour des mesures ciblées de baisse de la TVA, bénéficiant au logement social. La communiste Marie-George Buffet a insisté aussi sur la fiscalité locale et sur la baisse de la TVA. Catherine Trautmann a rappelé son opposition à une intégration des œuvres d'art dans l'ISF.

A la fin de la réunion, M. Jospin est revenu sur la question de l'élargissement de l'ISF aux biens professionnels ou aux œuvres d'art : *« Nous ne l'avons pas fait en 1981. Si nous le faisions maintenant, ce serait agir contre la production »*, a observé le premier ministre.

Michel Noblecourt

Lire notre éditorial page 12

Les projets de Dominique Strauss-Kahn

DEVANT les membres du gouvernement, jeudi 9 juillet, Dominique Strauss-Kahn a présenté la philosophie de la prochaine réforme fiscale, qui repose sur l'*« équation des trois "e" : emploi, équité, écologie »*. Selon le ministre de l'économie et des finances, la *taxation des biens professionnels, proposée par* les communistes, n'aurait que des inconvénients : d'abord, elle ne majorerait que faiblement le rendement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), aux alentours de 1,6 milliard de francs ; ensuite, ses effets politiques et psychologiques pourraient peser sur l'économie à hauteur d'un demi-point de croissance et de 100 000 emplois.

Le ministre des finances a donc proposé que l'on explore d'autres solutions, afin de favoriser la production et non la rente, et dont voici le détail :

● **ISF.** Se prononçant donc contre l'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt, M. Strauss-Kahn a proposé que la réforme interdise le dispositif légal auquel avait eu recours l'homme d'affaires François Pinault (prise en compte d'un prêt bancaire pour parvenir à un actif net non imposable) pour échapper à l'ISF. Une deuxième disposition consisterait à remettre en cause une autre faille de la législation actuelle, permettant à certains contribuables (comme Jean-Marie Le Pen) de minorer de 20 % la valeur de leur résidence secondaire dans l'appréciation de leur actif net. L'exonération partielle, pouvant aller jusqu'à 75 %, dont profitent les détenteurs de parts de groupements forestiers, pourrait également être révisée.

M. Strauss-Kahn n'a pas mentionné le cas des œuvres d'art, mais le gouvernement étudie avec intérêt la proposition du conseil des impôts visant à remettre en question l'exonération actuelle. Dans cette hypothèse, les contribuables assujettis à l'ISF pourraient prendre en compte les œuvres d'art dans le « forfait mobilier », qui les autorise à ne pas faire figurer leurs meubles pour plus de 5 % de la valeur totale de leur patrimoine. Le ministre s'est interrogé, en outre, sur l'opportunité de créer une nouvelle tranche d'imposition à l'ISF pour les patrimoines supérieurs à 100 millions de francs, sans indiquer sa propre position à ce sujet.

Au total, M. Strauss-Kahn a évoqué une hausse de 40 % du rendement de l'ISF, qui pourrait passer de 10 milliards de francs, actuellement, à 14 ou 15 milliards de francs, soit un résultat supérieur à celui de la formule préconisée par le PCF.

● **TVA.** La réforme fiscale devant intervenir à prélèvements constants, les hausses d'impôts au détriment des grosses fortunes seraient contrebalancées par des baisses en faveur des ménages. M. Strauss-Kahn s'est prononcé pour une baisse de la TVA, de l'ordre de 4 milliards de francs *également, sur les* abonnements à EDF-GDF, et non sur la consommation d'électricité et de gaz. Une baisse sur la consommation serait contraire à la politique d'économie d'énergie, tandis qu'une diminution sur les abonnements avantage relativement les faibles revenus. Trop compliquée à mettre en œuvre, la baisse de la TVA sur la restauration semble écartée.

● **Epargne.** Le ministre des finances s'est prononcé pour une *« moralisation »* de certains avantages fiscaux. L'exonération en droits de succession sur l'assurance-vie devrait ainsi être revue. Même si elles sont très difficiles à identifier, les plus-values boursières de moins d'un an, conformément au vœu du PS, devraient voir leur taxation alourdie. Le ministre a évoqué un nouveau taux de 30 % ou 35 %, majorant l'impôt dans une fourchette comprise entre 600 millions et 800 millions de francs.

● **Fiscalité écologique.** Le ministre des finances s'est prononcé pour un rééquilibrage, en dix ans, entre la fiscalité sur la gazole et celle sur l'essence, assorti de mesures particulières en faveur des transporteurs routiers.

M. Strauss-Kahn a évoqué, en outre, des mesures de simplification fiscale au bénéfice, notamment, du régime de TVA appliqué aux commerçants et aux professions libérales et de produits comme le sucre ou... les allumettes !

Laurent Mauduit

Une réforme des tribunaux de commerce va être engagée

LE GOUVERNEMENT n'a pas tardé à réagir à la publication, jeudi 9 juillet, du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce (*Le Monde* du 10 juillet). Dans un communiqué commun rendu public en fin d'après-midi, jeudi, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, et le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, se sont félicités *« du travail considérable »* accompli par les députés, qui sera, assurent-ils, *« étudié avec la plus grande attention »*. *« Les préoccupations qui ont inspiré les travaux de la commission rejoignent celles du gouvernement »*, indique ce texte de trois pages, qui rappelle d'emblée que Mme Guigou avait, *« dès octobre 1997 »*, constaté que *« la justice consulaire appelait de nécessaires adaptations »*.

MODERNISATION NÉCESSAIRE

Notant que *« le cadre juridique de la vie économique est l'un des éléments-clés de la compétitivité de notre pays, en particulier au moment de l'introduction de l'euro »*, les deux ministres soulignent que *« les réformes envisagées doivent concerner à la fois les tribunaux de commerce, le droit des entreprises en difficulté et les professions de mandataires judiciaires, y compris leur rémunération »*. Mme Guigou et M. Strauss-Kahn indiquent qu'ils recevront *« à la fin du mois de juillet »* le rapport de la mission d'inspection conjointe qu'ils ont confiée à l'inspection générale des services judiciaires et à l'inspection générale des finances. Ce rapport devra servir de contribution à *« un projet de réforme ambitieux »*.

Indiquant que *« le gouvernement n'est pas défavorable »* à l'échevinage, souhaité par la commission d'enquête, les deux ministres précisent que le gouvernement présentera *« dès l'automne prochain »* les grandes lignes des réformes envisagées, qui, selon eux, doivent s'inscrire *« dans une ambition plus large de modernisation de l'environnement juridique des entreprises »*. Des projets de loi seraient déposés au Parlement en 1999.

Amendée, la loi de lutte contre les exclusions a été adoptée par le Parlement

L'opposition de droite va saisir le Conseil constitutionnel

L'Assemblée nationale a définitivement adopté, jeudi 9 juillet, le projet de loi relatif à la lutte contre les exclusions. Ce texte, qui a été largement amendé par les députés et les sénateurs, vise notamment à renforcer les mesures d'accès à l'emploi et au logement, et à mieux défendre les personnes surendettées.

LA LOI sur la lutte contre les exclusions, adoptée définitivement jeudi 9 juillet, a été précisée, sur de nombreux points, lors de son examen par le Parlement. Sur les quatre-vingt-deux articles du texte, *cinq cents amendements ont* été adoptés, parfois contre l'avis du gouvernement. Voici les principales dispositions du texte définitif.

● **Accès à l'emploi.** Les différentes mesures visent à favoriser le *« retour à l'emploi classique »*. Le dispositif Trace (trajet d'accès à l'emploi) propose aux jeunes de 16 à 25 ans en difficulté un parcours d'insertion d'une durée de dix-huit mois, qui peut être prolongée sur *« dérogation expresse »* du préfet. Le Sénat a tenu à affirmer, à l'unanimité, le principe de la *« mixité des emplois »* à l'intérieur de ce programme. Les députés ont prévu une aide financière du Fonds d'aide aux jeunes durant les périodes où ceux-ci ne sont ni en stage ni en formation.

Les contrats de qualification, *jusque-là réservés aux jeunes de* moins de 26 ans, sont ouverts aux adultes au chômage depuis plus de six mois. Les contrats emploi-solidarité (CES) sont recentrés sur les personnes les plus démunies ; un CES peut être cumulé avec une activité salariée, *durant un an.* Les contrats emploi consolidés sont ouverts à certains publics sans passage préalable par un CES.

Le gouvernement a *« clarifié »* le régime des associations intermédiaires, qui mettent des personnes en difficulté à disposition de personnes physiques ou morales, à *titre onéreux* : la durée de mise à disposition est limitée à un mois, renouvelable, contre trois actuellement ; en cas de dépassement, le contrat est requalifié en contrat à durée indéterminée.

Présenté par Jean Le Garrec (PS), rapporteur du texte à l'Assemblée, un article additionnel permet aux demandeurs d'emploi d'être représentés dans les ANPE ainsi que dans les associations pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Les députés communistes ont fait adopter l'obligation, pour les employeurs, d'informer l'administration du travail sur l'exécution des plans sociaux. Pour inciter à la reprise d'un emploi, les bénéficiaires de minima sociaux ou de l'allocation veuvage peuvent cumuler ces revenus avec ceux qui résultent de leur nouvelle activité professionnelle, sous certaines conditions. A l'initiative des Verts, l'Assemblée a décidé de favoriser la création d'entreprise : les personnes salariées ou licenciées qui reprennent leur entreprise en difficulté bénéficient d'une exonération de charges sociales, d'une couverture sociale pendant un an et d'une avance remboursable.

● **Logement.** Une taxe sur les *logements vacants depuis plus de* deux ans est instaurée dans les zones urbaines de plus de 200 000 habitants, qui connaissent *« d'importants déséquilibres »* entre l'offre et la demande de logements. Le préfet peut réquisitionner des locaux appartenant à des personnes morales, vacants depuis plus de dix-huit mois, pour une durée pouvant aller jusqu'à douze ans. En outre, le texte prévoit une augmentation du fonds de solidarité logement (150 millions de francs en 1999). Les associations de défense des personnes en situation *d'exclusion par le logement sont* consultées pour la mise en œuvre du droit au logement. Le texte contient des mesures de prévention des expulsions.

Il réforme aussi l'attribution des logements sociaux : retour à la définition de la loi d'orientation pour la ville, renforcement de la transparence, mise en place de chartes intercommunales du logement, qui prennent en compte la notion de *« bassin d'habitat »*. Pour favoriser la *« mixité géographique et sociale »* du parc locatif, les députés ont relevé de 10 % les plafonds de ressources pour accéder à un HLM, et prévu un surloyer dès lors que les revenus du locataire dépassent de 20 % le plafond de ressources.

Une mesure votée par le Sénat vise à écarter les listes extrémistes des élections pour la gestion des organismes HLM, en réservant aux seules associations de locataires indépendantes de tout parti politique ou de toute organisation confessionnelle, ethnique ou raciale, la possibilité de présenter des candidats.

● **Surendettement.** Le texte réforme la loi du 31 décembre 1989 sur le surendettement. Ce dernier était lié, à l'époque, à une logique de consommation, alors qu'aujourd'hui l'accroissement de la précarité a engendré un « surendettement passif », qui ne permet pas de faire face aux dépenses les plus élémentaires (25 000 cas en 1997). La commission de surendettement peut prévoir d'étaler le remboursement des dettes sur huit ans, au lieu de cinq actuellement. Si la phase de conciliation échoue, le juge peut accorder un moratoire des dettes de trois ans, au terme duquel la commission peut proposer l'abandon des créances ; l'administration fiscale a le pouvoir de décision. *Le champ du moratoire* et de l'effacement des dettes est étendu aux créances fiscales. Un revenu plancher, qui ne peut être inférieur au RMI, est instauré pour les personnes surendettées. Les dispositions dérogatoires qui permettent au Crédit foncier et au Crédit agricole de brader les logements des personnes surendettées ont été abrogées par les députés.

● **Santé.** En attendant la réforme de la protection sociale, prévue pour l'automne, le texte prévoit la création des programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins. Des permanences d'accès aux soins de santé (PASS) seront instituées dans tous les hôpitaux.

● **Citoyenneté.** Le texte précise le droit à un compte bancaire pour effectuer des opérations bancaires de base ; la délivrance d'une carte nationale d'identité pour les personnes sans domicile fixe est exonérée du timbre fiscal ; l'allocation de solidarité spécifique ainsi que l'allocation d'insertion sont insaisissables, et leur montant indexé sur l'inflation.

Clarisse Fabre

Pour les députés, la loi Aubry n'est qu'un « premier pas »

RENDEZ-VOUS à l'automne : l'adoption définitive du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions a coïncidé avec la clôture de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale. Autre coïncidence du calendrier politique, le texte de Martine Aubry a été adopté cent quarante-neuf ans, jour pour jour, après un discours de Victor Hugo devant l'Assemblée législative, le 9 juillet 1849, *invitant les élus, « minorité, majorité »*, à s'unir pour *« l'abolition de la misère »* ! La perche lancée par la ministre de l'emploi et de la solidarité pour amener les députés de l'opposition à voter son texte n'a pas été saisie.

« Navré », Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) s'est prononcé contre, tandis que Denis Jacquat (UDF, Moselle) et François Goulard (DL, Morbihan) s'abstenaient. La majorité plurielle a voté pour, à l'exception de Camille Darsières (app. PS, Martinique), qui a vivement critiqué la mainmise de *« Paris »* sur l'agence d'insertion martiniquaise. A l'issue du vote, les groupes RPR et DL, auxquels devraient se joindre des députés UDF-Alliance, ont confirmé leur intention de déposer un recours devant le Conseil constitutionnel, visant notamment la taxe sur les logements vacants.

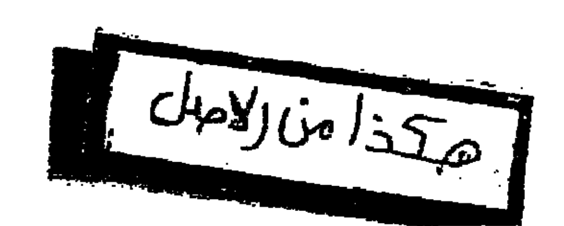
De leur côté, les députés de la gauche réfléchissent déjà aux multiples chantiers ouverts par cette loi. Celle-ci en effet appelle dans les mois à venir des textes complémentaires si elle veut atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés. L'inventaire des droits proclamés par le texte – emploi, soins, *culture, formation, sports...* – témoigne d'une approche *« globale »* du problème de l'exclusion que les députés de la majorité, et même de l'opposition, n'ont pas manqué de saluer. Mais chacun des chapitres de cette *« loi fondatrice » mériterait à lui seul* un projet de loi, comme l'a souligné le rapporteur général à l'Assemblée nationale, M. Le Garrec (PS) en annonçant *« d'autres débats »* à la rentrée.

Mme Aubry a déjà annoncé, *« pour l'automne »*, l'examen d'un projet de loi sur le droit à un égal accès à la prévention et aux soins, qui sera présenté en même temps que le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1999. L'assurance-maladie universelle devrait y figurer. C'est pourquoi la commission spéciale a toujours refusé d'intégrer ce principe dans le texte contre les exclusions. Dans le même esprit, plusieurs propositions visant à compléter le volet logement ont été repoussées en vue du projet de loi sur l'habitat, qui devrait être discuté au début de 1999. La ministre *« travaille »* aussi sur le projet de loi relatif aux licenciements économiques, réclamé surtout par les élus communistes.

Le risque que le texte de la ministre se transforme en *« diverses mesures d'ordre social »* a plané tout au long de la discussion parlementaire. Le gouvernement y a lui-même contribué en faisant adopter un amendement sur la prestation spécifique dépendance. Toutefois de nombreuses dispositions, que députés ou sénateurs, souhaitaient insérer dans cet ensemble ont été écartées, notamment des amendements sur les handicapés ou une proposition du Sénat sur les gens du voyage. Enfin, les députés « spécialistes » des associations intermédiaires, de droite ou de gauche, sentent le besoin de *« continuer à réfléchir »* ensemble sur cette question, qui a suscité des débats passionnés à l'Assemblée.

La balle n'est donc pas seulement dans le camp du gouvernement. Le député doit *« suivre »* et *« faire vivre »* la loi votée, a lancé M. Le Garrec, qui a annoncé la nomination prochaine d'*« "une" rapporteur »* pour contrôler, sur le terrain, l'application de la loi. Il a demandé instamment à Mme Aubry d'associer les élus *« le plus largement possible »*, à la *« préparation »* des décrets. C'était aussi une profession de foi de fin de session.

Cl. F.



JUSTICE Après avoir touché des élus, des nationalistes et des agriculteurs, l'opération « Mains propres » déclenchée, en Corse, au lendemain de l'assassinat du préfet Erignac, pourrait aboutir à la mise en cause de certains anciens préfets de l'île. ● SIX MOIS APRÈS LE DÉBUT de cette opération, la préfecture et la justice se heurtent à quelques difficultés. Certains magistrats n'ont pas été nommés, les locaux du pôle financier de Bastia n'ont pas encore été trouvés et la gendarmerie et la police semblent être entrées dans une logique de concurrence. ● DEPUIS LE MOIS DE FÉVRIER, une vague de mutations sans précédent a touché l'administration corse. Plusieurs inspections ont été diligentées. ● LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES doit engager prochainement une enquête sur le fonctionnement de l'Office de l'environnement de la Corse.

Les difficultés de l'opération « Mains propres » en Corse

Déclenchée au lendemain de l'assassinat du préfet Erignac, en février, cette opération se heurte parfois à des problèmes de moyens, qu'il s'agisse des effectifs ou des locaux. La gendarmerie et la police de l'île semblent, en outre, être entrées dans une logique de concurrence

APRÈS avoir touché des élus, des nationalistes et des agriculteurs, l'opération « Mains propres » pourrait un jour conduire à la mise en cause des préfets, qui jouent un rôle important dans la distribution de la manne publique et le contrôle de légalité. Dans l'affaire des prêts abusifs du Crédit agricole de Corse, le nom du préfet de Haute-Corse de 1990 à 1992, Henri Hurand, a ainsi été cité par Joseph Barratier, ancien administrateur de la caisse locale du Crédit agricole de Bastia. Ecroué, jeudi 9 juillet, après avoir été mis en examen, le 24 juin, pour *« recel de détournement de fonds publics »*, M. Barratier a affirmé aux gendarmes qu'il n'aurait pas pu recevoir d'argent sans l'aide du préfet.

La justice reproche à M. Barratier d'avoir irrégulièrement contracté 4,9 millions de francs de dettes auprès du Crédit agricole. *« Les impayés – 2,2 millions de francs – de M. Barratier au Crédit agricole,* notait le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), qui est à l'origine de la saisine de la justice, *ne l'ont pas empêché d'acquérir une villa de 4 millions de francs, moyennant un prêt de 1 million de francs dont il respecte soigneusement les échéances alors qu'il a renoncé à rembourser la totalité de ses échéances de prêts agricoles depuis 1995. »* Les enquêteurs disposent de l'avis d'attribution des prêts, qui a été signé par l'ancien préfet de Haute-Corse. Ils auraient également fourni au juge la trace écrite des réserves exprimées par les services préfectoraux de l'époque sur la situation de M. Barratier, qui était à la tête d'un des plus importants groupements de producteurs de légumes en Corse.

« SECTEUR TRÈS PROMETTEUR »

Contacté par *Le Monde*, jeudi 9 juillet, M. Hurand, actuel président de la Sofremi, une société intervenant dans le domaine de l'armement, n'a pas été entendu dans ce dossier. *« Le secteur couvert par M. Barratier était, à l'époque, très prometteur, en particulier pour l'exportation vers le continent,* a-t-il déclaré. *En ce qui concerne la délivrance des prêts, nous n'avons fait qu'appliquer les instructions des administrations centrales. »* L'évocation du rôle de ce haut fonctionnaire dans la distribution des fonds publics intervient après celle de Bernard Pomel, ancien préfet de Haute-Corse, cité dans une enquête préliminaire sur une affaire de marchés publics. Le préfet aurait donné des consignes écrites afin d'entériner une passation visiblement irrégulière de marché entre le conseil général de Haute-Corse, alors présidé par Paul Natali, et une entreprise également contrôlée par M. Natali.

Six mois après l'assassinat du préfet Erignac, des interrogations apparaissent cependant sur l'efficacité des moyens mis en œuvre dans le cadre de l'opération « Mains propres ». Les gendarmes qui travaillent au côté du juge d'instruction d'Ajaccio, Jean Guary, dans l'affaire du Crédit agricole, ont confié à leur supérieur que cette enquête suscitait un certain nombre de frustations : des opérations préparées de longue date ont été annulées au tout dernier moment et le juge leur demanderait, selon eux, une implication tout à fait inhabituelle dans la conduite de l'instruction.

Certains hauts magistrats semblent, eux, s'inquiéter de certaines lenteurs procédurales dans cette affaire : seules trois personnes attributaires des prêts ont été mises en examen alors que l'Inspection générale des finances avait, dans son rapport, fait état de quarante cas de fraude flagrants, dont celui du président de la caisse régionale du Crédit agricole, qui n'a pas encore été entendu dans le cadre de cette procédure. Ces mêmes magistrats expriment d'autant plus leur inquiétude, qu'à leur yeux, le juge Jean Guary incarne, par le biais du dossier exemplaire du Crédit agricole, une bonne part de la crédibilité de l'opération « Mains propres ».

Les autorités judiciaires en Corse ne cachent pas une certaine préoccupation face à l'absence de candidats pour les postes de juge d'instruction et de procureur adjoint à Ajaccio. Les nombreux refus opposés sont essentiellement motivés par des arguments financiers et de sécurité. Présentés comme une mission de deux à trois ans entièrement consacrée à la lutte contre la délinquance financière, ces deux postes ne bénéficient d'aucune prime, ni de protection particulière. Les déplacements en avion sur le continent restent à la charge du magistrat. Quant au pôle économique et financier qui devrait s'installer, à Bastia, au mois de septembre, il recherche toujours des locaux.

Si la justice a des soucis de logistique, la police et la gendarmerie sont engagées dans une concurrence sévère. Les effectifs de la section de recherche de gendarmerie, déjà multipliés par trois depuis la mort du préfet Erignac, passeront de trente à cinquante-cinq en septembre. Une nouvelle section doit être créée à Bastia et des lotissements sont en construction pour les nouveaux arrivants et leur famille. L'escadron de gendarmes mobiles affecté en permanence sur l'île doit être dissous pour assurer des missions de renseignement, de protection de personnalité et de soutien aux officiers de police judiciaire.

Les enquêtes les plus importantes de l'opération « Mains propres » ont été confiées aux gendarmes, qui peuvent arguer d'un soutien sans faille de la préfecture de région. Le chef d'état-major du groupement de légion de gendarmerie de Corse assume un rôle de conseiller permanent auprès du préfet Bernard Bonnet en matière de sécurité. Les missions des gendarmes semblent de plus en plus tournées vers les domaines du renseignement et de l'enquête judiciaire, traditionnellement considérés comme la spécialité des policiers.

RÉPARTITION DES RÔLES

Le cabinet du premier ministre, Lionel Jospin, ne semble pas craindre cette nouvelle répartition des rôles. Selon l'un de ses membres, une telle évolution permettrait, au contraire, d'échapper aux réseaux policiers de l'ancien ministre (RPR) de l'intérieur Charles Pasqua.

Ce revirement brutal a suscité une certaine amertume chez les membres du Service régional de police judiciaire d'Ajaccio, qui dénoncent une *« véritable défiance »*. Récemment nommée à la direction des affaires économiques et financières de la direction centrale de la police judiciaire, Mireille Ballestrazzi devrait prochainement rencontrer le procureur général près la cour d'appel de Bastia, Bernard Legras, afin d'évoquer les problèmes créés par cette rivalité. M. Legras ne fait pas mystère de son souci de maintenir, tant dans le domaine de la justice que dans celui de la police, *« un juste équilibre »*.

Jacques Follorou

La Cadec aurait provisionné 318 millions de francs de créances douteuses

Dans une note d'étape adressée au procureur d'Ajaccio, les policiers chargés de l'enquête préliminaire sur la gestion de la Caisse de développement de la Corse (Cadec), deuxième bailleur de fonds de l'île après la caisse régionale du Crédit agricole, indiquent le montant des préjudices qui pourraient faire l'objet d'investigations plus poussées. Selon eux, pour les années 1994 et 1995, la Cadec a provisionné 318 millions de francs de créances douteuses.

Ces créances concernent l'ensemble des activités de la Cadec : le tourisme, l'activité hôtelière et le soutien à certaines filière industrielles. Les dirigeants de la Cadec, qui estimaient apparemment n'avoir aucun espoir de recouvrer ces sommes, ont alors pris la décision de les dissimuler sous forme de pertes. Ces anomalies s'apparenteraient, selon le parquet, au délit de recel ou d'abus de bien sociaux.

La gestion de l'Office corse de l'environnement mise en cause

LE PRÉFET de Corse, Bernard Bonnet, vient de saisir la chambre régionale des comptes de l'île afin qu'elle enquête sur la gestion de l'Office de l'environnement de Corse. Cet organisme qui est chargé, au nom de la collectivité territoriale de Corse, de la mise en valeur du patrimoine se voit reprocher des dépenses de fonctionnement jugées excessives. Les magistrats de la chambre devront notamment étudier la gestion, de 1994 à 1997, de l'office, alors présidé par Paul Giacobbi, élu le 30 mars à la tête du conseil général de Haute-Corse.

De 1994 à 1996, la masse salariale de l'Office est passée de 4 à 10 millions de francs. Selon les services de la collectivité territoriale, la direction de l'Office aurait volontairement dissimulé à la commission de contrôle le nombre réel de ses salariés. Près de quarante personnes seraient actuellement rémunérées alors que vingt-quatre seulement sont déclarées. Sur cette même période, les honoraires et rémunérations d'intermédiaires sont passés de deux mille à plus d'un million de francs. Fixés à 1,7 million de francs en 1994, les frais d'étude sont ensuite passés, dans le budget, à six millions de francs en 1996. Finalement, cette année-là, l'office a dépensé 9 millions de francs.

Le problème de la répartition des subventions aux communes devrait également être examiné. L'enveloppe est importante : en 1996, plus de 35 millions de francs ont été versés dans le cadre d'opérations d'aides, notamment en matière de restauration de facades ou de remise en état du réseau de l'eau et l'assainissement. L'Office a également pris un temps à sa charge les frais de ramassage des ordures de certaines municipalités avant de céder cette prestation à la collectivité territoriale. *« L'Office a connu une croissance importante lors de cette période,* nous a précisé Paul Giacobbi. *J'ai toujours tenu à ce que les frais de fonctionnement soient les plus réduits possible. C'est pour cette raison que j'ai arrêté le coûteux programme des hélicoptères bombardiers d'eau. »* Désireux de couper court à tout soupçon de pratiques clientéliste, M. Giacobbi fait remarquer que la décision d'attribuer une aide à une commune était prise par un *« bureau de l'office dont la couleur politique était loin d'être la* [sienne] *»*.

La chambre régionale des comptes pourrait également aborder le dossier du parc marin international, créé entre la Sardaigne et la Corse, dont la partie française est gérée par l'office de l'environnement. Près de quatorze millions de francs auraient été investis dans ce projet soutenu dès son origine par l'ensemble des responsables publiques en matière d'environnement.

ZONE INCONSTRUCTIBLE

La préfecture de région a récemment mis en cause l'Office en raison de la construction, dans ce parc, d'une base nautique et scientifique alors que la zone est classée inconstructible. Le règlement de l'office de l'environnement paraît en outre interdire toute activité immobilière sans lien avec son propre fonctionnement. Le tribunal administratif de Bastia a été saisi par le préfet Bernard Bonnet afin qu'il se prononce sur la régularité de cette décision.

La chambre régionale des comptes pourrait également étudier la régularité des procédures utilisées lors de la mise en place de ce parc : la Collectivité territoriale estime, aujourd'hui, qu'elle n'avait confié à l'Office qu'une mission d'étude de faisabilité alors que celui-ci argue du titre de maître d'ouvrage. La Collectivité avait attiré, en 1995, l'attention de l'office sur ces irrégularités, ce que confirme M. Giacobbi.

« Rien ne doit faire obstacle aux contrôles, mais je m'étonne, indique-t-il, *que l'Etat se refuse par ailleurs à accéder à ma demande de voir une mission de l'inspection générale de l'administration s'intéresser à la gestion de mon prédécesseur à la présidence du Conseil général. De plus, j'aimerais connaître les critères de sélection de la chambre régionale de comptes en matière de contrôle. Comment expliquer leur refus d'auditer le service départemental d'incendie et de secours ? »*

J. Fol.

Une vague de mutations sans précédent a frappé l'administration

VENDREDI 6 février, le préfet de la région Corse, Claude Erignac, était abattu, au centre d'Ajaccio, de plusieurs balles tirées dans le dos. Sur le perron de l'Elysée, le président de la République soulignait le lendemain que cet assassinat était *« un acte barbare d'une extrême gravité et sans précédent dans notre histoire »*. Dès le 9 février, le ministre de l'économie et des finances prévenait que, sur l'île, *« l'état de droit concernait tous les services de l'Etat »*. Cinq mois plus tard, une vague de mutations et de nominations sans précédent par son ampleur et sa rapidité a frappé plusieurs secteurs de la fonction publique.

Aux lendemains de l'assassinat, la première préoccupation du gouvernement est de trouver un successeur à Claude Erignac. Matignon, le ministère de l'intérieur et l'Elysée tombent rapidement d'accord sur le nom de Bernard Bonnet, préfet des Pyrénées-Orientales, qui devait rejoindre le Haut-Rhin. Il est nommé au conseil des ministres du 11 février. *« Clairement, c'est Jean-Pierre Chevènement qui a fait le choix »*, confie-t-on dans l'entourage de Lionel Jospin. M. Bonnet dispose de plusieurs atouts : il a été préfet, adjoint pour la sécurité auprès des préfets de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, directeur central de la police territoriale et adjoint au directeur général de la police nationale, au début des années 90. Fait assez rare dans le corps préfectoral, et dans l'administration en général, il a carte blanche pour mettre en place, à la tête de tous les services, une équipe collectivement responsable du rétablissement de la légalité. Plus que tout autre préfet, M. Bonnet est encouragé à avoir des contacts directs et fréquents avec les cabinets des ministres et avec celui du premier d'entre eux en particulier.

Préfet de région, préfet de Corse-du-Sud, il se voit donc ajoindre en Haute-Corse, le 15 avril, Bernard Lemaire, qui était préfet, adjoint pour la sécurité en Corse. Au cours du même conseil des ministres, le sous-préfet de Béziers, un ancien officier sorti de Saint-Cyr, Francis Spitzer, prend la place laissée vacante par M. Lemaire comme préfet délégué pour la police sur l'île. Puis, c'est au tour du sous-préfet de Corte (Haute-Corse) d'être remplacé par Eric Morvan, qui vient du Mans où il était directeur du cabinet du préfet de la Sarthe. Il faut attendre début juillet pour assister au remplacement des secrétaires généraux des deux préfectures : Jean-François Verdier part du Commissariat général du Plan, à Paris, pour prendre ses nouvelles fonctions à Bastia, jeudi 9 juillet ; à Ajaccio, le « SG » cède sa place à Bruno Delsol, qui occupait les mêmes fonctions dans la Sarthe. Au même moment, le secrétaire général pour les affaires corses auprès du préfet de région abandonne ses fonctions à Jean-Paul Bonnetain, sous-préfet de Montbrison (Loire).

UNE CAPACITÉ CERTAINE À NE PAS FAIBLIR

Ces nominations et ces mutations, dit-on, ne sont pas toutes des désaveux, certains départs relevant du choix des titulaires confrontés, en raison des violences, à une situation psychologiquement difficile, voire dangereuse. D'autres, cependant, ressortent des propositions de M. Bonnet lui-même, qui cherche des fonctionnaires d'autorité pourvus d'une capacité certaine à ne pas faiblir. *« Cela ne veut pas dire qu'ils sont dépourvus d'esprit de finesse »*, remarque un collaborateur du premier ministre habitué à traiter des dossiers difficiles. Les uns après les autres, les secteurs de l'administration d'Etat se voient atteints, en mai et juin, par la double consigne gouvernementale de fermeté et de rétablissement – ou tout simplement d'établissement – de l'Etat de droit.

Ainsi, Patrice Devos devient directeur régional de l'agriculture et de la forêt (d'autres mouvements sont à venir dans ce secteur), tandis que Jacques Pantaloni est nommé recteur de l'académie de Corse. Alain Bonel, directeur adjoint à la comptabilité publique, à Bercy, remplace le trésorier-payeur général en poste dans l'île. Privé de la confiance des pouvoirs publics, Pierre Cardonna, directeur de l'agence régionale d'hospitalisation, est limogé, le 1er avril, et Christian Dutreil, son homologue de Provence-Alpes-Côte d'Azur, assure l'intérim depuis cette date. La vague de nominations frappe aussi la défense puisque la légion de gendarmerie se voit dotée d'un nouveau commandant, le colonel Yves Quentel. Elle n'épargne pas la justice. Trois magistrats de haut rang font leur arrivée : Bernard Legras comme procureur général, Michel Jeannoutot comme premier président de la cour d'appel de Bastia, et Pierre-Yves Radiguet comme avocat général de la même cour.

Enfin, des inspections (finances, agriculture, administration, affaires sociales, industrie et commerce) venues du continent se succèdent à un rythme inconnu jusqu'ici. Elles concernent le Crédit agricole, l'équipement (affaires maritimes, aviation civile, logement social, tourisme), l'éducation nationale, le Fonds européen de développement régional ainsi que les chambres d'agriculture et des métiers. Ni le coup de balai ni le passage au peigne fin ne sont terminés.

Olivier Biffaud

M. Chevènement limite les missions de la commission Galabert

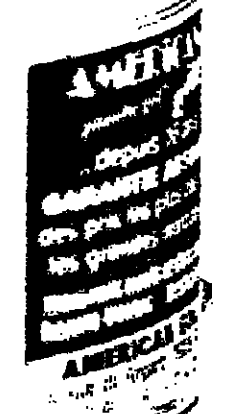
ALORS que Jean-Pierre Chevènement a installé, jeudi 9 juillet, la « commission consultative » chargée par le gouvernement d'affiner les critères de régularisation des étrangers en situation irrégulière et que se poursuit une grève de la faim à Paris, les associations de soutien aux sans-papiers tentent de faire pression sur le gouvernement pour *« sortir de l'impasse »*. Dans une lettre ouverte adressée, jeudi 9 juillet, à Lionel Jospin, les responsables de trois organisations humanitaires liées aux Eglises – la Cimade, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et la Pastorale des migrants – demandent au gouvernement de *« reprendre au plus vite la voie du dialogue et de la négociation »*. Dénonçant l'interprétation restrictive des critères élaborés par la Commission des droits de l'homme, les signataires demandent au premier ministre de revenir à l'application du critère large de *« bonne insertion dans la société française »*.

« LE BON GRAIN DE DE L'IVRAIE »

Des inquiétudes à propos du fonctionnement de la « commission Galabert » font l'objet d'une autre lettre à M. Jospin rédigée par vingt-sept associations et syndicats. Ce message demande que l'instance mise en place par le gouvernement revienne à l'application des critères originellement fixés par la Commission des droits de l'homme, qu'elle rende publiques ses positions, auditionne les collectifs de sans-papiers et puisse être saisie par *« tous ceux qui constateront les dysfonctionnements dans les pratiques de l'administration »*. La présentation restrictive des missions de la commission Galabert faite par le ministre de l'intérieur, lors de son installation, jeudi, peut être entendue comme une fin de non-recevoir à ces demandes. *« Il ne s'agit pas pour vous d'explorer l'ensemble des questions d'application de la circulaire* [de régularisation] *mais seulement celles que posent les recours dont je suis effectivement saisi* (...), a indiqué M. Chevènement. *S'agissant des interlocuteurs que vous pourrez entendre, il me paraît opportun que vous les choisissiez soigneusement, dès lors que la présente opération de régularisation suscite, à travers le pays et dans les médias, de nombreuses vocations pour conseiller le gouvernement, voire lui adresser des injonctions sur la conduite à tenir. Votre sagesse vous permettra de démêler le bon grain de de l'ivraie. »*

La rudesse du ministre de l'intérieur ne convainc pas nécessairement l'opposition. Claude Goasguen, vice-président de Démocratie libérale, qualifie ainsi dans le *Figaro* du 10 juillet de *« sorte de faux-nez »* la commission Galabert, accusant le gouvernement de l'avoir créée pour masquer son projet de régularisation générale. De leur côté, les sans-papiers se préparent à fêter à leur manière le 14 juillet avec une cérémonie de parrainage place de la Bastille. Vendredi, c'est pour la première fois dans une mairie socialiste, celle du 3e arrondissement de Paris dirigée par Pierre Aïdenbaum, que des parrainages étaient organisés.

Philippe Bernard



هكذا من الاصل

De 1,5 à 1,8 milliard de francs par an seront consacrés au plan social étudiant

Claude Allègre définit ses priorités pour l'enseignement supérieur

Le ministre de l'éducation nationale a détaillé, jeudi 9 juillet, les mesures en faveur des étudiants, devant les syndicats d'étudiants, les présidents d'université et les représentants des grandes écoles. La principale mesure de ce plan concerne le nombre des bourses. L'accueil a été, dans l'ensemble, favorable.

« POUR un gouvernement socialiste, la situation sociale des étudiants est un préalable à toute intervention dans l'enseignement supérieur. » Après l'avoir soumis au Sénat puis à l'Assemblée nationale (*Le Monde* des 1er et 2 juin), Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a détaillé, jeudi 9 juillet, devant les syndicats d'étudiants, les présidents d'université et les représentants des grandes écoles, le plan social étudiant, *« la première des priorités budgétaires de l'enseignement supérieur »*.

A partir de 1999 et durant cinq ans, le gouvernement a prévu de consacrer de 1,5 milliard à 1,8 milliard de francs par an à cet ensemble de mesures destinées à *« poser les premiers jalons dans la construction d'un statut et d'une véritable autonomie des étudiants »*. Après une année d'hésitations, Claude Allègre a tranché en faveur *« d'un système d'allocations d'études élargies, plus efficaces et plus proches de la situation des étudiants »*. *« Nous sommes partis du système actuel pour l'améliorer qualitativement et quantitativement »*, a-t-il précisé en expliquant les difficultés techniques et politiques d'une réforme aléatoire de la fiscalité et de l'aide au logement social (ALS). Pour les mêmes raisons, il a aussi justifié le refus d'une allocation d'études généralisée préconisée par le syndicat d'étudiants UNEF-ID. Pour autant, la reconnaissance du principe d'autonomie a été, en partie, admise. Les étudiants indépendants fiscalement de leurs parents pourront bénéficier des bourses sous conditions de ressources.

La principale mesure de ce plan concerne bien évidemment l'augmentation du nombre de ces bourses, de leur montant et le relèvement du plafond d'accès qui représente près de la moitié des crédits prévus afin de parvenir à 30 % de bénéficiaires au lieu de 21 % actuellement. Par ailleurs, une allocation d'exonération des droits universitaires et de Sécurité sociale sera instituée pour les étudiants dont les familles dépassent légèrement le plafond maximum de ressources.

« PROMOTION RÉPUBLICAINE »

« Pour mieux tenir compte de la situation personnelle des étudiants », la gestion du système sera également assouplie. Si l'appellation d'*« année joker »* est évitée, le principe est retenu : les étudiants pourront continuer de percevoir les aides en cas d'échec. Enfin, M. Allègre mise sur les deux cents bourses d'études accordées aux meilleurs bacheliers de familles très modestes pour restaurer *« la promotion sociale républicaine »*. Réservées dans un premier temps pour l'accès aux concours de l'ENA et de l'Ecole de la magistrature, elles seront ensuite étendues à la médecine et aux grandes écoles scientifiques.

Avec la mise en place de bureaux étudiants pour la gestion du Centre national et des centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires (Cnous et Crous), ces premières mesures devraient entrer en application sitôt après la modification des textes. Les autres volets du plan dépendent, en revanche, des négociations qui seront engagées avec les collectivités locales pour l'élaboration du schéma des universités du troisième millénaire (U3M). C'est le cas pour la rénovation des cités universitaires et la construction de logements auxquels le ministre a prévu de consacrer un quart des 40 milliards attendus. Il en va de même pour la réduction des tarifs de transport, l'accès facilité au sport et à la culture. Le ministre a enfin insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants étrangers. Parallèlement, il a décidé de créer une agence des relations internationales qui sera chargée de valoriser l'offre française de formation dans divers pays.

L'ouverture internationale et l'harmonisation européenne figurent parmi les autres priorités fixées par M. Allègre à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Dans une charte en dix points adoptée le même jour avec la conférence des présidents d'université (CPU), il assigne de nouvelles missions en faveur du développement de la formation continue, la lutte contre l'échec en premier cycle, le renforcement de l'autonomie et de la politique contractuelle. Dans la suite de la déclaration adoptée à la Sorbonne, il entend également poursuivre l'harmonisation des formations en Europe. Jacques Attali a été chargé de poursuivre sa mission de rapprochement entre les universités et les grandes écoles.

Malgré certaines réserves, les syndicats d'étudiants ont accueilli plutôt favorablement les propositions du ministre. Elles représentent *« une avancée progressive »* pour l'UNEF-ID, *« significative »* pour la FAGE et un *« premier aboutissement »* pour l'UNEF. Arnaud Legros, représentant de l'UNI, syndicat proche du RPR et fidèle de Jacques Chirac, a même assorti son *« satisfecit au gouvernement socialiste »* d'un *« bravo, Monsieur le ministre »*. Un compliment dont il n'est pas sûr qu'il ait ravi son destinataire.

Michel Delberghe

Nouvelle offensive judiciaire dans l'affaire du sang contaminé

Une plainte avec constitution de partie civile vise des anciens conseillers de Claude Evin, mais aussi des ex-responsables de la direction générale de la santé et de l'administration pénitentiaire

LE DOYEN des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris a enregistré, mardi 7 juillet, une plainte avec constitution de partie civile déposée le 6 juillet pour *« non-assistance à personne en péril »*, *« non-dénonciation de crimes »* et *« recel »* par les parents d'une victime du sang contaminé et l'Association française des transfusés. Cette plainte qui vise nommément des membres du cabinet de l'ancien ministre des affaires sociales, Claude Evin, des anciens responsables des administrations sanitaire et pénitentiaire et *« tous autres »* devrait conduire la justice à s'intéresser à des aspects de l'affaire du sang contaminé jusqu'alors négligés.

Les plaignants estiment que les anciens membres du cabinet de Claude Evin – l'actuel conseiller technique de la ministre de la justice, Jean-Paul Jean, qui était conseiller technique de Claude Evin, le professeur Bruno Varet, également conseiller technique de l'ancien ministre, et Didier Tabuteau, directeur adjoint de cabinet – étaient informés du drame du sang contaminé dans la période 1983-1985 et qu'ils avaient perçu les risques de plaintes en justice contre les responsables administratifs et politiques.

SEPT ANS ET DEMI

Selon les plaignants, c'est pour masquer ces responsabilités que Claude Evin aurait décidé de créer, en avril 1989, un fonds d'indemnisation des hémophiles contaminés (*Le Monde* du 9 juillet).

La plainte déposée lundi 6 juillet vise également deux anciens directeurs de la Direction générale de la santé, les professeurs Jacques Roux et Jean-François Girard, auxquels il est reproché de ne pas avoir, une fois que fut mise en évidence la transmission du virus par voie sanguine et que furent disponibles des tests de dépistage de l'infection par le VIH, décidé de rappeler l'ensemble des personnes ayant été transfusées afin de connaître leur état sérologique, ce qui aurait permis d'éviter de nouvelles contaminations.

Il faudra attendre le 15 décembre 1992, soit sept ans et demi après l'introduction du dépistage systématique dans les dons de sang, pour qu'une circulaire demande à l'ensemble des établissements de santé d'identifier les personnes ayant été transfusées entre 1980 et 1985 afin qu'elles se voient proposer un test de dépistage.

Enfin, les plaignants reprochent à l'ancienne directrice de l'administration pénitentiaire, Myriam Ezratty, d'avoir signé, le 13 janvier 1984, une circulaire indiquant qu'il apparaissait *« possible d'augmenter les rythmes des collectes »* de sang dans les grands établissements pénitentiaires. Ainsi que l'avait montré une enquête du *Monde* (daté 11 et 12-13 avril 1992) et, par la suite, un rapport conjoint de l'Inspection générale des services judiciaires et de l'Inspection générale des affaires sociales, ces collectes avaient été à l'origine d'au moins plusieurs centaines de contaminations.

Assortie d'une constitution de partie civile, la plainte a toutes les chances de déboucher sur une instruction. Le droit français permet en effet aux victimes, en se constituant partie civile, de déclencher elles-même l'action publique. Il appartient désormais à la doyenne des juges d'instruction du tribunal de Paris, Marie-Paule Morrachini, de fixer le montant d'une consignation et un délai pour régler cette somme, sous peine d'irrecevabilité. La magistrate communiquera alors la plainte au parquet de Paris afin qu'il prenne ses réquisitions.

AVENIR DE LA PLAINTE

Le nouveau procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, devra donc se prononcer sur l'avenir d'une plainte qui vise notamment Myriam Ezratty, dont il partagea les fonctions en tant qu'ancien sous-directeur de l'administration pénitentiaire.

S'il estime que la plainte est suffisamment justifiée, il peut prendre un réquisitoire introductif qui débouchera sur la saisine d'un juge d'instruction. Il peut cependant emprunter une autre voie en prenant des réquisitions de refus d'informer. Le code de procédure pénale encadre strictement cette possibilité, qui ne peut être adoptée que pour des motifs légaux – si l'action publique s'est éteinte, si les faits sont prescrits ou si les faits relèvent de la compétence d'un autre tribunal, par exemple – et non au regard de critères d'opportunité. Si le parquet requiert un refus d'informer, le dernier mot revient au juge d'instruction qui peut prendre une ordonnance de refus d'informer, une ordonnance d'irrecevabilité ou bien décider d'instruire le dossier. Les ordonnances du juge d'instruction sont susceptibles d'appel devant la chambre d'accusation.

Cécile Prieur

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean et Catherine de GLINIASTY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Grégoire,

le 7 juillet 1998.

76, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

Anniversaires de naissance

– *Le 12 juillet 1998.*

**Svetlana et José,
Wladimir et Marie-Louise,
Igor et Mélody,
Vania et Christine,
Katia et Jean-Loup,
Lisa et Jean-Pierre,
Oleg et Marie,**

et par ordre d'apparition :

Nicolas, Thomas, Guillaume, Sacha, Manuel, Aurélie, Nadia, Stéfania, Ivan, Laurent, Cyril, Aliocha, Katia, Alexandre, Ivan, Etienne, Claire, Elsa, *Thérèse, Edith, Ania, Jean-Marie,*

souhaitent un heureux anniversaire pour les cent quarante ans de leurs parents, et *leurs*

***Babouchka* et *Diédouchka*.**

Mariages

Dominique CRIVELLI

et

Philippe JURGENSEN

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 4 juillet 1998, à Paris.

16, rue Marbeau,
75116 Paris.

Yankel, Claire, Yona, Marc-Olivier, *Cécile, Frédéric,* Nathanaël, *Liebel,*
ont la joie d'annoncer le mariage de

**Stéphanie HIRN
et Ygal FIJALKOW,**

le 11 juillet 1998, à Cuq Toulza.

M. et Mme Jacques FONTAINE,
Le docteur et Mme Jean-Pierre AUBIN
ont le plaisir d'annoncer le mariage de

***Nathalie* et *Eric*,**

le samedi 11 juillet 1998.

44, rue Pierre-Brossolette,
92320 Châtillon.
31, rue des Coquelicots,
92140 Clamart.

Décès

– C'est avec tristesse et émotion que les amis de

***Lucette* CAUSSE,**
membre de la société Syndex,

ont été informés de son décès survenu brutalement le 7 juillet 1998.

Son engagement *personnel* et professionnel ainsi que ses qualités humaines resteront dans nos mémoires comme un symbole de résistance face à l'inertie et l'indifférence générales.

Nos pensées les plus chaleureuses vont à sa famille.

– Le président de l'université Paris-VII-*Denis-Diderot,*

La directrice de l'UFR études anglophones,

Ses collègues et amis,

ont la grande tristesse de faire part du *décès de*

André DAVOUST,
maître de conférences,

survenu le 3 juillet 1998.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

– Les familles Gritti-Fagiani, Montagne-Bois

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules GRITTI,
nom d'auteur
Jean-Baptiste FAGES.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 8 juillet 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Jeanne Bouissy-Faure,*
Jean-Jacques Bouissy,
Dominique Chevalier,
Julien et Nicolas Bouissy,
Et leur famille,
ont le grand chagrin de faire part du décès, survenu *le 4 juillet 1998*, de

André BOUISSY,
professeur honoraire
à l'université Paris-VIII,
commandeur des Palmes académiques.

L'incinération a eu lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 8 juillet, dans l'intimité familiale. Ses cendres seront ultérieurement dispersées en mer.

*« Que faire désormais
[de ma nuit sans repos ?
Haler jusqu'au port ma péniche et son
[invendable cargaison de souvenirs,
m'asseoir face à la mer insomniaque,
attendre là que cesse
enfin
l'absurde palpitation
[des vagues et du sang. »*

André Bouissy, *Le Deuil de la Vie.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.

– Renaud Fabre, président de l'université Paris-VIII,
Le département d'italien,
Les enseignants et les personnels IATOSS,
Ses collègues et amis,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

André BOUISSY,
professeur des universités,

l'un des fondateurs du Centre universitaire expérimental de Vincennes *et de son département d'italien*, une personnalité de premier plan à laquelle *l'université Paris-VIII doit d'avoir* surmonté bien des moments difficiles.

Ils expriment leurs condoléances émues et fidèles à son épouse, son *fils* et à ses amis.

– *La Société des italianistes de* l'enseignement supérieur (SIES)
a la tristesse d'annoncer le décès de

André BOUISSY,
ancien professeur
des universités de Lyon,
Clermont-Ferrand et de Paris-VIII,
ancien président de la SIES,

survenu le 4 juillet 1998.

– *Mme Marie Gama,*
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GAMA,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
ancien inspecteur
des postes diplomatiques,

survenu le 6 juillet 1998, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

85, rue de Paris,
92190 Meudon.

– Julien Gérandie-Ho-viet,
son fils,
Philippe Regouby,
son ami,
Ses amis?
Et la rue Marcel-Duchamp,
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève GÉRAUDIE,

survenu *le 7 juillet 1998.*

Une bénédiction a eu lieu le 10 juillet, à 11 heures, en l'église de Persan (Val-d'Oise).

26, rue Marcel-Duchamp,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 3 juillet 1998, de

Mme François GALLOUÉDEC,
née Eliane BARBET.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 7 juillet, au Mans.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Famille Gallouédec,
16, rue du Docteur-Gallouédec,
72000 Le Mans.

– La famille de

M. Yves LE TAC,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance
avec rosette,
croix du combattant volontaire
1939-1945,
ancien chef de réseau FFL,

a la profonde tristesse d'annoncer son décès, survenu le 6 juillet 1998, à Levallois-Perret, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

– *Mme Maurice Liotier,*
son épouse,
M. et Mme Michel Liotier,
Mme Annick Bourdil-Liotier,
ses enfants,
Jean-Marc Liotier
et Jean-François Liotier,
Mélody Bourdil,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LIOTIER,
chevalier de la Légion d'honneur
et de l'ordre national
du Mérite,
commémoration 1914-1918,
croix interalliée 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
décoré de l'ordre
du Nicham-Iftikhar,
directeur général honoraire
de la Société mutuelle électrique
d'assurances,

survenu le 8 juillet 1998, *dans sa centième* année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 juillet 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Avignon.

– Le docteur Serge Plot,
son époux,
Julien Plot,
son fils,
M. et Mme Michel Chaoul,
ses parents,
Et leur famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Dominique Yasmine PLOT,
née CHAOUL,

survenu le 6 juillet 1998, à l'âge de quarante-six ans.

La crémation aura lieu le lundi 13 juillet, à 9 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux, Paris-20e.

81, *avenue Victor-Hugo,*
75116 Paris.

– *Mireille Souchal,*
Maurice Dantec,
Monique Dantec,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert SOUCHAL,

*survenu le 5 juillet 1998, dans sa soixante-*treizième année.

Il aura combattu jusqu'au bout.

Gilbert SOUCHAL,
journaliste,
ancien résistant,

nous a quittés le 5 juillet 1998, à l'âge de soixante-treize ans.

Ginette Cot,
sa compagne,
Ses amis,
invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à partager leur peine.

Il a été inhumé au cimetière de Courdemanche (Sarthe).

4, rue de l'Aurore,
72150 Courdemanche.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès paru le 7 juillet 1998, de

Mme Charles DOAZAN,

lire en quatrième ligne :

M. et Mme Philippe et Pierrette Cambois.

Anniversaires de décès

– Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-*Loire*).

Erwin, mon amour !

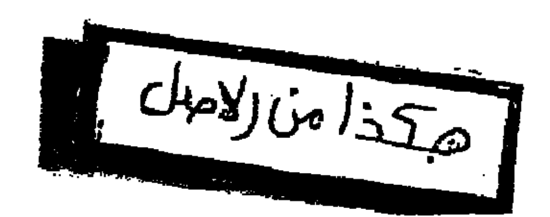
C'était il y a un an.
Aujourd'hui, je t'aime et j'espère.

Jocelyne.

*« ...Quand la mort
viendra briser tes liens...
et quand au jour que Dieu a fixé,
ton âme viendra dans le Ciel
où l'a précédée la mienne,
ce jour-là tu retrouveras
celui qui t'aimait
et qui t'aime encore... »*
Saint-Augustin.

La flamme

– Dans le cadre de la représentation de la **Flamme éternelle de Dachau** *contre* les exterminations, peinte par Colette Azoulay, une soirée amicale a été organisée par le Beth Hamidrach Alef de Neuilly, au Country Club, sous le haut patronage du grand rabbin de France, Joseph Sitruk, en présence du *président* Alain Kanoui, et M. Marc Boissière représentait le comité.



ffensive judiciaire
e du sang contaminé

Le budget de l'Ile-de-France menacé d'annulation

Après la décision des juges administratifs d'Orléans, qui ont invalidé la procédure suivie par l'exécutif de gauche de la région Centre, Jean-Paul Huchon (PS) pourrait subir la même sanction. Le recours au « 49-3 régional » est également contesté par la droite et l'extrême droite franciliennes

LA NOUVELLE de l'annulation par le tribunal administratif d'Orléans du budget de la région Centre a interrompu, jeudi 9 juillet, les travaux de la commission permanente du conseil régional d'Ile-de-France. Adopté dans des conditions similaires, le budget francilien 1998 fait l'objet de recours en annulation dont le résultat est attendu pour le mois d'octobre. Au cœur du débat juridique : la possibilité pour un président de région qui n'a pas de majorité absolue de faire adopter son budget sans vote grâce à ce que l'on appelle l'article 49-3 régional.

« La décision d'Orléans laisse présager celle du tribunal administratif de Paris, a aussitôt commenté Roger Karoutchi, président du groupe RPR. *Notre budget a été voté strictement dans les mêmes conditions, les motifs d'annulation sont les mêmes. »* Jean-Paul Huchon, nouveau président PS de l'Ile-de-France, tout en se déclarant *« un peu déçu par la décision du tribunal d'Orléans »*, note en revanche que *« les circonstances sont un peu différentes, puisque nous avons fait voter jusqu'au dernier amendement ». « Ça pourrait plaider en notre faveur »*, ajoute-t-il, sans conviction.

La menace d'une annulation du budget dope une droite qui, jusqu'à présent, peinait à définir une stratégie, coincée entre une ligne d'opposition systématique risquant de paralyser l'institution et une attitude plus « gestionnaire », que le Front national aurait vite dénoncée comme de la collusion avec l'exécutif de gauche.

« ROITELETS SOCIALISTES »

« Nous allons exiger de M. Huchon qu'il s'en tienne strictement, désormais, à la dépense des crédits que nous avons votés chapitre par chapitre, puisqu'une annulation du budget implique celle de toutes les délibérations postérieures », annonce M. Karoutchi. Sur un plan plus politique, l'opposition n'exclut pas de demander, à la rentrée – une session est prévue le 30 septembre –, la démission de l'exécutif régional : *« Le président et les vice-présidents chargés du budget doivent remettre en cause leur propre existence politique, qui ne s'est imposée que par le recours au 49-3 budgétaire. »*

La direction nationale du RPR estime que *« l'irresponsabilité des roitelets socialistes prive ou privera deux régions, soit quinze millions de Français, des prestations auxquelles ils ont droit ». « Si le budget est annulé, nous allons connaître deux mois d'inconfort,* reconnaît M. Huchon, *mais l'institution ne sera pas bloquée. »* Selon lui, le préfet administrera le budget avec une marge de manœuvre assez large, à mi-chemin entre le projet global de l'exécutif et les chapitres votés un par un par l'opposition. Dès le mois de décembre, l'assemblée régionale procédera au vote du budget 1999, selon la procédure du nouveau 49-3 régional, qui permet à l'opposition, si elle le refuse, de mettre en place un nouveau président. *« Ce serait un événement politique majeur, puisqu'il faudrait que la droite parlementaire et le FN trouvent un candidat commun pour me succéder »*, anticipe M. Huchon. Le président voit plus loin : *« Même si c'était le cas, la gauche plurielle aurait encore la ressource de démissionner en bloc, afin de provoquer de nouvelles élections, qui auraient alors lieu suivant le nouveau mode de scrutin régional. »*

Cette agitation qui secoue l'Ile-de-France est la conséquence de la décision des juges d'Orléans (*Le Monde* des 9 et 10 juillet). L'annulation du budget de la région Centre par le tribunal administratif d'Orléans est en effet une première. Mais elle n'a pas surpris grand monde. Le tribunal n'a fait que suivre les conclusions du commissaire du gouvernement, M[me] Corinne Ledamoisel, qui avait exposé ses conclusions quelques jours auparavant.

BLOCAGE POLITIQUE

Le tribunal a tranché sur deux points : il a rejeté l'argument des plaignants qui estimaient que le budget voté chapitre par chapitre devait être adopté *de facto*. Pour le tribunal, seules les dépenses des grandes interventions de la région ont été votées, et non celles *« relatives aux moyens des assemblées et des services, ainsi que celles à la charge de la dette »*. Il devait donc être procédé à un vote d'ensemble pour que le budget soit adopté. Le tribunal administratif considère en revanche que *« le défaut d'adoption du budget à la date du 30 avril 1998 a résulté non du rejet de celui-ci ou d'un quelconque obstacle à son adoption, mais de la seule décision du président* [Michel Sapin (PS)] *de clore prématurément les débats afin de s'opposer aux options retenues par la majorité des conseillers régionaux dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont conférés »*. Il y a donc eu un blocage politique, non un blocage institutionnel. La décision a été accueillie avec une *« très grande satisfaction »* par l'opposition, qui retient le *« rappel au respect de la loi »*. Alain Tanton (UDF-FD), porte-parole de la « droite républicaine », avocat à Bourges, s'est dit stupéfait qu'*« un ancien ministre des finances, encore récemment juge au tribunal administratif de Paris, se soit pris les pieds dans le tapis »*, ne concevant d'autre explication qu'*« un aveuglement politique »* de sa part. Jean Verdon (FN) et Guy Vasseur (RPR) ont eu recours à un vocabulaire comparable. Le second a évoqué *« le coup de force »* d'un président *« autocrate »*. Le premier avait qualifié M. Sapin de *« sectaire, peu soucieux du respect de la démocratie »*. M. Sapin, pour sa part, a estimé *« cette annulation sans conséquence »*.

Acceptant le jugement, contre lequel il ne fera pas appel, et réaffirmant qu'il ne pouvait pas gérer *« un budget dénaturé par les amendements de l'opposition »*, il n'y voit qu'une interprétation du tribunal administratif différente de celle du ministère de l'intérieur, qu'il avait sollicité. Il reste convaincu que le préfet de région qui, désormais, devra assumer la préparation du budget, après avoir saisi la chambre régionale des comptes, *« devra inscrire les éléments du nouveau budget, que ce soit la gratuité des livres scolaires ou les sommes allouées aux emplois-jeunes »*. Une fois saisie, la chambre aura un mois pour établir un nouveau budget.

La décision, même *« désagréable »*, n'obère donc pas la sérénité du président de la région. Il estime que le texte de loi sur le mode de scrutin régional, en préparation, mettra en œuvre la procédure qu'il a utilisée dans sa région. Pour lui, le législateur sonnera le glas *« des différentes interprétations de la loi »*.

Patrick Martinat et Pascale Sauvage

Consensus avec le FN pour sauver la Pagode

Les élus du Front national ont obtenu, jeudi 9 juillet, un succès au conseil régional d'Ile-de-France. Ils ont obligé Jean-Paul Huchon, président (PS), à leur reconnaître une bonne part de la *« paternité »* d'un amendement adopté à l'unanimité par la commission permanente. Le dossier – culturel – défendu par le FN était, il est vrai, très consensuel. *Réplique d'un temple japonais construite en 1896 et* haut-lieu des cinéphiles, La Pagode est un bâtiment mitoyen de la salle du conseil régional, rue de Babylone (7e arrondissement). Le cinéma est fermé depuis plusieurs mois, en attente de travaux de restauration de la toiture et de mise aux normes d'équipements de sécurité. Après le dépôt par le FN d'un amendement visant à sauvegarder *« ce monument du patrimoine parisien »*, Marie-Pierre de La Gontrie, vice-présidente (PS) chargée de la culture, avait indiqué avoir rencontré le 4 juin l'association de défense du site. Elle avait demandé qu'un amendement de l'exécutif se substitue à celui du FN et que le Conseil mandate le président pour suivre les discussions en cours. L'UDF a souhaité que *« l'Assemblée soit beaucoup plus vive dans sa détermination »*, et l'exécutif a proposé un amendement qui reprenait largement les arguments du FN.

Les dotations de l'Etat aux collectivités locales seront indexées sur la croissance

LA MAJORITÉ des dotations de l'Etat aux collectivités locales seront indexées non seulement sur l'évolution des prix, mais aussi sur une partie de la croissance du produit intérieur brut (PIB), pour trois ans, à compter de la loi de finances 1999 : c'est la principale annonce faite par Lionel Jospin aux associations d'élus locaux, reçues à Matignon jeudi 9 juillet. Le dispositif retenu est celui d'une montée en puissance progressive (*Le Monde* du 10 juillet). L'évolution sera la suivante : en 1999, indexation sur 15 % du taux de croissance du PIB ; en 2000, sur 25 % de ce taux ; en 2001 enfin, sur le tiers, 33 %.

Ce que Lionel Jospin a qualifié de *« contrat de croissance et de solidarité »* remplacera le *« pacte de stabilité »* imposé par l'Etat aux élus locaux pour trois ans à partir de 1996. Les élus réclamaient une indexation sur la moitié du taux de croissance du PIB. Ils n'obtiennent donc qu'en partie satisfaction. Chef de la délégation de l'Association des maires de France (AMF), Gilles Carrez, maire (RPR) du Perreux et député du Val-de-Marne, fait part d'une frustration liée à *« l'indexation insuffisante sur la croissance »*. Les autres délégations semblaient plutôt mettre l'accent sur le progrès accompli. De son côté, Jean-Pierre Fourcade (DL), président du comité des finances locales, évoque *« une concertation formelle »* mais *« une attention réelle portée aux problèmes des collectivités locales »*, avec *« un petit gain positif »* et *« une évolution plus raisonnable »*.

M. Jospin a également annoncé quelques mesures supplémentaires. Compte tenu de clés complexes de répartition, l'une de ces dotations, la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) doit servir de *« variable d'ajustement »* – en l'occurrence à la baisse – pour que les montants distribués soient conformes aux objectifs. Le premier ministre a indiqué que cette baisse ne serait supportée que par les communes non éligibles à la dotation de solidarité urbaine (DSU), c'est-à-dire les communes les plus aisées. Il a également annoncé une enveloppe supplémentaire d'un milliard pour la DSU en 1999.

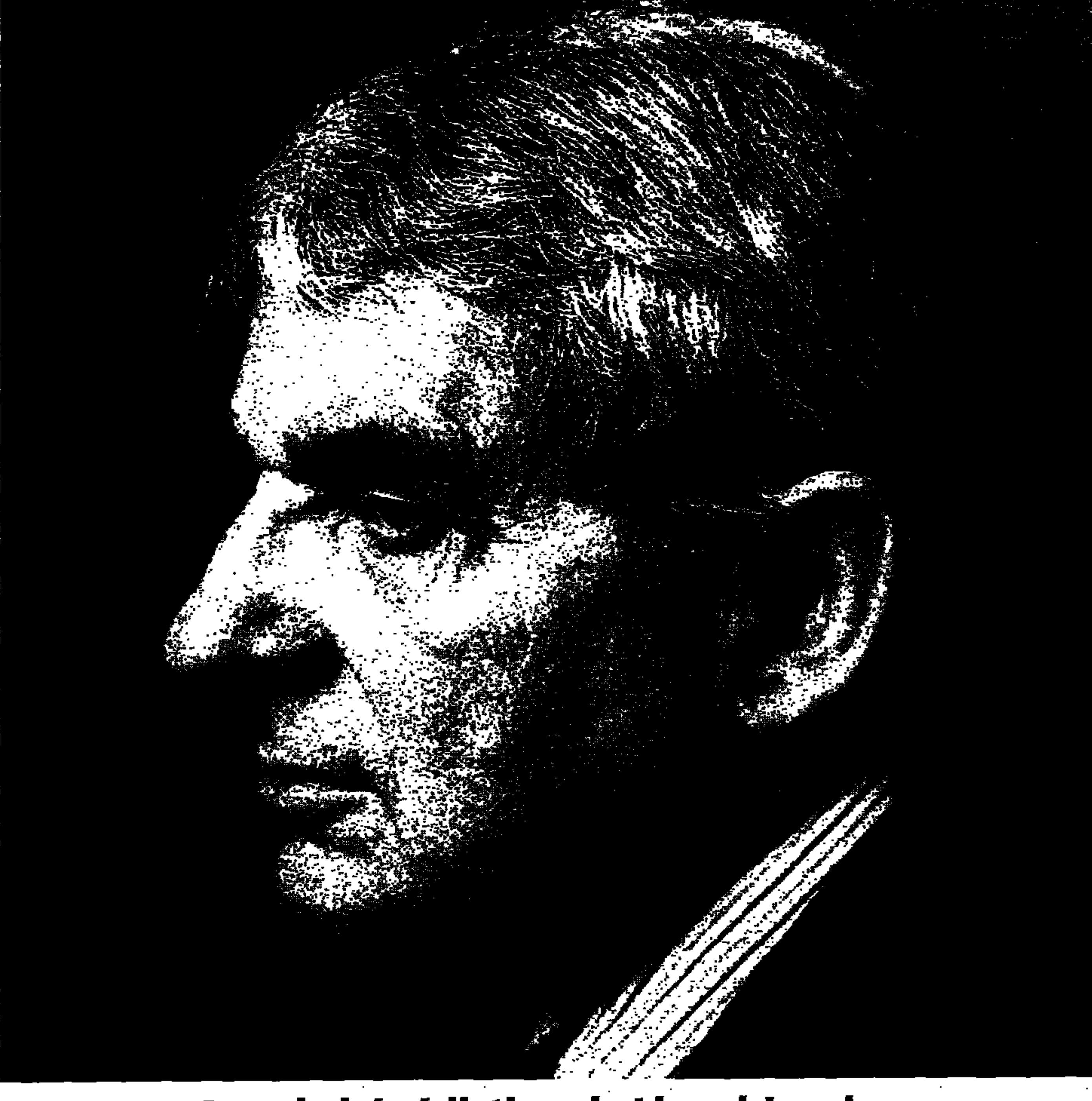
« ADAPTATIONS » DE LA FISCALITÉ

Le renforcement de la péréquation financière entre collectivités territoriales riches et pauvres est en effet l'une des priorités du gouvernement, ainsi que l'a rappelé le premier ministre. M. Jospin a annoncé à ce propos la création d'un groupe de travail destiné à réfléchir sur la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours de l'Etat aux collectivités, *« afin de renforcer la péréquation en son sein »*, a-t-il souligné. Il s'agira d'un groupe de travail conjoint entre l'Etat et le comité des finances locales. Les élus ont enfin été sensibles à l'attention manifestée par M. Jospin pour leur préoccupation sur la multiplication de normes auxquelles ils doivent satisfaire.

Quant aux *« adaptations »*, plutôt qu'à la *« réforme »*, de la fiscalité locale, selon la formule de l'un des participants, M. Jospin a renvoyé les annonces sur ce sujet à une ultime réunion avec les ministres intéressés. Celle-ci aura lieu le 21 juillet, à la veille du conseil des ministres où seront présentées l'ensemble des décisions du gouvernement dans le domaine fiscal. M. Jospin a évoqué la réforme de la taxe professionnelle et ajouté, à propos de la taxe d'habitation : *« Il s'agit de rendre cet impôt plus juste, notamment au regard de ses bases de calcul qui sont obsolètes, en particulier au détriment des occupants de logements sociaux. »*

Jean-Louis Andreani

L'influent ministre citoyen



Avec la bénédiction de Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement s'est révélé en un an comme l'une des pièces maîtresses du gouvernement. Entre le souci de l'ordre et le goût de la provocation, le ministre de l'intérieur impose sa « petite musique »

C'EST un conseil des ministres comme les autres. Avec son ordre du jour, ses préséances et juste ce petit air estival qui pourrait inciter certains à une attention un peu moins soutenue. Mais la République n'est jamais en vacances, et Jean-Pierre Chevènement non plus. Comme d'habitude, ce mercredi 8 juillet, le ministre de l'intérieur prend la parole qu'on ne lui a pas donnée, pour vérifier, après quelques digressions diplomatiques, qu'*« on ne va quand même pas aller discuter avec l'Armée de libération du Kosovo ! »*. Quelques minutes plus tard, alors que Jacques Chirac se fend d'un compliment pour le locataire de la Place Beauvau – formidable Mondial, sans attentat islamiste ni véritable déferlement de violence –, le ministre de l'intérieur l'interrompt doctement pour lui rappeler le tempo de l'Etat et de la raison : *« Il reste encore quatre jours. »* Ni le président de la République, à qui personne ne coupe la parole, ni Hubert Védrine, sur le terrain duquel bien peu osent s'aventurer, ne bronchent.

C'est ainsi que depuis un an, de mercredi en mercredi, à l'Elysée, de mardi en mardi, dans l'Hémicycle, lors des questions d'actualité, ou tout simplement quand bon lui semble, Jean-Pierre Chevènement fait entendre sa petite musique. De plus en plus audible, constatent tous ses collègues. De plus en plus crédible, se réjouissent ses collaborateurs de la Place Beauvau. Comme si, distrait douze mois durant, dans le petit cercle des jospinistes, par le duel Martine Aubry - Dominique Strauss-Kahn, chacun réalisait tout à coup que, sans en avoir l'air, Jean-Pierre Chevènement joue, au moins autant que le ministre de l'économie et la ministre du social, le rôle de « numéro deux » du gouvernement. Toujours admiratif, son ami député de la Dordogne, Michel Suchod, le voit même *« vice-premier ministre »*.

« Depuis le premier jour, c'est l'un des personnages les plus importants du gouvernement », confirme Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS, mais resté proche de Jean-Pierre Chevènement en dépit de leur rupture lors de la guerre du Golfe. Dans le calendrier du gouvernement Jospin, les indices arrivent, en effet, très tôt. D'abord ce ministère, aussi sensible que convoité – *« le cœur de l'Etat »*, souligne l'intéressé. Le poste semble promis à Daniel Vaillant : ce fidèle d'entre les fidèles s'y prépare. Abandonnerait-on un tel ministère, celui des catastrophes et du renseignement, à un non-socialiste ? Le 2 juin 1997, dans son appartement de la rue du Regard, Lionel Jospin insiste pourtant auprès de Jean-Pierre Chevènement pour lui remettre les clés de la Place Beauvau. *« C'est sans doute parce qu'il est plus socialiste que les trois quarts des socialistes »*, expliquent en chœur l'universitaire Sami Naïr, en invoquant les mânes de Jaurès, et l'ancien ministre de l'intérieur Pierre Joxe. *« Pour donner et recevoir les coups, pour jouer les voitures-balais du gouvernement, mieux vaut ne pas être au PS »*, analyse plus froidement son conseiller, Didier Leschi. Lui sourit : *« C'est peut-être plus prudent que de les confier à quelqu'un qui n'aurait d'autre titre que d'appartenir à la même formation politique. »* Rue de Solférino, comme Place Beauvau, chacun s'accorde pour voir dans cette mission une marque de confiance absolue.

Deux semaines plus tard, dans son discours de politique générale, le premier ministre puise largement dans le « logiciel » chevènementiste, comme on dit au Mouvement des citoyens, le petit parti dont l'ex-maire de Belfort reste le maître absolu. *« Nouveau pacte républicain »*, *« retour aux sources de notre République »*, *« service de la nation »*, *« citoyens responsables de l'Etat »* : on s'y croirait. Tous les amis de « Jean-Pierre » se gargarisent de ces emprunts. Pour tous les autres et, notamment, le cercle de la jospinie, le premier ministre révèle simplement son vrai visage. Et ses convictions profondes. Premier ministre, Lionel Jospin indique que sa gauche est d'abord républicaine, rappelle que son « oui » à Maastricht fut d'abord un *« non au non »*. Et tant mieux si, comme lui, Jean-Pierre Chevènement a le souci de l'autorité et de l'ordre, des règles de l'Etat de droit et des exigences morales. Tant mieux si, après quelques clins d'oeil aux républicains de l'« autre rive », il a définitivement choisi de rester sur les berges de la gauche.

N'EMPÊCHE, depuis un an, Jean-Pierre Chevènement mène avec calme son ministère de crise. *« Le pape, Lady Di, la Corse, les islamistes, les feux de forêt, les archevêques... »* : Jean-Pierre Chevènement, gourmand, égrène son inventaire à la Prévert. Les policiers sont ravis de ce « patron » qui les soutient quoi qu'il arrive. Et Lionel Jospin de ce subordonné qui accepte, sans broncher, ce travail ingrat. Résultat : *« Avec Allègre, il fait partie des deux types qu'il laisse parler quoi qu'ils disent, que ce soit absolument remarquable ou totalement incongru »*, soupire un ministre prudemment anonyme. Le seul qui, en présentant, le 14 mai, feu le projet de réforme du mode de scrutin aux élections européennes devant le président de la République, peut ironiser sur les *« sept – pardon, huit –... non, sept »* circonscriptions *« censées, paraît-il, rapprocher les élus des citoyens »*.

Le seul, aussi, avec Dominique Strauss-Kahn, à voir Lionel Jospin, tous les mardis, à 10 heures. *« Sans compter les rendez-vous privés »*, tient à confier le ministre de l'intérieur. Personne d'autre n'oserait transgresser la sacro-sainte règle qui veut que chaque ministre n'intervienne que dans son domaine de compétence. *« Jean-Pierre Chevènement est plus porté à aller au-delà, et parvient* in fine *à soulever d'autres questions »*, concède le directeur de cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, qui pilote, avec lui, le dossier corse.

Il est le seul, encore, que le premier ministre délègue pour répondre à la droite, au Palais-Bourbon, en citant Maurras à contre-emploi et en prenant le RPR et l'UDF à contre-pied. Enfin, quand les associations de défense des étrangers dénonçent la non-abrogation des lois Pasqua et affichent dans les manifestations des panneaux *« Debré-Chevènement »*, lui seul peut se mettre à dos une bonne partie de la gauche « plurielle » avec la bénédiction du premier ministre. Les Verts et le Parti communiste réclament la régularisation des quelque 150 000 sans-papiers qui en ont fait la demande. *Les Inrockuptibles* et *Charlie Hebdo* le croquent chaque semaine. Même l'Eglise réformée de France ouvre ses temples aux déboutés de l'opération de régularisation pendant qu'Act Up attaque, sur ses affiches, le *« national-chevènementisme »*. Lui sourit, ironise sur le *« millénarisme chrétien ou post-marxiste »* des amis des sans-papiers, sûr de son fait et du soutien du premier ministre.

Car, finalement, Lionel Jospin tranche toujours les différends à son avantage. Nationalité, droit d'asile, durée de la rétention administrative : ses collègues plus tolérants doivent rendre les armes. Et quand le premier ministre lui résiste un temps, comme sur les certificats d'hébergement, c'est pour afficher une plus grande fermeté. *« La vérité, c'est que le plus dur des deux, c'est Jospin »*, assure un haut fonctionnaire proche des deux hommes. Quand le premier ministre, pour composer avec toutes les sensibilités, lui impose la création d'une commission pour revoir certains critères de régularisation, il reprend aussitôt à son compte les attaques de Jean-Pierre Chevènement contre les *« filières criminelles »* chinoises. Il y a bien le dossier de la délinquance des mineurs, où le premier ministre a préféré l'équilibre prôné par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, à ses propositions iconoclastes ; mais, à cette notable exception près, le soutien reste sans faille.

> « Pour donner et recevoir les coups, pour jouer les voitures-balais du gouvernement, mieux vaut ne pas être au PS »

A « Matignon », comme on dit pour désigner les conseillers de Lionel Jospin, cette communion agace parfois. Lorsque, le 31 mars, le ministre de l'intérieur fustige ces *« petits groupes d'extrême gauche, souvent instrumentés par des formations étrangères »*, qui perturbent les expulsions vers Bamako, « l'entourage du premier ministre » trouve que M. Chevènement n'a peut-être pas eu les mots qui convenaient. Certains ministres jospiniens regrettent ce dérapage. Le locataire de la Place Beauvau, pourtant, n'a pas parlé au hasard : *« Mais désigne-les ! »*, lui a dit Lionel Jospin, le matin même, lors de leur entretien hebdomadaire, alors qu'il lui décrivait l'agitation menée par le groupe Jeunes contre le racisme en Europe (JRE) – les fameux trotskistes anglais. *« Il est plus loyal envers Lionel Jospin que Matignon ne l'est avec lui »*, conclut Didier Motchane, éternel compagnon, du Ceres au MDC. *« Tout cela est réglé comme une horlogerie fine*, tempère Sami Naïr. *Certaines choses doivent être dites Place Beauvau, d'autres sur le perron de Matignon. »* Olivier Schrameck confirme, avec la réserve qui incombe à sa fonction : *« Ils sont tout à fait d'accord. Le reste, c'est une affaire de tempérament, et d'exercice des responsabilités respectives. »*.

Sans doute Lionel Jospin ne partage-t-il pas ces « obsessions » qui font tant rire Elisabeth Guigou, Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici ou Alain Richard après le conseil des ministres. Son désespoir devant les malheurs du peuple irakien, sa hantise d'un monde unipolaire dominé par les Etats-Unis, sa crainte d'une nouvelle *Mitteleuropa* inféodée à l'Allemagne ou sa nouvelle passion pour Gerhard Schröder... En revanche, tous deux partagent une même vision de la gauche. Une gauche où les ennemis s'appellent jeunes anarchistes, anciens du PSU ou hiérarques de la LCR, déguisés en soutiens aux chômeurs ou aux étrangers. *« On a passé notre jeunesse, tous les trois, à débarrasser la vie politique et le PS de ces gens-là, qui tenaient le haut du pavé*, sourit Pierre Guidoni, Rue de Solférino. *On ne fera pas croire à Jean-Pierre Chevènement qu'Emmanuel Terray* [l'anthropologue actuellement en grève de la faim aux côtés des sans-papiers] *est un gentil petit militant de la Ligue des droits de l'homme, ni que Léon Schwartzenberg est un ange bleu tombé du ciel ! »*

Dans cette gauche idéale, ce *« rationaliste »* ne laisse aucun avenir aux écologistes. *« Pour Jean-Pierre, dire qu'une vache ne peut pas vêler sous une ligne à haute tension relève du plus pur obscurantisme »*, résume Michel Suchod. Place Beauvau, l'intéressé lui-même confirme son désintérêt pour la chose en mimant de ses mains des vaguelettes : *« Si, si, je vous assure, à Belfort, j'ai un lac en plein centre-ville avec des canards et des tas de bestioles ! »* Première victime de cette condescendance amusée, Dominique Voynet ne s'est pas privée, en réunion de ministres, de lui rappeler, un jour où il se plaignait du manque de solidarité sur les sans-papiers, que son ami franc-comtois n'avait pas été plus prompt à la défendre *« lorsque des chasseurs brandissaient des posters* [la] *représentant sodomisée par un sanglier »*.

Jean-Pierre Chevènement préférerait voir renaître le bon vieux Parti communiste, celui du programme commun et du bon sens ouvrier, cette maison rouge vif où l'*« on savait raisonner par catégories »*. Pour lui, le maire refondateur de Saint-Denis, Patrick Braouezec, qui bataillait en première ligne contre sa loi sur l'immigration à l'Assemblée, n'en est même plus : *« Il finira comme Charles Fiterman »*, au PS. Et que dire de Robert Hue, qui, après que le ministre de l'intérieur eut envoyé l'évêque de Saint-Denis répondre de ses actes au jugement dernier, l'*« accuse d'une agression contre l'Eglise »* ? Ses amis parlent de sa vision de l'histoire, rappelant, comme Pierre Joxe, que, *« pour adhérer à la SFIO en 1965, il fallait avoir un sacré idéal »*, ou que, d'école républicaine en plaidoyer citoyen, *« il a toujours eu raison dix ans avant les autres »*. Ses ennemis ironisent : *« Il voit loin, mais avec des yeux derrière la tête. »*

EN 1995, en tout cas, il n'hésite pas. Dès que Jacques Delors renonce à se présenter à l'élection présidentielle, le député de Belfort appelle Lionel Jospin : *« Vas-y, tu as ta chance. »* Le 4 janvier 1995, une heure cinquante après la déclaration de candidature du conseiller municipal de Cintegabelle et bien avant le PS, le secrétariat du MDC accorde au nouveau candidat un *« préjugé favorable »*. La suite n'est que bonheurs partagés. Au point que certains se prennent à réécrire l'histoire, leur inventant une amitié indéfectible bâtie en 1964 sur les bancs de l'ENA. En réalité, ces deux théoriciens ont bien partagé lors du second septennat mitterrandien un mépris pour la cour et, comme dit Jean-Pierre Chevènement, *« les jolis paysage de Solutré »*. Ils se sont retrouvés lors des grands rendez-vous socialistes, comme au congrès de Rennes, en 1990, mais *« la confiance ne s'est acquise que récemment »*, dit leur ami commun, Pierre Guidoni.

Aujourd'hui, elle est parfaite. On a presque oublié la première démission tapageuse du ministre de l'industrie de Pierre Mauroy. Et beaucoup saluent le courage du ministre de la défense de Michel Rocard, lors de la guerre du Golfe. Sereine, la Place Beauvau peut rêver. Par exemple, pour 2002, d'un destin à Matignon. *« Il en aurait tout à fait la carrure »*, juge Pierre Guidoni, Rue de Solférino. *« A l'Assemblée, j'ai vu Lionel Jospin presque lui caresser le dos »*, interprète Michel Suchod. *« Totalement fantaisiste ! »*, s'offusquent, en revanche, les jeunes jospinistes, qui mettent en avant ses cinquante-neuf ans ou sa carte au MDC : *« C'est ce qu'il y a de meilleur dans le passé, mais c'est le passé. »* L'intéressé, lui, balaie prudemment l'hypothèse, mais prend quand même le temps de goûter, en œnologue des bons mots, les saveurs de sa réponse : *« Ne dites pas ça ! Vous feriez beaucoup de peine à Martine Aubry, à Dominique Strauss-Kahn, et... à beaucoup d'autres. »*

Ariane Chemin et Nathaniel Herzberg

Photo : Richard Dumas

itoyen

E

n.
un an
ernement.
vocation,
musique »

Argentine-Brésil : de la rivalité à la coopération

par Marcos de Azambuja et Juan Archibaldo Lanús

TANDIS que le peuple français ouvrait ses portes à la fête bruyante et pleine de vitalité de la Coupe du monde de football, dans une autre partie du monde planait l'ombre menaçante de la crise indo-pakistanaise. Là, le langage de la *Realpolitik* convoquait le dieu Mars, père d'Eris, déesse de la discorde.

La fête du football, sport aussi populaire en Argentine qu'au Brésil, a cohabité pendant de nombreuses décennies avec des attitudes de rivalité et de méfiance mutuelle entre ces deux Etats. Cette vieille rivalité a heureusement été dépassée par la confiance et la coopération que leurs gouvernements respectifs ont su bâtir.

Le Brésil et l'Argentine ont alimenté, en plusieurs circonstances au cours des cent ans qui ont précédé la redémocratisation des deux pays dans les années 80, une rivalité régionale accentuée. Réelle ou fictive – presque toujours fictive, d'ailleurs – cette rivalité a eu pour effet pratique, diplomatique et militaire que les deux pays se sont réciproquement considérés comme principal risque de guerre et rival régional sur les plans politique, économique et militaire. Une telle approche a eu pour conséquence la justification idéologique du développement de programmes technologiques – à commencer dans le domaine nucléaire – qui répondaient à la volonté de renforcer la capacité stratégique des deux pays. De là à déclencher une course aux armements entre les deux pays, il n'y avait qu'un pas.

Cette fausse rivalité a conduit à une prise de distance structurelle entre l'Argentine et le Brésil pendant la majeure partie de ce siècle. Nous avons perdu beaucoup de temps et d'énergie dans notre développement national et dans notre intégration régionale, alors que le monde donnait déjà des signes clairs de changement de ses priorités. La coopération franco-allemande et l'intégration européenne se dessinaient de façon définitive, comme exemples de ce *que peut faire la volonté politique*.

C'est la compréhension qu'ils on eue d'une nouvelle et complexe réalité internationale qui a conduit l'Argentine et le Brésil à s'engager, dans les années 80, sur la voie de la coopération. La crise dont les échos et les menaces nous parviennent d'Asie donne a contrario à ce processus une visibilité accrue. Loin de nous, cependant, la prétention de donner un exemple applicable à tous ou automatiquement transportable à d'autres régions et contextes politico-stratégiques.

La pleine renaissance des institutions démocratiques en Argentine, en 1983, et au Brésil en 1985, a ouvert la voie à ce processus nouveau, inédit dans la région. Sans doute le fait en soi de la redémocratisation a-t-il coïncidé avec un sentiment de plus en plus fort de dépendance mutuelle entre les deux pays et d'intérêt réciproque à avor des relations économiques totalement débarrassées d'obstacles politiques.

Le parcours suivi par le Brésil et l'Argentine à partir de la décision politique d'instaurer la confiance et de dépasser totalement les anciennes rivalités, au nom d'un partenariat souhaité, a été ferme et résolu. *Le domaine fondamental* dans lequel le processus s'est développé a été économico-commercial, avec des accords d'intégration qui ont formé l'embryon de l'actuel Mercosud et permis un accroissement sans précédent des échanges entre les deux pays, aboutissant à multiplier le commerce bilatéral par sept en dix ans.

Mais le domaine-clé dans lequel le processus s'est opéré a précisément été le nucléaire, qui allie une facette économico-technologique et une facette stratégique. L'idée a été de neutraliser l'aspect stratégique pour renforcer l'aspect économico-technologique. Nous y sommes parvenus en prenant des engagements clairs, progressifs et sans équivoque, d'utilisation exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire, de transparence dans les activités nucléaires et de coopération bilatérale dans ce domaine.

Ces engagements ont été de trois natures : unilatéraux, en renonçant expressément à l'usage militaire de l'énergie nucléaire ; bilatéraux, par le *biais de l'accord de coopération* qui a donné jour, en 1990, à un système bilatéral de comptabilité et de contrôle des matériaux nucléaires, réalisé par une Agence binationale créée à cette fin (l'ABCC, Agence brésilo-argentine de comptabilité et de contrôle des matériaux nucléaires, dont le siège se trouve à Rio de Janeiro et qui est composée de techniciens brésiliens et argentins ayant un large accès aux installations nucléaires des *deux pays*). *Engagements multilatéraux* enfin ; ils englobent la participation à part entière des deux pays dans le système international de non-prolifération nucléaire et de contrôle des missiles et un accord de sauvegarde – dit Accord quadripartite – entre les deux pays, l'ABACC et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

> Des engagements clairs, progressifs et sans équivoque, d'utilisation exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire

Ainsi a été définitivement neutralisée toute possibilité de recours à l'armement nucléaire ou aux missiles dans la région. Un patrimoine de confiance et de stabilité entre les deux pays a été constitué. Il a eu rapidement des conséquences dans le domaine économico-commercial, renforçant l'élan intégrateur en Amérique du Sud.

Il est clair qu'il a fallu vaincre *bien des résistances et des méfiances*. Mais les bienfaits on été si palpables que l'on peut difficilement trouver dans les deux pays quelqu'un qui s'oppose à cette politique.

C'est grâce au succès de ce processus d'instauration de confiance et de transparence qu'il a été possible de bâtir le Mercosud, entreprise qui a donné un nouveau statut international à chacun des pays qui en font partie, un nouveau prestige et une nouvelle capacité d'articulation diplomatique dans notre région et dans le monde entier.

C'est grâce aux efforts conjoints brésilo-argentins pour dépasser totalement les rivalités qui opposaient les deux pays que nous avons conquis, par l'intégration et la coopération, le respect, le prestige et l'accès que nous cherchions auparavant à travers des politiques individuelles de pouvoir et de force.

Nous avons montré qu'il existe une solution alternative pour que des pays en développement aient accès *à ce que l'Histoire leur* a refusé, et que la méfiance et la mauvaise volonté continuaient à leur cacher.

Ayant dépassé ce problème, l'Amérique du Sud veut participer au règlement de la question de la prolifération des armes de destruction massive. C'est pourquoi elle donne son propre cas en exemple et exhorte les autres peuples en développement vivant eux aussi dans des démocraties à emprunter la même voie. C'est une tâche ardue, mais au résultat certain et durable, qui procurera à ces peuples prestige, respect et admiration du reste du monde.

***Marcos de Azambuja** est ambassadeur du Brésil à Paris.*
***Juan Archibaldo Lanús** est ambassadeur d'Argentine à Paris.*

Pour l'autonomie linguistique de la Kabylie

par Salem Chaker

LES derniers événements en Algérie ont brutalement remis les pendules à l'heure : la question berbère était et demeure un enjeu essentiel dans ce pays, même si le conflit entre les islamistes et le pouvoir lui a fait quitter le devant de la scène depuis le début des années 90. *Ils ont aussi fait tomber les* masques en confirmant la nature réelle du régime algérien : une dictature militaire fascisante, à références arabo-islamistes, dont les modes de gestion se résument à la manipulation, à la provocation et à la violence. Un cas banal, somme toute, dans ce qu'il est convenu d'appeler le « monde arabe ».

On en est encore à se demander par quelle confusion d'esprit et de valeurs des intellectuels et des *hommes politiques algériens et* occidentaux, intelligents et souvent cultivés, ont pu appeler à soutenir une junte militaire, présentée comme un rempart contre les islamistes. Alors que, à quelques nuances près, les idées et les objectifs des islamistes sont déjà au pouvoir en Algérie, et ce depuis belle lurette. Bonnet blanc ou blanc bonnet...

Pour les berbérophones, notamment les Kabyles, la question est *simple et évidente : « Etre ou ne pas être ? »* Depuis le « printemps berbère » de 1980, la Kabylie, notamment sa jeunesse, répond régulièrement à cette question de la même manière : *« Nous sommes algériens, mais nous ne sommes pas arabes ; nous sommes algériens, mais l'arabe n'est pas notre langue ! Le berbère est notre langue et nous voulons préserver notre culture et notre identité propres ! »* Même si cette réponse n'a pas encore trouvé une formulation politique explicite, ni même des relais organiques stabilisés.

C'est parce que Matoub était de *ceux qui portaient haut et fort ce* message que la jeunesse kabyle est descendue en masse dans la rue.

Cette revendication est durable et profondément ancrée en Kabylie, bien que, depuis l'ouverture politique de 1989, les autorités algériennes aient habilement essayé d'y neutraliser la contestation berbère, par une série de concessions bien contrôlées : autorisation des associations culturelles berbères en 1989 ; création des départements de berbère dans les deux universités de Kabylie, en 1990 et 1991 ; introduction (à dose homéopathique) du berbère à la télévision à partir de décembre 1991. Enfin, après un boycottage scolaire de plusieurs mois, création du Haut Commissariat à l'Amazighité, organe de la présidence de la République, en mai 1995, et, par voie de conséquence, introduction d'un enseignement facultatif de langue berbère dans les collèges et lycées.

Mais tout cela, bien sûr, pour ne rien céder sur l'essentiel. La Constitution de 1997 l'a durement rappelé, qui réaffirme que l'arabe est la (seule) langue officielle et na*tionale du pays. Et la loi de généra*lisation de la langue arabe, frappant d'illégalité tout usage public d'une autre langue que l'arabe, est là pour attester qu'il ne s'agit pas d'une vague déclaration de principe, mais bien d'une option fondamentale que les autorités sont décidées à concrétiser dans la réalité quotidienne de la société, aujourd'hui ou demain.

En fait, l'arabisation est le socle invariant de la politique algérienne depuis l'indépendance, tous gouvernements confondus : depuis 1962, on nous assène que nous sommes des Arabes, et que, si nous *ne le sommes pas encore tout à fait* – parce que berbérophones ou francophones –, nous devons le devenir au plus vite.

Après près de vingt ans de contestation ouverte, il est temps pour les Kabyles de briser le tabou. Il est temps de cesser de se voiler la face devant la réalité : l'Etat-nation algérien tel qu'il s'est construit depuis 1962 ne veut pas de nous. Il faut donc changer le cadre et faire en sorte qu'il permette aux berbérophones d'exister en tant que tels.

> L'Etat-nation algérien tel qu'il s'est construit depuis 1962 ne veut pas de nous. Il faut donc changer le cadre et faire en sorte qu'il permette aux berbérophones d'exister en tant que tels

Si l'on admet que le combat pour la survie d'une langue et d'une culture mérite d'être mené, la situation actuelle a des implications incontournables : *défendre la* langue et la culture berbères, vouloir assurer leur survie passe nécessairement par la reconnaissance des groupes berbérophones en tant qu'entités spécifiques, dont les droits culturels et linguistiques doivent être reconnus, assurés et protégés dans les faits. D'une façon ou d'une autre, l'autonomie linguistique et culturelle des régions berbérophones qui le souhaitent – et c'est à l'évidence le cas *de la Kabylie – doit être assurée.*

Même le mot d'ordre du mouvement culturel berbère, *« berbère, langue nationale »*, repris par les partis politiques kabyles, paraît dangereux car aisément récupérable par l'Etat central, si son contenu n'est pas très précisément défini. Contrairement aux thèses officielles algériennes qui explicitent une stratégie évidente de dépossession et de neutralisation, le berbère est d'abord la langue des berbérophones : une langue – sauf s'il s'agit d'une langue morte – n'existe pas en dehors de ses vecteurs humains.

L'objectif, pour le mouvement berbère, ne peut être que la reconnaissance de la spécificité linguistique et culturelle de la Kabylie, dans le cadre d'une large autonomie de la région. L'expérience la plus intéressante, à ce point de vue, est certainement celle de la Catalogne : le statut qui peut assurer concrètement la survie et le développement de la langue berbère est celui de langue propre des régions berbérophones. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas de revendiquer aussi le statut de langue nationale pour le berbère et le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère, dans toutes les circonstances *de la vie publique*, hors des régions berbérophones.

Car la démocratie n'est pas seulement un discours sur la diversité et la tolérance : elle est d'abord l'inscription concrète dans le réel social des conditions qui permettent la coexistence de cette diversité. On oublie trop souvent une donnée décisive : la langue et la culture berbères sont désormais gravement menacées et leur survie est devenue problématique. Tous *les paramètres traditionnels qui* ont permis le maintien à travers les siècles de la langue berbère (isolement géographique, organisation sociale, autarcie économique relative...) ont irrémédiablement disparu. Les berbérophones sont désormais complètement intégrés dans le tissu national et international ; ils sont directement et massivement soumis à la scolarisation, à l'information qui emploient, diffusent et valorisent d'autres *langues que la leur.*

C'est ce constat qui me conduit à affirmer très sereinement que si les Berbères veulent continuer à exister, dans un environnement qui leur est radicalement défavorable, ils doivent s'assumer en tant que tels, y compris dans le champ du politique. Tout le reste n'est qu'illusion, paroles creuses ou escroquerie.

Le mouvement kabyle doit aussi impérativement rester fidèle à sa tradition de lutte pacifique et s'opposer fermement aux dérives et manipulations violentes qui pourraient plonger la région dans un *bain de sang. Car manifestement le* pouvoir algérien n'attend (ou ne cherche) que cela.

***Salem Chaker** est professeur de berbère à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco, Paris).*

Inutile de replâtrer le statut de l'AFP

par Lionel Fleury

APPAREMMENT, l'époque arrive de reparler de la situation de l'Agence France-Presse. Discussion toujours aussi déplaisante pour les médias administrateurs et l'Etat tuteur qui connaissent bien l'équation économique difficile de l'entreprise. Du coup, tout le monde semble se faire à nouveau à l'idée du déficit pour l'Agence, en le considérant comme une fatalité ou un point de passage obligé, voire comme un signe de développement.

Pourtant, synonyme de mendicité institutionnelle, un déficit est toujours générateur de dépendance. Nous avons montré de 1990 à 1996, période qui s'est achevée sur une situation financière et une trésorerie satisfaisantes, que patience, détermination et gestion rigoureuse pouvaient faire évoluer dans le bon sens les équilibres de l'entreprise, avec l'idée, en toile de fond, d'élargir progressivement son indépendance.

Visiblement, ce n'est pas ce que cherchaient les partenaires. Je reste néanmoins convaincu qu'autonomie, stabilité et continuité de la direction de l'Agence sont essentielles. C'est l'application du statut plus que le statut lui-même qu'il faut revoir, avec une volonté lucide d'éviter toute ingérence dans la conduite de cette entreprise dont la notoriété mondiale reste grande, mais dont la marge de manœuvre est étroite.

Du côté des recettes d'abord, le sort de l'AFP est déterminé en grande partie par l'ordonnance de 1945, antérieure au statut. On pourrait certes revenir sur ce texte interdisant aux agences de bénéficier de ressources publicitaires. Ce serait ignorer que, édicté en théorie pour garantir leur indépendance, il a pour finalité réelle d'empêcher les agences de retirer des ressources à leurs clients médias. Ces derniers, même si leur répartition s'est modifiée au cours des années, restent des partenaires incontournables, la justification même d'une agence étant le partage de moyens rédactionnels. Pour preuve, cette restriction existe dans tous les pays, Etats-Unis compris.

L'accès à la publicité supposerait, en outre, des développements vers le grand public, vantés avec une constance étonnante par les expertises stratégiques successives imposées à l'Agence lors des temps de crise. Hors le fait qu'elle *indisposerait fortement les clients* médias français, cette stratégie est illusoire. Le public dispose en effet d'une information de plus en plus gratuite : radio et télévision dans les années récentes, multimédia demain, grâce évidemment à un financement croissant par la publicité, la promotion, le téléachat ou les commissions sur les transactions. La fuite en avant vers le peu rentable multimédia grand public n'est donc pas une solu*tion*.

Du côté des dépenses, le problème essentiel des agences est l'inflation salariale réelle que, comme toutes les entreprises de main-d'œuvre, elles subissent de plein fouet. Son taux, proche de 4 % l'an, qui est aussi celui de la masse salariale des services de l'Etat, est nettement supérieur à l'indice officiel, largement mâtiné, lui, de déflation. En empêchant l'AFP d'augmenter normalement ses tarifs, son conseil respecte certes l'orthodoxie étatique mais insère dans une spirale descendante cette entreprise qui n'a pas *la possibilité de réaliser des gains* significatifs de productivité.

S'y résigner ou non n'interdit pas, en parallèle, d'appliquer la rigueur pour améliorer la performance de l'Agence. Rigueur rédactionnelle d'abord, en donnant la priorité aux faits, ceux qui concernent toute la société, en évitant l'inflation des couvertures d'événements à finalité commerciale ou encore le recueil consciencieux de déclarations *sans intérêt, en exigeant enfin la* concision qui n'est pas rédhibitoire, loin s'en faut, pour un public saturé d'information. Rigueur, ensuite, dans la gestion, le rajeunissement des effectifs, les investissements réfléchis dans les techniques de pointe, le développement international et la croissance externe vers les marchés professionnels hors médias.

Relevant d'une poursuite déterminée de l'idéal de ses fondateurs, les solutions aux problèmes de l'Agence ne viendront pas d'un replâtrage de son statut. Ni de l'arrivée miracle, comme récemment à *l'INA, d'un haut fonctionnaire* muni du label de gestionnaire et, surtout, de subsides venant du contribuable. Ces pis-aller ne feraient que relancer de vains débats sur l'indépendance de l'AFP, sans autre issue que le statut actuel, comme l'ont montré les longs débats parlementaires qui ont précédé son adoption en 1957.

***Lionel Fleury** est ancien président de l'AFP (1993-1996).*

AU COURRIER DU « MONDE »

POUR UN ESPACE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE

« Culture française en berne ». Ce constat de Jack Lang publié dans *Le Monde* du 30 juin aura peut-être semblé excessif à certains lecteurs. Il est, hélas, *conforme à la réalité. Le recul de la* culture française est d'abord celui de l'usage de sa langue. Le poids scientifique du monde anglo-saxon est – approximativement – d'un peu plus de 53 %. Or ce sont près de 80 % des informations scientifiques mondiales qui sont *publiées en anglais ! A l'Office eu*ropéen des brevets (le phénomène est similaire dans la quasi-totalité des institutions européennes), constatation a été faite que le personnel italien « francophone » est passé de 48 % (pour les personnes embauchées avant 1980) à 24 % (après cette date). Inutile alors de faire semblant de s'étonner – comme le font parfois certains jocrisses – de ce que rappelle Jack *Lang, à savoir que l'usage du fran*çais se raréfie dans les documents de la Commission européenne. Deux chiffres parmi d'autres qui ne font que confirmer une tendance constatée quotidiennement sur le terrain par les scientifiques qui ont encore le courage d'essayer de rester francophones. Deux chiffres qui doivent rappeler à tous les intervenants – universitaires, politiques, scientifiques, institutionnels – leurs responsabilités (...). Si nous voulons qu'une « vision du monde » à la française puisse subsister – et la survie internationale de la langue française en est un des axes principaux –, il importe qu'une réelle volonté politique se fasse jour. (...) Ce serait *aux principaux pays scientifiques* francophones (la France bien sûr mais aussi la communauté française de Belgique, la Suisse et le Québec) d'essayer de construire un tel axe. Abdiquer définitivement sur ce point serait – il ne faut pas s'y tromper ! – abdiquer sur tout le reste.

Daniel Paris, Antoine Fiszlewicz
Sens (Yonne)

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le lourd symbole de l'ISF

NE rapportant que 10 milliards de francs, sur les quelque 1 400 milliards de recettes que l'Etat encaisse chaque année, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) doit être pris pour ce qu'il est : un impôt-symbole. Sans réel poids économique, il est en revanche un révélateur du malaise qui traverse actuellement le PCF et des difficultés que rencontrent les socialistes dans le pilotage de la politique économique.

En faisant la proposition d'élargir l'ISF aux biens professionnels, Robert Hue a cherché à apaiser la grogne de certains de ses militants. Désireux de prouver que, contrairement à ce que disent ses opposants, l'identité *communiste n'est pas soluble* dans la majorité *« plurielle »*, il a cru trouver là un bon cheval de bataille. Mais, ne voulant pas être accusé par le PS de mettre le gouvernement en difficulté, il a tellement édulcoré sa proposition qu'elle est devenue presque dérisoire : loin du *« quadruplement »* de l'ISF, revendiqué voici un an à peine par les communistes, la réforme qu'il propose n'augmenterait le rendement de cet impôt que de 1,6 milliard de francs. Le secrétaire général du PCF a donc lui-même adopté une position fragile, qui rend d'autant plus difficile, pour lui, le compromis dont il a besoin face à ses troupes.

Pour les socialistes, l'affaire est tout aussi embarrassante. Voulant éviter de mécontenter le CNPF, après la tourmente suscitée par la réforme des 35 heures, ils ont décidé d'écarter la taxation des biens professionnels, pour laquelle avaient pourtant ardemment milité, depuis plus de dix ans, François Hollande ou Dominique Strauss-Kahn. Cependant, pour *souligner que le gouvernement* n'a pas renoncé à conduire une politique fiscale de gauche, dont l'un des objectifs est la redistribution, ils sont contraints de majorer le rendement de l'ISF encore plus que ne le proposent les communistes.

Paradoxe : de longue date, certains des socialistes qui sont actuellement au pouvoir ont reproché à François Mitterrand d'avoir voulu un ISF bancal, avec une assiette très étroite, reposant essentiellement sur l'immobilier et des taux d'imposition trop élevés. Le toilettage envisa*gé par Lionel Jospin est donc as*surément justifié : nul ne contestera qu'il faille mettre en cause certaines bizarreries du code des impôts qui permettent à des contribuables pourtant très fortunés d'échapper en toute légalité au fameux prélèvement.

Mais le problème de l'ISF ne se réduit pas à celui de l'évasion fiscale. *En d'autres temps*, M. Strauss-Kahn affirmait que son défaut majeur est de *« taxer les millionnaires, mais pas les milliardaires »*. Certains milliardaires « fétiches » – un Dassault, un Pinault – auront plus de mal à se faufiler dans les failles du code, mais l'impôt qu'ils devront – peut-être – acquitter sera-t-il *de nature à réduire l'écart entre* la fiscalité du capital et celle du travail ? Si la réforme retenue est, finalement, celle qui a été dessinée devant les ministres jeudi 9 juillet, la réponse est « non ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Taïwan sacrifié sur l'autel américain de la Realpolitik ?

L'HISTOIRE vient-elle de se répéter, à vingt ans d'intervalle, entre les deux plus grands riverains de l'océan Pacifique ? Une nouvelle fois, la seule partie de la population chinoise qui vit dans la liberté va-t-elle faire les frais *d'un arrangement conclu à son* insu entre un occupant démocrate de la Maison Blanche et les héritiers d'une dictature communiste qui sont encore bien loin d'envisager une transition vers la démocratie ?

On ne peut qu'applaudir aux propos fermes qu'a tenus Bill Clinton sur la liberté et les droits individuels à Pékin – une première pour un homme d'Etat occidental en visite dans ce pays. Mais ils semblent avoir constitué le pan public d'un marchandage peu glorieux à propos de Taïwan : en échange d'un temps d'antenne à la télévision communiste, le président américain a indiqué que les Etats-Unis en sont à présent à vouloir favoriser le retour de l'île dans le giron national selon les termes fixés par Pékin. L'affaire constitue un *ironique écho à la manière dont* Jimmy Carter négocia jadis la normalisation complète des relations sino-américaines, il y a tout juste vingt ans.

Le chef de l'exécutif qui avait introduit la variable des droits de l'homme dans la diplomatie américaine cherchait à conclure la normalisation avec Pékin, entreprise par Richard Nixon et Henry Kissinger en 1972. Plusieurs ten*tatives, en 1977 et 1978*, butèrent en particulier, du moins l'affirma-t-on côté américain, sur l'exigence de Pékin que Washington mette fin à son traité d'alliance militaire avec l'île.

Ce traité remontait aux pre*mières heures de la guerre froide*. Taïwan en avait obtenu la signature « à la faveur » de la guerre de Corée du début des années 50, alors que les Etats-Unis n'y tenaient guère. Depuis sa conclusion, les Etats-Unis se portaient *de facto* garants de l'appartenance de Taïwan au monde libre face à un régime communiste qui cherchait à récupérer l'île. En dépit de cette cruciale pomme de discorde, la Chine de Mao et Zhou Enlai avait accepté d'engager la normalisation avec l'Amérique de Nixon sur la base d'un intérêt commun tourné contre *l'Union soviétique*.

Le président Carter assura discrètement à Pékin qu'il ne fallait pas trop se laisser abuser par les postures publiques adoptées par des membres de son administration à propos de Taïwan. Finalement, un arrangement fut trouvé, qui permit à la normalisation de progresser *dans le plus grand* secret jusqu'à son annonce en novembre 1978, à la stupéfaction de nombre de personnalités et hauts fonctionnaires des Etats-Unis – y compris dans les services de renseignement – qui ne l'avaient pas vue venir si tôt.

C'était précisément l'époque où deux phénomènes majeurs *qui se produisaient dans* l'univers chinois auraient logiquement dû susciter l'intérêt d'un « homme de gauche » soucieux de promouvoir les valeurs américaines. A Pékin, de jeunes apprentis dissidents bravaient la police politique pour tenter de donner naissance à un courant de contestation porteur d'une exigence démocratique. Naïvement, ils espéraient recevoir un soutien analogue à celui que l'Occident accordait aux dissidents soviétiques. A Taïwan, un tout premier scrutin pour la constitution d'assemblées locales réellement re*présentatives avait été program*mé. Il devait marquer le début de la transition de dictature de Tchang Kaï-chek (mort en 1975) vers un régime plus démocratique.

Ces deux espérances tournées vers la liberté politique furent sacrifiées sur l'autel de la *realpolitik* antisoviétique conjointe de Pékin et Washington. Les représentants de l'embryon de mouvement démocratique sur le continent furent envoyés dans les camps de travail. Les élections à Taïwan furent différées *sine die* et le processus de démocratisation fut gelé (il ne reprendrait que plus tard, sous la poussée d'une logique interne à laquelle Washington ne *put que consentir passivement)*. Le traité de défense liant Washington et Taïpeh fut abrogé. Des textes furent adoptés, qui contraignent moins les Etats-Unis à voler au secours de l'île en cas d'attaque continentale.

VINGT ANS APRÈS

Que voit-on aujourd'hui ? Un *président soucieux de faire ou*blier ses déboires de politique intérieure par quelque accomplissement majeur de politique extérieure, terrain qui n'est pas son fort. A Pékin, Bill Clinton lance un message démocratique particulièrement bien articulé, à l'adresse de la Chine et de tous les peuples de la région : ils *peuvent, dit-il, « compter sur l'Amérique »* dans cette quête de dignité politique. Dans le même temps, il signifie à Taïwan, devenu le pays le plus démocratique de la région avec le Japon et la Corée du Sud, qu'il va devoir renoncer à terme à sa liberté, au motif qu'elle est intolérable à Pékin.

La tactique utilisée pour négocier ce virage *n'est pas sans rap*peler le double jeu de Jimmy Carter face à son opinion publique et à *Taïwan*. D'abord, des messages de fermeté sur les principes. Puis une annonce largement diffusée : il n'est pas question de signer avec Pékin un nouveau texte qui faciliterait les prétentions continentales à régler la question de Taïwan, éventuellement par *la* force. Et, au dernier moment, à Shanghai, ville emblématique du rapprochement sino-américain depuis 1972, le pavé dans la mare : il faut que Taïwan renonce dès aujourd'hui à une autodétermination qui fait pourtant partie, même de manière très théorique, de tout le débat politique dans l'île.

Le message est d'une clarté totale : les Etats-Unis ne sont pas disposés à renouveler la démonstration énergique de soutien à Taïwan à laquelle ils s'étaient livrés quand, en 1996, les manœuvres militaires du continent les avaient conduits à envoyer une double armada de porte-avions patrouiller aux abords de Taïwan.

Ce message confirme une crainte exprimée alors par certains critiques : en se refusant à faire croiser sa marine de guerre à l'intérieur même du détroit de Formose, voie maritime pourtant sous statut international, Washington avait donné à la Chine continentale un premier gage de non-intervention future dans cette querelle de souveraineté avec l'île.

Les graines de démocratie essaimées par Clinton sur le terreau continental chinois finiront par prendre auprès d'une jeunesse en laquelle il a voulu voir la *« future génération de dirigeants »* du pays. Il est à craindre que, d'ici là, la société démocratique qui s'est d'ores et déjà installée à Taïwan, et y fonctionne pleinement, aura été étranglée par le régime de Pékin sous le regard indifférent de l'Amérique et de l'Occident.

Une nouvelle fois, l'Occident aura ainsi retardé l'épanouissement en Chine d'une expérience démocratique conforme aux valeurs humaines élémentaires dont il est porteur, jetant du même coup le doute sur sa réelle détermination auprès de tous les peuples, particulièrement ceux d'Asie, confrontés à des circonstances analogues. Selon toute vraisemblance, on criera *bien, un jour, sur le continent, « Dix mille ans de vie au président Clinton ! »* en hommage à son message. Mais auparavant, à Taïwan, le cri sera tout autre : *« Dix mille morts au président Clinton ! »* Si l'on parvient encore à y crier...

Francis Deron

Premières loges *par Nicolas Vial*

IL Y A 50 ANS, DANS LE MONDE

Distribution de prix à la Sorbonne

LES LAURÉATS du concours général des lycées et collèges ont reçu ce matin leurs prix dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. M. Vincent Auriol présidait cette distribution de prix. Les facultés étaient présentes, tous les maîtres en robes rouges, jaunes, violettes, le recteur de l'université, des académiciens, le barreau, le nonce apostolique, de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Après *La Marseillaise*, M. Hui, professeur d'anglais au lycée Henri-IV, prononce le discours d'usage. Vient ensuite la distribu*tion des récompenses. Saluée par* des salves d'applaudissements, mitraillée par des photographes, voici la lauréate du concours de composition française : M[lle] Ghislaine Michel, mince, blonde, jolie jeune fille de dix-sept ans, élève de première au lycée de Blois ; elle re*çoit un beau vase de porcelaine* violet à liserés d'or du président de la République, et tellement de livres qu'il lui faudra trois appariteurs pour la raccompagner à son banc...

Allons-nous vers la disparition des distributions de prix de notre adolescence ? Qu'on les abolisse et il ne manquera pas d'élèves ou de parents pour le regretter. Pour des raisons d'économie, semble-t-il, et suivant en cela les suggestions officielles, les proviseurs de nombreux lycées parisiens ont, cette année, supprimé, sinon les distributions elles-mêmes, du moins la *solennité. Aux distributions in*times qui sont devenues la règle, les parents ne sont pas invités, les professeurs ne siègent pas en robe, il n'y a ni discours, ni chants, ni palmarès imprimé. On se borne à remettre leurs prix aux élèves.

(11-12 juillet 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Malaise dans la culture européenne

Suite de la première page

La construction européenne n'est pas simple. L'Estonie, vieux pays balte protestant, est en bonne voie, alors que la Slovaquie, slave et catholique, a raté le coche. La Turquie, qui garde un pied géographique dans l'Europe, est désormais très en colère contre elle. Bruxelles la fait lanterner et personne n'est vraiment prêt à « casser la baraque euro*péenne » pour faire entrer les* Turcs.

Sous les apparences séduisantes d'une marche en avant irrésistible et harmonieuse vers l'Europe unie, qui est un mythe utile, les chausse-trapes abondent. Des peuples européens renâclent au moment de sauter des obstacles décisifs *(Maastricht) et ne passent la haie* que de justesse. Pas plus que la géographie, la politique n'est, en Europe, du domaine du défini, du certain et de l'assuré.

Reste donc la culture, ou plutôt le patrimoine culturel de la vieille Europe. Ce patrimoine de mots, de symboles et d'images est le lien qui demeure, quoi qu'il arrive, entre un Italien et un Français, un Britannique et un Allemand, non pas lorsqu'ils ont tout oublié mais lorsqu'ils gardent le meilleur en mémoire.

Or, cette culture européenne a vécu, dans les années 20 et 30, une crise si grave qu'elle est dé*sormais proche de l'aphasie*, comme si elle était en quelque sorte traumatisée à vie. C'est du moins ce qu'affirmait à Lisbonne, lors d'un récent colloque organisé par la Fondation Calouste-Gulbenkian, le professeur George Steiner.

CRISE DU LANGAGE

Selon George Steiner, l'identité européenne est fondée sur le langage. Or, la vieille Europe, et surtout son centre, allemand et autrichien, a vécu, pendant ces années 20 et 30, une crise du langage qui n'a pas d'équivalent sauf peut-être dans l'Antiquité. On trouve des éléments prémonitoires de cette crise chez Kafka, Hofmannsthal, Wittgenstein, Schönberg et Freud. Tous juifs libéraux.

Pour l'auteur des *Antigone* et d'*Après Babel*, le bourrage de crâne, pendant la première guerre mondiale, a contribué à *dévaloriser le langage. Le déve*loppement de la photo et du cinéma a aussi joué un rôle. Tout cela constituait un choc pour l'homme, qui reste, selon la définition la plus classique de la philosophie, un animal doté de langage. Coïncidence frappante : le mouvement Dada naît à Zurich au moment même où les combattants s'entretuent à Verdun. L'écriture automatique des surréalistes peut être interprétée comme un symptôme supplémentaire de cette maladie qui a saisi les mots.

Hitler, affirme encore George Steiner, est un maître du langage. *Il existe, selon* la tradition juive, un mot secret qui pourrait détruire le monde. Hitler semble le détenir. Il est la parole démoniaque. Hitler, c'est la parole. Staline, le silence. D'où la haine de ce dernier pour Trotski, ce poète juif, éloquent et cultivé et qui, de plus, avait le tort d'avoir voyagé et même vécu aux Etats-Unis.

Il y a bien un malaise dans la culture européenne, constatait aussi à Lisbonne René Girard. *« Celle-ci a perdu une partie de son éclat. Elle tourne en rond, autour d'un centre qui s'est vidé de sa substance. Ce malaise vient de la seconde guerre mondiale. Qu'en est-il de la culture actuelle ? Loin d'être fragmentée, éparpillée, elle me paraît centrée sur une question à la fois immense et précise, celle des victimes. L'inquiétude au sujet des victimes, le souci des victimes, voilà son thème majeur. Il y a les victimes que nous nous reprochons de faire ou de laisser faire. Il y a celles que nous nous promettons de ne pas faire. Il y a les victimes, surtout, que nous nous accusons mutuellement de faire. On se jette les victimes à la tête. »*

Sur ce point, selon René Girard, Européens et Américains sont semblables. Les uns et les autres ont mis les victimes au centre de leur réflexion. C'est une première dans l'histoire de l'humanité.

Dominique Dhombres

PRÉCISION

ARABISATION

A propos de la chronologe sur l'arabisation que nous avons publiée dans *Le Monde* daté 5 et 6 juillet, le Comité d'histoire de la radio nous rappelle que des émissions de radio en langue arabe *existaient* en Algérie à la fin des années 50, avant l'indépendance.

RECTIFICATIFS

RACISME

Une erreur s'est glissée dans notre dossier sur la société française face au racisme (*Le Monde* du 2 juillet). Le graphique (p. 15) sur le comportement électoral en fonction du niveau de racisme déclaré ne repose pas sur les données de l'enquête réalisée par CSA pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme, mais sur une enquête de la Sofres, de janvier 1998.

TENNIS ET MARIAGE

Suite à une erreur de trasmission, les propos de Régis de Camaret, l'entraîneur de Nathalie Tauziat finaliste à Wimbledon, ont été déformés (*Le Monde* daté 5 et 6 juillet). Dans la dernière question de son entretien, il ne fallaitpas lire que sa fille s'est mariée vendredi 3 juin à la veille de la finale dames de Wimbledon mais bien : *« D'ailleurs, aux Internationaux des Etats-Unis, en septembre, j'espère qu'elle* [Nathalie Tauziat] *ne va pas me faire le même coup qu'à Wimbledon. Car à la veille de la finale dames, je marie l'une de mes filles. »*

méricain de la Realpoli

EPARGNE Voulu par le général de Gaulle, l'actionnariat salarié s'est développé depuis le milieu des années 80 avec les privatisations. ● EN FRANCE, l'épargne salariale constituée de l'intéressement, de la participation et de la détention d'actions s'élève à près de 200 milliards de francs. ● L'ENTRÉE des salariés dans le capital des sociétés ouvre la voie à de nouvelles formes de relations sociales. ● LES EMPLOYÉS sont impliqués dans la stratégie des entreprises et sont davantage sensibilisés aux mécanismes financiers. Les salariés actionnaires permettent de stabiliser l'actionnariat des grandes entreprises en fournissant un contre poids au pouvoir des investisseurs professionnels. ● REFLET du succès de cette pratique, la vente d'actions de Thomson-CSF à son personnel, lancée le 23 juin dans la foulée de la privatisation du groupe, a attiré près de 70 % des salariés.

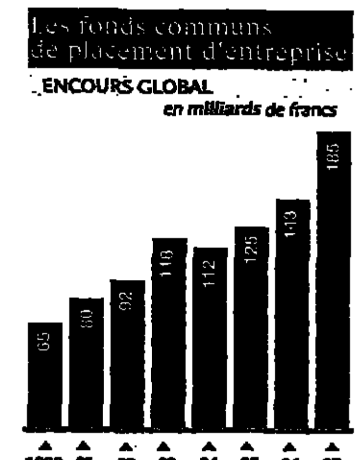
Des salariés de plus en plus présents dans l'actionnariat des groupes français

Grâce aux privatisations et au développement des fonds d'épargne d'entreprise, les employés sont devenus des acteurs importants du capitalisme national. Cette forme de placement est aujourd'hui l'une des plus attractives

UN ADAGE VEUT que les années 70 aient apporté la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, que les années 80 l'aient fournie au capital et les années 90 aux décisions. Encouragée par le général de Gaulle, avec l'ordonnance sur la participation de 1967, l'épargne salariale s'est développée autour du plan d'épargne entreprise (PEE) destiné à abriter tout à la fois l'*intéressement* (*mécanisme instauré en 1957 qui permet d'associer les salariés à la bonne marche de l'entreprise*) et la participation versée par les entreprises lorsque celles-ci font des bénéfices.

Les privatisations de 1986 ont permis de franchir une nouvelle étape en offrant la possibilité aux salariés de devenir actionnaires de leur société. La loi votée à l'époque oblige en effet l'Etat à réserver aux employés 10 % des titres mis sur le marché, avec une possibilité de rabais sur le prix qui ne peut dépasser 20 % de celui proposé.

Depuis, le mouvement a gagné les sociétés privées, comme le Monde, *via* des augmentations de capital réservées émises à des conditions préférentielles. De 1990 à 1997, l'encours de l'épargne salariale logée dans des fonds communs de placement d'entreprise a pratiquement triplé, passant de 65 à 185 milliards de francs. Avec la hausse des cours depuis le début de l'année, le cap des 200 milliards de francs a été atteint. Une masse qui représente 3,6 % de *la capitalisation boursière de la* place de Paris. Et le poids de ces nouveaux actionnaires devrait se renforcer grâce à la multiplication des opérations associant les salariés. Ainsi, lors de l'introduction en Bourse d'Alstom, les salariés ont souscrit à 60 % des titres réservés et ceux de Rhodia ont montré le même appétit. Dans le cadre de sa privatisation, Thomson CSF vient de placer une partie de son capital auprès de ses salariés. Ceux de France Télécom ont compris l'intérêt financier que représente la détention d'actions de leur entreprise. *En octobre 1997, lors de la* mise sur le marché d'une partie du capital, France Télécom avait imaginé des mécanismes complexes pour que chaque salarié puisse y participer, quelles que soient ses moyens. Résultat, 70 % sont devenus actionnaires et ils détiennent collectivement 2,5 % du capital, avec la satisfaction d'avoir vu l'action progresser de 129 %. Pour autant, la direction de France Télécom tient à maintenir séparées les questions salariales de celles des actionnaires. Le danger pour un salarié est d'assimiler la participation au capital à un élément de rémunération, au risque de s'exposer à de sérieuses déconvenues en cas de chute des cours.



L'épargne salariale a pratiquement triplé en sept ans, grâce aux souscriptions nouvelles et à la hausse des cours de Bourse.

Pour Francois Labadens, secrétaire général d'Usinor, la détention d'actions est un acte individuel d'épargne, totalement déconnecté de la politique salariale. En revanche, depuis l'émergence de l'actionnariat salarié, la direction multiplie les efforts de pédagogie en expliquant aux employés la stratégie du groupe et la notion de création de valeur. De son côté, Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain, s'est félicité du succès du récent plan d'épargne groupe qui a fait passer la participation des salariés de 2,8 % à 3,6 %. Un salarié sur deux a souscrit. *« C'est la meilleure preuve de leur adhésion à notre stratégie de croissance »*, a-t-il déclaré lors de la dernière assemblée générale. Dans certaines usines de Saint-Gobain, le cours de l'action est même affiché quotidiennement. *Depuis sa privatisation en* 1986, l'entreprise fait régulièrement des augmentations de capital réservées aux salariés et ambitionne de porter leur part à 5 %. Or, cette montée en puissance n'est pas toujours du goût des autres actionnaires institutionnels qui redoutent l'effet de dilution sur le bénéfice par action induit par ces opérations. Pour éviter cet inconvénient, Saint-Gobain envisage de recycler ainsi une partie de son futur autocontrôle. Mais ce conflit d'intérêt entre les catégories d'actionnaires peut représenter une aubaine pour les dirigeants d'entreprise. A condition de manœuvrer adroitement. En effet, depuis la fin des « noyaux durs », le tour de table des grandes sociétés *françaises est très morcelé. En quelques* années, les investisseurs étrangers ont acquis plus de la moitié du capital des fleurons de l'industrie française. Ces investisseurs sont exigeants et jugent la qualité des dirigeants à la seule aune de leurs performances boursières. Et en cas de déconvenue, les dirigeants courent le risque de se voir *« débarqués »*. Ils ont donc intérêt à susciter l'émergence d'une nouvelle *catégorie d'actionnaires* : les salariés, qui n'ont ni les même préoccupations financières ni le même horizon de placement que les gestionnaires américains. En effet, la plupart d'entre eux ont logé leurs actions dans des fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), ce qui les oblige à bloquer *leurs titres pendant cinq ans.*

Des avantages fiscaux alléchants

L'épargne salariale est l'un des derniers paradis fiscaux, même si, comme tous les placements, elle est *désormais* assujettie aux prélèvements sociaux (CSG et CDRS). Les primes de participation sont imposées à 50 % si elles sont débloquées au bout de trois ans, mais elles sont exonérées d'impôt au bout de la cinquième année. Sans compter que l'épargne peut être débloquée en franchise fiscale dans certains cas. Pour les entreprises, les fonds versés au titre de la participation sont exonérés de charges patronales et de taxe sur les salaires. Ils sont déductibles du bénéfice imposable.

En ce qui concerne l'intéressement, le régime fiscal est le même pour les sociétés. Quant aux salariés, ils doivent déclarer leur prime d'intéressement dans le revenu imposable s'ils souhaitent la toucher immédiatement, mais cette prime ne supporte pas de charges sociales. Lorsqu'elle est versée sur un PEE, les revenus et les plus-values que procurent les fonds versés au titre de l'intéressement sont exonérés d'impôt au-delà de cinq ans, comme toutes les sommes qui sont déposées sur le plan à condition qu'elles ne dépassent pas la moitié du plafond annuel de la Sécurité sociale.

Fin 1996, dans le cadre d'un forum destiné à définir les contours d'Elf Aquitaine en 2005, le président Philippe Jaffré avait souhaité voir l'actionnariat-salarié grimper à 10 % du capital, contre 5 % aujourd'hui. Depuis, cet objectif ambitieux a été ramené entre 7 et 8 % en raison de l'augmentation de 80 % des cours de Bourse. Les salaires n'ayant pas progressé dans les mêmes proportions, l'*acquisition* d'actions nouvelles devient de plus en plus onéreuse. Aujourd'hui, chez Elf Aquitaine, comme à la Société générale et dans de très nombreuses autres *sociétés* du CAC 40, les salariés sont, collectivement, le premier actionnaire.

DROIT DE VOTE

La question de leur représentation au sein des organes de direction et celle de l'exercice de leur droit de vote aux assemblées générales sont de réels enjeux. Les sociétés privatisées depuis 1986 ont entre deux et trois représentants des salariés au sein du conseil d'administration ou du conseil de surveillance. En plus de ces représentants, France Télécom, Elf Aquitaine, Usinor ou Saint-Gobain ont un administrateur représentant les salariés-actionnaires à leur conseil. *La Société générale* n'en n'a toujours pas nommé, alors que les salariés détiennent 7,5 % du capital de la banque et ont défendu la banque lors de la tentative de raid sur le capital en 1988. Gilbert Rutman, *ancien vice-président du* groupe Elf, a rempli le rôle d'administrateur représentant des salariés actionnaires de 1993 à 1998. Selon lui, l'administrateur n'est pas là pour représenter une catégorie particulière, mais l'ensemble des actionnaires. Il participe activement aux travaux du conseil d'administration et à l'élaboration des résolutions soumises à l'assemblée générale. Sa présence ne doit donc pas dispenser les salariés-actionnaires d'exercer leurs droits de vote lors des assemblées générales. Ils peuvent le faire directement ou indirectement, en remettant leur pouvoir aux associations de salariés-actionnaires, aux représentants du conseil de surveillance des FCPE ou au président-directeur général du groupe.

En pratique, les salariés n'ont pas encore conscience du pouvoir que confère la détention d'actions. Ils votent régulièrement dans *le sens* de la direction. Car aujourd'hui, leurs motivations sont, avant tout, patrimoniales. Et en matière d'épargne, le bon sens recommande d'être prudent.

Joël Morio et Enguérand Renault

Environ sept employés sur dix se sont portés acquéreurs de titres Thomson-CSF

LANCÉE LE 23 JUIN dans la foulée de la privatisation du groupe, la vente d'actions de Thomson-CSF à son personnel a attiré près de 70 % des salariés. L'opération portait sur 1,4 % du capital du groupe d'électronique militaire et professionnelle, soit 2,2 millions d'actions. La demande totale s'est élevée à 5,5 millions de titres, a annoncé, jeudi 9 juillet, l'Association du personnel actionnaire de Thomson (APAT), qui depuis longtemps militait en faveur d'une telle implication des salariés au capital. *« Ce n'est qu'une estimation »*, a indiqué la direction, le chiffre définitif devant être connu *« après le 14 juillet »*.

Les conditions d'achat étaient alléchantes : 205,33 francs pour une action dont le cours en Bourse se situait aux environs de 235 francs jeudi 9 juillet. Par ailleurs, ceux qui s'engagent à conserver leur titre pendant deux ans bénéficient d'un rabais de 20 % et de la promesse d'obtenir une action gratuite. Compte tenu de ces actions gratuites, c'est au total 2 % du capital qui seront placés aux mains des salariés, faisant descendre la part de l'Etat à 41 %. Le PDG de Thomson-CSF, Denis Ranque, a fait savoir qu'il s'agit là d'*« une première tranche »* et qu'il espère *« aller à 5 % à terme »* du capital pour les salariés.

Parmi ceux qui ont souscrit à l'offre d'actions figurent les « nouveaux venus » du groupe. La privatisation de Thomson-CSF s'est faite au travers de l'entrée à son capital d'Alcatel (16,36 %), de Dassault Industries (6 %) et d'Aerospatiale (4 %), en échange d'un apport d'activités.

A l'usine de satellites Aerospatiale de Cannes, par exemple, *« près de 60 % »* des salariés ont acheté des actions, affirme l'APAT. Cette dernière s'est félicitée de la *« réponse massive »* du personnel, qui avait d'ailleurs été anticipée par les syndicats. D'où l'absence d'opposition de la CFDT et de la CGT à cette opération. *« Nous n'avons pas pris de position formelle au niveau central, mais, à travers des tracts dans certains sites, nous avons indiqué que nous n'étions pas contre, surtout au prix proposé et avec les avantages associés »*, souligne un représentant de la CFDT.

« Nous avons tenu compte du succès de ce type d'opération chez France Télécom et de la population de salariés de Thomson-CSF, composée de beaucoup d'ingénieurs et cadres. En plus, la proposition, qui intervient au moment où le gouvernement a baissé le taux du Livret A, était intéressante », explique un élu cégétiste.

La CGT a malgré tout tenu à relever qu'*« il était possible d'ouvrir le capital aux salariés, sans pour autant privatiser l'entreprise »*. Elle a multiplié, tout comme la CFDT, les mises en garde auprès des salariés. Les deux syndicats ont notamment tenu à relativiser les pouvoirs que peut conférer la détention d'actions. Là où l'APAT juge que les salariés pourront *« participer aux décisions stratégiques et défendre la pérennité du groupe »*, la CFDT considère *« qu'il ne faut pas compter avoir un levier d'action au niveau des décisions »*.

« RISQUES DE CLIVAGES INTERNES »

« L'actionnariat salarié, surtout avec 1,4 % du capital, n'est pas le meilleur outil pour ouvrir des droits dans la gestion, au sens de peser sur les orientations stratégiques », renchérit la CGT, qui a poussé les salariés à s'interroger sur *« les risques de clivage interne »* et les conflits potentiels entre intérêts du salarié et intérêts de l'actionnaire en cas de problèmes sociaux. Un cas de figure loin d'être exclu, M. Ranque ayant déclaré qu'*« il est probable qu'il y ait des effectifs en trop »*, sans être plus explicite.

La CGT souhaiterait être associée au « pilotage » du fonds commum de placement (FCP), qui gèrera les actions des salariés. *« Pourquoi ne pas accorder trois représentants aux syndicats (CFDT, CGT, CGC) de la même façon que l'on donne un représentant à la direction de Thomson-CSF au sein du comité de surveillance du FCP ? »*, interroge un élu cégétiste. Ce comité doit comprendre neuf membres, élus par les salariés actionnaires. La CFDT indique *« ne pas avoir tranché »* sur ce sujet.

Par ce biais, la CGT estime qu'elle pourrait peut-être influer sur l'utilisation des dividendes que devraient générer les actions des salariés. *« Pourquoi ne pas financer des actions plus sociales, ou des diversifications d'activité du groupe, à travers des prêts ? »*, propose le syndicat, qui veut avancer prudemment. Pour *« ne pas creuser de fracture »* entre salariés actionnaires et non actionnaires.

Philippe Le Cœur

هكذا من الأصل

La CNP sera introduite en Bourse, mais restera dans le secteur public

Le premier assureur-vie change de direction

AU TERME d'un an de réflexion, le conseil de surveillance de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) a annoncé, jeudi 9 juillet, la recomposition du capital de la première compagnie d'assurance vie française, qui détient près de 20 % du marché (avec un chiffre d'affaires de 111 milliards de francs en 1997). Annoncée depuis six ans et souhaitée par sa direction depuis cette date, la CNP sera introduite en Bourse à l'automne, *« si les conditions de marché le permettent »*. Cette opération sera assortie d'une augmentation de capital et d'un changement de direction. Mais un décret précisera que 61 % du capital de la CNP sera maintenu dans le secteur public.

Les actionnaires de l'assureur vie ont entériné le scénario, souhaité par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). La participation de l'Etat (42,5 %) sera presque intégralement cédée aux trois actionnaires actuels : la Caisse des dépôts (qui passera de 30 à 40 %), La Poste (de 17,5 à 20 %), ce qui lui permettra de consolider les résultats de la CNP dans ses comptes, et les Caisses d'épargne (de 10 à 12,5 %). L'Etat gardera 1 % du capital et un siège au conseil de surveillance. Le solde, d'environ 25 %, sera proposé aux salariés et aux autres partenaires de la CNP, dont quinze mutuelles de la fonction publique (notamment la MGEN (éducation nationale), la MGET (équipement et transports) et la MNH (personnel hospitalier).

Les quatres *« actionnaires-partenaires »* historiques (Etat, CDC, Caisses d'épargne et Poste) signeront un pacte d'actionnaires. Les liens avec La Poste, qui distribue les produits de la CNP, seront renforcés au moyen d'une convention décennale, et une nouvelle société conjointe sera créée afin de développer des produits nouveaux comme la prévoyance ou la complémentaire santé.

Bercy tranche là un dossier en suspens depuis six ans. Plusieurs obstacles ont dû être levés. Le sort des quelque 960 fonctionnaires mis à disposition de la CNP (sur un total de 2 400 personnes) est scellé jusqu'en 2008, au prix d'une grève de trente jours, en février-mars, qui a laissé des traces.

Certains salariés manifestent mécontentement et inquiétude, selon un syndicaliste. Mais l'intersyndicale s'est divisée sur le schéma proposé, la CGC et l'UAI y étant favorables, la CGT, FO, la CFDT et le SNDU assimilant l'évolution à *« la poursuite du procesus de privatisation »*. La CGT, toujours fermement hostile à l'introduction en Bourse, regrette que *« l'impératif de rentabilité prenne le pas sur les missions d'utilité sociale »*.

DÉFIANCE DES SYNDICATS

Sans surprise, Gilles Benoist, secrétaire général de la CDC, âgé de 52 ans, a été nommé président du directoire de la CNP. Il remplace Pierre Damis, 62 ans, qui dirigeait la Caisse depuis onze ans, nommé conseiller du directeur général de la CDC. Le directoire comprendra Patrice Forget, auparavant directeur du service de la législation fiscale au ministère des finances, Jean-Paul Marchetti, ancien directeur général adjoint de La Poste, et Jacques Ouvaroff, qui était déjà membre du directoire.

Les deux premiers remplacent Patrick Warin et Patrice Ract Madoux, qui, ironie du sort, avait été nommé au directoire de la CNP en 1992 ... pour mener à bien l'introduction en Bourse ! Les représentants syndicaux ont exprimé leur défiance à l'égard d'Edmond Alphandéry : celui-ci reprend la présidence du conseil de surveillance – qu'il avait occupée de 1988 à 1993 – et qui était vacante depuis le décès d'Alain Prate en septembre. M. Alphandéry a démissionné le 24 juin de la présidence d'EDF.

Pascale Santi

Le chimiste Rhodia veut renforcer ses métiers après avoir cédé un tiers de ses activités

La vente des polyesters sera le dernier désengagement du groupe

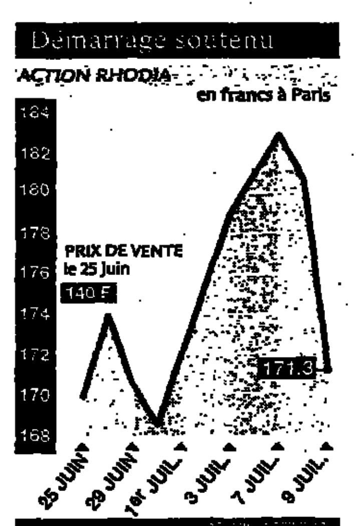
Avec 37 milliards de francs de chiffre d'affaires et 26 000 salariés, Rhodia se positionne comme le *troisième chimiste de spécialités du monde*, derrière les suisses Clariant et Ciba. Comme ses deux concurrents, Rhodia est le résultat d'une *scission de sa maison mère*, Rhône-Poulenc. Introduit en Bourse le 25 juin, le groupe va profiter de sa nouvelle marge de manœuvre, et étudie d'éventuelles acquisitions.

DEUX SEMAINES après l'introduction en Bourse de Rhodia, à Paris et à New York, Jean-Pierre Tirouflet, le président de la filiale de spécialités chimiques du groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc, voit dans le succès du placement et de la cotation du titre, la *« crédibilité »* de cette nouvelle firme créée au début de l'année. Clairement séparé de sa maison mère, le chimiste entend se renforcer dans ses métiers et développer les partenariats de production avec d'autres groupes pharmaceutiques.

« Nous avons construit la crédibilité de l'équipe et de la société en faisant le tour du monde des institutions financières. C'est pour moi le plus important, car cette confiance va s'étendre aux clients et aux salariés du groupe », explique au *Monde* l'ancien directeur financier de Rhône-Poulenc (1987-1997). Âgé de quarante-huit ans, M. Tirouflet a été nommé responsable de la branche fibres et polymères du groupe en 1997 avant de devenir président de Rhodia au début de l'année.

Sur les cent cinquante visitées, environ 80 % d'entre elles ont demandé des titres. Depuis la première cotation le 25 juin, *« l'intérêt ne s'est pas démenti »*. Un gestionnaire de fonds anglo-saxon vient d'annoncer qu'il possède 7 % du capital, devenant le deuxième actionnaire derrière les 68 % de Rhône-Poulenc.

« Rappelez-vous quelle était l'image de la chimie, chez les analystes, il y a à peine neuf mois. Personne n'y comprenait rien. C'était une masse confuse noyée dans Rhône-Poulenc, qui perdait de l'argent, sans perspective. Ses activités se vendaient par petits morceaux,



La mise sur le marché de plus de 30 % du capital de Rhodia a rapporté 7 milliards de francs à Rhône-Poulenc.

se souvient M. Tirouflet. *Nous avons procédé à une clarification considérable de l'organisation. »* Avec ses 37 milliards de francs de chiffre d'affaires et ses 26 000 salariés, dont près de la moitié en France, Rhodia se classe au troisième rang mondial des chimistes de spécialités derrière les deux suisses Clariant et Ciba, nés eux aussi d'une scission de leurs groupes d'origine, Sandoz et Novartis.

Après avoir cédé, en trois ans et demi, près de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit le tiers de l'activité, le groupe a quitté le secteur de la chimie de base, jugé trop cyclique, pour se concentrer sur cinq pôles : la chimie organique, les spécialités pour produits de consommation, les spécialités pour produits industriels, les polyamides et les services de qualité. *« Nous sommes recentrés sur des produits dont le comportement répond à trois critères : être prévisibles en matière de résultats et de croissance, et peu cycliques. »*

UN THÉÂTRE D'ALLIANCES

Le groupe cherche encore à se désengager du polyester, mais la période des grandes cessions est achevée. *« Maintenant, il faut faire une pause »*, affirme le patron de Rhodia. *« Nous avons un portefeuille cohérent. La tentation serait de céder les activités à la rentabilité insuffisante. Or, j'ai constaté depuis le début de l'année un potentiel de progrès dans ces métiers. »* Des améliorations sont possibles dans la gestion logistique et le processus industriel, mais ne passent pas par des *« coupes sombres dans les effectifs »*. L'objectif est d'atteindre une marge avant amortissement et dépréciation d'actifs de 15 % en l'an 2000, contre 12,6 % en 1997. *« Nos deux grands concurrents suisses sont déjà à ce niveau et ils progressent. »*

Comme nombre d'industries, la chimie de spécialités est le théâtre d'alliances et de rapprochements, mais d'ampleur moindre que ceux observés dans la pharmacie. Le groupe, comme ses concurrents, s'intéresse, en Asie, à d'éventuels rachats de sociétés mises en vente en raison de la crise : *« cela nous permettrait de conforter notre implantation locale »*. Aux Etats-Unis, il s'intéresse au projet de cession des phosphates de Solutia. Cette firme née en 1997 est l'ex-activité chimique de Monsanto, qui se concentre sur les sciences de la vie.

Les mondes de la santé et de la chimie sont *« en train d'exploser »*, estime M. Tirouflet pour justifier les scissions. *« Beaucoup de grands pharmaciens estiment qu'ils doivent se concentrer sur la découverte de nouvelles molécules, la rapidité de développement, d'enregistrement et de marketing. En revanche, les conditions de production ne sont pas une priorité essentielle. »* Leur stratégie consiste à sous-traiter cette activité aux chimistes détenteurs de la technologie. *« Il est important que Rhodia ait la capacité de se présenter de façon neutre face à ses clients. Vous ne pouvez pas aller voir Merck pour lui vendre votre capacité de fabriquer une molécule-clé pour un produit nouveau si vous apparaissez comme un faux nez de Rhône-Poulenc. »* Cela n'empêche pas le groupe de coopérer avec sa maison mère pour des projets précis *« sur des bases contractuelles claires »*.

La filialisation de Rhodia répond aussi à un impératif social. Rhône-Poulenc, se rencentrant sur les sciences de la vie, a relégué au second plan ce qui fut son activité-phare. *« Tous les gens travaillant dans les sociétés de chimie se sont sentis orphelins. Ils s'inquiétaient d'autant plus qu'ils voyaient les activités régulièrement vendues. »* L'un des enjeux majeurs est de remotiver les salariés dans un groupe en restructuration permanente depuis vingt-cinq ans. L'étape suivante sera-t-elle la séparation définitive des liens capitalistiques avec la société mère ? M. Tirouflet se veut prudent. *« On peut vivre dans le groupe Rhône-Poulenc, ou de manière indépendante. La décision ne nous appartient pas, elle regarde notre actionnaire principal. »*

Dominique Gallois

Ubi Soft s'adapte à l'esprit voyageur de ses salariés

UBI SOFT, le numéro deux français des logiciels de loisirs, avec des titres de renommée internationale comme Rayman, F1 Racing ou POD, fait pour la troisième fois depuis son introduction au second marché en juillet 1996, appel au marché. Il émet un nouvel emprunt convertible de 300 millions de francs, pour financer son expansion internationale.

Ubi Soft dispose de studios de création à Montreuil, Montréal, Shanghaï, Casablanca et Bucarest. Grâce aux nouvelles technologies de l'information, tous ces centres sont reliés en réseau et peuvent travailler sur des projets communs. Avec une partie de l'argent levé, le groupe devrait créer un nouveau studio aux Etats-Unis. Raison officielle : investir le premier marché mondial. Raison officieuse : créer une structure capable d'accueillir les nombreux salariés français qui désirent s'expatrier aux Etats-Unis.

Les jeunes ingénieurs en informatique qui conçoivent et développent des jeux sont des denrées précieuses. Et mouvantes. En quelques heures de recherche sur Internet, ils peuvent trouver un emploi où bon leur semble. Les Etats-Unis les attirent irrésistiblement.

Pour retenir ses talents, la société a décidé de gérer la mobilité plutôt que de la subir, quitte à créer *ex nihilo* des structures là où désirent s'établir ses cadres. Après la grande grève des transports parisiens, fin 1995, un cadre d'Ubi Soft a décidé de quitter Paris et de s'installer à Annecy. Pour le garder, Michel Guillemot, vice-président du groupe chargé de la production, a créé une filiale dans cette ville. Après réflexion, les inconvénients d'une telle solution (éloignement, éclatement des unités de production) ont été jugés inférieurs à l'avantage : conserver un cadre compétent au sein de l'entreprise et améliorer sa qualité de vie. De même, une filiale a été constituée à Montpellier pour un employé, qui souhaitait retourner dans sa région d'origine.

Une fois ces structures mises en place, l'entreprise en fait profiter ses autres employés désireux de s'installer en province. Dix-huit employés ont rejoint Annecy et une quinzaine se sont installés à Montpellier. Un marché du travail s'est créé sur la messagerie interne, où sont proposés les postes disponibles en France et à l'étranger. Pour M. Guillemot, la société doit en permanence gérer les intérêts des investisseurs, des clients et des employés de l'entreprise, en maintenant la cohérence de l'ensemble.

Une cohérence qui risque d'être mise à mal par la loi sur les 35 heures, selon M. Guillemot. La réduction du temps de travail constituerait un handicap pour l'entreprise, mais aussi pour les salariés travaillant en France : dans cette industrie des logiciels de loisir, estime-t-il, les informaticiens passent la moitié de leur temps à apprendre et à maîtriser les nouvelles technologies. Si le temps de travail est réduit, ils risquent de perdre leur avance technique. Dans cette industrie, les informaticiens français participent déjà à la « course de rats » qui emporte les ingénieurs californiens. Les nouveaux entrants ont vingt-cinq ans et ils veulent absolument accéder à un poste de responsabilité avant trente ans pour diriger une unité quelques années plus tard. Ubi Soft, qui doit aujourd'hui multiplier les emplois en France et à l'étranger, devra demain inventer de nouveaux postes à responsabilité pour conserver les employés expérimentés quand ceux-ci atteindront l'âge canonique de quarante ans.

Enguérand Renault

Le dollar profite de l'instabilité financière en Asie et en Russie

PROFITANT de son statut de monnaie refuge, le dollar s'inscrivait en forte hausse, vendredi matin 10 juillet, face aux devises européennes. Il cotait 1,8330 deutschemark et 6,14 francs, ses cours les plus élevés depuis début avril. Face à la devise japonaise, le billet vert remontait également, à 141,60 yens. La monnaie américaine, enfin, gagnait du terrain face aux autres devises asiatiques, progressant de 3 % face au ringgit malaisien et de 2 % face à la roupie indonésienne et au baht thaïlandais.

Les incertitudes et les inquiétudes sur la situation de l'économie japonaise et sur la politique économique du gouvernement nippon continuent de dominer l'actualité sur le marché des changes. Les opérateurs ont recommencé à vendre des yens après que le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, eut expliqué, jeudi, que le débat sur la baisse des impôts ne commencerait que le 16 juillet, au lendemain de l'élection à la Chambre haute du Parlement. Ils avaient espéré des annonces très rapides de mesures énergiques dans ce domaine afin de stimuler la consommation des ménages. Les déclarations de M. Hashimoto écartent un tel scénario.

Le regain de tensions en Asie affecte les devises européennes, en raison notamment des engagements massifs des banques du Vieux Continent dans la région. La situation économique dans les pays asiatiques *« reste un sujet de préoccupation »* pour les banques françaises, qui vont vraisemblablement devoir constituer de nouvelles provisions, a estimé, jeudi, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. A la menace asiatique s'ajoutent les risques liés à l'instabilité financière en Russie. Les banques allemandes, notamment, sont particulièrement exposées, ce qui pèse sur les cours du deutschemark. La situation à Moscou reste très tendue, les marchés s'inquiétant à la fois du montant du prêt qui sera accordé par le Fonds monétaire international et des rumeurs de détérioration de l'état de santé de Boris Eltsine.

Plus que jamais, dans cet environnement tourmenté, les Etats-Unis apparaissent comme un pays refuge où il est rassurant de placer ses capitaux. Roger Ferguson, membre de la Réserve fédérale, a estimé vendredi que la capacité de l'économie américaine à poursuivre son expansion sans inflation après huit années de croissance soutenue est *« tout bonnement extraordinaire »*.

Pierre-Antoine Delhommais

L'Etat réfléchit aux modalités de son désengagement de Renault

POURQUOI L'ETAT garde-t-il sa participation de 44,2 % dans Renault ? Depuis des mois, cette question reste sans réponse : *« Nous n'avons pas besoin d'argent »*, entend-on à Bercy et à Matignon. Renault peut attendre. Notamment parce que les communistes verraient d'un mauvais œil le désengagement de l'actionnaire public.

L'évolution du cours boursier du constructeur milite en faveur d'un retrait public : à la clôture de la Bourse, jeudi 9 juillet, l'action Renault valait 381,90 francs, 125 % de plus qu'au début de l'année. Ce qui valorise la participation de l'Etat à un peu plus de 40 milliards de francs.

Le temps est loin où le comportement boursier de Renault désespérait investisseurs et actionnaires. Après avoir ouvert le capital en novembre 1994 – sur la base de 165 francs l'action pour le public et de 179,50 francs pour les investisseurs institutionnels –, l'Etat avait fait basculer Renault dans le privé en juillet 1996, en cédant 6 % du capital du groupe à des institutionnels, sur la base de 139 francs l'action. Privatisation « honteuse » d'un groupe qui, à l'époque, connaissait de graves difficultés : en 1996, il affichait ses premières pertes depuis 1987.

Depuis, Vilvorde a été fermé, les plans sociaux en France ont continué, des programmes de réduction de coût mis en place, la Mégane est sortie, la nouvelle Clio aussi... En 1997, Renault est revenue aux bénéfices et devrait cette année enregistrer d'excellents résultats. Ce serait le moment pour l'Etat d'empocher un joli pactole. Selon *le Nouvel Observateur*, paru jeudi 9 juillet, Bercy travaille sur un schéma qui pourrait ne pas mécontenter le Parti communiste : l'argent récolté par une cession des titres Renault financerait un plan social d'envergure, destiné à rajeunir la pyramide des âges de Renault et de PSA. L'Etat pourrait dans un premier temps garder 20 % de Renault, ce qui mettrait le constructeur à l'abri d'une OPA.

Virginie Malingre

Patrice Durand quitte Air France pour le Crédit lyonnais

PATRICE DURAND, directeur général délégué d'Air France chargé des affaires financières, s'apprête à quitter la compagnie nationale. Ce polytechnicien-énarque, âgé de quarante-cinq ans, rejoindra le comité exécutif du Crédit lyonnais, après avoir fait, pendant quelques mois, un tour de la banque publique. Entré à Air France en mai 1994, M. Durand était l'un des derniers membres de l'équipe de direction de Christian Blanc, le prédécesseur de Jean-Cyril Spinetta à la tête d'Air France, à être resté à ses fonctions après le changement de président fin 1997.

« M. Spinetta était au courant depuis longtemps du départ de M. Durand, qui quitte le groupe pour des raisons strictement personnelles », répond-on à Air France. Le départ de M. Blanc et le refus du gouvernement de privatiser Air France ont toutefois sûrement pesé dans la décision de cet homme qui, jusqu'à Air France, n'avait occupé que des postes dans la haute administration.

Catherine Trautmann veut plafonner à 50 % la publicité sur France 2

Dans un entretien au « Monde », la ministre de la culture et de la communication déclare vouloir instaurer une pluriannualité budgétaire et créer un holding regroupant France 2, France 3, voire La Cinquième-Arte et RFO

« Pourquoi votre projet de loi sur l'audiovisuel, déjà reporté de nombreuses fois, sera-t-il finalement scindé en deux ?

– Partons de l'enjeu fondamental de cette réforme. L'audiovisuel est devenu une question de société, comme en témoigne la récente enquête sur les pratiques culturelles des Français. Au moment des débats sur la convergence et l'exception culturelle au sein de l'AMI, il nous faut penser le secteur en termes d'industrie culturelle. L'enjeu est triple : il concerne le public, en tant que consommateur et citoyen ; il est technologique avec le développement du numérique et des nouveaux services. Il est économique, car c'est une richesse du pays dans la compétition internationale.

» C'est pourquoi il faut trouver une véritable cohérence entre audiovisuel public et privé. Je compte créer un cadre juridique clair pour favoriser le développement des entreprises. Pour des raisons de calendrier, afin de permettre aux futurs présidents des sociétés



CATHERINE TRAUTMANN

publiques de démarrer sur de nouvelles bases, le projet de loi – dont 90 % a déjà été acté en réunion interministérielle – sera coupé en deux,

» Le volet sur l'audiovisuel public sera examiné en conseil des ministres fin septembre et inscrit *dans le débat parlementaire avant* la fin de l'année. Le reste, sur le secteur privé, qui comprend de nombreuses mesures destinées à faciliter la sauvegarde du pluralisme, notamment grâce à la séparation des activités dans les médias et dans les marchés publics ou encore l'adaptation du régime juridique du câble et du satellite, sera discuté au printemps.

» Le second volet ne saurait prendre du retard car la France risque une saisine de la Cour de justice européenne pour non-transposition de la directive Télévision sans frontières.

– En quoi l'audiovisuel public doit-il être rénové ?

– Quand je suis arrivée au ministère, je ne m'attendais pas à trouver le service public de l'audiovisuel dans un tel état de désorientation. C'est la raison pour laquelle j'ai confié à Jean-Louis Missika un audit sur les missions du service public (*Le Monde* du 23 décembre 1997). J'ai aussi incité toutes les entreprises à se projeter dans l'avenir en élaborant des *plans stratégiques. Leurs conseils* d'administration se prononceront sur leurs orientations en juillet.

– Comptez-vous modifier l'organisation des chaînes publiques ?

– Si l'on fait le choix d'avoir un service public fort, il faut lui en donner les moyens. Il est temps de réfléchir à une logique de groupe industriel pour le pôle audiovisuel public. Tout en gardant la spécificité et l'identité de chacune des chaînes, il faut obtenir davantage de cohérence, notamment dans les achats de droits, l'activité commerciale, la gestion, l'immobilier, les nouveaux services. Il faut aussi éviter les doublons, dans les chaînes *thématiques par exemple*.

» Il ne s'agit pas de recréer un nouvel ORTF, mais d'arriver à un système plus efficace. L'idée est donc de créer un holding entre chaînes publiques. Tout n'est pas encore définitivement arrêté sur le périmètre des entreprises concernées. Le minimum est de constituer France Télévision en un véritable groupe. Le débat reste ouvert pour savoir s'il faut y associer La Cinquième-Arte ou RFO.

– Comptez-vous réformer le mode de financement des chaînes publiques, notamment de France 2 ? L'hypothèse de sa privatisation est-elle totalement exclue ?

– Il faut arrêter de considérer France 2 comme « la » chaîne qui pose problème et que l'on pousse inexorablement à chercher davantage de publicité pour concurrencer TF 1. Que ce soit en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Italie, tous les groupes audiovisuels publics ont conservé leur chaîne généraliste. Il faut garder une réelle diversité des programmes, au niveau hexagonal mais aussi pour l'exportation et encore dans la perspective de l'avènement du numérique hertzien terrestre. Il n'est pas question de privatiser France 2.

» Pour qu'elle puisse réellement *assumer ses missions de service* public, ses recettes publicitaires ne devront pas dépasser en 1999 le cap des 50 %. Si elle le franchissait, les recettes supplémentaires seraient mutualisées et redistribuées. Cette modification dans le financement de France 2 (actuellement financée à 51,8 % par des recettes publicitaires) doit s'effectuer sans engendrer de crise sur le marché publicitaire ni faire de cadeau aux chaînes privées.

– Allez-vous obtenir une pluriannualité des budgets des chaînes publiques ?

– Oui. Je pense obtenir des budgets pluriannuels sur trois ans pour les sociétés de l'audiovisuel public. Cela permettra aux chaînes d'éviter les fluctuations des régulations budgétaires. L'Etat actionnaire prendra ses responsabilités. Les entreprises aussi, puisqu'elles signeront un contrat d'objectifs et de moyens avec la tutelle. Ce mécanisme de contrats entre les chaînes et l'Etat permettra aussi un usage plus respectueux de l'argent des téléspectateurs.

– Pensez-vous réformer, comme le souhaitent certains députés PS, le mode de perception de la redevance ?

– Non, le croisement des fichiers de la redevance avec ceux de la taxe d'habitation permet aujourd'hui d'endiguer la fraude. Malgré une réduction des recettes publicitaires de France 2, l'augmentation de la redevance télé sera très modeste : elle suivra l'évolution des prix *[plus de 1 % de hausse prévue cette année]*. Au total, le budget de la communication est très correct pour 1999 puisqu'il sera supérieur à la moyenne des autres ministères *[qui s'établit à 2,2 %]*.

– Pensez-vous qu'il faille modifier la convention collective de l'audiovisuel public ?

– Oui, il faut moderniser cette convention, qui date de 1984. Une nouvelle procédure de révision a déjà *été acceptée par cinq syndicats sur* six (à l'exception de la CGT). Trois chantiers vont être ouverts entre l'association des employeurs du service public audiovisuel et les représentants des personnels sur les grilles des métiers, l'organisation du temps de travail et la limitation du recours à l'intermittence. »

Propos recueillis par Nicole Vulser

Un projet de loi contesté

● **Catherine Trautmann** a présenté, le 28 janvier, en conseil des ministres un projet de loi qui devait, selon ses prévisions, être discuté avant l'été. Les principales dispositions de ce texte visent à conforter l'indépendance et accroître la *transparence financière des* entreprises de communication, à renforcer les mécanismes garantissant le pluralisme et à mieux garantir les droits du public. Le projet gouvernemental a pour but de consolider le service public de l'audiovisuel, renforcer les responsabilités du Conseil supérieur de l'audiovisuel et parachever le cadre juridique des services de communication.

● **Ce projet de loi** a été très critiqué, notamment dans les rangs du PS qui lui reprochaient d'avoir cédé aux lobbies des grands groupes de services, comme Bouygues, Lyonnaise-Suez ou Vivendi, tous *actionnaires de chaînes privées*. Le PS militait pour un abaissement du seuil maximum détenu par un opérateur dans une chaîne privée.

● **Depuis février**, la ministre a réuni de nombreuses tables rondes avec les professionnels du secteur pour tenter de créer un consensus autour son projet. Sans l'obtenir.

ORTF : 1964-1974

Créé le 27 juin 1964 et placé sous la tutelle du ministère de l'information, l'Office de radio-télévision française (ORTF) percevait la redevance et devait diffuser les chaînes de télévision et de radio publiques. Il devait, selon ses statuts, veiller à *« satisfaire les besoins d'information, de culture, d'éducation et de distraction du public »*.

***« Destiné à calmer les critiques sur l'interventionnisme gaulliste en matière de télévision, le nouveau statut a consacré en réalité la mainmise du régime »*, affirme Hervé Michel dans *Les Grandes Dates de la télévision française* (PUF). *L'ORTF a éclaté en 1974, en plusieurs sociétés différentes* (TF 1, Antenne 2, FR 3, INA, TDF, SFP).**

Les critiques s'amplifient à l'AFP

LE CONSEIL d'administration de l'Agence France Presse (AFP), qui se déroulera uniquement en présence du président Jean Miot et des administrateurs mercredi 15 juillet, suscite déjà d'importantes polémiques. Les administrateurs n'ont toujours pas reçu l'audit extrêmement sévère qu'a rédigé l'inspection générale des finances sur la gestion de l'agence. Le président de l'AFP, Jean Miot, n'a, semble-t-il, pas l'intention de leur donner la version intégrale avant le conseil. Une telle position, qui divise également au sein du gouvernement les commanditaires de ce rapport, risque d'envenimer le conseil.

C'est dans ce contexte assez houleux que Jean Miot présentera, au cours du conseil, son plan de développement pluriannuel, qui vise à *« produire autrement pour vendre »*. Il concède que *« tout le système de production »* doit être changé, avec *« un renfort indispensable du management et du commercial »*. Le président de l'agence devrait donc proposer, hormis la réorganisation de la rédaction, plusieurs nominations à la direction générale, dont deux postes nouveaux, l'un au management, l'autre au marketing (*Le Monde* du 3 juillet 1998). La grande faiblesse de son plan de développement triennal tient au fait qu'*aucune donnée chiffrée* ne devrait être rendue publique la semaine prochaine. Dans le meilleur des cas, ces précisions, pourtant fondamentales, seront attendues pour septembre.

Par ailleurs, le climat de contestation syndicale s'est fortement amplifié depuis quelques jours. Sortant de son habituelle réserve, la CFDT a publié mercredi 8 juillet un communiqué très sévère à l'égard du PDG de l'AFP, *« en liberté surveillée »*. *« Audit imposé par le gouvernement, arrivée probable d'un copilote gestionnaire, condition imposée pour un soutien timide de Matignon au plan triennal, c'est là le bilan de deux ans et demi de gestion »*, écrit le syndicat. Il souligne que *« rarement les salariés de l'agence – y compris dans la hiérarchie – se sont montrés aussi désabusés sur les choix ou surtout l'absence de choix »* et déplore que bien souvent *« les différents secteurs travaillent en concurrence les uns contre les autres »*.

La CFDT accuse le président de l'agence d'avoir masqué la situation *« désastreuse »* de certaines filiales comme Mine and Yours (*système de cotation et d'information financière* en partenariat avec la société de bourse Roussin), dans laquelle l'AFP *« a investi 7 millions, mais qui n'existe toujours pas après neuf mois »*. Autre exemple plus important, encore, AFX, une agence d'information économique en langue anglaise a accumulé depuis sa création en 1990 *« environ 92 millions de francs de pertes, dont 45,9 millions de quote-part pour l'AFP »*. Sans compter le déficit d'AFX Asie, dont l'agence détient 30 % et qui a perdu au total 37 millions de francs.

Jean Miot a confirmé au Monde qu'AFX était encore déficitaire, mais que des efforts étaient engagés avec son partenaire, le *Financial Times* pour *« trouver une solution pour cette filiale stratégiquement indispensable »*. Quant à Mine and Yours, *« l'opération sera relancée avec Cégétel et un partenaire belge »*, a-t-il expliqué.

N. V.

هكذا من الاصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHONE-POULENC : le groupe a annoncé**, vendredi 10 juillet, la cession prochaine de ses produits de jardins (marques KB, Fertiligène, Celaflor et Nexalotte, 850 millions de francs de chiffre d'affaires), au numéro un mondial l'américain Scotts.

● **FIAT/BMW : un porte-parole du groupe italien Fiat a démenti l'existence de** discussions avec l'allemand BMW, évoquées par les journaux britanniques *The Economist* et *The Guardian* de vendredi. Les familles propriétaires, les Agnelli et les Quandt, étudieraient une éventuelle fusion des deux groupes. Par ailleurs, BMW a mis sa menace à exécution, jeudi, en annonçant qu'il cessera le 9 juillet 1999 de *fournir des moteurs au* britannique Rolls-Royce, racheté par son rival Volkswagen.

● **DUPONT : l'action du groupe américain** a perdu 8 % le 9 juin à Wall Street après l'annonce que ses résultats pour le deuxième trimestre seraient en baisse de 10 à 15 %.

● **SEMI-CONDUCTEURS : les fabricants européens** ont demandé à la Commission européenne de prendre des mesures anti-dumping contre les groupes sud-coréens, selon l'Association coréenne du commerce international.

● **COCA-COLA : les embouteilleurs de Coca-Cola** en Israël ont annoncé, jeudi, qu'ils retiraient 100 000 bouteilles de la vente à la suite d'un empoisonnement à la benzine, un mélange d'hydrocarbures.

SERVICES

● **VIVENDI : l'ex-Générale des eaux a fait l'acquisition,** *via* sa société OTV, de Sidem, un des leaders mondiaux du dessalement d'eau de mer.

● **DEGREMONT : la filiale de traitement des eaux du** groupe Suez-Lyonnaise a pris une participation de 35 %, en vue d'un contrôle majoritaire à terme, dans la société La Roche Claire, qui commercialise des bonbonnes d'eau de source pour les collectivités.

● **OMNICOM : les services de téléphonie fixe de l'opérateur** français seront commercialisés auprès du grand public par la société Hutchison sous la marque *« 5 résidentiel »*.

● **EURO DISNEY : une soixantaine de grévistes ont** été reçus, jeudi, Rue de Grenelle par Martine Aubry, *ministre de l'emploi et de la* solidarité, sans obtenir la désignation d'un médiateur comme elle l'espérait.

FINANCE

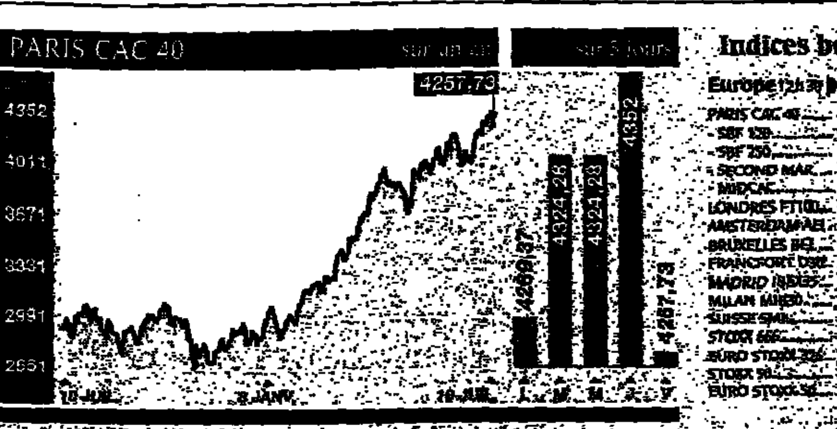
● **CRÉDIT LYONNAIS : la banque publique a annoncé,** jeudi, la vente de sa filiale autrichienne à la banque irlandaise Anglo Irish Bank et de ses activités en Suède et au Danemark à la Dresdner Bank.

● **RÉMUNÉRATION DES DÉPÔTS : le président de l'Association française des banques a estimé, jeudi, que** la rémunération des dépôts à vue et des services bancaires était inéluctable à terme.

● **ALLIANZ-DRESDNER BANK :** l'assureur allemand a déclaré, jeudi, qu'il négociait avec le groupe bancaire *« une possible coopération mais n'envisage pas de fusionner »*.

● **RABOBANK-ACHMEA : la banque néerlandaise des** coopératives agricoles a annoncé, vendredi, sa prochaine fusion avec l'assureur néerlandais Achmea. Le nouveau groupe pèsera 1 500 milliards de francs de total de bilan.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 10/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4257,73	[illegible]	[illegible]
SBF 120	2077,49	-1,43	40,25
SBF 250	2735,11	[illegible]	[illegible]
SECOND MAR.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MIDCAC	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LONDRES FT100	5918,70	[illegible]	[illegible]
AMSTERDAM AEX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRUXELLES BEL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FRANCFORT DAX	5942,16	[illegible]	[illegible]
MADRID IBEX35	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MILAN MIB30	34247	[illegible]	[illegible]
SUISSE SMI	[illegible]	[illegible]	[illegible]
STOXX 660	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EURO STOXX 326	[illegible]	[illegible]	[illegible]
STOXX 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EURO STOXX 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Monde ▶	Cours 10/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S&P 500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NASDAQ	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BUENOS AIRES M.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
JOHANNESBURG	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MEXICO BOLSA	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SANTIAGO IPSA	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SAO PAULO BOU.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TORONTO TSE	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ASIE 10h15	10/07	09/07	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	[illegible]	[illegible]
HONGKONG	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEOUL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SINGAPOUR ST	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SYDNEY ALL O.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOKYO NIKKEI	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 09/07	Var. % 07/07	Var. % 31/12
MONTUPET SA	[illegible]	+17,92	[illegible]
ATOS CA	1629	[illegible]	+111,21
DMC (DOLLFUS)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CLUB MEDITERR.	567	+5	[illegible]
SOPHIA	283	[illegible]	[illegible]
CREDIT LYONNA.	759	+3,57	+140,57
SUEZ LYON. DES	[illegible]	+3,40	[illegible]
NATEXIS	402	[illegible]	[illegible]
DEVEAUX (LY)	[illegible]	+3,27	+44,28
VIVENDI (EX G.)	1394	+3,10	[illegible]

Baisses ▶	Cours 09/07	Var. % 07/07	Var. % 31/12
SFIM	[illegible]	[illegible]	-17,80
RHODIA	[illegible]	-6,20	[illegible]
CS SIGNAUX (CS)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PECHINEY ACT.	248	[illegible]	[illegible]
CARBONE LORRA.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TECHNIP	[illegible]	[illegible]	[illegible]
UNION ASSUR.F	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LEGRAND	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'OREAL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRANDVISION	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2735,11

NEW YORK Dow Jones — 3 mois — 9089,78

LONDRES — 3 mois — 5918,70

FRANCFORT DAX 30 — 3 mois — 5942,16

TOKYO Nikkei — 3 mois — 16090,06

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 10 JUILLET, à la mi-séance, l'indice CAC 40 a reculé de 1,21 %, pour passer sous le seuil des 4 300 points, à 4 262,53 points. Les craintes suscitées par l'état de santé du président russe Boris Eltsine et l'état économique du pays ont effacé la hausse du dollar qui se négocie à plus de 6,11 francs. Dans ces conditions les investisseurs préfèrent prendre leurs bénéfices avant un long week-end. L'Etat a démenti la rumeur de cession sur le marché d'une partie de ses titres Renault. L'Etat possède encore 44 % du capital. La spéculation sur l'action s'est donc atténuée et le titre reculé de 2,6 %, à 372,10 francs. Dans la matiné, le holding CGIP a annoncé la cession de 3,2 % du capital de Cap Gemini pour près de 2 milliards de francs. L'action Cap Gemini a baissé de 3,6 % et celle de la CGIP a abandonné 0,6 %. Parmi les autres baisses, Carbonne Lorraine a reculé de 10,8 % et Bouygues a perdu 5,6 %.

FRANCFORT

VENDREDI 10 juillet, la Bourse allemande a ouvert en baisse. L'indice DAX des trente principales valeurs baissait de 0,37 %, à 5 974,81 points. La veille déjà, le marché allemand n'était pas parvenu à se maintenir au-dessus de 6 000 points, en raison notamment des rumeurs sur la santé du président russe Boris Eltsine.

LONDRES

JEUDI 9 juillet, la Bourse de Londres clôturait en baisse. L'indice Footsie 100 reculait de 0,66 %, à 5 969,7 points. Le marché avait commencé la séance en hausse, soulagé par le maintien des taux directeurs de la Banque d'Angleterre, mais il a été entraîné par la baisse de Wall Street. L'action de Standard Chartered reculait, tout comme celle du groupe Sainsbury, qui cédait du terrain après la publication d'une étude montrant un renforcement de ses concurrents.

TOKYO

VENDREDI 10 juillet, la Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse. L'indice Nikkei a perdu 2,2 % à 16 090,06 points. Le yen a entraîné dans sa chute le marché des actions. Les investisseurs étaient également inquiets des mesures économiques qui seront prises après les élections pour le renouvellement de la chambre haute dimanche 12 juillet.

NEW YORK

JEUDI 9 juillet, la Bourse de New York connaissait un accès de faiblesse. L'indice Dow Jones terminait à la fin de la séance en recul de 0,93 % à 9 089,78 points. L'annonce par le groupe pétrochimique Du Pont de bénéfices probablement plus faibles pour le deuxième trimestre a précipité la baisse de l'indice. La déprime du marché a été accentuée par une annonce similaire de l'entreprise de grande distribution JC Penney.

Valeur du jour : éclaircie sur le Club Med

L'ACTION du groupe de loisirs a terminé jeudi 9 juillet en progression de 5,4 %, à 569 francs, enregistrant la deuxième plus forte hausse du règlement mensuel de la séance. Le marché a salué le retour aux bénéfices de la société reprise en main par Philippe Bourguignon en février de l'année dernière.

Mercredi soir, le groupe de villages de vacances a annoncé qu'il avait réalisé un bénéfice de 132 millions de francs au premier semestre 1998. Au cours des six premiers mois de l'excercice précédent, il avait accusé une perte de 413 millions de francs. Le groupe a bénéficié d'un résultat exceptionnel de 26 millions de francs qui inclut la cession de son voilier de luxe *Club Med One*, mais il a également profité d'une amélioration de son chiffre d'affaires qui a progressé de près de 3 %.

L'entreprise s'est félicitée des premiers résultats des mesures qu'elle a mises en œuvre il y a quelques mois, notamment sur la zone Europe-Afrique. Ils doivent permettre de compenser les effets de l'aggravation de la situation économique en Asie. Le chiffre d'affaires a certes été dopé par la bonne santé du dollar mais il est aussi tiré par la nouvelle politique commerciale du Club Med initiée au début de l'année. Le taux d'occupation des villages de vacances a légèrement progressé au cours du semestre précédent (+ 0,5 %). *« La bonne exécution du plan renforce ma conviction que le redressement est désormais engagé et ma certitude que le Club sera redevenu inimitable pour le rendez-vous de l'an 2000 »*, a déclaré triomphalement Philippe Bourguignon.

Action Club Méditerranée — en francs à Paris — 567 — 650, 600, 550, 500, 450, 400, 350, 300 — 18/4, 8/8, 28/11, 20/3, 9/7 — 1997

Plus que l'amélioration des résultats, c'est l'optimisme du PDG du groupe qui a redonné confiance dans la valeur. *« Les résultats ont une signifation limitée car ils portent sur une moitié de l'exercice et restent faibles en valeur absolue. En revanche, le commentaire confiant de la direction montre qu'elle a retrouvé une sérénité qu'elle avait perdue »*, souligne Baudoin Furgé, analyste chez CCF Elysée Bourse. A l'instar d'autres sociétés de Bourse, Meeschaert Rousselle a changé son opinion sur la valeur, passant de la recommandation *« garder »* à *« acheter »*. CCF Elysée Bourse est quant à elle passée à *« renforcer »* contre *« alléger »* auparavant.

Toutefois, *« l'amélioration des résultats n'est qu'a son début. Il y a encore beaucoup de travail à faire et la visibilité sur la situation de l'entreprise n'est pas encore très forte »*, reconnaît Karine Godichaud, analyste chez Meeschaert Rousselle. D'autres observateurs se montrent encore plus réservés. La société de Bourse Leven a maintenu son conseil de vente sur la valeur. Elle estime que le *« le titre se paye toujours cher »*.

Joël Morio

Matières premières

En dollars ▶			
MÉTAUX (LONDRES)	$/TONNE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MÉTAUX (NEW YORK)	$/ONCE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRAINES DENRÉES	$/BOISSEAU		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SOFTS	$/TONNE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Pétrole

En dollars ▶	Cours	Var. %
BRENT (LONDRES)	[illegible]	[illegible]
WTI (NEW YORK)	[illegible]	[illegible]
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	[illegible]

Or

En francs ▶	Cours	Var. %
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	[illegible]
OR FIN LINGOT	[illegible]	[illegible]
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	[illegible]
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	[illegible]
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	[illegible]
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	[illegible]
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	[illegible]
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	[illegible]
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	[illegible]

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en forte hausse, vendredi matin 10 juillet, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,8330 deutschemark et 6,14 francs, ses cours les plus élevés *depuis trois mois*. Face à la devise japonaise, le billet vert remontait également, à 141,60 yens. Les opérateurs sanctionnent les atermoiements du gouvernement nippon à réduire les impôts en vendant des yens.

Les devises européennes souffrent du regain de tension en Asie, mais aussi de l'instabilité financière en Russie. Les marchés attendent des précisions sur le versement du prêt du Fonds monétaire international (FMI) à Moscou et des nouvelles rassurantes sur l'état de santé du président russe Boris Eltsine.

Dans cet environnement difficile, les opérateurs préfèrent acheter du dollar des Etats-Unis, monnaie refuge par excellence.

Cours de change

10/07 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN (100)	Cours LIRE (100)	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,13	6,83	9,99	3,97	2,97	4,37	0,34	3,36	
DM	1,82	[illegible]	2,97	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
LIRE (100)	1785,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
YEN (100)	141,33	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]
FLORIN	2,06	2,22	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FR. S.	1,54	1,67	2,51		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIVRE	0,61	0,67		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ECU	0,92		1,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DOLLAR		1,09	1,63	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/07 ▶	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	[illegible]	4,87	[illegible]
ALLEMAGNE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GDE-BRETAG.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ITALIE	[illegible]		4,98	[illegible]
JAPON	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
ÉTATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUISSE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PAYS-BAS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 10/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 09/07	Achat 09/07	Vente 09/07
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AUTRICHE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BELGIQUE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CANADA	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DANEMARK (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ESPAGNE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ÉTATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FINLANDE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GDE-BRETAGNE	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRÈCE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
IRLANDE	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ITALIE (1000)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
JAPON (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NORVÈGE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PAYS-BAS (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PORTUGAL (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUÈDE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUISSE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en nette hausse, soutenu par la persistance de l'instabilité financière en Asie et en Russie. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 24 centièmes, à 105,14 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,76 %.

La veille, la Bundesbank avait choisi de laisser inchangés ses taux directeurs. Son président Hans Tietmeyer avait signalé que l'évolution monétaire dans deux ou trois pays de la zone euro était très expansive. Il avait par ailleurs déclaré qu'il pouvait imaginer une hausse des taux allemands pour des motifs européens. Enfin, il avait souligné que les banques centrales surveillent de près l'évolution des Bourses. Ces déclarations ont relancé le scénario d'un resserrement de la politique monétaire allemande au cours du second semestre.

ÉCONOMIE

Stocks records de pétrole

LE NIVEAU des stocks industriels a atteint pour la première fois le niveau record de 2,6 milliards de barils fin mai, selon le rapport mensuel de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), qui révise en baisse la demande mondiale de pétrole en 1998 à 74,9 millions de barils par jour contre 75 millions le mois précédent. Selon l'AIE, les marchés pétroliers ne retrouveront un équilibre satisfaisant qu'à trois conditions : la diminution de la surproduction journalière de brut, l'absorption de l'excès de pétrole actuellement en circulation, enfin la réduction du niveau record des stocks industriels.

■ **FRANCE : la balance des transactions courantes** de la France a affiché un excédent de 21,1 milliards de francs au mois d'avril en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué le ministère des finances vendredi 10 juillet. La balance des capitaux affiche un excédent de 0,5 milliard de francs.

■ **Les prix à la consommation** en France ont enregistré une évolution comprise entre 0 % et + 0,1 % en juin par rapport à mai, selon l'indice provisoire publié vendredi 10 juillet par l'Insee. Sur un an, les prix ont augmenté de 1 %.

■ **La Banque de France a révisé** à la baisse la valeur de ses avoirs en or, à 147,933 milliards de francs, en baisse de 856 millions de francs, à l'issue de la réévaluation semestrielle de ses réserves, a indiqué la banque centrale jeudi 9 juillet.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,1 % en juin comparé à mai, leur hausse sur un an ralentissant à 1,2 % contre 1,3 % en mai, selon le chiffre définitif publié vendredi 10 juillet par l'Office allemand des statistiques.

■ **La croissance du produit intérieur brut** (PIB) *« se calmera au deuxième trimestre »*, a déclaré jeudi 9 juillet à Stuttgart le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer.

■ **UNION EUROPÉENNE : le taux de chômage moyen** dans l'Union européenne s'est stabilisé à 10,2 % de la population active en mai, selon les chiffres publiés jeudi 9 juillet par Eurostat, l'office statistique de l'UE basé à Luxembourg. En mai 1997, ce taux moyen de chômage était de 10,7 %. Au total 17,1 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans les quinze pays de l'UE en mai.

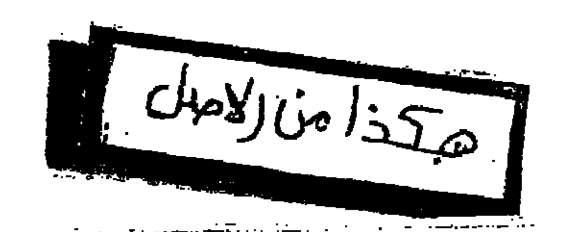
■ **THAILANDE : la Banque mondiale** a octroyé un prêt supplémentaire de 600 millions de dollars (3,7 milliards de francs) à la Thaïlande, portant sa contribution totale à l'effort international de soutien à l'économie de ce pays de 1,5 à 2,1 milliards de dollars.

■ **ETATS-UNIS : les États-Unis devraient afficher un surplus budgétaire** de plus de 50 milliards de dollars à la fin de l'année fiscale 1998, qui s'achève fin septembre, selon une analyse publiée jeudi 9 juillet par le Bureau du budget du Congrès (CBO).

■ **Les apports dans les fonds de placement** se sont élevés à 30,5 milliards de dollars en juin contre 28,5 milliards en mai, selon les estimations préliminaires de l'Investment Company Institute publiées jeudi 9 juillet.

■ **RUSSIE : les banques russes** perdraient 53 milliards de roubles (52 milliards de francs) si le rouble perdait 50 % de sa valeur par rapport au dollar, selon un rapport de l'Association des banques russes cité jeudi 9 juillet par l'agence Interfax. Selon le ministre des finances Mikhaïl Zadornov, seules 35 banques sur les 1 500 existantes résisteraient à une dévaluation de la monnaie russe.

■ **PAKISTAN : le pays va subir une « crise financière majeure »** si les versements du FMI sont bloqués par les sanctions prises après ses essais nucléaires, a estimé jeudi 9 juillet à Islamabad le ministre des finances Sartaj Aziz.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 10 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,42 %
CAC 40 : 4257,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P.(T.P)	1062	1062	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	970	970	—	1000
Renault (T.P.)	3099	3075	−0,77	1000
Rhone Poulenc(T.P)	3138	3138	+0,03	1000
Saint Gobain(T.P.)	1371	1366	−0,36	1000
Thomson S.A (T.P)	1015	1015	—	1000
Accor	1691	1660	−1,83	100
AGF	345	346,90	+0,55	30
Air Liquide	992	992	—	[illegible]
Alcatel Alsthom	1360	1341	−1,39	40
Alstom	197	198	+0,50	[illegible]
Altran Techno. #	1340	1342	+0,14	10
Atos CA	1639	1561	−4,75	10
Axa	753	738	−1,99	60
Bail Investis. ■	946	954	+0,84	100
Bazar Hot. Ville	768	767	−0,13	50
Bertrand Faure	455	450	−1,09	5
BIC	429	428	−0,23	25
BIS	645	650	+0,77	20
B.N.P.	525	512	−2,47	25
Bollore Techno.	1190	1193	+0,25	50
Bongrain	3000	3001	+0,03	50
Bouygues	1228	1162	−5,37	50
Bouygues Offs.	296	289,50	−2,19	40
Bull	92,50	91,35	−1,24	10
Canal +	1120	1105	−1,33	20
Cap Gemini	967	933	−3,51	40
Carbone Lorraine	537	477,40	−11,09	100
Carrefour	3792	3746	−1,21	300
Casino Guichard	494	488	−1,21	10
Casino Guich.ADP	343	341,50	−0,43	10
Castorama Dub.(Li)	1075	1057	−1,67	25
C.C.F.	546	527	−3,47	25
Cegid (Ly)	1149	1142	−0,60	20
Cerus Europ.Reun	41	[illegible]	−0,60	40
CGIP	3270	3250	−0,61	100
Chargeurs	481,90	471,50	−2,15	100
Christian Dalloz	789	772	−2,15	100
Christian Dior	800	790	−1,25	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	606	602	−0,66	100
Ciments Francais	380	371,10	−2,34	25
Clarins	546	534	−2,19	20
Club Mediterranee	567	565	−0,35	25
Coflexip	722	694	−3,87	10
Colas	1215	1200	−1,23	40
Comptoir Entrep.	15,20	14,80	−2,63	10
Comptoirs Mod.	3176	3155	−0,66	100
CPR	487	494,90	+1,62	50
Cred.Fon.France	105,80	105	−0,75	100
Credit Lyonnais CI	753	746	−0,92	100
CS Signaux(CSEE)	590	577	−2,20	300
Damart	4561	4561	—	50
Danone	1797	1776	−1,16	10
Dassault-Aviation	1940	1928	−0,61	50
Dassault Electro	694	678	−2,30	40
Dassault Systemes	268	270	+0,74	5
De Dietrich	430	425,10	−1,13	25
Deveaux(Ly)#	1010	999	−1,08	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	69	67,30	−2,46	100
Dexia France	873	870	−0,34	100
DMC (Dollfus Mi)	148,90	147,80	−0,73	75
Dynaction	232,80	228,10	−2,01	25
Ecia	1730	1750	+1,15	25
Eiffage	522	514	−1,53	50
Elf Aquitaine	851	845	−0,70	50
Eramet	234	233	−0,42	20
Eridania Beghin	1362	1360	−0,14	[illegible]
Essilor Intl	2459	2396	−2,56	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2300	2230	−3,04	20
Esso	554	550	−0,72	50
Eurafrance	3840	3755	−2,21	200
Euro Disney	11,75	11,65	−0,85	5
Europe 1	1449	1445	−0,27	[illegible]
Eurotunnel	7,05	6,80	−3,54	[illegible]
Fimalac SA	715	717	+0,27	[illegible]
Finextel	126	126	—	[illegible]
Fives-Lille	509	512	+0,58	[illegible]
France Telecom	411	399,50	−2,79	[illegible]
Fromageries Bel	5290	5290	—	[illegible]
Galeries Lafayette	5900	5770	−2,20	[illegible]
GAN	162	—	—	[illegible]
Gascogne	612	608	−0,65	[illegible]
Gaumont #	455	455	—	[illegible]
Gaz et Eaux	340	340	—	[illegible]
Geophysique	842	850	+0,95	[illegible]
G.F.C.	650	646	−0,61	[illegible]
GrandVision	185	180,90	−2,21	[illegible]
Groupe Andre S.A.	694	687	−1	[illegible]
Groupe GTM	670	671	+0,14	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	155,60	153,80	−1,15	[illegible]
Guilbert	987	966	−2,12	[illegible]
Guyenne Gascogne	2390	2425	+1,46	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1700	1685	−0,88	[illegible]
Havas Advertising	1235	1235	—	[illegible]
Imetal	841	844	+0,35	[illegible]
Immeubl.France	477	485	+1,67	[illegible]
Infogrames Enter.	389,50	378	−2,95	[illegible]
Ingenico	164,40	160	−2,67	[illegible]
Interbail	170	170	—	[illegible]
Intertechnique	1615	1680	+4,02	100
ISIS	775	761	−1,80	50
Jean Lefebvre	500	503	+0,60	50
Klepierre	1194	1190	−0,33	100
Labinal	2050	1995	−2,68	100
Lafarge	641	628	−2,02	25
Lagardere	247	243,50	−1,41	40
Lapeyre	530	530	—	10
Lebon (Cie)	270	270	—	50
Legrand	1603	1584	−1,18	10
Legrand ADP	1010	995	−1,48	10
Legris Indust. ■	280	275,60	−1,57	20
Locindus	815	810	−0,61	150
L'Oreal	3310	3264	−1,58	10
LVMH Moet Hen.	1309	1274	−2,67	10
Marine Wendel	1125	1132	+0,62	100
Metaleurop	50	50	—	25
Metrologie Inter.	19,75	—	—	[illegible]
Michelin	359,10	353	−1,69	12
Montupet SA	329,90	324,50	−1,63	10
Moulinex	154,50	148	−4,20	10
Natexis	402	402,60	+0,14	100
Norbert Dentres.#	300	292,60	−2,46	10
Nord-Est	134,40	134,40	—	50
Nordon (Ny)	515	515	—	[illegible]
NRJ #	1170	1170	—	[illegible]
Olipar	67	66	−1,49	60
Paribas	644	643	−0,15	100
Pathe	1226	1208	−1,46	100
Pechiney Act Ord A	246	245,90	−0,04	100
Pernod-Ricard	410,20	411	+0,19	20
Peugeot	1385	1361	−1,73	35
Pinault-Print.Red	5100	5090	−0,19	100
Plastic Omn.(Ly)	868	860	−0,92	20
Primagaz	543	538	−0,92	50
Promodes	3392	[illegible]	−0,82	[illegible]
Publicis # ■	1000	[illegible]	−0,90	[illegible]
Remy Cointreau	117	[illegible]	—	[illegible]
Renault	381,90	[illegible]	−2,33	[illegible]
Rexel	661	[illegible]	−0,15	[illegible]
Rhodia	171,30	[illegible]	−2,27	[illegible]
Rhone Poulenc A	335	[illegible]	−2,86	[illegible]
Rochefortaise Com.	702	[illegible]	−0,14	[illegible]
Rochette (La)	27,85	[illegible]	—	[illegible]
Royal Canin	346	[illegible]	−2,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly) ■	8040	[illegible]	+0,87	[illegible]
Sade (Ny)	298,50	[illegible]	−1,04	[illegible]
Sagem SA ■	4670	[illegible]	−0,62	[illegible]
Saint-Gobain	1100	[illegible]	−1,36	[illegible]
Salvepar (Ny)	579	[illegible]	−1,03	[illegible]
Sanofi	743	[illegible]	−0,94	[illegible]
Saupiquet (Ns)	561	[illegible]	+0,71	[illegible]
Schneider SA	470,10	[illegible]	−0,87	[illegible]
SCOR	412	[illegible]	−1,06	25
S.E.B.	784	[illegible]	−7,01	20
Sefimeg CA	409	[illegible]	−0,46	100
SEITA	287,50	[illegible]	−1,21	50
Selectibanque	82	[illegible]	−2,07	100
SFIM	824	827	+0,36	100
SGE	297	290,50	−2,18	[illegible]
Sidel	439	431	−1,82	15
Silic CA	1198	1200	+0,16	100
Simco	494	490	−0,80	100
S.I.T.A	1491	1460	−2,07	50
Skis Rossignol	777	770	−0,90	2,25
Soc.Fonc.Lyonnai.#	938	930	−0,85	50
Societe Generale	1353	1321	−2,36	30
Sodexho Alliance	1166	1147	−1,62	100
Sogeparc (Fin)	435	427	−1,83	50
Sommer-Allibert	330	327	−0,90	5
Sophia	283	282	−0,35	75
Spir Communic. #	486	485	−0,20	20
Strafor Facom	600	578	−3,66	25
Suez Lyon.des Eaux	1062	1052	−0,94	60
Synthelabo	981	974	−0,71	10
Technip	763	763	—	20
Thomson-CSF ■	230,90	229,80	−0,47	20
Total	758	755	−0,39	50
UIF	463	464	+0,21	100
Unibail	770	768	−0,25	100
Union Assur.Fdal	942	924	−1,91	10
Usinor	87,95	86,35	−1,81	20
Valeo	659	647	−1,82	20
Vallourec	450	443,50	−1,44	100
Via Banque	187	182,20	−2,56	100
Vivendi (ex CGE)	1394	1412	+1,29	100
Worms (ex.Someal)	106	105,90	−0,09	10
Zodiac ex.dt divid	1610	1580	−1,86	10
Elf Gabon	920	920	—	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	151	[illegible]	−0,66	1
Adecco S.A.	2767	[illegible]	−4,04	[illegible]
Adidas-Salomon AG	985	[illegible]	−1,42	5
ALLIANZ AG	2275	[illegible]	−1,97	5
American Express	692	697	+0,72	[illegible]
Anglo American #	240	241,40	+0,58	[illegible]
Anglogold Ltd #	269,90	269,10	−0,29	[illegible]
Amgold #	240	250	+4,16	[illegible]
Arjo Wiggins App	20,10	20,10	—	[illegible]
A.T.T. #	345	351,20	+1,76	1
Banco Santander #	162	162	—	115
Barrick Gold #	114	111,30	−2,36	—
B.A.S.F. #	308,30	305	−1,07	[illegible]
Bayer #	308,50	307,50	−0,32	[illegible]
Crown Cork ord.#	289,70	—	—	5
Crown Cork PF CV#	244	[illegible]	+8,60	[illegible]
Daimler Benz #	612	610	−0,32	[illegible]
De Beers #	113,80	111	−2,46	[illegible]
Deutsche Bank #	503	[illegible]	−0,85	[illegible]
Diageo PLC reg.#	75,60	74,80	−1,05	[illegible]
Dresdner Bank	317,60	320,10	+0,78	[illegible]
Driefontein #	31	31,10	+0,32	[illegible]
Du Pont Nemours #	430	426,50	−0,81	[illegible]
Eastman Kodak #	449,40	453,30	+0,86	2
East Rand #	1,35	1,35	—	1
Echo Bay Mines #	13,45	13,30	−1,11	[illegible]
Electrolux #	102,50	101,20	−1,26	5
Ericsson #	189	185	−2,11	2
Ford Motor #	357,70	359,40	+0,47	1
Gencor act.regr.	10,90	10,70	−1,83	[illegible]
General Elect. #	579	579	—	[illegible]
General Motors #	446	434	−2,69	[illegible]
Gle Belgique #	1069	1006	−5,89	—
Harmony Gold #	26,70	26,35	−1,31	—
Hitachi #	39,25	38	−3,18	50
Hoechst #	311	305	−1,92	5
I.B.M #	720	713	−0,97	—
I.C.I #	98,85	101	+2,17	1
Ito Yokado #	311	309,10	−0,61	50
Kingfisher plc #	46,75	48,75	+4,27	—
Matsushita #	97,90	96,15	−1,78	50
Mc Donald's #	438,70	438,90	+0,04	—
Merck and Co #	813	806	−0,86	—
Mitsubishi Corp.#	41	38,80	−5,36	50
Mobil Corporat.#	462,10	459	−0,67	1
Morgan J.P. #	761	766	+0,65	2
Nestle SA Nom. #	13300	13050	−1,87	10
Nipp. MeatPacker #	72,80	70,60	−3,02	50
Nokia A	477,70	468	−2,03	2
Norsk Hydro #	275	265,30	−3,52	20
Petrofina #	2502	2410	−3,67	—
Philip Morris #	233,30	240	+2,87	—
Philips N.V #	534	528	−1,12	10
Placer Dome Inc #	70,65	67,40	−4,60	—
Procter Gamble	574	555	−3,31	—
Quilvest	344,40	341	−0,98	—
Randfontein #	13,25	13	−1,88	—
Rio Tinto PLC #	70,50	70	−0,70	—
Royal Dutch #	325	325	—	[illegible]
Sega Enterprises	116,20	114	−1,89	50
Schlumberger #	417	414	−0,71	—
Shell Transport #	41,20	41,10	−0,24	—
Siemens #	352,10	352	−0,02	5
Sony Corp. #	540	527	−2,40	50
STmicroelectronics	419,40	402,10	−4,12	[illegible]
Sumitomo Bank #	62,30	59,95	−3,77	50
T.D.K #	457,30	455	−0,50	50
Telefonica #	295,50	295,70	+0,06	500
Toshiba #	24,90	23,70	−4,81	50
Unilever #	470,90	457,20	−2,90	1
United Technol. #	575	588	+2,26	5
Volkswagen A.G #	662	649	−1,96	—
Yamanouchi #	126,60	125	−1,26	50
Zambia Copper	10,50	10,30	−1,90	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 10 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	—	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,96	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	122,19	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,40	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,05	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,22	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,90	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,53	[illegible]
EDF 8,6% 92-04#	118,63	[illegible]
Finansder 9%91-06#	128,25	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,20	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	105,40	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,44	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,29	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,56	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,40	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,15	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,74	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,11	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,43	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	142,59	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	145,20	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,67	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1055	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	45	46
Baccarat (Ny)	900	900
Bains C.Monaco ◆	780	780
Bque Transatlant. ◆	265	265
Bidermann Intl. ◆	110	110
Centenaire Blanzy	562	576
Champex (Ny) ◆	26,30	26,30
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3059	3059
Generali Fce Assur	2101	2099
Continental Ass.Ly ◆	711	711
Darblay ◆	526	526
Didot Bottin ◆	851	851
Eaux Bassin Vichy ◆	2500	2500
Ent.Mag. Paris ◆	2037	2037
Fichet Bauche	39,60	39,80
Fidel	67,10	67,50
Finalens ◆	251	251
F.I.P.P. ◆	251	251
Fonciere (Cie)	920	905
Foncina #	601	607
Francarep	339,70	330
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot	1318	1255
G.T.I (Transport)	435,10	[illegible]
Immobail	240	240
Immobanque	675	680
Lucia	87,10	87,10
Monoprix	485	475
Metal Deploye ◆	450	450
Mors	7,60	7,56
Navigation (Nle)	133	135
Optorg	452	452,20
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1050	1050
Parfinance	340,90	325
Paris Orleans	384,70	384,70
Promodes (CI) ◆	2389	2389
PSB Industries Ly	730	715
Rougier #	398	394
Saga ◆	202	202
S.I.P.H. ◆	250	250
Sofragi	5150	5130
Taittinger	4760	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	545
Vicat	585	585
Caves Roquefort	2200	2200
Elyo ●	363	[illegible]
Finaxa	650	640
Gaillard (M) ◆	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	250	250
Gd Moul.Strasbourg ◆	2050	2050
Hotel Lutetia ■	517	[illegible]
Hotels Deauville	1080	1080
L.Boullet (Ly) ◆	390	390
Lloyd Continental ◆	10800	10800
Matussiere Forest	74,60	73,60
Moncey Financiere	3000	[illegible]
M.R.M. (Ly)	500	499,90
Part-Dieu(Fin)(Ly)	120	118
Pollet	535	530
Sabeton (Ly)	785	750
Samse (Ly)	1379	1380
Sechilienne (Ly) ◆	1419	1419
Sucr.Pithiviers	3450	3450
Tanneries Fce (Ny) ◆	279	[illegible]
Teleflex L.Dupont# ◆	115	115
Union Gle Nord(Li) ◆	317	317

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	513	513
Fiat Ord.	27,60	26,25
Gold Fields South	68,25	[illegible]
Kubota Corp.	12,25	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	58	[illegible]
Robeco	705	708
Rodamco N.V.	159,70	156,50
Rolinco	619	619
Sema Group Plc #	81	78
Solvay SA	461	468

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 10 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	56,25	[illegible]
AFE #	940	[illegible]
Aigle #	550	[illegible]
Albert S.A (Ns)	219,80	[illegible]
Arkopharma # ■	502	[illegible]
Assystem #	274,90	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1000	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	399	[illegible]
Bque Vernes	152	[illegible]
Beneteau CB#	817	[illegible]
B I M P	130	[illegible]
Boiron (Ly)#	425	[illegible]
Boisset (Ly) #	777	[illegible]
But S.A.	339	[illegible]
C.E.E #	175	[illegible]
Change Bourse (M)	212	[illegible]
CNIM CA#	262,10	[illegible]
Codetour ■	388,20	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	360	[illegible]
Conflandey #	326	[illegible]
C.A. Hte Normandie	327,40	[illegible]
C.A. Paris IDF	985	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	307,90	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	307	[illegible]
C.A.Pas de Calais	590	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	477	[illegible]
C.A. Oise CCI	347	[illegible]
C.A. Somme CCI	339,90	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	435	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	690	[illegible]
Devanlay S.A.	722	[illegible]
Devernois (Ly)	552	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	39	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	439	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	455	[illegible]
Expand s.a ●	300	300
Factorem	837	837
Falveley # ◆	187,90	[illegible]
Finacor	31	[illegible]
Fininfo	1040	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	615	615
Gautier France	372,50	[illegible]
Gel 2000	39	[illegible]
GEODIS #	460	465
GFI Industries #	343,10	348
Girodet (Ly) # ◆	24	23,70
GLM S.A.	207,50	207,50
Gpe Guillin # Ly ◆	258	250
Kindy #	143,50	142
Guerbet S.A.	205	[illegible]
Hermes internat.1#	470	470
Hurel Dubois	825	[illegible]
ICBT Groupe #	187	183,50
I.C.C.# ◆	194,70	[illegible]
ICOM Informatique	600	590
Idianova ◆	95	[illegible]
Int. Computer #	79,25	79,50
IPBM ◆	65	65
M6-Metropole TV	1040	[illegible]
Manitou #	1149	1149
Manutan	560	[illegible]
Marie Brizard #	625	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.#	40	40
Mecelec (Ly)	105	104
MGI Coutier #	325	340
Monneret Jouets Ly#	145,40	145,40
Naf-Naf #	94,95	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	898	890
Onet #	910	918
Paul Predault	170	170,30
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	121	121
Phyto-Lierac #	230	230
Pochet	700	700
Poujoulat Ets (Ns)	225	[illegible]
Radiall #	689	[illegible]
Robertet #	1170	[illegible]
Rouleau-Guichard	320	312
Securidev #	100	100
Smoby (Ly) #	570	570
Sofco (Ly) ◆	12	12
Soflbus ◆	375	[illegible]
Sopra #	1895	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	88	88
Sylea	550	549
Teisseire-France	210	[illegible]
TF1	920	[illegible]
Thermador Gpe. #	376	[illegible]
Transiciel	695	700
Trouvay Cauvin #	187,90	[illegible]
Unilog	2255	[illegible]
Union Fin.France	720	720
Viel et Cie #	155	154
Vilmorin et Cie #	659	[illegible]
Virbac	469	465

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 10 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	36,90	[illegible]
Belvedere	1225	[illegible]
BVRP	400	[illegible]
Cheminex	15,45	15,50
Duran Duboi	401	[illegible]
Eurofins scientif.	575	[illegible]
FDM Pharma n.	40,10	40,10
Genset	561	563
Guyanor action B	7,80	[illegible]
Infonie	198,80	[illegible]
Joliez-Regol	109	[illegible]
La Cie Group	170	[illegible]
Olitec	1388	1390
Omnicom	740	741
Picogiga	270	264,50
R21 Santé	433,50	430
Serp Recyclage	900	900

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 10 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	142,70	142,70
Europe Finance Ind. ◆	860	860
Cibox-LCI ◆	270	270
CTT-SCETA ◆	450	450
Sté lecteurs du Monde ◆	143,60	157,50
Troc de l'Ile ◆	189,90	189,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	176,34	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	167,50	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	912207	[illegible]
Natio Court Terme	14635	[illegible]
Natio Court Terme 2	397449	[illegible]
Natio Epargne	2218,55	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4370,16	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	183,66	[illegible]
Natio Epargne Retraite	217,28	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11712,31	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1538,82	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1084,97	[illegible]
Natio Euro Opport.	1597,42	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2412,82	[illegible]
Natio Immobilier	1862,75	[illegible]
Natio Inter	1170,37	[illegible]
Natio Monétaire C	5599,57	[illegible]
Natio Monétaire D	5260,71	[illegible]
Natio Oblig. LT	233,67	[illegible]
Natio Oblig. MT C	904,88	[illegible]
Natio Oblig. MT D	874,59	[illegible]
Natio Opportunités	280,81	[illegible]
Natio Placement C	80942,11	[illegible]
Natio Placement D	76054,67	[illegible]
Natio Revenus	1131,30	[illegible]
Natio Sécurité	11472,19	[illegible]
Natio Valeurs	1961,78	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monederi	95351,73	[illegible]
Oblig. ttes caté.	294,76	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1203,54	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2688,59	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2408,02	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◆	324,55	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◆	307,26	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2480,65	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20280,67	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19959,04	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	414,80	[illegible]
Écur. Capitalisation C	270,60	[illegible]
Écur. Expansion C	85827,73	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4902,69	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	329,63	[illegible]
Écur. Monépremière	11684,23	[illegible]
Écur. Monétaire C	13365,99	[illegible]
Écur. Monétaire D	12388,65	[illegible]
Écur. Trésorerie C	327,93	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,48	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2111,40	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,44	[illegible]
Géoptim C	13770,39	[illegible]
Géoptim D	12648,66	[illegible]
Horizon C	3104,48	[illegible]
Prévoyance Écur. D	106,37	[illegible]
Sensipremière C	14444,75	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12560,77	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12415,17	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	123190,87	[illegible]
Atout Amérique	236,37	[illegible]
Atout Asie	81,65	[illegible]
Atout France Europe	1258,56	[illegible]
Atout France Monde	300,72	[illegible]
Atout Futur C	1240,26	[illegible]
Atout Futur D	1155,33	[illegible]
Coexis	2060,99	[illegible]
Dièze	2879,92	[illegible]
Elicash ◇	979826,26	979826,26
Eurodyn	3776,73	[illegible]
Indicia ◆	2662,87	[illegible]
Indocam Convert. C	16527,33	[illegible]
Indocam Convert. D	15129,19	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	14079,13	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1257,10	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1257,10	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1018,73	[illegible]
Indocam Orient C ◆	168,23	[illegible]
Indocam Orient D ◆	151,12	[illegible]
Indocam Unijapon	915,20	873,70
Indocam Str. 5-7 C	2025,16	1991,91
Indocam Str. 5-7 D	1448,78	1424,56
Moné.J C ◇	12260,15	12260,15
Moné.J D ◇	11614,31	11614,31
Oblifutur C	588,78	578,84
Oblifutur D	542,66	533,59
Oraction	1428,48	1393,64
Revenu-Vert	1206,38	1186,21
Sévéa ◆	130,80	127,61
Synthésis	20058,73	19704,06
Univers Actions	324,12	316,21
Uni Associations ◇	121,01	121,01
Uni-Foncier	1952,19	[illegible]
Uni-Régions	2384	[illegible]
Univar C ◇	317,71	317,71
Univar D ◇	297,87	297,87
Univers-Obligations	268,53	264,08
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m ◆	16408,90	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	19802,86	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	126,34	123,86
Optalis Dynamiq. D ◆	125,07	122,62
Optalis Équilib. C ◆	122,19	119,79
Optalis Équilib. D ◆	119,07	116,74
Optalis Expansion C ◆	116,32	114,04
Optalis Expansion D ◆	116,32	114,04
Optalis Sérénité C ◆	111,13	108,95
Optalis Sérénité D ◆	106,16	104,08
Pacte Sol. Logem. ◆	518,94	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	548,42	[illegible]
CIC — CIC BANQUES		
Francic	225,14	218,58
Francic Pierre	191,29	185,72
Europe Régions	328,42	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1111,26	1111,26
Cicamonde	2073	[illegible]
Converticic	521,06	513,56
Ecocic	2113,83	2052,26
Mensuelcic	10092	[illegible]
Oblicic Mondial	4267,35	4204,29
Oblicic Régions	1198,44	1180,73
Rentacic	167,99	165,58
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1430,74	1416,57
Lion 20000 C	17591,59	17591,59
Lion 20000 D	16458,48	16458,48
Lion-Associations C	11443,33	11443,33
Lion-Associations D	10844,85	10844,85
Lion Court Terme C	27224,32	27224,32
Lion Court Terme D	23984,91	23984,91
LionPlus C	1690,33	1657,19
LionPlus D	1548,37	1518,01
Lion Trésor	2527,51	2502,49
Oblilion	2371,31	2348,33
Sicav 5000	1069,84	1048,86
Slivafrance	1834,31	1798,34
Slivam	707,34	693,47
Slivarente	260,12	255,02
Slivinter	1019,15	999,17
Trilion	5142,58	[illegible]
Crédit Mutuel Finance		
Avenir Alizes	2849,90	2794,02
CM Option Dynamique	190,77	185,66
CM Option Equilibre	318,72	311,71
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	218,95	213,09
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	957,31	957,31
Créd.Mut.Ep.Ind. C	224,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23560,48	23560,48
Créd.Mut.Ep.Monde	2190,25	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1981,70	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1099,44	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	114,33	112,09
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	401,06	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21496,83	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	578,46	[illegible]
St-Honoré Pacifique	598,18	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2367,30	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1876,49	1876,49
Stratégie Actions	1335,17	1283,82
Stratégie Rendement	2142,85	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	145,98	142,42
Amplitude Monde C	1312,40	[illegible]
Amplitude Monde D	1227,23	[illegible]
Amplitude Pacifique C	83,40	81,37
Élanciel Euro D PEA	710,75	[illegible]
Émergence Euro Poste	210,40	205,27
Géobilys C	714,28	[illegible]
Géobilys D	668,44	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1385,72	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1224,86	1200,84
Kaleis Sérénité C	1137,03	[illegible]
Latitude C	152,48	152,48
Latitude D	135,40	135,40
Oblitys D	665,24	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5301,28	[illegible]
Solstice D	2374,56	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39063,87	[illegible]
Actimonétaire D	30940,86	[illegible]
Cadence 1 D	1067,24	[illegible]
Cadence 2 D	1068,28	[illegible]
Cadence 3 D	1057,33	[illegible]
Capimonétaire C	420,84	[illegible]
Capimonétaire D	370,52	[illegible]
Sogeoblig C/D	9843,24	9745,78
Interoblig C	320,14	316,97
Intersélection France D	511,95	501,91
Sélect Défensif C	1170,01	[illegible]
Sélect Dynamique C	1499,36	[illegible]
Sélect Équilibre	1368,93	[illegible]
Sélect PEA 2	1396,11	1372,10
Sogé PEA Europe	1594,96	1563,69
S.G. France opport. C	3005,95	2947,01
S.G. France opport. D	2845,47	2789,68
Sogenfrance C	3021,16	2961,92
Sogenfrance D	2742,84	2689,06
Sogépargne D	311,18	308,10
Soginter C	367,34	360,14
Fonds communs de placements		
Favor D	2166,92	2124,43
Sogefiance D ◆	1715,06	1698,08
Sogenfrance Tempo D	387,40	379,80

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1998 Le 85e Tour de France devait partir de Dublin (République d'Irlande), samedi 11 juillet, et arriver en France le 14 juillet. 21 étapes jusqu'au 2 août, soit 3 850 km, dont douze de plaine, deux de moyenne montagne, cinq de haute montagne et deux contre-la-montre. ● Vainqueur en 1997, l'Allemand Jan Ullrich a connu une série de contre-performances après avoir grossi d'une dizaine de kilos. Il revient pourtant au mieux de sa forme sur la ligne de départ du Tour en ayant résolu ses problèmes de poids. ● Chez les Festina, Alex Zülle vient officiellement seconder le grimpeur Richard Virenque, mais fait déjà figure de leader alternatif de l'équipe.



Jan Ullrich prêt pour une deuxième victoire dans le Tour de France

Après une année entre mauvais résultats et abandons, le vainqueur du l'édition 1997 brigue à nouveau le maillot jaune. Ses problèmes de poids résolus, il a repris un entraînement sérieux début mai et semble désormais capable de renouveler sa performance

DUBLIN
de notre envoyé spécial

« On attend de moi que je gagne à nouveau le Tour de France, je dois tout faire pour réussir. » Jan Ullrich a planté le décor. A la veille du départ de la 85e édition de la Grande Boucle, le jeune Allemand ne dissimule pas ses ambitions. Dans un entretien accordé au mensuel *Vélo-Magazine*, il explique : *« Bien sûr, j'ai été le premier Allemand à gagner cette épreuve mais tout ça il va bien falloir que je le confirme. Ce qui est important en Allemagne, c'est de renouveler ses exploits, sinon... »*

Sinon, celui que l'Allemagne a acclamé sur le balcon de la mairie de Bonn comme un héros au sortir du Tour 1997 sait ce qui l'attend. La presse et le public d'outre-Rhin ne lui pardonneraient pas. Le gamin de vingt-quatre ans, natif de Rostock dans l'ex-RDA, en a fait l'expérience cet hiver, son premier hiver de champion consacré. Entre janvier et avril, les rumeurs les plus folles et les inquiétudes les plus vives ont alimenté la chronique. Début février, pour les premières épreuves de la saison, c'est un coureur cycliste grossi d'une dizaine de kilos qui fit son apparition au Trophée de Majorque. Jan Ullrich se remet alors d'une angine et parvient difficilement à suivre l'allure pourtant encore réduite d'un peloton en pleine reprise. Pour l'heure, il n'y a que de vagues soupçons nourris par l'embonpoint du leader de la formation Telekom. *« Il a du mal à digérer sa victoire dans le Tour*, dit-on alors. *Il a dû exagérer les petits fours et le champagne. »*

Dans l'entourage du champion, Walter Godefroot, son directeur sportif, se veut rassurant : *« Jan a joué de malchance. Il lui reste encore largement le temps de retrouver la condition physique d'ici au mois de juilllet. »* Mais les semaines passent et les choses ne s'arrangent pas. A l'occasion du Tour de Valence (24-28 février), les soupçons se confirment. Le lauréat du Vélo d'or 1997 n'est que l'ombre de celui qui s'envolait vers les Pyrénées, l'été précédent. Jan Ullrich se traîne à plus de vingt minutes d'un peloton qui roule toujours à allure réduite. Et c'est l'enchaînement.

Une mauvaise grippe le cloue au lit début mars et sa rentrée en Italie, le 11 mars sur les routes de Tirreno-Adriatico, est un fiasco. Epuisé, il abandonne dès la première étape après 36 kilomètres de course. Dans la foulée, il déclare forfait pour Milan-San Remo, la première classique de la saison, le 21 mars, puis sa présence sur les routes de la Semaine catalane (23-27 mars) tourne à la déroute avec près de cinquante minutes du vainqueur Michael Boogerd (Rabobank). Enfin, il abandonne dans la dernière étape du Tour du Pays basque (6-8 avril) après avoir flirté avec la voiture-balai durant toute l'épreuve, comme il le fait quatre jours plus tard au Grand Prix Primavera à Amorebieta, en Espagne.

Nous sommes le 12 avril, le dimanche de Pâques. Les grandes classiques de printemps, le Tour des Flandres, Paris-Roubaix, la Flèche wallonne et Liège-Bastogne-Liège, se déroulent tandis qu'Ullrich donne de plus en plus de signes de faiblesses. Ni lui ni les dirigeants de Telekom ne peuvent affirmer, comme le faisait Miguel Indurain en son temps : *« Je me réserve pour le Tour. »* La presse allemande évoque des problèmes de santé que Jan Ullrich et son entourage essaieraient de cacher ; resurgissent également des histoires de dopage dont le *Spiegel* et le *Frankfürter Allgemeine Zeitung* avaient fait état en 1997.

Pour couper court à la polémique, Lothar Heinrich, le médecin de l'équipe Telekom, admet, fin avril : *« En ce moment Ullrich a un vrai problème de poids. »* L'affaire, parce que c'en est une, enfle à proportion des hanches de Jan Ullrich. Même Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France, ordinairement sur sa réserve, s'émeut : *« Son attitude est indigne d'un vainqueur du Tour. Pour moi, Jan Ullrich est un coureur irresponsable. »*

Début mai, l'état-major de Telekom décide de bouleverser ses plans. le champion diminué rentre en Allemagne, chez lui à Merdingen, avec son entraîneur de toujours, l'ex-Allemand de l'Est Peter Becker. Trois semaines durant, Jan Ullrich s'impose un programme qui, cette fois, semble porter ses fruits. C'est un homme affûté qui, début juin, se classe deuxième d'un contre-la-montre au Tour de Castille-Leon, un champion en voie de rétablissement qui s'illustre lors de l'ascension du col du Granier dans la Classique des Alpes, et un leader retrouvé qui s'impose face à Virenque sur la Route du Sud, voilà dix jours. Au point que, samedi 11 juillet, à Dublin (République d'Irlande), c'est un Ullrich au mieux de sa forme qui s'alignera sur la ligne de départ du prologue du Tour de France 1998.

Yves Bordenave



PATRICK PICHON/TEMPSPORT

Jan Ullrich lors de l'étape Courchevel-Morzine, dans le Tour de France 1997.

Un circuit raisonnable

LE DÉPART de la 85e Grande Boucle devait être donné de Dublin, samedi 11 juillet. C'est la treizième fois que l'épreuve prend son élan hors des frontières de l'Hexagone, un élan tardif pour cause de Mondial. Ce n'est qu'après le prologue et deux étapes que les coureurs rallieront le continent, à Roscoff (Finistère), le 14 juillet, pour traverser la Bretagne après un détour par Plouay, pour la plus longue étape de l'épreuve (248 km), qui accueillera les championnats du monde 2000. Une promenade de deux jours (16 et 17 juillet) dans le Centre et les coureurs s'attaqueront aux Pyrénées (21 et 22 juillet), puis aux Alpes (26 au 30 juillet), après une escapade *méditerranéenne*.

Le menu de montagne n'est pas aussi roboratif qu'il y paraît. Malgré l'étape Pau-Luchon et ses quatre cols (Aubisque, 1 474 m ; Tourmalet, 2 115 m ; Aspin, 1 489 m ; Peyresourde, 1 569 m) et l'arrivée inédite sur le plateau de Beille (1 747 m), le séjour pyrénéen ne devrait pas entamer sérieusement les forces des favoris. Ils devraient aussi sortir indemnes de la traversée des Alpes.

Si elle comprend plusieurs arrivées inédites (aux Deux-Alpes et à Albertville), l'expédition parsemée de trois cols hors catégorie (Croix-de-Fer, 2 067 m ; Galibier, 2 645 m ; Madeleine, 2 000 m) et quatre cols de première catégorie (arrivée aux Deux-Alpes, 1 644 m ; Porte, 1 326 m ; Le Semnoz, 1 635 m ; Revard, 1 448 m) reste abordable. C'est bien ce qui désespérait Richard Virenque (Festina) lors de la présentation du parcours, le 23 octobre 1997.

« À une époque où [les coureurs] *ont un calendrier de plus en plus lourd, il aurait été déraisonnable de leur imposer des charges de travail encore plus importantes »*, avait répliqué Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France. Voilà qui plaît à Jan Ullrich, dont la préparation a été perturbée, et à Laurent Jalabert (ONCE), qui préfère les pentes adoucies. Bons rouleurs, ils devraient apprécier le contre-la-montre (entre Monceaux-les-Mines et Le Creusot, 52 km), à la veille de l'arrivée sur les Champs-Elysées. Les arrivants auront couru 21 étapes, soit 3 850 km, dont douze de plaine, deux de moyenne montagne, cinq de haute montagne et deux contre-la-montre.

Michel Dalloni

Un parcours de 3850 km



Un feuilleton télévisé de 130 heures

● Les 21 étapes du Tour de France seront retransmises en direct par France Télévision (soit 130 heures de retransmission). La plupart seront diffusées chaque jour à partir de 15 heures.
● Les grandes étapes de montagne (Pau-Luchon, Luchon-Plateau de Beille, Grenoble-Les Deux Alpes et Vizille-Albertville) et la dernière étape Melun-Paris Champs-Elysées donneront lieu à des retransmissions en intégralité, sur France 3 puis sur France 2. Pour souligner le retour en France après le départ d'Irlande, la troisième étape Roscoff-Lorient sera également diffusée en continu le 14 juillet.
● Patrick Chêne et son consultant Bernard Thévenet, Jean-René Godart et Jean-Paul Ollivier sur les motos, commenteront la course en direct sur des images de Jean-Maurice Ooghe, qui avait fait ses débuts de réalisateur numéro un en 1997, avec l'ancien coureur Ronan Pensec pour conseiller.
● « En attendant le Tour », rendez-vous magazine avant le direct pendant 70 minutes, et « Vélo Club », mêlant réactions à chaud et commentaires immédiats après l'arrivée, encadreront la retransmission sur France 2.
● « Autour du Tour » (France 3), magazine diffusé en fin de matinée sur les différentes villes-départ et sur les coulisses de la course, et « Le journal du Tour » (France 3, à 20 h 40), sous la responsabilité de Henri Sannier, seront les deux autres émissions quotidiennes.

Zülle ou Virenque : un leader de trop chez les Festina

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Un fauteuil pour deux, et même pour trois : Festina réinvente les chaises musicales. A l'image du Real Madrid qui collectionne les meilleurs joueurs de football pour imposer ses couleurs à l'Europe, l'équipe de Bruno Roussel fait de la victoire dans le Tour de France un problème de valeur ajoutée. L'association de Richard Virenque avec Laurent Dufaux n'ayant pas suffi à conquérir le maillot jaune, Alex Zülle a été appelé en renfort, officiellement pour aider Virenque à réaliser son rêve. Mais la seule façon d'annoncer la nouvelle au « chef historique » des Festina incite au doute. Virenque fut presque le dernier mis au courant, ce en plein milieu du Tour 1997, parce que le meilleur grimpeur de l'épreuve allait tôt ou tard être informé par la presse ! Depuis, Bruno Roussel s'efforce de convaincre Virenque que l'arrivée de Zülle peut lui permettre de remporter le Tour.

Peut, pourra, pourrait... Ceux qui connaissent bien le directeur sportif savent qu'il n'a jamais réellement cru aux chances du grimpeur de La Londe-des-Maures. N'a-t-il pas déclaré récemment : *« Seuls Ullrich et Zülle ont le potentiel pour gagner un grand tour »* ? A quoi Virenque n'a pu que répondre : *« Alex a gagné deux Tours d'Espagne, pas moi. Bruno a sans doute raison quelque part. »* Le Français se rassure aussi en soulignant que *« Zülle a été recruté pour gagner le Tour d'Italie »*, ce qui n'a pas trouvé confirmation dans les faits. Il n'empêche, son discours est devenu plus sobre, moins égocentrique. *« A trois leaders, il y aura quelques belles solutions pour le maillot jaune*, remarque-t-il. *Même si je suis loin au classement général... »*

Mis en rage par la découverte de la carte du Tour de France 1998, pas assez montagneux à son goût, Richard Virenque parle maintenant de *« le courir à l'économie »*. Il a prévenu que cette année il va *« attendre »* au lieu d'attaquer, autrement dit travailler pour Zülle. Bruno Roussel, réputé excellent gestionnaire des ressources humaines, est décidément très fort. *« Cela ne peut pas mal se passer entre Zülle et moi*, certifie Virenque. *Alex a bon esprit. »* Et entre les deux pédale Dufaux, ami et compagnon de chambre de Zülle sur ce Tour, qui fait le lien entre le Suisse alémanique et le Suisse asilaire (Virenque vit depuis deux ans dans la région de Genève). *« Richard a tout de suite adoré Alex »*, confiait cet hiver Bruno Roussel. Comme Richard adore Laurent (Dufaux) : *« S'il gagnait le Tour, je serais aussi content que pour moi. »*

Il reste que tout oppose Virenque et Zülle. *« Richard est un vrai leader*, flatte Roussel. *Il n'hésite pas à balancer des mots qui font mal s'il les estime justifiés. Alex est plus en retrait. Il est gentil. »* Virenque débite, Zülle réfléchit. Virenque caracole, Zülle tombe. Virenque flambe, Zülle gagne : vingt-huit victoires pour le premier chez les professionnels, quarante-neuf pour le second. Virenque est une star, Zülle simplement un champion. Virenque aime le Tour : *« Sans lui, je ne serais rien. »* Zülle aime son métier : *« Chaque jour, je me dis que je pourrais être sur un échafaudage à repeindre une façade. »*

UN NOUVEAU RECRUTEMENT ?

Opposition de styles ou genres complémentaires ? Roussel évoque l'alternative : *« En 1997, nous avons été battus parce que nous n'avions pas le choix sur le plan tactique. Là, il va être difficile de lire notre jeu. »* Que peut-il se passer ? *« Si je perds beaucoup de temps dans le premier contre-la-montre, ce sera fini pour moi*, estime Virenque. *Je ne vois pas où je pourrais faire mon retard. »* Dans ce cas, avantage à Zülle. Mais le parcours corrézien, accidenté et tortueux, n'est pas pour défavoriser les grimpeurs. De quoi réconcilier Richard avec sa nature : *« J'ai le maillot jaune à Luchon, et là mes adversaires peuvent venir le chercher ! Je n'ai plus envie du maillot à pois. Je veux le plus beau. »* Et Virenque de conclure : *« Dans le Tour, la pression reposera toujours sur moi, c'est comme ça. »*

Si les Festina devaient pencher d'un côté, ils choisiraient sans doute celui de Virenque : *une question d'habitude*, et aussi parce que le Varois n'a jamais été ingrat envers ses équipiers. D'autant que Zülle inspire moins confiance depuis son Giro raté. Au bout du compte, Miguel Rodriguez, le grand patron de Festina, pourrait-il décider de recruter encore ?

Yves Chemin

PRÊT-À-PORTER MASCULIN PRINTEMPS-ÉTÉ 1999

Le triomphe des Japonais de Paris

Du 3 au 6 juillet, la capitale a vu défiler sous trente-sept bannières la mode hommes pour l'avant-dernier été du siècle

« *IL N'Y A RIEN en dehors de Paris* », avait prévenu Didier Grumbach dans une déclaration au *Journal du textile*, quelques jours avant qu'on y présente les collections masculines de l'été prochain. Fraîchement élu président de la fédération de la couture, le PDG de Thierry Mugler et nouvel homme fort de la mode stoppera-t-il l'hémorragie de créateurs, toujours plus nombreux à partir présenter leurs créations pour l'homme dans la capitale lombarde ?

Un signe encourageant : Jean Paul Gaultier, qui montrait sa collection masculine à Milan – imité, cette saison, par Issey Miyake et Cerruti 1880 –, a offert à Paris un second défilé, où seule la mise en scène différait de celle de la semaine précédente. Si l'Italie a pour elle une industrie puissante, Paris reste le port d'attache de la créativité...

En dépit ou à cause de la récession japonaise – on parle de 12 % à 16 % d'acheteurs en moins –, les créateurs ont imaginé des tenues optimistes pour l'homme de l'été prochain, avant-dernier du siècle. Un optimisme *moins expressif* (à part le blanc, peu de couleurs) qu'intime, et qui se caractérise par une lucidité résolue.

A force de licencier, les entreprises ont déçu les plus dévoués, et plus d'un cadre éprouve un sentiment de solitude. Au même titre que le travailleur à domicile ou l'employé précaire, le voici guerrier moderne, embarqué par gros temps dans l'océan d'un monde sans repères. Il est tentant d'expliquer ainsi l'afflux des tenues militaires – tons sable ou kaki, *sahariennes et battle-dress, multiplication* des poches à soufflet... – et du sportswear à haute résistance. Des armures légères et fluides, en somme, qui résultent d'une décennie de course à la décontraction.

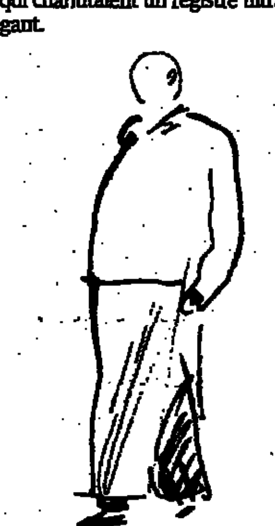
La tendance est perceptible jusque chez les plus classiques. Là où Dior vit l'aisance vestimentaire comme un attribut du luxe (parkas gansées en lin réversibles pour le week-end, tweeds de soie et laine au travail), *Lanvin* s'est limité au plus moderne, la ligne Studio. Présentés dans le cadre informel d'un déjeuner au restaurant, les impeccables costumes, taillés dans un coton enrichi de fils métalliques, cotoyaient des sahariennes cloquées et des blousons en polyamide à fermetures Velcro – que Daniel Auteuil, ami de la maison, trouvait d'esprit très « rap »...

Chez Hermès, en revanche, la parka est taillée dans un cerf ultrasouple et les pantalons larges gardent de la tenue : Véronique *Nichanian hait le* « baggy ». Bilan de dix années de mode masculine au 23 Faubourg, sa collection, présentée dans les bois blonds de la Maison du Japon, mettait en scène le luxe des *matières* (crêpe de lin, laines sèches...) dans de « vrais vêtements », sortes d'auras tactiles dont la fluidité chatoyante se recommande aux sportifs de véranda comme aux citadins conscients de leur charme.

LION RÉVOLTÉ

Ici et là, des rappels du monde enfantin (bleus et roses clairs...) suggéraient une renaissance de l'homme, passé, *selon la parabole nietzschéenne*, du statut d'âne bâté pour le trait, empêtré dans son costume trop rigide, à celui de lion révolté, pour recouvrer enfin sa candeur et son ouverture au monde.

Les mannequins de la saison, à la fois chétifs et virils, disaient assez que l'innocence est la meilleure protection. La collection Yves Saint Laurent Rive Gauche brillait de cette grâce de silex, nette et dynamique, *propre à donner un air d'évidence* aux audaces (débardeur à trous bleu électrique, ou « ras-du-nombril ») qui chahutaient un registre ultra-élégant.



Le Belge Raf Simons s'étant fait une *spécialité*, quant à lui, d'habiller les adolescents efflanqués, ils défilaient, cette saison, sur les passerelles en plein ciel de la Cité des sciences, vêtus d'interminables pantalons qui se laissaient marcher dessus et d'impeccables costumes noirs classiques et bien coupés... auxquels ne manquaient que les manches.

En distribuant son parfum A-Men aux effluves de goûter d'enfant, Thierry Mugler semblait leur emboîter le pas. Défilant par rafales, ses *hommes de l'été prochain* corrigent leurs profils de Ferrari (poches inclinées par la vitesse, coutures scarifiées...) par des incursions (cols drapés, gazes) montrant que la féminité n'est pas l'apanage des femmes. A preuve, son final alignant slips et fixe-chaussettes en résille noire...

Pendant ce temps, d'autres créateurs, moins férus d'exceptionnel, *interprétaient la décontraction* pour le Paris des 25-35 ans. Christophe Lemaire explorait le dandysme africain, ses couleurs, ses costumes ajustés. José Lévy mêlait le tango argentin et la Riviera de Lartigue, avec des couleurs choisies *et des matières sportives, enrichies* de finitions toujours surprenantes. Quant à Eric Bergère, cet ancien créateur d'Hermès, il interprétait ses coupes très seyantes dans des matières avant-gardistes (veste lavable en machine). L'Anversois Dries Van Noten cultivant – sous la fontaine des Buttes-Chaumont – un univers nordiste, où les costumes-shorts croisaient des vestes rayées de bagnard.

Paul Smith, le plus attendu, avait soigneusement partagé sa collection entre formel et décontracté, en opposant, sous le titre « Artistes et marchands », une bohème ludique (vestes défraîchies ou déformées, gilets brodés, pantalons de soie à indiennes) à la cuirasse astiquée du banquier (rayures ou carreaux fenêtres couleur pistache).

C'est en des termes bien différents que Yohji Yamamoto explore, à son tour, le compagnonnage. Petit et grand, gros et maigre, Africain et Chinois, frères ou sœurs, tous les couples possibles défilent pour présenter des vêtements aussi lumineux qu'improblables (sarongs *d'homme, chemises de Pierrot) qui* semblent, comme à l'ordinaire, doués d'une vie propre.

Pendant ce temps, Rei Kawakubo (Comme des Garçons) concilie superbement dandysme et protection en matelassant de jabots ses vestes très classiques, au point qu'elles avouent, une fois retournées, quelque assonance avec les parements en bambous des armures anciennes du Japon. Il appartenait à Kenzo d'offrir une synthèse Est-Ouest tournée vers le millénaire prochain. Pantalons de judoka, calottes de boulanger, tablier de garçon de bistrot, des vêtements à la légitimité bien assise, aux matériaux souvent *synthétiques, revisités dans des tons* blanc acier et une optique très contemporaine, dessinant – une fois n'est pas coutume – un futur immatériel et grave.

Jacques Brunel



DESSINS : AURORE DE LA MORINERIE

L'influence des coupes fluides mises au point chez Yohji Yamamoto (ci-contre à gauche) se ressent jusque chez les classiques, comme le défilé d'Yves Saint Laurent (ci-dessus) qui donne à l'homme du printemps 1999 une silhouette sans carcan.

A Milan, l'étoffe des dandys

MILAN
de notre envoyé spécial

Imagine-t-on Jean Tiberi posant pour *Le Figaro* en slip de bain Dior ? Les Milanais ont sursauté en découvrant, si l'on peut dire, leur digne maire dans les pages intérieures du *Corriere della Sera*, qui présentait en l'honneur du couturier Valentino la silhouette impeccable d'un sexagénaire sportif. Signe de l'atmosphère allègre où baignait la présentation des collections pour la mode masculine de l'été prochain, *dernier* du siècle...

Dans la ville austère ressuscitée par le soleil, les *cortile* (petites cours) en fleurs donnaient le ton d'une saison un brin moins timorée que de coutume et fertile en *lieux inédits – bien que parfois* très excentrés : piscine pour Gianfranco Ferré, usine pour Missoni.

Les stars internationales dont les tabloïds sont friands étaient venues donner un *coup de pouce* : tandis que Stephen Baldwin (frère d'Alec) s'affichait chez Trussardi, Arnold Schwarzenegger et l'ancien président George Bush assistaient à la présentation d'Emporio Armani, et la présence de Boy George donnait un lustre supplémentaire au défilé Versus, où la maison Versace avait convoqué, pour un tour de piste, le chanteur d'un boys band britannique, guetté par une double haie de fans palpitantes.

On ne sait ce que Gianni Versace – dont l'urne funéraire, suite à *plusieurs tentatives de vol*, vient d'être rapatriée dans la villa familiale – aurait pensé de cette collection créée par Donatella, sa sœur, tant le glamour s'effaçait sous les stridences d'une provocation calibrée au millimètre pour les jeunes poseurs riches des métropoles américaines : vestes mélangées de fils de métal, sweatshirt résille porté sur un t-shirt rose.

Ces vêtements transfigurés par l'énergie juvénile déclinaient en version plus sport – et à des coûts plus accessibles – les thèmes de la première ligne, présentée quelques jours auparavant. Dans cette dernière, le luxe « dandy » de Versace s'était meurtri d'imperfections étudiées : mélanges textiles *lin-aluminium, pantalons* cigarette tatoués de serpents, costumes bardés de chaînes en strass, estafilades striant de crevés Renaissance une chemise en soie, chaque vêtement jaillissait sur scène comme une bombe propulsée *par des mannequins aussi* menaçants que fragiles.

Quelques jours plus tard, Gucci allait emboucher les trompettes de la couleur – discipline où Missoni, la *saison dernière*, s'était retrouvé bien seul à exceller. Fidèle à lui-même, le tisseur italien actualisait, pour sa part, la plus belle maille du monde en pulls-chenilles, vestes et blousons aussi légers que somptueusement décoratifs : ici, les vagues de la mer ; là, des paysages virtuels, des esquisses d'incendies, ou des patchworks d'écorces.

Loin des effets « tailleur » de *l'hiver, les autres collections* consacraient l'avancée du sportswear, venue fluidifier le vêtement de ville dans un esprit de liberté vacancière. Calvin Klein, qui renforce *son enracinement en* Europe en signant avec le confectionneur italien GFT un accord de licence portant sur le prêt-à-porter masculin, n'a pas renoncé au luxe des matières naturelles (lin, coton, laine d'été) pour présenter des vêtements passablement unisexes – riches en voiles –, et céder à cette trouvaille du sport américain : la fermeture à lacet coulissant.

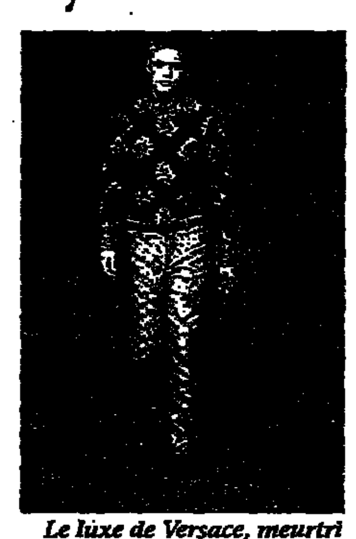
Aux deux extrémités du pantalon ou de la veste, à la base d'un blouson ou à hauteur de taille, ces coulissés formaient le fil conducteur d'une collection « baggy » aux tons sous-exposés (gris pâle, bleu pâle, blanc...), pour le moins très confortable – et politiquement très correcte, pour peu que l'homme d'affaires possède le beau torse requis par ces transparences indiscrètes.

L'élan sportif n'est pas moindre *chez Prada, au travers d'étoffes* artificielles brillantes et crissantes, empruntées au camping et au ski (chemises plissées ou pantalons « baggy » de polyester), et *déclinées en blanc et gris perle* par des mannequins aux mines d'étudiants sages. Ses deux lignes – l'une ample, l'autre à juste distance du corps, inspirée par les années 50 (avec les pantalons « feu-au-plancher ») –, proclament *dans une coupe parfaite* l'évidence d'un vêtement utile.

Dans le même temps, l'esprit du sport donnait, chez Trussardi, une cohérence nouvelle au luxe des matières, valorisé par un nuancier sensiblement réduit au noir : il émanait de ces chemises en coton froissé, de ces polos en daim noir *et de ces cardigans de cuir aussi* souples qu'un chemisier, une impression de douceur racée qui éclairait l'image de la marque. Il n'est pas jusqu'à Vivienne Westwood qui ne traduise l'appel du sport et du streetwear dans le langage de l'excentricité londonienne : capote à velcros et chemisette de *shérif californien* voisinent avec des chemises à plumetis – repris des berceaux d'enfant – et des manteaux de paille.

Comme à son habitude, Giorgio Armani s'était réservé le grand final des collections. Présentée dans son palais de Brera – le Saint-Germain des-Prés milanais –, sa première ligne s'affranchissait des tendances saisonnières pour coller de plus près à *l'élégance Armani, à la fois traditionnelle* et moderne, limpide et référencée. En dépit de beaux emprunts à l'Inde (chemise en biais « pan de sari »), les tissus – tous naturels – jouent les premiers rôles : crêpe de Chine « givré », crépon jacquard et autres ramies dispensent des effets visuels qui valent toutes les couleurs.

J. B.



Le luxe de Versace, meurtri d'imperfections étudiées.

Retour aux sources pour les crèmes de soin du visage

VOICI VENU le temps des eaux, *douces ou marines*. Après le tourbillon lacté de l'hiver et le succès de la crème aux protéines de lait Nutritious d'Estée Lauder, conditionnée dans un pot de yaourt en verre blanc, les consommatrices américaines se ruent sur la Crème de la mer, un remède oublié de 1965, relancé par Estée Lauder en 1997. Inventée par un astrophysicien de la NASA qui souffrait de brûlures, la mixture, à base de vitamines, de varech et de minéraux extraits des eaux du Pacifique, nécessite quatre mois de préparation, et chaque pot est rempli à la main. Malgré son prix prohibitif (environ 1 000 francs le pot de 50 ml), elle se vend sur liste d'attente dans les grands magasins new-yorkais, de Saks Fifth Avenue à Bergdorf Goodman.

Chez Biotherm, c'est le plancton *thermal qui fait vendre. Si la* marque en a toujours introduit dans ses formules, elle en fait le point d'orgue de sa communication avec Aquasource, un gel onctueux vert pâle pour peaux déshydratées. « *L'équivalent de 5 000 litres d'eau thermale dans un pot (ramené à la concentration en extrait pur de plancton)* », précise le slogan. En trois mois, ce produit est déjà placé en deuxième position des ventes de soin du visage. « *Au-delà du soin, les consommatrices ont besoin de plaisir, avec des textures gourmandes* », constate Huguette Cervantes, chef de produit chez Biotherm, dont le chiffre d'affaires mondial a dépassé en 1997 le milliard de francs.

Retour aux sources aussi chez Vichy, avec la gamme Thermal S, lancée fin 1995. Depuis, Vichy a reformulé la plupart de ses crèmes – auparavant sans eau thermale – avec l'eau de Lucas. Autrefois cachés dans les tiroirs des officines, les produits des laboratoires La Roche-Posay ont rencontré les peaux asphyxiées par la pollution et s'exposent depuis 1992 sur les présentoirs.

Sprays et brumisateurs aspergent de plus en plus de visages. Présent depuis 1995 dans la grande distribution, le brumisateur Evian affiche une croissance annuelle de 20 %, avec 1,6 million d'unités écoulées en 1997 en France. Un succès que connaît Avène avec 4 millions de sprays d'eau thermale vendus dans le monde en 1997, dont la moitié au Japon. « *A la différence des pays anglo-saxons, l'eau véhicule une symbolique de la pureté chez les Japonais* », explique Gilles Daure, directeur de la marque.

Côté parfumerie, ça sent l'eau fraîche et les embruns. Au moment où *Le Grand Bleu* de Luc Besson *fête ses dix ans, Cool Water* Women de Davidoff diffuse ses notes marines dans une bouteille en verre bleu océan, copie conforme d'une eau gazeuse, et la vague déferle cet été avec les dérivés Aquatics, de la brume parfumée pour le corps aux galets effervescents pour le bain.

Anne-Laure Quilleriet

★ Bain de jouvence. *Active C*, premier soin anti-âge de La Roche-Posay à la vitamin e C, 125 F.
★ Lagon Bleu. Poudre liquide tonifiante, 155 F les 200 ml, *Cool Water Acquatics de Davidoff.*
★ Sirène. Gel douche aux algues bretonnes, 66 F, Thalgo.
★ Eau pure. Concentré spécial imperfections, à l'eau de Cauterets, astringente et purifiante, Galénic, 49 F le tube de 15 ml.

Soleil près de la Méditerranée

SAMEDI, l'anticyclone situé sur l'Atlantique dirigera un flux d'ouest sur le pays, et une nouvelle perturbation abordera la Bretagne l'après-midi. L'extrême sud de la France restera encore privilégié, avec un soleil plutôt généreux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, mais l'après-midi le ciel deviendra très nuageux. La pluie arrivera en fin de journée. Le vent d'ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Il fera de 17 à 22 degrés l'après-midi.

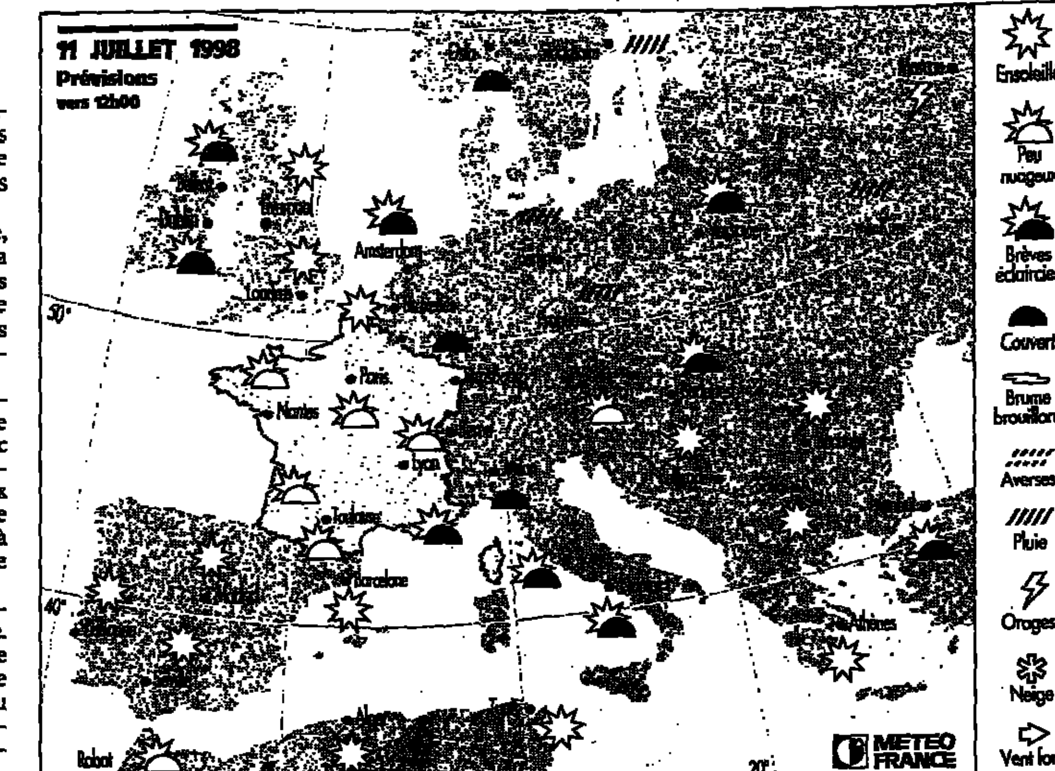
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront encore nombreux le matin, puis l'après-midi quelques belles éclaircies reviendront. Les températures maximales avoisineront de 18 à 23 degrés du nord au sud des régions.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera encore couvert le matin, avec quelques faibles pluies résiduelles. De belles éclaircies reviendront par l'ouest l'après-midi, mais le ciel restera plus nuageux sur le relief. Il fera de 20 à 24 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera maussade le matin, avec quelques pluies faibles, puis le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Les températures maximales avoisineront de 22 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée sera placée sous le signe des nuages, avec quelques pluies éparses, puis le soleil deviendra plus généreux l'après-midi, surtout en plaine. Le thermomètre marquera de 24 à 28 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré quelques passages de nuages élevés le matin, la journée sera encore placée sous le signe du grand soleil. Les températures seront estivales, avec de 27 à 33 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Du 17 juillet au 14 septembre, Air France propose sur 66 liaisons de son réseau en métropole un tarif spécial week-end (jusqu'à 40 % de réduction sur le tarif Tempo 2) valable du vendredi matin au lundi soir. Exemples : Paris-Bordeaux à 596 F A/R TTC, Paris-Marseille à 725 F et Lyon-Toulouse à 599 F. Nuit du samedi sur place obligatoire et impossibilité de changer la réservation ou d'annuler. Renseignements au tél. : 0802-802-802 ou sur Minitel : 3615 AF.

■ **DANEMARK.** La compagnie SAS a mis au point pour cet été, du 13 juillet au 27 août, une offre spéciale sur les vols à destination de Copenhague, au départ de Paris, Lyon, Marseille, Nice et Strasbourg : 1 495 F aller-retour, hors taxes. Renseignements au 0-801-25-25-25 et Minitel 3615 FLY SAS.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET 1998

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 P	KIEV	11/16 P	VENISE	21/27 S	LE CAIRE	21/32 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	18/31 S	VIENNE	15/20 N	MARRAKECH	21/39 S
				ST-DENIS-RÉ.	18/25 S	LIVERPOOL	11/17 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 S
				EUROPE		LONDRES	12/19 S	BRASILIA	13/28 S	PRETORIA	5/20 S
				AMSTERDAM	15/17 S	LUXEMBOURG	12/17 C	BUENOS AIR.	5/16 S	RABAT	19/29 N
FRANCE métropole		NANCY	13/21 N	ATHENES	22/29 S	MADRID	17/36 S	CARACAS	25/30 P	TUNIS	21/30 S
AJACCIO	17/28 S	NANTES	13/21 N	BARCELONE	21/27 S	MILAN	20/28 C	CHICAGO	18/28 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/21 S	NICE	19/25 N	BELFAST	10/15 S	MOSCOU	17/24 P	LIMA	17/21 N	BANGKOK	25/33 P
BORDEAUX	15/23 N	PARIS	13/20 N	BELGRADE	15/27 S	MUNICH	11/17 P	LOS ANGELES	17/26 S	BOMBAY	28/30 P
BOURGES	13/23 N	PAU	13/22 N	BERLIN	12/16 P	NAPLES	20/28 N	MEXICO	13/24 N	DJAKARTA	26/30 C
BREST	13/18 C	PERPIGNAN	19/27 S	BERNE	13/20 N	OSLO	12/20 C	MONTREAL	15/21 C	DUBAI	31/38 N
CAEN	14/17 C	RENNES	12/20 C	BRUXELLES	14/17 S	PALMA DE M.	19/29 S	NEW YORK	19/26 S	HANOI	28/31 C
CHERBOURG	14/18 C	ST-ETIENNE	13/24 N	BUCAREST	11/28 S	PRAGUE	11/16 P	SAN FRANCIS.	12/18 N	HONGKONG	26/29 P
CLERMONT-F.	14/26 N	STRASBOURG	15/22 N	BUDAPEST	14/22 N	ROME	21/28 N	SANTIAGO/CHI	-3/17 S	JERUSALEM	23/31 S
DIJON	13/23 N	TOULOUSE	15/24 C	COPENHAGUE	10/17 P	SEVILLE	20/41 S	TORONTO	15/24 S	NEW DEHLI	28/33 P
GRENOBLE	15/27 N	TOURS	12/21 N	DUBLIN	9/15 S	SOFIA	13/24 S	WASHINGTON	17/26 S	PEKIN	23/29 C
LILLE	13/21 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/19 P	ST-PETERSB.	17/26 N	**AFRIQUE**		SEOUL	23/26 P
LIMOGES	12/21 N	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	15/23 N	STOCKHOLM	13/18 P	ALGER	18/27 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	16/25 N	FORT-DE-FR.	27/30 S	HELSINKI	15/22 P	TENERIFE	15/20 N	DAKAR	25/28 S	SYDNEY	8/14 S
MARSEILLE	21/30 S	NOUMEA	21/25 P	ISTANBUL	20/26 S	VARSOVIE	11/20 N	KINSHASA	21/28 N	TOKYO	26/28 P

Situation le 10 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 juillet à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Les poids lourds de la masse manquante

CELA fait des années que cela dure. Les astronomes ont beau faire et refaire leurs comptes, leurs additions sont toujours fausses. Malgré les progrès de leurs télescopes terrestres, malgré l'ouverture sur le ciel des observatoires spatiaux récemment mis en orbite par les pays industrialisés, malgré les découvertes qui s'accumulent, il manque toujours quelque chose. Un quelque chose dont on voudrait bien connaître l'abondance réelle. Car du chiffre obtenu dépend pour une grande part le devenir de l'Univers. On a beau faire, on a beau dire, 90 % de la masse de ces gigantesques ensembles d'étoiles que sont les galaxies – M 31, plus connue sous le nom de nébuleuse d'Andromède, en abrite quelque 400 milliards ! – échappent à nos instruments.

Certains imaginent peut-être que si cette masse manquante nous échappe, c'est parce que la matière « noire » – non lumineuse et donc invisible – censée la composer n'existe pas. Il n'en est rien. Depuis les années 30, les mesures effectuées par l'astronome américain Fritz Zwicky sur un petit amas galactique, Coma Berenices, n'ont pu être prises en défaut. Mieux même, ceux qui lui ont succédé ont conforté le bien-fondé de son hypothèse. Quatre-vingt-dix pour cent de la matière des galaxies manquent donc à l'appel.

Il n'est pour s'en convaincre que de prendre en considération l'ensemble de la matière lumineuse – et donc observable – pour constater qu'elle ne peut, à elle seule, rendre compte de l'intensité du champ gravitationnel auquel ces gigantesques ensembles sont soumis. Seule explication possible : la matière cachée. Mais où est-elle ? Quelle est sa véritable nature ? En dépit de leurs efforts et de leur imagination, les astronomes ne sont pas encore parvenus à trouver des candidats qui, sans tout résoudre, pourraient contribuer pour une part importante à combler ce déficit.

Ainsi, on mise sur la présence de gigantesques nuages de gaz froids, et donc non émetteurs de lumière. De même, on n'exclut pas l'existence de particules exotiques, minuscules, mais si nombreuses que l'addition de leurs masses pourrait être substantielle. Mais ces « mauviettes », que les chercheurs connaissent aussi sous le nom de Wimps (Weakly Interacting Massive Particles), restent à découvrir. C'est pourquoi on s'intéresse de près aux neutrinos. On pense aujourd'hui que ces particules – dont l'existence est avérée – ont une masse.

Reste une dernière hypothèse, qui met en scène des objets massifs constitués de matière ordinaire, les Machos (Massive Compact Halo Objects), trop peu – ou pas – lumineux pour être directement détectés et qui, selon certains, pourraient représenter 20 % de la masse manquante. Cette idée longtemps caressée n'a malheureusement pas tenu ses promesses. La pêche à ces planètes plus ou moins massives, à ces étoiles ratées que sont les naines brunes, à ces étoiles à neutrons en fin de vie, à ces mini trous noirs, n'a pas été aussi fructueuse que prévu.

Il y a quatre ans, trois équipes – française (Eros), américaine (Macho) et polonaise (Ogle) – avaient ouvert la voie grâce à une technique tout droit sortie de la théorie de la relativité générale : à savoir que, lorsqu'un objet sombre et massif passe devant la lumière d'une étoile lointaine, il la concentre par un effet de loupe connu sous le nom de microlentille gravitationnelle. Donc, qui dit lentille, dit détection indirecte de la masse du Macho caché. Toute la difficulté est de repérer ces phénomènes rares (un par an pour deux millions d'étoiles surveillées dans les Nuages de Magellan). Quelques candidats – moins qu'on ne l'espérait – ont tout de même été démasqués.

Cette recherche vient de prendre un tour nouveau avec la découverte, le 8 juin dans cette région du ciel, d'une microlentille double par l'équipe américano-australienne de Macho. Microlentille due à l'existence d'un système double d'objets massifs tournant l'un autour de l'autre. Alertée, la communauté astronomique a traqué trois semaines durant ce phénomène qui a mobilisé les télescopes du Chili, de l'Afrique du Sud, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'équipe Eros et un autre groupe de chercheurs connu sous le nom de Planet.

Le dépouillement des résultats est en cours, qui devrait permettre de situer la position exacte de ce système double : dans les Nuages de Magellan ou dans le halo, cette zone diffuse qui entoure notre galaxie – la Voie lactée – et abrite vraisemblablement de très vieux objets et de très vieilles étoiles. Certes, cette découverte ne modifie pas fondamentalement l'équilibre des masses dans les galaxies, mais cette piste peut, avec le temps, contribuer à remplir, dans la grande balance de l'Univers, le plateau de la masse manquante.

Jean-François Augereau

Les habits neufs des neutrinos

Dans leur quête sans fin pour combler le vide que représente la masse manquante de l'univers, les astronomes ont récemment franchi un grand pas grâce à la découverte toute récente d'une équipe de physiciens américains et japonais. A l'aide des détecteurs ultra-sensibles d'une expérience japonaise (SuperKamiokande), enfouis par mille mètres de profondeur dans la galerie d'une mine, ils ont pu montrer que des particules minuscules et très fugaces, les neutrinos, avaient une masse alors que l'on pensait, il y a peu encore, qu'elles en étaient dépourvues. L'analyse très fine du comportement de ces neutrinos, qui sont au nombre de trois, a en effet démontré que chacun d'eux était capable, lorsqu'il voyageait, de changer de nature et de se métamorphoser, tel Fregoli, en un autre neutrino. Connue sous le nom d'oscillation, cette capacité à se déguiser prouve, selon les physiciens, que ces particules ont une masse. Et comme elles sont innombrables...

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• mardi 14 juillet 1998 (à Paris) •

6 h 04 — 21 h 49

0 h 07 Lever — Coucher 11 h 33

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98164

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■			■		
III					■							
IV												
V					■			■				
VI		■		■							■	
VII								■				
VIII			■				■			■		
IX			■			■						
X												

HORIZONTALEMENT

I. Réduit tout ce qu'il avale. – II. Ne sert aujourd'hui que s'il est frais. Parti. Personnel. – III. Son semblable. Roule en ville et pollue. – IV. Propos maintes fois répétés. – V. Devient orignal au Canada. Métal blanc. Interjection chantante. – VI. Assignées. – VII. Bien encombrée. Circulent à Osaka et à Kyoto. – VIII. Personnel et singulier. Titre pour les Anglais. Au départ d'une grande série. Dans la nuit. – IX. Draine la Sibérie avant de rejoindre l'Arctique. Aux bouts de l'avenue. Distraite. – X. Empêchées dans leurs mouvements.

VERTICALEMENT

1. Sale coup pour le moral. – 2. Couleur de blason ou adresse moderne. La Longue fut la rivale de Rome. – 3. S'accouplait. – 4. Venu d'Amérique du Nord, il est grossier chez nous. Lassât. – 5. Au bout du fusil. Manifester avec énergie. – 6. Passe maître sur le bâtiment. – 7. Harmonie d'ensemble. L'aluminium. – 8. Sépare le Vexin et se jette dans la Seine. Bel chez Maupassant. – 9. Roule en ville et ne pollue pas. – 10. Plus rien ne l'intéresse. Points sur la rose. – 11. Ouvrage indispensable pour le cruciverbiste. Arrivée massive de pèlerins. – 12. Reprises en main.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98163

HORIZONTALEMENT

I. Dénominateur. – II. Odonate. Etre. – III. Minute. Créée. – IV. If. Immortel. – V. Niche. Erié. – VI. Aciers. Sérac. – VII. Terce. Serait. – VIII. Esaü. Co. Ili. – IX. Ibéride. EO. – X. Réseau. Buren.

VERTICALEMENT

1. Dominateur. – 2. Edifices. – 3. Non. Cirais. – 4. ONU. Hécube. – 5. Matière. Ea. – 6. Item. Cru. – 7. Né. Me. Soi. – 8. Corsé. Db. – 9. Terrier. Eu. – 10. Etêterai. – 11. Urée. Ailée. – 12. Réélection.

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Poste aérienne : le Potez 25

UNE NOUVELLE présentation des timbres français apparaît avec la mise en vente générale, le mercredi 15 juillet, du timbre de poste aérienne à 30 F *Potez 25*. En effet, ce timbre est imprimé dans sa version traditionnelle en feuilles de quarante ainsi qu'en mini-feuillets de dix, dont les marges sont illustrées de silhouettes d'avions : Breguet I, *Point-d'Interrogation*, Potez 25, Levasseur *Oiseau-Blanc*, Breguet XIV-A2, Morane-Saulnier, Blériot XI, *Chauve-Souris*, Airbus A 310/300-200 et Concorde. Pour faire bonne mesure, La Poste réédite également en mini-feuillet de dix le 20 F *Breguet XIV* paru le 15 novembre 1997.

Le Potez 25, présenté au Salon aéronautique de 1924 à Paris, est un monomoteur biplan biplace. Destiné à remplacer le Breguet XIV, il fut construit à plus de quatre mille exemplaires en près de quatre-vingt-dix versions. Air France l'utilisa jusqu'en 1936 tandis que, construit sous licence en Roumanie, il vola jusqu'en 1945.

De nombreux courriers transportés par des pionniers de l'Aéropostale, comme Mermoz ou Guillaumet, témoignent de l'activité des versions postales de cet appareil sur les lignes d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

Le timbre, au format horizontal 48 × 27 mm, dessiné par Jame's Prunier, mis en page par Alain Seyrat, est imprimé en héliogravure.

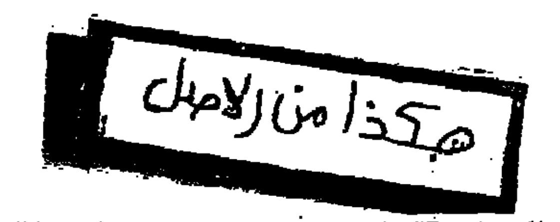
P. J.

★ **Vente anticipée les lundi 13 et mardi 14 juillet, à l'occasion du Mondial des patrouilles sur la base aérienne d'Evreux (Eure).**

EN FILIGRANE

■ **Protection de l'environnement.** L'administration postale des Nations unies a émis, le 20 mai, trois feuillets de douze timbres chacun à l'occasion de l'Année internationale de l'océan. Ils mettent en situation la faune de fonds marins tropicaux et polaires. Le 19 juin, cette administration postale a choisi, cette fois, les forêts tropicales humides illustrées par trois timbres et trois blocs où l'on peut identifier une mère orang-outan, un jaguar et un ocelot dans leur environnement (APNU, Palais des nations, CH-1211 Genève 10, Suisse).

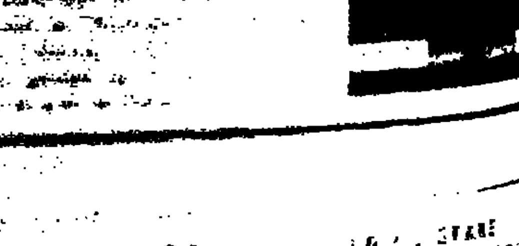
■ **Ventes.** Pascal Marziano (7, rue des Filles-Notre-Dame, 87000 Limoges), nouveau venu dans le monde du négoce philatélique, organise sa première vente à prix nets de timbres d'usage courant. Parmi les plus de 700 lots de son catalogue, on notera plus particulièrement une forte rubrique *Liberté* de Gandon comprenant des tirages spéciaux (épreuve de luxe des 1,80 F vert, 2,20 F rouge et 3,20 F bleu, à 5 500 F), des variétés, des carnets (2,20 F rouge, carnet de dix ne comprenant que cinq timbres et espace interfeuilles, 30 000 F), etc.



L'ÉTÉ FESTIVAL

Comment échapper à Mozart ? Impossible, répond Peter Brook, metteur en scène du magnifique *Don Giovanni* donné au Festival d'Aix. Dans un entretien au *Monde*, Brook s'explique longuement sur sa fascination pour le compositeur, non seulement parce qu'il était un surdoué de la musique, mais aussi parce qu'*« il était la vie-même ». « On comprend cela dans sa musique et dans tout ce que l'on sait sur lui, sa manière de vivre, ses lettres. Il était d'une incroyable rapidité et d'une étonnante qualité de vibration vitale ! On connaît des personnages magnifiques qui ont une grande intensité. Mais Mozart parcourt, en un éclair, la gamme des sentiments humains. Et, dans* Don Giovanni, *c'est aussi vrai de la structure de l'action. Tout change absolument à chaque instant. » « Chez Mozart, le quotidien côtoie la métaphysique. »* En un mot, un indépassable génie.

On n'est pas obligé d'aimer Mozart. Encore que... De toute façon, il n'empêche en rien d'aimer le jazz – au contraire – et de filer à La Villette pour une distribution aussi somptueuse que celle d'Aix : Michel Portal, Louis Sclavis, Henri Texier, Jean-Pierre Drouet et quelques autres. Avec un détour par un très bel hommage à l'écrivain américain James Baldwin, installé en 1948 en France, où il est mort en 1987. On entend un blues, du jazz, du gospel. Les musiques que Baldwin a aimées, dont certains de ses écrits font entendre les sons et les chants.



Peter Brook, metteur en scène

« Mozart ? Même quand il parle de la mort, c'est la vie qui est là »

***« Qu'est-ce qui fascine autant* l'homme de théâtre que vous êtes chez Mozart ?**

– Il était la vie-même. On comprend cela dans sa musique et dans tout ce que l'on sait sur lui, sa manière de vivre, ses lettres. Il était d'une incroyable rapidité et d'une étonnante qualité de vibration vitale ! On connaît des personnages magnifiques qui ont une grande intensité. Mais Mozart parcourt, en un éclair, la gamme des sentiments humains. Et dans *Don Giovanni*, c'est aussi vrai de la structure de l'action. On ne peut pas dire, ça c'est *drama*, ça c'est *giocoso*, ça c'est *buffo*. Tout change absolument à chaque instant.

– Un portrait par petites touches, presque comme le pointillisme en peinture ?

– Exactement ! C'est une forme *de pointillisme. Mais le point* n'est pas une couleur, c'est un sentiment. Chez Mozart, le quotidien côtoie la métaphysique. Si vous lisez les grands livres sur Mozart, des ouvrages du XIXe siècle à Pierre Jean Jouve, on retrouve toujours les mots "noble", "sublime", "splendide", "grandiose"... Mais *Mozart, ce n'est pas ça ! En re*vanche, il y a des moments nobles, d'autres sublimes ou grandioses. On peut dire noble si on dit aussi léger, frivole, insouciant, pénible, cruel... J'y vois une petite relation avec Anton Tchekhov qui, de la même manière, dans une pièce, arrête tout et fait une blague quand *le ton devient trop sentimental*. Quand c'est gravissime, il choisit de nous faire rigoler. C'est pareil chez Mozart. Mais ce n'est pas scène par scène, ni minute par minute, mais seconde par seconde !

– Dans *Don Giovanni*, peut-on dire qu'il y ait un instant où tout bascule ?

– Oui, mais tout tourne autour d'une progression dramatique. *Mozart était très attentif à son li*vret. Lui et Da Ponte étaient très proches. Mozart suivait attentivement le travail de son librettiste, et il s'en inspirait directement pour composer. Il avait besoin des mots. Mais ce qui est extraordinaire, c'est qu'il *se libère continuellement du* sentiment de Da Ponte. Prenons un *exemple : la vie. On peut dire*, comme la critique allemande du XIXe siècle : *Don Giovanni* est un opéra sur la vie et sur la mort. Si cela signifie grandiose et sublime, c'est évident. Mozart, de la première à la dernière note, quelle que soit la situation, exprime sa vision *de chaque instant* d'une vie. Même quand il parle de la mort, *c'est la* vie qui est là, *dans le mouvement* même de la musique. Et en même temps, cette affirmation de ce qu'est la vie dépasse celle de Da Ponte. Il n'y a rien chez Da Ponte qui exprime l'étonnante merveille de la vie comme Mozart sait le dire dans *toute* sa *musique. Quand Da* Ponte ne fait pas du Shakespeare (en faisant une transfiguration), Mozart y parvient. Il dépasse les idées banales sur la mort et sur la vie. La mort décrite par Mozart dans *Don Giovanni* est aussi intense *que dans ses messes, son Requiem* et ses musiques maçonniques. Da Ponte est au niveau du mélodrame. Mozart touche à la gravité absolue.

– Un personnage-clé dans *Don Giovanni* ?

– J'ai l'impression que Mozart, *comme tous les grands auteurs*, va au-delà du jugement moral sur ses personnages. Il a de la tendresse pour chacun d'eux. Si la mise en scène est manichéenne, elle va contre Mozart car lui ne l'est pas. On est dans le vrai sens de la comédie. Chaque personnage doit être regardé comme prenant part à *l'absurdité de la vie. Chacun est ab*surde. L'action est absurde. Tout est comédie. Les êtres humains, en*visagés avec une certaine distance*, sont tous comiques. C'est le sens *profond de la comédie et de la tra*gédie. Ce sont deux manières de voir la même chose. Dans *Don Giovanni*, Mozart regarde ses personnages. Il voit que, d'un point de vue antiféministe et très macho, toutes les femmes tombent dans les bras *de Don Giovanni. Il est dégueulasse*, mais il fait rire parce qu'on comprend que c'est absurde. C'est pour ça que je ne peux pas dire qu'il y a un personnage-clé. Il faut, au contraire, qu'on sorte du spectacle avec beaucoup de tendresse *pour chacun des personnages.*

> « Il parcourt, en un éclair, la gamme des sentiments humains »

– Y compris Don Giovanni ?

– Toute l'action, toute la mu*sique de l'opéra montre que Mo*zart le comprenait bien.

– Don Giovanni serait Mozart ?

– Ah oui ! Si Mozart avait voulu avoir une attitude moralisatrice vis-à-vis de Don Giovanni, il aurait fallu qu'il soit un homme du XXe siècle, qu'il montre le mécanisme d'un voyou séducteur. Et ce n'est pas du tout ça. Don Juan vit chaque instant à 100 %, comme Mozart. On revient au pointillisme. *Je suis convaincu*, et la musique le prouve, Don Juan, le séducteur, aime chacune des femmes qu'il séduit pendant un moment. Ce n'est pas comme dans *Lulu* d'Alban Berg. A la fin du duo avec Zerline, "*Là ci darem la mano*", quand Zer*line est séduite, après ses hésita*tions, Don Juan et elle chantent un tout petit duo. A ce moment-là, il l'aime. Quand il retrouve Anna ou Elvire, il n'est pas un séducteur froid, il témoigne d'une sincérité qui ne dure pas assez longtemps *pour susciter* les regrets et les remords.

» La tragédie de *Don Giovanni* n'est pas une tragédie du châtiment, c'est une tragédie de l'inévitable. Prenez Clinton, avec Monica. Je suis sûr qu'il était sincère quand il était seul avec elle, dans son bureau. Sa bêtise politique a été de ne *pas avoir la froideur, le détache*ment, de penser aux conséquences politiques de ce qu'il faisait. Mais à *ce moment-là, il ne se projetait* pas dans l'avenir, sinon il ne l'aurait pas fait. Il vivait l'instant présent.

– Aujourd'hui, certains lui trouvent des circonstances atténuantes. Qu'en serait-il pour Don Giovanni ?

– *Si l'on faisait un sondage sur* Don Giovanni, ce serait la même *chose ! Au début de l'opéra*, il n'est ni naïf, ni pur, ni innocent. Il commet des erreurs incroyables. Et quand vient la fameuse phrase *Viva la libertà !*, n'étant pas Figaro, il ne parle pas de *la Révolution. Il refuse* l'hypocrisie d'une moralité qu'on *essaie de lui imposer* pour réduire sa liberté.

– Il faut donc refuser une lecture moralisatrice ?

– Le livret pourrait laisser croire à une lecture moralisatrice. Et Mozart fait semblant d'acquiescer, sans rien *en dire* à *Da Ponte. Je ne* sais cependant pas s'il en était aussi conscient que cela. Car dans le mouvement naturel de sa composition, il ne peut pas faire autrement que de donner toute cette dimension humaine devant laquelle l'attitude moralisatrice est obligée de se dissoudre. »

Propos recueillis par Philip de la Croix

Daniel Harding fait table rase du passé

Opéra/Aix. Un « Don Giovanni » joué au pied de la lettre, dans la fulgurance de l'instant

DON GIOVANNI, de Mozart, sur un livret de Da Ponte. Avec Peter Mattei (Don Giovanni), Gudjon Oskarsson (le Commandeur), Carmela Remigio (Donna Anna), John Mark Ainsley (Don Ottavio), Melanie Diener (Donna Elvira), Gilles Cachemaille (Leporello), Till Fechner (Masetto), *Lisa* Larsson (Zerline), Emmanuelle Haim (clavecin), Orchestre de chambre Gustav-Mahler, Chœur de l'Académie européenne de musique, Daniel Harding (direction). Peter Brook (mise en scène), Marie-Hélène Estienne (collaboration artistique), Chloé Obolesnky (costumes), Tom Pye (éléments scéniques), Jean Kalman (lumières). *Théâtre de l'Archevêché, le 9.*

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Le spectacle aixois balaie tout ce que l'on croyait savoir de l'opéra de Mozart. Peter Brook, les chanteurs, l'orchestre, le chef reviennent à la source d'un travail scénique, d'une lecture de la partition qui font table rase des strates déposées sur une œuvre enfin prise au pied de la lettre. *Don Giovanni* n'a alors plus de passé. Il se joue dans la fulgurance vitale de l'instant.

Il faut aller au Théâtre de l'Archevêché en innocent pour suivre un spectacle ouvert, une action dont la verve, l'humour, la grâce, la tendresse, la violence, la sensualité emportent *l'adhésion sans la moindre réserve* – quelques lazzis malgré tout à la fin. Daniel Harding prend des tempos, dans l'ensemble vifs ; il n'appuie jamais, n'arrondit pas les angles, articule avec une vivacité qui, dans le premier acte, lui fait parfois un peu trop raccourcir les temps, mais cela vaut mieux que la pompe, l'articulation pataude encore pratiquée par certains chefs.

*Peter Brook ne sacrifie aucun rôle ; cha*cun retrouve sa juste place dans une action qui avance sans jamais annoncer ce qui va suivre. D'ailleurs, jusqu'à la fin, ce *Don Giovanni* suit son chemin sans que l'on ait la prescience de ce qui va arriver. Cette mise en scène, débarrassée de toute psychologie, de toute lecture psychanalytique n'est qu'action. Les récitatifs, enfin mis en scène, ne viennent jamais rompre l'action comme c'est paradoxalement souvent le cas, ils la relanceraient plutôt encore qu'il n'en soit nul besoin.

Si ce travail fourmille d'idées, jamais elles n'apparaissent comme telles : elles sont toujours des solutions apportées à une situation dramatique. Une seule pour au*jourd'hui, car nous reviendrons plus en* détail sur cette production et sur les chanteurs (dont un Don Giovanni sublime vocalement qui aura mis toutes les spectatrices dans sa poche : nous parlons du chanteur, un peu moins du personnage, encore que...).

A la fin de l'opéra, Brook fait revenir le Commandeur et Don Giovanni. Ils assistent *silencieux à la fin de l'opéra. Le dévoyé se* tourne, regarde longuement Donna Anna seule à côté des deux couples formés par Mazetto/Zerline et Don Ottavio/Elvire. Sa douleur, son désespoir de contempler ce qu'il a perdu et trahi sont l'une des scènes les plus poignantes vues sur un plateau d'opéra.

Alain Lompech

LA PHOTOGRAPHIE DE DISFARMER

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES

DISFARMER
Né en 1884 dans l'Indiana sous le nom de Mike Meyer. Dans les années 30, il ouvre un studio de photographie à Heber Springs, petite ville rurale de l'Arkansas. Il passe le reste de sa vie à photographier les fermiers de la région et les habitants de la ville. Après sa mort, en 1959, un voisin récupère les négatifs, qui ont été redécouverts en 1973 par Peter Miller. En 1976, Miller publie une monographie accompagnée d'une exposition à l'International Center of Photography de New York.



Vernon et Martha Rice avec Verna May, Doyle et Otis. Exposition : Heber Springs Portraits. Courtesy Staley - Wise Gallery, New York.

هكذا من الاهمال

QUESTIONS À...

DANIEL SINIER



D.R.

1 ***Restaurateur d'instruments,* vous avez monté avec votre épouse un atelier à Saint-Chartier, dans l'Indre, en 1979. Votre installation a-t-elle un lien avec la création des Rencontres de luthiers et maîtres sonneurs au même endroit trois ans plus tôt ?**

Les Rencontres furent plutôt un prétexte. Un ami m'avait invité à Saint-Chartier pour cette occasion. Le village nous a plu. Nous nous déplaçons beaucoup. A Londres par exemple, car il y a là-bas beaucoup de ventes aux enchères d'instruments anciens. En septembre, nous nous rendrons à Sao Paulo, pour un Salon de musique.

2 **De quelle manière vous impliquez-vous dans les Rencontres de Saint-Chartier, auxquelles participent cette année près de 150 luthiers ?**

Bénévoles sur cette manifestation les seize premières années, nous avons décidé de nous retirer pour laisser la place aux jeunes. En fait, les gens viennent ici essentiellement pour tout ce qui concerne la fabrication des instruments. Nous ne tenons pas de stand sur les Rencontres, mais chaque jour, nous avons trente à quarante luthiers à table dans le jardin. C'est une manière de participer.

3 **La lutherie recrute-t-elle parmi la jeunesse ?**

Nous recevons environ un courrier par semaine de jeunes qui souhaitent travailler avec nous. Quand nous leur expliquons que nous nous intéressons uniquement au patrimoine, cela coupe leurs envies.

4 ***Les techniques, les matériaux ont-ils évolué ?***

Nous travaillons sur des instruments historiques, donc nous sommes tenus d'utiliser les matériaux d'origine. Pour certains, l'ivoire par exemple, dont l'utilisation est réglementée par la Convention de Washington, c'est compliqué. Elle date de 1976 mais vient de s'appliquer en France seulement depuis le mois de juin. Nous nous occupons de plusieurs types d'instruments (vielles, guitares, violes de gambe, violons...) et nous nous consacrons également depuis peu à la restauration des archets. Jusqu'alors, tout le monde considérait qu'un archet cassé à la tête n'avait plus aucune valeur. On peut autant le restaurer qu'on restaure un violon.

5 **Disposez-vous d'un site Internet ?**

L'idée est séduisante, mais à deux, nous avons déjà plus de travail que nous ne pouvons en fournir.

Propos recueillis par
Patrick Labesse

★ Rencontres internationales de luthiers et maîtres sonneurs de Saint-Chartier du 11 au 14 juillet. Concerts avec Trio Patrick Bouffard, Montanaro & Dédale, Eric Montbel, Erik Marchand & le Taraf de Caransebes, Rosapaeda, A Filetta, Tannahill Weavers... Tél. : 02-54-06-09-96.

L'explosion salsa vient de loin

Les bouillants pépés « salseros » de l'Orquesta Aragon et du Septeto Habanero débarquent à Paris

CHIC, GOMINÉ, élégant avec ses violons chaloupés, l'Orquesta Aragon fut l'ambassadeur de la musique cubaine en Afrique, un continent dont on oublie souvent qu'il fut grand consommateur de *rumba* ou de *cha cha cha*. Dans le sillage de l'octogénaire Compay Segundo, ces pépés de l'avant-castrisme (l'orchestre a été formé en 1939 par Orestes Aragon, accompagnés de nouvelles recrues sont arrivés dans un Paris en état d'ébullition *salsera*. Ils viennent de sortir un nouveau disque, *Quien Sabe Sabe* (Lusafrica/RCA Victor) – « *qui sait sait* » –, d'une fraîcheur délicate, avec flûtes et guitares. Leurs rivaux et néanmoins amis du Septeto Habanero, un orchestre au son bien cuivré créé en 1920, en ont fait autant – leur nouveau disque s'appelle *Voy a la calle vapor*. Le Septeto Habanero vient de repartir, l'orchestre Aragon est en tournée d'été française. Il sera le 24 juillet au festival *Tempo latino* de Vic-Fezensac, premier exemple du genre (festival entièrement salsa). La petite ville du Sud-Ouest, connue pour ses férias, s'offre cette année bien des galonnés du genre : la générale cubaine Celia Cruz ou le capitaine de vaisseau vénézuélien Oscar D'Leon, sans compter les anciens combattants de l'Afro Cuban All Stars.

Cette flambée de cubanité est le résultat d'un long travail, commencé dans les années 20. Puis, le public des nuits parisiennes a appris à se déhancher au rythme de la *clave*, aidé en cela par les camarades en exil. Les fêtes estudiantines – Celia Cruz est alors sur toutes les platines, révolutionnaires et contre-révolutionnaires – de l'Ecole d'architecture du boulevard Raspail ont servi à la fin des années 70 de tremplin d'essai. Il y eut de tout temps des étudiants sudistes prêts à enseigner à leur copine française l'art du *pasito* rapproché. Depuis, la légendaire raideur française a progressé sur les chemins du plein et du délié, peut-être aidée par la folie du duo Chichin-Ringer (les Rita Mitsuko), qui donna des leçons de latinité déglinguée à la France entière en 1985.

> Il y eut de tout temps des étudiants prêts à enseigner à leur copine française l'art du « pasito » rapproché

L'Orquesta Aragon, dans sa configuration originale, ou presque, se rendit en Afrique en 1972 pour la première fois. On imagine le choc de la rencontre entre rythmique zaïroise et langueurs américano-insulaires, des tambours nègres et du violon métissé. A l'époque, les disques de l'Orquesta Aragon avait déjà circulé partout sur le continent, et l'art du chassé-croisé caraïbe suscité bien des vocations : *Indépendance Cha Cha*, du Grand Kallé, composé en 1960, au seuil de l'Indépendance du Zaïre, reste l'un des modèles de la rumba africaine, tout comme le *Shah shah person* de Jean Constantin marque l'intrusion du comique français dans l'exotisme. L'Orquesta Aragon, le Septeto Habanero, mais aussi le Tipico Oriental ont enregistré leurs nouveaux disques aux studios d'Etat Egrem, à La Havane, mais ils ont été produits par le label Lusafrica, label français artisan du succès de la Cap-Verdienne Cesaria Evora. Les ponts franco-afro-américains sont jetés.

Sur les routes françaises, on croisera forcément cet été Los Van Van (le 11 juillet au Bataclan) et son leader-idéologue Juan Formell – quinze albums en vingt ans, des compositions reprises par Ray Barretto, Harry Belafonte, Ruben Blades... Mais aussi les petits nouveaux : Yuri Buenaventura, un Colombien qui chante *Ne me quitte pas* en français (le 26 juillet à Ris-Orangis, et véritable vibrion des festivals d'été), Cyrius, un Français un peu gitan qui chante en espagnol (le 10 juillet à la Chapelle des Lombards), mais qui a aussi recruté la fanfare municipale de Santiago de Cuba pour fabriquer, en version française – les paroles sont de Boris Bergman, l'album, chez Rue Bleue/Scalen, s'appelle *La Banda* –, un slow d'enfer : « *Que m'importe si tu t'en vas, j'retiens le meilleur de toi.* »

Véronique Mortaigne

HORS CHAMP

■ **TECHNO : un million de jeunes du monde entier sont attendus pour la Love Parade,** samedi 11 juillet à Berlin, rendez-vous de la musique techno. Pendant neuf heures, les ravers vont danser derrière cinquante camions chargés de haut-parleurs, dans le parc du Tiergarten. Depuis 1989, la Love Parade est fidèle au credo « *peace and love* » de son fondateur, le disk-jockey Dr Motte. Jack Lang lui a imaginé une petite sœur parisienne, la Technoparade, qui aura lieu le 19 septembre.

■ **La première édition d'Exil (Electronic Dance Festival)** aura lieu les 18 et 19 juillet dans les dunes de Cherbourg-Tourlaville (Manche). Ce festival est le premier du genre à être produit par une scène nationale, celle de Cherbourg. Cinq scènes seront installées sur cinq hectares et offriront « *17 heures de musique non-stop au rythme des marées* ».

■ **CINÉMA : la carte « Août au ciné »** permet aux personnes âgées de moins de vingt-cinq ans de voir un film pour 25 francs dans les salles parisiennes d'art et essai et indépendantes, entre le 15 juillet et le 31 août. Cette carte est disponible gratuitement dans les mairies d'arrondissement, au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, dans les magasins Fnac et les agences commerciales RATP des stations Montparnasse, Gare-du-Nord, Les Halles, République, Bercy et Chaussée-d'Antin.

■ **« Lolita », le film d'Adrian Lyne,** boudé jusqu'ici par les grands studios hollywoodiens à cause de sa réputation sulfureuse, sera distribué aux Etats-Unis vers la fin du mois de septembre par la société Samuel Goldwyn.

Le jazz aux abattoirs

La Villette/Jazz. De David S. Ware à Al Jarreau, le self-service de la musique avec des animations, des expositions, des nourritures terrestres, des ateliers gratuits

LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL, « Jazz comme une image », David S. Ware Quartet, Workshop de Lyon, Al Jarreau... le 9 juillet. *Prochains concerts* : Elvin Jones Trio, Jeri Brown, Ravi Coltrane Trio, Frédéric Galliano « Electronic Sextet », Django Bates/François Jeanneau « Double Quartet », Marcus Miller Band. Parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 10, à partir de 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84.

La Villette a des airs de cité des étoiles. Les pavillons sont espacés comme en exposition universelle. Les prix sont étudiés. La circulation très aisée. Le programme est de bon ton, choisi, universel, complet, destiné à l'éventail le plus large. Il est l'expression d'une idée, d'une pensée et d'une volonté (Jacques Pornon). La tuile, c'est son immense succès (justifié). Le succès est un poison.

En un soir, pour le prix d'une entrée, poignet tamponné comme aux abattoirs, on peut ingurgiter des animations, des expositions (Daniel Humair, peintre), des nourritures terrestres (de la merguez brûlée à la tradition bouchère de La Villette), des ateliers gratuits, plus six concerts exceptionnels : « Jazz comme une image », montage des photos de Guy Le Querrec illustré musicalement par un quartette de luxe (Michel Portal, Louis Sclavis, Henri Texier et Jean-Pierre Drouet) ; ce, dans la salle acoustiquement la mieux conçue de la Cité de la musique.

Sous la halle, au club, David S. Ware (saxophone), Matthew Shipp (piano), William Parker (contrebasse) et Susie Ibarra (batterie), dans le calme au milieu des tempêtes – frissons de brosses sur les peaux des tambours, debussysmes de clavier, murmure de basse comme un vent du Sud dans une sculpture de Calder, on entend revenir très distinctement les puissants *danzones* de l'Orquesta Aragon qui joue en voisin, cornaqué par Rafael Lay. Cuba : 2, free-jazz : 1, la balle au centre...

PANTAGRUÉLIQUE

En sous-sol, c'est le Workshop de Lyon, fondé en 1968, que portent à bout d'alto et de basse Maurice Merle et Jean Bolcato depuis le début ; arrières latéraux, Jean-Paul Autin et Christian Rollet ; liberos occasionnels, Noël Akchoté (guitare, un des esprits les plus libres de la musique aujourd'hui) et Ernst Reijseger (violoncelle). Toujours la même fraîcheur, le même esprit, avec plus de savoir peut-être, plus d'expérience ; ces garçons ont accompagné la première mise en scène de Patrice Chéreau, ils ne se sont jamais arrêtés, vivent de leur musique sans en changer, sont à eux seuls la preuve que cela marche, que tout le monde a menti, que l'impossible était réel. Public moins nombreux mais infiniment plus connaisseur. Comme quoi le conformisme et la frivolité soumise n'ont pas que du bon.

S'il reste assez d'énergie, assez d'oreille, finir par Al Jarreau dans la grande salle Charlie-Parker bourrée jusqu'aux dents ; moyenne d'âge onze ans et demi, ils connaissent toutes les chansons, s'emballent, chantent, dansent, serrés comme des sardines sous les semelles du grand, magnifique, séducteur chanteur Al Jarreau, qui bouge comme une anguille, mime avec génie les instruments, entre dans chaque chanson comme un souffle d'Armstrong dans un cornet, chante *Allez la France* sur un air de samba, imite à la perfection, l'index perplexe de Lilian Thuram quand il marque pour la deuxième fois, hurle avec grâce le nom de son batteur argentin (Jota Morelli), est à lui seul, dans son seul corps, la métaphore de La Villette, pléthorique, pantagruélique mince, chanteur de jazz au sens strict, chanteur de charme, de blues, de fandango, de scat, de bossa, de comptines et de funk, caverne sonore d'Ali Baba, offert au plus offrant, prêt à satisfaire, satisfaisant.

LE SALON DE L'AUTO

Version haute, La Villette serait une machine à désir musical, bruyante, bruissante comme cet incroyable bordel qu'avait organisé John Cage aux Halles de Baltard, un soir d'hiver 1971. En fait, c'est une version plutôt flatteuse. Les corps ne sont plus si désirants, et le désir achète en leasing. Version basse, c'est le salon de l'auto avec sonos obsédantes à tous les étages et excitation de la membrane la plus tristement zappeuse, capricieuse, impérieuse, puérile, du public. Qui se fiche de la musique qu'il n'entend plus, qui veut consommer, accumuler, en avoir pour son euro, tout voir, tout faire, papillonner polymorphe et repartir gavé. Version un peu sévère, à peine.

L'autre soir à la radio, un animateur pimpant comparait le plus grand festival de l'Isère (Jazz à Vienne) à un Bayreuth du jazz. Ce qui est vrai. Très précisément aussi vrai que de dire de Line Renaud qu'elle est la Madame de La Fayette de Las Vegas.

La preuve en est, arguait-il, que le Bayreuth du jazz est fréquenté, non par des « jazzophiles », ce qui sans doute l'eût dénaturé, mais par une foule de gros enfants pompettes (plusieurs centaines de milliers par soir) venus en pique-nique récréatif. Là était son sujet d'extase. L'été, la question du jazz est celle de son étiquette et de son public.

Paris, de ce point de vue, reste à part. Son public est de loin le plus averti. Qui voyage loin peut comparer. Il se compose de 30 % de « jazzophiles » (encore heureux !), 55 % de sans opinion et 15 % d'arrogants pénibles, brailards, agités de manies ambulatoires, passant d'une mangeoire à l'autre, faisant un marché d'échantillons comme au sex-shop, satisfaits, danseurs de Saint-Guy, traitant les concerts en Kleenex, les musiciens en employés, la musique en passe-temps. Par leur indifférence sonore, ils font la loi. Et disent l'avenir du monde.

Francis Marmande

La techno en scène à Montreux

Montreux/Jazz. Mille cinq cents personnes ont assisté à la soirée F Communications

MONTREUX JAZZ FESTIVAL, soirée F Communications, le 9 juillet. Prochains concerts : Cubanismo, hommage à Nésuhi Ertegun, Cassandra Wilson, Michel Petrucciani, George Benson, Tower of Power, P-Funk All Stars... Jusqu'au 18 juillet. Informations et locations au (00-41) 900-555-678 (2,50 francs suisses la minute) ou Internet www.montreuxjazz.com.

MONTREUX
de notre envoyé spécial

Une paye déjà que le Montreux Jazz Festival ne se contente pas de la tradition. Sur les bords du lac Léman, les agitateurs des musiques d'aujourd'hui sont conviés par Claude Nobs. Encore faut-il être capable de tenir une scène. On reproche souvent aux alchimistes de la génération techno de ne pouvoir s'y imposer. Comme si trop de travaux de laboratoire et de pistes de danse anémiaient le charisme et l'envie de spectacle. Jeudi 9 juillet, au Miles Davis Hall, Montreux consacrait pourtant une soirée au label F Communications, maison de disques pionnière de la musique électronique française.

Depuis le début des années 90, la petite entreprise créée par Eric Morand et son complice, le DJ Laurent Garnier, a œuvré sans relâche pour la crédibilité d'une scène techno *made in France*. Un souci à peu près constant de raffinement et d'efficacité a façonné l'identité de leur « écurie » (Nova Nova, Saint-Germain, Scan X...) et établi sa réputation au-delà de nos frontières. « *Il y a encore deux ans, la principale ambition des artistes était d'être respectés par le milieu* underground, constate Eric Morand. *Aujourd'hui, leur objectif est de toucher le plus grand nombre. Le besoin de donner de véritables performances scéniques s'est rapidement imposé. Après avoir été totalement soumise à l'électronique, cette génération se frotte à l'acoustique.* »

Au point d'imaginer des mariages très charnels. Frédéric Galliano, par exemple, ne saurait utiliser de machines sans la complicité des instruments du jazz. Il a enregistré un fascinant premier album, *Espaces baroques*, flirtant avec les abstractions d'un be-bop contemporain, aidé par le souffle expert des trompettistes et saxophonistes Stéphane et Lionel Belmondo. On les a retrouvés en Suisse, encadrant le pupitre de leur chef électronicien, entouré aussi d'un percussionniste et d'un vibraphone.

Pas question pour Frédéric Galliano d'imposer la dictature du *beat*. Son respect des musiciens est tel qu'il a tendance à s'effacer devant leur science. Parfois, les ordinateurs se contentent d'une ligne de basse à peine trafiquée. On préférera quand l'électronique gonfle un peu ses muscles. Sommet de ce concert, le moment où les frères Belmondo s'engagent dans les pulsions de l'afro-beat. Impressionnant de concentration, Frédéric Galliano fixe son ordinateur comme un gamin l'écran de sa console de jeu. Bientôt seul sur scène, il glisse de l'Afrique à des rythmes latino, stylisés avec espièglerie.

VARIER LES PLAISIRS

Laurent Garnier n'est pas, lui, décidé à sacrifier sa passion pour l'électronique au profit du tout-instrumental. En choisissant de descendre sur scène ses propres créations, notre DJ le plus célèbre à l'étranger, lauréat des Victoires de la musique en février, a tout de même pris soin de varier les plaisirs. En rodage, Garnier tâtonne encore. A Montreux, pour la première fois, un saxophoniste a rejoint sur scène la violoniste membre par ailleurs du groupe Shaï No Shaï, le percussionniste Daniel Bechet (fils de Sidney Bechet) et les deux danseurs (de la compagnie Nuits blanches) qu'il accompagnait jusqu'à présent. La réverbération du cuivre fait d'abord craindre le mauvais goût FM, avant qu'une improvisation toute en syncopes *funk* – et une balade dans la foule – ne vibre d'un vrai plaisir de jouer. Parfois rêveur mélancolique, Laurent Garnier aime avant tout emballer les danseurs. Au prix de quelques facilités – les efforts pas finauds de *Coloured City* – rattrapées par un sens démoniaque des dynamiques – le croustillant *Crispy Bacon*.

Mille cinq cents spectateurs manifestèrent en tout cas bruyamment leur enthousiasme. « *La satisfaction des applaudissements de concert vaut tous mes succès de DJ*, reconnaît Laurent Garnier. *Comme DJ, je fais voyager les gens toute une nuit avec la musique des autres. Au concert, je les transporte une heure et demie avec la mienne.* »

Stéphane Davet

James Baldwin dans l'un des satellites du festival

***BLUES FOR MISTER BALDWIN*, Parc de La Villette, derrière la Grande Halle. Jusqu'au 19 juillet, fermé mardi. De 17 heures à minuit. Entrée libre. Tél. : 01-45-42-52-02.**

Le North Sea Jazz Festival à La Haye (Pays-Bas) propose une douzaine de concerts en même temps dans une sorte de hangar à tournées de vedettes sur trois jours ; La Grande Parade de Nice, devenue Nice Jazz Festival, avec ses trois scènes en plein air ramène depuis des lustres la formule à son seul aspect convivial ; à Montréal, dans une large avenue barrée à la circulation, un million de personnes défilent devant des podiums en plein air ou s'aventurent dans les salles. Sur le site du parc de La Villette, entre la Cité de la musique et la Grande Halle, il y a un peu de tout cela en gardant des proportions humaines. Dedans et dehors, payant et gratuit. La musique parvient à s'y retrouver (*Le Monde* du 9 juillet). Il faut alors se laisser séduire par les satellites du festival. Ce par quoi justement La Villette peut devenir un endroit de rencontres.

Ainsi, au Théâtre international de langue française, sis au Pavillon du Charolais, le Collectif James Baldwin, créé en 1993 à l'initiative du metteur en scène Samuel Légitimus, s'est installé à quelques mètres des concerts. Les portes s'ouvrent vers 17 heures. Une petite salle éclairée, on est accueilli avec le sourire. Le Collectif bénéficie du soutien de l'association Jeunes Artistes européens. Aux murs il y a des photographies, des extraits de texte de l'écrivain américain, installé à Paris en 1948. On entend un blues, du jazz, du gospel. Les musiques que Baldwin a aimés, dont certains de ses écrits font entendre les sons et les chants.

Noir américain, James Baldwin a connu le racisme. Paris le lui fait oublier, un peu, beaucoup, selon les jours, les rencontres. Il écrit sur l'homme noir et la société blanche américaine, il écrit sur l'impossible désir d'Afrique du Noir américain, sur l'identité, la sienne, celle de ceux qui l'entourent, celle des artistes. Aux murs, on voit Marlon Brando qui le tient par l'épaule ; il est auprès de Jean Genet, de Louis Armstrong, avec trompette, qui rigole, de Marguerite Yourcenar qui sourit... Chaque jour les portes sont ouvertes, il y a des projections de films, des lectures, des musiciens qui passent. C'est monté avec moins que rien mais avec un amour grand comme ça pour la littérature, pour le jazz, pour l'homme.

Sylvain Siclier

L'industrie du disque dans l'incertitude après le rachat de PolyGram par Seagram

L'Europe perd le numéro un mondial de l'édition phonographique au profit d'un groupe canadien

La vente, conclue le 23 juin, du numéro un mondial de la musique, PolyGram – filiale du groupe néerlandais Philips –, au géant canadien Seagram, a provoqué un séisme dans une industrie en pleine mutation et généré bien des inquiétudes. Certains y voient une démission de l'Europe, d'autres s'interrogent sur les effets que pourrait produire cette concentration sur la qualité et le pluralisme des œuvres produites.

CONCLU le 23 juin, le rachat de PolyGram, filiale d'édition phonographique de Philips, pour 10,4 milliards de dollars (62,5 milliards de francs) par le groupe canadien Seagram, qui avait acquis MCA-Universal en 1995, entérine ce que certains définissent comme la démission européenne – Philips est un groupe néerlandais – face aux géants industriels nord-américains. La vente du *numéro un mondial* de la musique a provoqué un séisme dans une industrie en pleine mutation et généré bien des inquiétudes en France, où PolyGram Musique possède un catalogue de premier ordre par le biais de labels renommés : Barclay, Polydor, Mercury (ex-Phonogram), Island, Deutsche Grammophon, donc Barbara, Brel, Brassens, Khaled, Johnny Hallyday, etc.

Emu par cette vente et la perspective de celle de la société cinématographique française MK2 à une compagnie hollywoodienne, le président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, Jack Lang, avait adressé, le 24 juin, une lettre à Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, de l'industrie et des finances. Il s'y étonnait que *« ces opérations se réalisent sans qu'aucun membre du gouvernement ne paraisse s'en informer ou s'en inquiéter »*. Entre-temps, la chanteuse Nana Mouskouri, députée européenne et artiste PolyGram, est montée au créneau pour défendre l'idée d'une nécessaire pluralité où l'Europe doit tenir son rang.

Le patron et principal actionnaire de Seagram, Edgar Bronfman Jr, a beau être un amateur de bordeaux et de culture française et avoir composé des chansons, rien ne dit que les gestionnaires – *« tous des yesmen »*, dit un producteur indépendant – qu'il nommera à la tête de la branche discographique de son groupe seront sensibles aux charmes de Boby Lapointe, dont les ventes n'atteignent pas celles d'Elton John, ni même celles de Florent Pagny. Quid des catalogues historiques, des artistes de prestige, de la mémoire collective ?

SOLDER SES RICHESSES

« Il ne s'agit pas de crier au franco-français, réplique Patrick Zelnik, ex-PDG de Virgin France, et dont la toute jeune société, Naïve, vient d'acquérir la totalité du capital d'Auvidis (*Le Monde* daté 7 juin). *Il s'agit de s'inquiéter du fait qu'un seul groupe puisse tenir 40 % du marché national, que deux groupes, Sony et PolyGram, maîtrisent 70 % des ventes en hypermarché. »* Pierre-René Albertini, PDG de Sony-France et président du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), croit, quant à lui, en l'autorégulation du marché :

« De plus, les directions mondiales des majors poussent chacune de leurs filiales à occuper le premier rang sur le marché national, avec des produits nationaux. Les ventes de rap français, qui écrasent celles du rap américain, en sont l'illustration. »

Pas si simple, rétorque Patrick Zelnik. *« L'abus de position dominante est parfois naturel. Même sympathiques, ceux qui sont à la tête de tels empires ne peuvent pas faire autrement que d'en profiter. L'économique prend alors le pas sur le culturel et le politique. »* Patrick Zelnik en veut pour exemple l'opération de promotion sur le classique décidée il y a quelques années par PolyGram. *« Le catalogue Deutsche Grammophon – Claudio Abbado, Marta Argerich, etc. – a été mis en vente à 60 francs, officiellement dans l'intérêt du consommateur, mais cassant toute autre possibilité de production. Depuis, la part du classique dans le marché du disque est tombée de 15 à 7 %. »* Fallait-il solder ses richesses, se demande l'ex-dirigeant de multinationale, *qui souhaiterait que* les indépendants reprennent 25 % du marché français, contre 5 % aujourd'hui (hors labels distribués par ou en licence dans une major, tel Trema, chez Sony).

Sur le fond, Alan McGee, le fondateur du label Creation Records, consacré à la pop anglaise (Oasis) – un genre en pleine déconfiture –, a semé la panique début juin dans l'hebdomadaire *New Musical Express* (*NME*). Il y affirmait que *« personne ne* [vendait] *plus de disques »*, et que les avancées technologiques – la vente de produits musicaux sur Internet en direct, de l'artiste au consommateur, et la suppression du support disque – avaient signé l'arrêt de mort des maisons de disques *« dans cinq ou dix ans »*. *« Ce n'est donc pas une coïncidence si PolyGram et EMI* [NDLR : le groupe anglais avait été approché par Seagram] *ont choisi de se faire racheter. »*

RÉSULTATS DANS L'URGENCE

Le mouvement de chaises musicales amorcé ce printemps à la tête des filiales françaises est l'illustration de la crispation : Hervé Lasseigne, PDG de BMG-France, a été brusquement évincé et remplacé par Bruno Gérantès, ex-Polydor ; le départ de Gilbert Ohayon, PDG d'EMI-France, a été annoncé pour mars 1999, alors que le numéro 2 du groupe, le Britannique James Fifield, a mis fin à son contrat début mai, moyennant 126 millions de francs d'indemnités ; sans compter les rumeurs, démenties à ce jour, du départ de Pascal Nègre, PDG de PolyGram Musique France, dans le sillage d'Alain Lévy, ex-PDG mondial du groupe.

Ces patrons seront-ils pressés d'obtenir des résultats dans l'urgence ? *« Ce sont des gens comme Ahmet Ertegun, qui a signé Ray Charles chez Atlantic, qui ont bâti la richesse des maisons de disques,* conclut Patrick Zelnik, *et qui assurent toujours leur pérennité. »*

Véronique Mortaigne

Sachons bien guérir nos psychanalystes

LE MAL DE MÈRE, de Pierre-Olivier Scotto. Mise en scène de Françoise Seigner. Avec Tsilla Chelton, Pierre-Olivier Scotto, Caroline Appéré.
PALAIS-ROYAL, 38, rue de Montpensier, Paris 1er. Tél. : 01-42-97-59-81. Mo Palais-Royal. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 31 août. 80 F à 220 F.

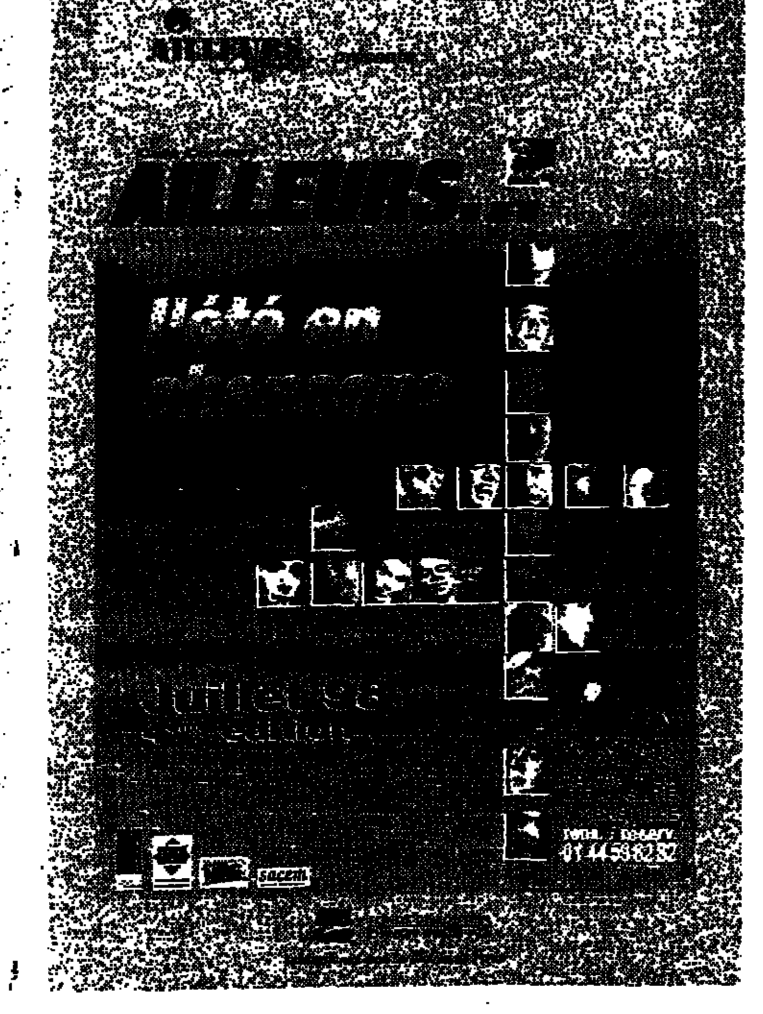
Quand une actrice ou un acteur brûle les planches ou crève l'écran au point de toucher tous ses publics au cœur, les pièces et les films où nous courons le (la) retrouver ne sont plus tout à fait des œuvres différentes, mais les épisodes successifs d'une même aventure, celle que nous recommençons à vivre tout le temps que cette actrice ou cet acteur est là.

Voyez Tsilla Chelton. Depuis le soir de 1952 où, berçant son vieil homme sur ses genoux, elle dit les premiers mots des *Chaises* d'Eugène Ionesco, *« Alors il a ri... alors il a ri... alors il arriva »*, jusqu'à ces soirs d'aujourd'hui où, dans *Le Mal de mère* de Pierre-Olivier Scotto, elle tend, à son psychanalyste cloué au lit par un virus, une bouteille Thermos en lui demandant si les lacaniens admettent la soupe aux poireaux, en passant par les terreurs de *Tatie Danielle* du film d'Etienne Chatiliez, c'est, pendant toute la seconde mi-temps du XXe siècle, Tsilla Chelton qui nous aura fait trembler, rire, rêver, nous souvenir, respirer, repartir du bon pied, quoi que ce soit que nous aient raconté les films, les pièces. C'est Tatie Tsilla, radio-active, ses vitesses de pointe, ses piques de noir ou de gaieté, sa poésie du diable, son incroyable énergie, son ingouvernable jeunesse (cette fée-sorcière chevauche quatre-vingts balais).

Les spectateurs du *Mal de mère* en ont le souffle coupé. Tatie Danielle fait bonds sur bonds sur la scène comme un taurillon de rodéo. Une pêche d'enfer, parce que cette comédie tragique a l'allant, le « filé », la grâce mystérieuse des pièces écrites par un acteur. La plume de l'acteur vit à pleins poumons, elle court la campagne, elle va droit au but, elle ne date pas (regardez Molière), elle ne se contourne pas dans des labyrinthes fabriqués. Tout va de soi, même un phénomène pétant de santé comme Tatie Danielle peut forcer le divan d'un psychanalyste qui aimerait mieux ne pas la voir là, et, lorsque c'est elle qui le soigne, elle meurt, pfft, nous n'avons rien vu, comme une bulle de savon, la classe ! Pierre-Olivier Scotto, l'auteur-acteur, est aussi transparent, simple, disponible, que cette tornade arc-en-ciel de Tsilla Chelton.

« Il n'y a pas de malentendus. Il y a des malentendants », dit le psy de Pierre-Olivier Scotto, citant ou trahissant Lacan. *Le Mal de mère*, mis en scène à la perfection par Françoise Seigner, d'une main sûre mais avec la douceur affectueuse d'une grand-mère soignant rougeoles et coqueluches, c'est une heure et demie de bien entendu, d'air du large, de lumière d'été. Un bonheur. Tatie Chelton et son psy sont là pour vous requinquer jusqu'au 31 août.

Michel Cournot



Conflit entre Jean-Luc Tardieu et la Maison de la culture de Nantes

LE METTEUR EN SCÈNE Jean-Luc Tardieu, directeur général de la Maison de la culture de Nantes depuis 1985, pourrait quitter ses fonctions avant la fin de son mandat, prévue le 30 décembre 1999. Le conseil d'administration, qui devait lui notifier le renouvellement de ce mandat avant le 30 juin, lui a signifié par lettre en date du 26 juin qu'il ne pouvait le faire *« en la forme actuelle et dans les termes du contrat en cours »*. Selon Jean-Luc Tardieu, le conseil d'administration envisage de dissocier les fonctions administratives et financières des fonctions artistiques, un projet qu'il juge *« inacceptable »*. *« Depuis deux ans,* précise-t-il, *je subis des pressions du nouveau président, Michel Le Menè, qui me demande de lui soumettre la programmation artistique, ce qui est inenvisageable : il s'agit d'une forme de censure préalable. »*

DÉPÊCHES

■ **GUIDE-ANNUAIRE :** le Centre national de théâtre vient d'éditer le *Guide-annuaire 1998-1999* (300 F, 1 077 p.). Cet ouvrage, réactualisé, est un outil mis à la disposition des professionnels de la danse et du théâtre. Le guide synthétise les étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un projet artistique, suivant une présentation chronologique. Il développe l'un après l'autre : le cadre juridique ; les droits d'auteur ; l'élaboration d'un budget prévisionnel ; la recherche de partenariats ; le cadre légal adapté aux employés ; la couverture sociale des employés ; le régime fiscal ; les contrats nécessaires à la production ; les obligations légales spécifiques à la billetterie. Un chapitre prend en compte les répercussions du passage à l'euro sur ces étapes. L'annuaire, pour sa part, regroupe les coordonnées des partenaires institutionnels et financiers, des centres de formation artistiques et techniques, des organismes professionnels tels que les syndicats, des lieux de diffusion des spectacles, des producteurs-diffuseurs, des éditeurs et des institutions culturelles françaises à l'étranger.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Nelly Quérol, secrétaire générale des éditions Salabert, a été élue à l'unanimité présidente de la Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDEM).** Elle sera entourée de trois vice-présidents : *René Boyer (société SEMI), Alain de Ricou (Allo Music) et* Jean Davoust (Warner Chappell).

■ **ARCHITECTURE : la Grande Médaille d'or de l'Académie d'architecture** a été attribuée à l'architecte allemand Thomas Herzog. Parmi les personnes récompensées, l'Académie a également primé les architectes Franck Hammoutène, Emmanuelle Colboc et le scénographe Richard Peduzzi.

SORTIR

PARIS

Roy Haynes, John Patitucci, Danilo Perez
Au milieu des fleurs, pour 10 F, un programme de luxe : John Patitucci – excusez du peu – et Danilo Perez, musiciens très en vogue chez les jeunes musiciens (basse et piano). Mais, le fin du fin, c'est le batteur : un monument historique de la musique afro-américaine, Roy Haynes en personne.
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), 12e.
Mo Château-de-Vincennes. Le 11, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

LUZ (Lot)

Jazz à Luz
Le village de Luz-Saint-Sauveur reçoit les musiques improvisées et le jazz avec une envie de découverte salutaire. Les musiciens s'y promènent avec le public et l'on y rencontre des plasticiens. Les pianistes Christine Wodraska, Stephan Oliva et Benoit Delbecq y joueront en solo ; Joey Baron avec Barondown, Uri Caine et son étonnant Gustav Mahler Project, Kassalit de Philippe Lemoine ou l'ONJ Didier Levallet seront présents ainsi que plusieurs formations de l'ARFI (Apollo, La Marmite infernale...) et le duo Rémy Charmasson/André Jaume.
Maison de la Vallée, 65120 Luz-Saint-Sauveur. Du 10 au 13 juillet. Tél. : 05-62-92-38-38. De 50 F à 150 F, forfait journée 200 F, abonnement 350 F.

PIERREFONDS (Oise)

Festival Théâtre et Musique
Le Festival de Pierrefonds, dont la cour d'honneur et la chapelle du château constituent le cadre principal, propose des spectacles de théâtre et des concerts. Côté théâtre seront présentées cette année : la première partie d'*Henry IV*, une pièce de Shakespeare montée par Yann-Joël Collin avec son collectif théâtral La Nuit surprise par le jour, en ouverture (les 10 et 11) ; deux créations du groupe Ex-Abrupto, dirigé par Didier Carette – *Le Cas Woyzeck*, d'après Büchner (22 juillet), et *Le Maître et Marguerite*, d'après Boulgakov (25 juillet) ; *L'Ode à Scarlett O'Hara*, première mise en scène de l'auteur haïtien Jean-René Lemoine
(le 31 et le 1er).
Côté musique, une large place est faite aux « Nouvelles Affiches » musicales qui voient se produire de jeunes solistes : Alexandre Tharaud et Graf Mourja, le Quatuor Cosi, Thibault Vieux, Sylvie Louche et Michel Maurer, Serge Krichewsky et Jean-Marc Bonn, Hugues Leclère, Alexis Descharmes.
Enfin, une représentation du *Cid* de Corneille par des marionnettes sculptées dans la glace par Emilie Valentin et son atelier du Fust clôtureront cette neuvième édition (le 8).
Festival de Pierrefonds, 3, rue Notre-Dame, 60350 Pierrefonds. Du 10 juillet au 8 août.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

An Alan Smithee Film
d'Alan Smithee (Etats-Unis, 1 h 30).
Du Venin dans les veines
de Jonathan Darby (Etats-Unis, 1 h 28).
Excess Baggage
de Marco Brambilla (Etats-Unis, 1 h 41).
Good Burger
de Brian Robbins (Etats-Unis, 1 h 30).
La Guerre des fées
de Michael Ritchie (Etats-Unis, 1 h 30).
Louis & Frank
d'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1 h 27).
Les Naufragés du Pacifique
de Steward Raffill (Grande-Bretagne, 1 h 35).
Les Nouvelles Aventures de Mowgli
de Duncun McLachlan (Etats-Unis, 1 h 30).
Playing God
d'Andy Wilson (Etats-Unis, 1 h 50).
Que la lumière soit !
d'Arthur Joffé (France, 1 h 50).
Rewind
de Sergio Gobbi (France-Italie, 1 h 32).
Scream 2 (*)
de Wes Craven (Etats-Unis, 2 h 02).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chaleur et poussière
de James Ivory, avec Julie Christie, Greta Scacchi.
Britannique, 1982 (2 h 10).
VO : Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
L'Odyssée de Charles Lindbergh
de Billy Wilder, avec James Stewart, Murray Hamilton.
Américain, 1957, copie neuve (2 h 15).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
Spartacus
de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, Laurence Olivier.
Américain, 1960 (3 h 15).
VO : L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Les Trois Ténors
José Carreras, Placido Domingo, Luciano Pavarotti.
Champs-de-Mars, Paris 7e. Mo Trocadéro. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-53-41-10-09. De 750 F à 6 550 F.
Mathieu Papadiamandis (piano)
Chopin : *Nocturnes, Ballade op. 52.* Villa-Lobos : *Hommage à Chopin.* Liszt : *Sonate pour piano.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly: Le 11, à 16 h 30. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Triton et les petites tritures.*
Square Casanova, avenue Leroy-des-Barres, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Porte-de-Paris. Le 10, à 19 heures. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 140 F.
Herbie Hancock avec Headhunters
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Le 10, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 182 F.
Mark Gross Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 10, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Lindsay's Quartet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Sonny Fortune Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 10, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Laurent Courthailac Quintet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 10, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Handi Scott
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 10, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-84-30. De 60 F à 75 F.
Papis Rootsman
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Festival Banlieues du Monde
Programme du 10 juillet : P4 (rap, 16 h 30), 9 mm Crew (rap, 18 h 30), 45 Niggaz et Psy 4 de la rime (20 heures), Oneyed Jack (techno rock fusion, 22 heures), Lofofora (rock alternatif, 23 heures).
Stade Mandela, 93 Saint-Denis. RER Plaine-Voyageurs (Stade de France). Tél. : 01-55-87-08-70. Entrée libre.

RÉSERVATIONS

Terry Callier
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 18 juillet à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

ANNULATION

Jerry Lee Lewis, Chuck Berry et Little Richard
Le concert que devaient donner les trois pionniers américains du rock Jerry Lee Lewis, Chuck Berry et Little Richard le 14 juillet au stade Charléty à Paris est annulé. Les organisateurs ont pris cette décision en raison notamment du déroulement, le même jour, du concert électronique de Jean-Michel Jarre, sur le Champ-de-Mars à Paris. Les places pour la représentation seront remboursées à partir du 18 juillet dans les points de vente.

DERNIERS JO[illegible]

12 juillet :
Bosnia : avant/après-guerre, photographies de Gilles Peress
Parc de La Villette, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Tél. : 0[illegible] 06. 30 F.
Asger Jorn
Maison du Danemark, 142, av[illegible] Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : [illegible] 31-21-21. Entrée libre.
18 juillet :
André le Magnifique
d'Isabelle Cand[illegible] Patrick Ligardes, mise en scène [illegible] teurs.
Théâtre Tristan-Bern[illegible] Rocher, Paris 8e. Tél. : [illegible] De 70 F à 220 F.
20 juillet :
Delacroix, les dernières années [illegible]
Grand Palais, avenue du [illegible] senhower, Paris 8e. Tél. : [illegible] 17. 35 F et 50 F.

هكذا من الاهمال

EN VUE

■ En attendant l'agrément de la Food and Drug Administration pour les Etats-Unis, un laboratoire californien commercialise, aux Pays-Bas, un préservatif de *« coupe bouffante comme un sarouel »*.

■ **Tamas Deutsch**, 31 ans, ministre de la jeunesse et des sports du nouveau gouvernement hongrois, ne prendra ses fonctions qu'au début de 1999 : l'étudiant attend d'avoir terminé ses études de droit.

■ **Koko**, le gorille de la Silicon Valley, qui depuis un quart de siècle étudie le langage des signes, connaît 2 000 mots d'anglais parlé. Son compagnon **Michael** aime mieux la peinture : il vend ses natures mortes sur Internet <www.gorilla.org>.

■ Le procès de **Ronnie Hawkins**, est reporté au 29 juillet, pour lui donner le temps de se remettre d'un choc électrique de 50 000 volts, ordonné le 30 juin par le juge **Joan Comparet-Cassini**, du tribunal de Long Beach en Californie, pour calmer l'accusé qui parlait sans cesse à l'audience.

■ Le chanteur **Michael Jackson**, *« très touché par la misère des enfants »* lors d'un récent voyage en Afrique, investira en Namibie et en Afrique du Sud dans les casinos, les complexes touristiques et les parcs de loisir.

■ Ses aides surnomment aujourd'hui « Mad Max », l'étrange docteur **Wouter Basson**, grand ordonnateur des programmes chimiques et biologiques de l'armée sud-africaine, qui, en lutte contre les opposants de l'apartheid, travaillait activement à la stérilisation des femmes noires, à la mise au point de poisons, de bacilles mortels, de cannettes de bières au thallium, de whisky à la colchicine, de cigarettes à l'anthrax, de chocolat au cyanure, de tournevis empoisonnés, de lettres piégées, de lessives explosives...

■ Les cinq enfants de **Willa Dean O'Neal**, assassinée en 1980, un soir de Thanksgiving, ont assisté, mercredi 8 juillet, date de naissance de la victime, à la prison de Cummins, dans l'Arkansas, à l'exécution de son meurtrier. L'une des filles, **Glenda Palmer**, trouvant la cérémonie trop brève, a déclaré : *« Nous avons fêté l'anniversaire de maman. »*

■ La famille de canards responsables d'une collision en chaîne en tentant la traversée de l'autoroute A 1, dans le canton de Zurich, a passé son chemin sans conséquences judiciaires, alors qu'un Allemand, roulant en voiture sur une route forestière, au moment où un castor rongeait un arbre, a réclamé sans hésiter à l'Etat régional de Hesse le remboursement de ses frais de carrosserie.

Christian Colombani

Le « New Yorker » sans Tina Brown

Le prestigieux hebdomadaire culturel américain n'était plus le même depuis l'arrivée, il y a six ans, de cette pétulante Anglaise, qui a décidé de créer sa propre entreprise. Il continue, malheureusement, à perdre de l'argent

LA RÉDACTRICE EN CHEF du *New Yorker* vient d'annoncer à sa rédaction, lors d'une réunion informelle au cours de laquelle on pleura beaucoup, qu'elle mettait fin à un règne de six ans pour aller fonder sa propre compagnie multimédia chez Miramax (une filiale de Disney), une aventure où la synergie serait le maître mot et lui permettrait de présider à la création d'un magazine mensuel *« haut de gamme, contemporain, provocateur et intelligent »*, ainsi que de scénarios pour le cinéma et la télévision.

Une fois le choc encaissé, les journalistes du *New Yorker* séchèrent leurs larmes et se précipitèrent sur leurs téléphones. C'est ce qui avait fait le succès de Tina Brown à la tête du *New Yorker* : le *« buzz »*, le *« talk-of-the-town »* – qui est d'ailleurs le titre d'une des rubriques du magazine –, bref, le fait que l'on parle du *New Yorker* partout, dans tous les dîners et dans toutes les conversations.

Tina Brown, jeune prodige de la presse britannique qui avait commencé par révolutionner, dans son pays natal, le magazine *The Tatler* – en multipliant au passage son tirage par quatre –, a débarqué à New York en 1984 pour reprendre en main le mensuel *Vanity Fair*, où elle appliqua avec succès la même recette jusqu'à ce que, enfin, en 1992, Newhouse, dont la famille possède l'empire de presse Conde Nast, lui demandât de prendre la tête du *New Yorker*.



Les débuts de Tina Brown, aujourd'hui âgée de quarante-quatre ans, à la tête de l'une des publications les plus respectées de la Côte est, furent assez mouvementés. Le *New Yorker* sentait un peu la naphtaline, se faisait presque une fierté, à l'époque, d'être ennuyeux, et certaines de ses grandes plumes furent si choquées par l'arrivée de cette reine du journalisme mondain qu'elles partirent en claquant la porte.

« POWER COUPLE »

Rapidement, Tina Brown transforma le magazine, récompensant par de très généreux honoraires les journalistes les plus brillants, imposant des couvertures volontiers provocatrices et des photos de grands photographes en pages intérieures, insufflant un ton plus frais et concentrant le choix des articles sur des sujets d'actualité ou de société et sur les gens célèbres. C'est le principal reproche qui lui a été fait : *« Elle a introduit le showbizz dans le* New Yorker *»* ; *« Elle a fait d'une publication vénérable un magazine vulgaire »*. Ce à quoi elle rétorque, impénitente : *« J'ai toujours cru dans les fautes de goût. »*

Le *New Yorker* est redevenu le magazine dont on parle. Mais l'échec de Tina Brown, c'est de n'avoir jamais réussi à le rendre bénéficiaire, malgré ses promesses : l'an dernier encore, il a perdu 11 millions de dollars, peut-être en partie à cause d'une politique de promotion très agressive d'abonnements bon marché, qui a fait passer le tirage de 659 000 exemplaires en 1992 à 808 000 l'an dernier, mais qui a coûté très cher. Et les relations de Tina Brown avec Conde Nast étaient, dit-on, de plus en plus tendues.

Il y a deux mois, le mari de Tina Brown, Harold Evans, ancien rédacteur en chef du *Times* de Londres devenu patron des éditions américaines Random House (vendues depuis à Bertelsmann), a lui aussi annoncé son départ pour une nouvelle carrière, chez le baron de presse Mort Zuckerman (*New York Daily News, US News & World Report*) où on le surnomme depuis *« l'homme invisible »*. Serait-ce le début d'une traversée du désert pour le célèbre *« power couple »* ? Impitoyable, le *New York Post* (propriété de Rupert Murdoch) n'en doute pas une seconde, qui titrait jeudi sur *« la chute de ces charmants Anglais »*.

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il est toujours instructif de regarder son pays à travers les yeux des correspondants de presse étrangers. Le résultat n'est pas toujours foncièrement différent de ce que l'on croit comprendre de cette nation complexe qui s'appelle la France, mais l'exercice se fait avec plus de recul naturel. En règle générale, on y constate que le style de vie français fait l'objet d'appréciations internationales flatteuses, qu'on reconnaît aux Français de la vivacité, de l'ingéniosité, un certain raffinement. En revanche, d'autres caractéristiques sont moins positives. Les correspondants étrangers relèvent une propension française à se diviser, à se quereller, à se dénigrer aussi ; les Français passent pour peu accueillants vis-à-vis des étrangers et surtout pour atteints d'une mauvaise humeur chronique. Miracle : à lire la presse étrangère, le Mondial opère une métamorphose. Les peuples sont comme les familles et les communautés. Ils ont besoin de fêtes collectives, de célébrations, de symboles. Le Mondial leur en offre un superbe. Il aura été aussi l'occasion d'une formidable opération de promotion et de publicité pour l'intégration à la française. Le spectacle des adolescents fous de joie hurlant *La Marseillaise* à pleins poumons, la composition même de l'équipe de France, tout cela démontrait, mieux que n'importe quel discours, que la prouesse sportive débouche sur une fête républicaine.

LA LIBRE BELGIQUE
Francis Van de Woestyne

■ La Belgique n'a pas peur du ridicule. Il ne s'agit pas d'évoquer ici la piètre prestation de nos Diables rouges, mais d'essayer de comprendre pourquoi la Belgique est le seul – le seul ! – pays des Quinze qui n'ait toujours pas transposé dans sa Constitution la directive qui accorde aux ressortissants de l'Union le droit de participer aux élections communales. Pourquoi ? Nous vivons dans un pays compliqué, multiculturel. Et nous vivons en paix. Cette paix a un prix : elle est assurée par des accords qui tiennent compte des sensibilités des différentes communautés. Cet équilibre est souvent difficile à atteindre et suppose des compromis dont on peut se moquer mais qui permettent l'épanouissement de chacun dans notre Etat fédéral. Il serait donc vain, voire dangereux, de vouloir appliquer des solutions trop simples à des réalités complexes. Le fédéralisme belge, multiculturel et multilingue, peut être un modèle pour l'Europe. Ce doit être l'ambition de nos hommes politiques : ce projet suppose qu'au Nord on abandonne les sous-régionalismes frileux d'un autre âge.

www.alexa.com

Une barre de navigation aide les internautes égarés sur le réseau à suivre les sentiers battus

ALEXA apparaît chaque fois qu'on met les voiles sous forme d'une barre de navigation supplémentaire. Pour chaque site visité, elle offre une liste d'autres destinations possibles en s'inspirant de ceux vers lesquels se sont dirigés les visiteurs précédents. Les suggestions sont parfois intéressantes, souvent surprenantes. Qui rend visite, en cette mi-juillet, au site du *Monde* se voit proposer une gamme de quotidiens qui vont du *Courrier picard* au *Japan Times*.

Alexa, qui n'est pour l'instant utilisable que sur PC, est un complément aux moteurs de recherches qui peut aider à trouver des associations auxquelles on n'avait pas pensé. Elle offre en outre des informations sur le nom de l'entreprise responsable, son adresse, etc.

Alexa est la partie commerciale d'un projet ambitieux. Son nom fait allusion à la fameuse bibliothèque d'Alexandrie. Brewster Kahle – le fondateur du site – s'est en effet lancé dans la tâche démesurée de garder les archives d'internet au fur et à mesure qu'il se crée.



Il compte sur sa barre de navigation pour financer ce projet qui, à son tour, présente un intérêt très précis pour les usagers d'Alexa : quand ils se heurtent au redoutable message *« 404-File not found »*, ils peuvent activer un bouton de la barre de navigation et, avec un peu de chance, en retrouver la copie égarée.

La technologie est suffisamment intéressante pour avoir attiré l'attention des responsables de Netcenter, le nouveau « portail » de Netscape qui s'apprête à l'intégrer dans son offre de « navigation intelligente » *(smart browsing)* annoncée pour la fin du mois de juillet. Pour ne pas faire de jaloux, elle vient de sortir une version 2.0 qui s'intègre à Internet Explorer 4.0.

Dans l'édition du 8 juillet de la revue électronique *Salon*, Scott Rosenberg – qui signale la sortie imminente d'un logiciel comparable appelé Direct Hit – fait remarquer que la qualité des références dépend du nombre d'usagers qui utilisent le produit : 500 000 à ce jour, ce qui laisse de la marge pour de sérieuses erreurs statistiques. Mais il trouve que si l'idée avait du succès, elle serait « dangereuse », car elle contribuerait à renforcer les comportements de masse.

Paradoxe intéressant, ce programme donne d'autant plus d'informations (quand il offre des suggestions non évidentes) qu'il est plus éloigné de son efficacité maximum. Alexa veut aider les internautes à trouver leur chemin. Dommage qu'il les conduise à se cantonner sur les autoroutes les plus transitées, sur les sentiers les plus battus.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

L'OJD EN LIGNE

■ Diffusion Contrôle (anciennement OJD), organisme qui comptabilise la diffusion des organes de presse, a ouvert un site web proposant les chiffres de diffusion depuis 1979 des titres adhérents. Pour chacun sont disponibles : le tirage moyen sur une année, la diffusion totale (payée et non payée) en France et à l'étranger en moyenne sur les douze mois écoulés et la diffusion payée en France et à l'étranger sur la même période.
www.ojd.com
www.diffusion-controle.com.

LA TOILE DU QUÉBEC DEVIENT THÉMATIQUE

■ Comme de nombreux services comme MSN ou AOL, la Toile du Québec a choisi de développer des chaînes thématiques. Les trois premières – intitulées Arts et spectacles (arts.toile.qc.ca), Consommation et magasinage (consommation.toile.qc.ca) et Tourisme (tourisme.toile.qc.ca) – proposent une sélection de sites, des dépêches d'information, des chroniques, des forums. La liste des thèmes abordés devrait s'enrichir dans les mois qui viennent.
www.toile.qc.ca

Et « Mémé » devint président...

par Alain Rollat

LA FRANCE avait changé. Tout s'était ensoleillé. Le Paris de la Bastille faisait la fête avec celui des Champs-Elysées. L'air semblait plus léger. C'était indéfinissable. Encore plus indéfinissable qu'au soir du 10 mai 1981 chanté par Barbara. Un autre homme venait de rouvrir *« le chemin vers un autre chemin »*. Il ne tenait pas une rose, mais un ballon, à la main. Les collégiens de Saint-Denis l'acclamaient autant que ceux de Saint-Cloud. Tous l'appelaient « Mémé » avec la même affection que certains de leurs parents avaient jadis portée à un certain « Tonton ». Il parlait si bien du bonheur ! *« Grâce au football*, disait-il, *les Français, ces égoïstes, font enfin la fête ensemble... »* La popularité de ce nouveau souffleur de mythes devenait telle qu'elle rejaillissait sur les gouvernants. Le baromètre politique du pays était au beau fixe.

Jacques et Lionel jouaient alors dans des formations différentes. Ils n'en finissaient pas de se tacler mutuellement. Leur duel faisait les délices de *L'Equipe*. Dès que l'un postulait au poste de gardien de la sélection nationale, l'autre se posait en meneur de jeu... *« J'aimerais être Barthez »*, disait celui-là. *« Je suis à la fois Jacquet et Zidane »*, rétorquait celui-ci. Dès que le premier complimentait le buteur de l'équipe, le second en félicitait le capitaine... Pendant le Mondial, chacun surenchérissait sur l'autre au moment des commentaires télévisés. Le chef de l'État exaltait les vertus de l'union nationale pour valoriser sa propre fonction. Le chef du gouvernement étalait sa science sportive pour identifier les exploits des Bleus au travail de ses ministres.

Ces deux compères prirent conscience de la menace qui pesait sur leur avenir politique commun le soir du 9 juillet 1998, où « Mémé » lança son appel de Clairefontaine, exhortant le peuple des stades à continuer la fête *« dans la vie de tous les jours, pour que les gens soient heureux... »* Ce diable de « Mémé » était bien capable de faire croire aux électeurs qu'on pouvait *« changer la vie »*. Deux des femmes les plus en vue du gouvernement, Ségolène et Martine, lui faisaient déjà les yeux doux. Jacques et Lionel scellèrent donc leur pacte secret en échangeant leurs maillots dans les vestiaires. Ils s'accordèrent d'autant plus facilement sur la façon de parer à la concurrence inattendue de « Mémé » qu'un poste officiel des plus éminents était presque vacant. C'est depuis ce soir-là que l'entraîneur de l'équipe de France de football, en charge de veiller au bonheur de la République, préside accessoirement le Conseil constitutionnel...

Cette chronique s'interrompt jusqu'à nos éditions datées mardi 1er septembre.

هكذا من الأصل

VENDREDI 10 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Of Human Bondage ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
21.00 Voyage au bout de l'enfer ■■■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, 180 min). Ciné Cinémas
21.15 L'Homme au bras d'or ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 125 min). Cinétoile
22.05 The Little Minister ■■ Richard Wallace (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
0.00 La Femme flambée ■■ □ Robert Van Ackeren (Allemagne, 1982, v.o., 100 min). Arte
0.10 Bob Roberts ■■ Tim Robbins (Etats-Unis, 1992, 100 min). Cinéstar 1
1.40 Leonor ■■ J. Bunuel (Fr., 1975, 95 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Natalie Wood. Montgomery Clift. Paris Première
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Leningrad l'héroïque. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Jack Lang ; Arman ; Jackie Berroyer ; Air. Paris Première
19.10 et 23.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Invité : Alain Finkielkraut. LCI
19.55 *Le Journal de François Pécheux.* Invité : Charles Biétry. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Elie Kakou. Paris Première
20.50 Thalassa. *Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Porquerolles.* France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Le Quatrième pouvoir et Clinton. *Le pillage des œuvres d'Art.* Histoire
21.55 Faut pas rêver. Italie : La route du sel. France : La belle aux pavés dormants. Birmanie : *Les pagodes d'or.* France 3
22.30 Dites-moi. Invités : Paulo Coelho, écrivain ; Claude de Milleville, interprète de rêves. RTBF 1
23.55 *Les Dossiers de l'Histoire.* Opération mythe : La deuxième mort d'Hitler. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Virtuoses : Georg Solti. Portrait d'un maestro. Mezzo
18.55 *Chauve-souris des forêts tropicales.* TMC
19.00 Canaries, continent atlantique. [1/5]. Mer d'Afrique. Odyssée
19.10 Les Légendes de l'horreur. [2/4]. Dracula. Planète
19.30 Les Maîtres de la voile et de *la mer.* Odyssée
20.00 Ligne de fuite. Planète
20.00 Les Grands Explorateurs. [3/10]. Henry Morton Stanley. Histoire
20.15 Les Banques suisses et l'Or nazi. Odyssée
20.35 Reggae Sunsplash II. Planète
21.00 L'Art du chant. Ténors, basses & barytons. Muzzik
21.10 Pacifique, océan mythique. [1/5]. Au-delà de l'Inde, une mer infinie. Odyssée
21.35 Le Siècle des hommes. La Chine en révolution. RTBF 1
22.00 Chiens sauvages. Odyssée
22.15 ▶ Grand format : Paris-Roubaix, un dimanche en enfer. Arte
22.20 Le Léopard des neiges en Mongolie. Planète
22.55 La Vie sauvage des montagnes glacées. Odyssée
23.15 La Terre promise. [4/5]. Planète
23.15 Destination. Les Seychelles. Téva
23.25 L'homme qui a tué John Lennon. Canal Jimmy
0.00 Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau. Le sort de la loutre de mer. TMC
0.05 Underground USA. [12/14]. Planète
0.35 Pérou, entre le marteau et l'enclume. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Equitation. Coupe des nations. Eurosport
19.30 Athlétisme. Meeting EAA de Salamanque. Eurosport

DANSE

20.30 Alvin Ailey. *Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria.* Ballets. Mezzo

MUSIQUE

20.05 Une soirée avec Placido Domingo. Muzzik
20.55 Les Trois Ténors. Canal +
22.10 Les Trois Ténors à Los Angeles. Muzzik
22.50 Récital de gala à Covent Garden. Paris Première
0.25 Les Trois Ténors à Caracalla. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.45 La Vie oubliée. Claudia Prietzel. Arte
20.50 La Chute. O Michael Steinke. M 6
23.00 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld. Histoire
23.05 Alliance fatale. Peter Foldy. TSR

SÉRIES

20.13 Buck Rogers. [1/2]. La légion noire. 13ème Rue
21.00 ▶ La Pieuvre. L'Enlèvement. Le Scandale. France 2
21.50 Expériences interdites. *L'exil (v.o.).* 13ème Rue
22.30 Dream On. Pas de printemps pour Tupper (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Seinfeld. Le portier (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Le Prisonnier. La mort en marche (v.o.). Série Club
23.25 *Le Retour de Sherlock Holmes.* Disney Channel
0.10 New York Undercover. Au nom du père. 13ème Rue
0.25 *Friends. Celui qui jouait* au rugby (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Star Trek, la nouvelle génération. Darmok (v.o.). Canal Jimmy
2.20 Spin City. Bye bye Birdie (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 17.35 Cinétoile
Les Diaboliques

L'épouse et la maîtresse d'un homme tyrannique s'unissent *pour se débarrasser de lui par un* crime parfait. Mais un « fantôme » se manifeste et l'épouvante s'installe. *Clouzot a traité à sa manière* naturaliste et inquiétante le sujet d'un roman de Boileau-Narcejac *pour tirer les ficelles du mystère.* Où est le bien, où est le mal ? Où est la vérité, où est le mensonge ? Cet art de brouiller les pistes et d'effacer les frontières morales est bien de l'auteur du *Corbeau.* – *J. S.*

● 21.00 France 2
La Pieuvre

La diffusion en France de cette formidable série italienne sur la Mafia commence (presque) par la fin. Les deux épisodes de ce soir, *L'Enlèvement* et *Le Scandale*, centrés sur un fils d'une famille de grands propriétaires terriens qui se heurte au chef local de la Mafia, remontent à la Sicile des années 50. Dans la construction originale, ils appartiennent à la huitième saison et sont constitués de flash-back qui éclairent la formation des personnages.

● 21.15 Cinétoile
L'Homme au bras d'or

Un joueur de poker drogué sort de prison désintoxiqué. Son ancien milieu le reprend. Une fille qui travaille dans un cabaret de strip-tease cherche à le sauver. Tourné en 1955 par Otto Preminger, ce *drame psychologique s'attaquait* à un sujet alors tabou. Depuis, la drogue est devenue le thème de *nombreux films* socialement beaucoup plus réalistes et beaucoup plus durs... Restent l'admirable générique de Saul Bass et la performance de Sinatra. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 Intervilles 98.
23.05 Une famille formidable. Téléfilm. Joël Santoni [2/9].
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.50 Point route.
21.00 ▶ La Pieuvre. L'Enlèvement. Le Scandale.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Juge de la nuit.
1.45 Nam Noum, l'enfant thaïlandais.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.45 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Porquerolles.
21.55 Faut pas rêver.
22.50 Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Les Dossiers de l'Histoire. Opération mythe : La deuxième mort d'Hitler.
0.55 Blanche. [6/11].

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.55
18.35 Les Simpson.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 et 23.40 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.55 Les Trois Ténors.
23.45 *Mes doubles, ma femme et moi.* Film. Harold Ramis.
1.40 Leonor ■■ Film. Juan Bunuel.
3.30 Mordbüro. Film. Lionel Kopp.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Volkswagen, Rolls-Royce : pour le meilleur ou pour le pire ? Piège à touriste : Bergfex.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie oubliée. Téléfilm. C. Prietzel.
22.15 ▶ Grand format : Paris-Roubaix, un dimanche en enfer.
0.00 ▶ La Femme flambée ■■ Film. □ Robert Van Ackeren (v.o.).
1.40 Le Dessous des cartes. L'attrait intact de l'Egypte.
1.55 Court circuit. Pensao Globo. Eclats de lumière.

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 La Chute. *Téléfilm. O Michael Steinke.*
22.40 Au-delà du réel. O. Une lueur dans la nuit.
23.35 Buffy contre les vampires.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Bernard Chédozeau.
21.00 Black and blue. Jackie McLean : *Les années Blue Note.*
22.10 Fiction. (rediff.).
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Festival de musique sacrée de Fribourg. Par l'Ensemble Sarband, *dir. Vladimir Ivanoff* : Œuvres de Cortona, d'Assisi.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Goethe et la musique. *La Flûte Enchantée*, de Mozart, par le Philharmonique de Berlin, dir. Böhm ; Œuvres de Haydn, Reichardt, Hummel, Gluck, Beethoven, Mendelssohn, Schubert, Meyerbeer.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Dukas, *Faust*, Liszt, Berman, R. Schumann, Brahms, Busoni.

SAMEDI 11 JUILLET

FILMS DU JOUR

.10 L'Homme au bras d'or ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 125 min). Cinétoile
.35 The Little Minister ■■ Richard Wallace (*Etats-Unis, 1934, N., v.o.,* 105 min). Ciné Cinéfil
20.45 Les Misérables ■■ C. Lelouch (F, 1995, 170 min). RTBF 1
23.00 Of Human Bondage ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.35 Paris Blues ■■ *Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., v.o.,* 100 min). Ciné Cinéfil
2.10 Niagara ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1952, v.o., 85 min). Ciné Cinémas
3.55 Itinéraire d'un enfant gâté ■■ Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 120 min). Canal +
4.05 Sid et Nancy ■■ A. Cox (GB, 1986, 110 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DEBAT

.10 et 16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

30 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Leningrad l'héroïque. Histoire
40 Chic tornade. Renaud. RTBF 1
00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Elie Kakou. Paris Première
15 Le Jardin des bêtes. TV 5
30 Histoire parallèle. Semaine du 11 juillet 1948 - Berlin, la crise et l'escalade. Invité : Richard von Weizsäcker, ancien président de la République fédérale allemande. Arte
00 Thalassa. Piège de glace. Les échassiers de la mousson. TV 5
25 Le Club. Invité : Jean-Marc Barr. Ciné Cinéfil
45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc-Olivier Baruch ; Jean-Noël Jeanneney ; Annette Wieviorka. Histoire
35 Metropolis. Arte
15 T'as pas une idée ? Invitée : Muriel Robin. Canal Jimmy
40 Paris modes. Les collections Prêt-à-porter hommes printemps-été 99. Paris Première
00 Questions d'histoire. L'histoire des loisirs. Histoire

DOCUMENTAIRES

30 Les Grands Explorateurs. [3/10]. Henry Morton Stanley. Histoire
30 Trois mille ans de médecine *chinoise.* Odyssée
45 Expédition Neige des tropiques. Planète
30 Toute la lyre. Georges Auric. Muzzik
00 La Forêt de cendres. TSR
05 Bernard Buffet. D'ici à l'éternité. Paris Première
10 Actualités Pathé n° 2. Ciné Cinéfil
30 A fleur de peau. Planète
30 Les Nouveaux James Bond. Odyssée
20 Jeunesses musicales de France. Poulenc, entretien avec Bernard Gavoty. Muzzik
50 Maîtres de guerre. [6/13]. Planète
50 Le Grand Rift. *Ici les hommes* sont apparus. Odyssée
00 Vraiment sauvages. Un safari d'enfer. Canal J
00 Les Heures chaudes de Montparnasse. [12/14]. Le groupe des Six. Muzzik
20.35 *Les Légendes de l'horreur.* [2/4]. Planète
20.45 L'Aventure humaine : La Fascination du Grand Nord. [3/4]. Arte
20.45 Canaries, continent atlantique. [1/5]. Mer d'Afrique. Odyssée
21.15 Les Maîtres de la voile et de la mer. Odyssée
21.45 Planète Terre : Anciennes civilisations. La Chine. TMC
22.00 Reggae Sunsplash II. Planète
22.00 Les Banques suisses et l'Or nazi. Odyssée
22.55 Pacifique, océan mythique. [1/5]. Odyssée
23.00 ▶ Le Dernier shah. Histoire
23.45 Les Grandes Affaires criminelles du XXe siècle. Les Rosenberg. RTBF 1
0.00 Le Menu. Téva
0.05 Over the Limit. [5/5]. Enzo Ferrari. Canal Jimmy
0.35 Les Lumières du music-hall. Yves Montand. Paris Première
0.40 La Terre promise. [4/5]. Quand la colère gronde. Planète
0.40 *Les Grands Compositeurs.* [12/12]. Grieg. Odyssée
0.45 Une visite à Darius Milhaud. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

13.10 et 17.10 Nautisme. *La Route du Rhum.* LCI
15.00 Voitures de tourisme. Championnat GT de la FIA. Eurosport
16.00 Athlétisme. Meeting de Villeneuve d'Ascq (Nord). Eurosport
17.30 Cyclisme. Tour de France. France 2, Eurosport
22.30 Golf. John Deer Classic. 3e journée. AB Sport

MONDIAL 98

21.00 Pays-Bas - Croatie. Match pour la 3e place. Au parc des Princes, à Paris. TSR, Eurosport, France 3, Canal +

MUSIQUE

18.15 Ouverture : Jean-Sébastien Bach. *Concerto brandebourgeois n° 3,* de Bach. Mezzo
18.30 Concert : Nuit française. Mezzo
21.10 et 23.10 Opéra : La Finlande lyrique. *Le Palais. Trois basses finlandaises conquièrent le monde.* Mezzo
22.05 Christophe Colomb. Mise en scène de Claude Lulé. i. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, placés sous la direction de Michel Swierczewski. Muzzik
22.40 Earth, Wind & Fire. Paris Première
0.00 Music Planet : Love Parade. Concert. Arte
0.25 Saturnales : Don Giovanni, acte I. Mise en scène de Jean Meyer. France 3

TÉLÉFILMS

18.30 L'An mil. *Jean-Dominique de La Rochefoucauld* [2 et 3/3]. Histoire
18.55 Le Marteau-piqueur. Charles Bitsch. Festival
20.30 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [1/2]. Ciné Cinémas
21.45 Château de cartes. Paul Seed [1/4]. Histoire
22.30 ▶ Don Quichotte. Manuel Gutierrez Aragon [1/5]. Arte
23.10 Hollywood Night : Désir fatal. Δ Fred Olen Ray. TF 1
23.55 Les Yeux en bandoulière. Pierrick Guinard. Festival
0.45 La Fièvre des infirmières. Russ Michaels. Ciné Cinémas

SÉRIES

17.15 Ally McBeal. Alone Again (v.o.). Téva
17.30 Le Prisonnier. La mort en marche (v.o.). Série Club
17.50 New York Undercover. Au nom du père. 13ème Rue
19.00 *Absolutely Fabulous.* La naissance (v.o.). Arte
19.05 Melrose Place. Jane à la dérive. TF 1
19.55 Walker, Texas Ranger. Au-delà de la frontière. RTL 9
20.00 Loïs et Clark. Bataille terrestre. Série Club
20.55 FX, effets spéciaux : la série. Poursuite nocturne. M 6
21.45 The Sentinel. Scoop. M 6
22.13 New York Undercover. Opération poubelle. 13ème Rue
22.40 Players : les maîtres du jeu. Un homme de confiance. M 6
23.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Le mystère d'Abey Grange. Disney Channel
23.20 Star Trek, la nouvelle génération. Darmok. Canal Jimmy
23.20 Stargate. Les désignés. TSR
23.35 Sliders, les mondes parallèles. O Un monde hybride. *M 6*
23.45 Buck Rogers. La légion noire. 13ème Rue
0.30 Highlander. Chantage. Série Club
0.40 Expériences interdites. L'exil (v.o.). 13ème Rue
1.05 Seinfeld. Le portier (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui jouait au rugby (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou *interdit aux moins de 12 ans.*
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code *ShowView* – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.25 France 3
Saturnales : Don Giovanni

Aix-en Provence, le charme des années 60

ON EN A PEUT-ÊTRE un peu trop fait sur le mythe du festival d'Aix-en-Provence en ses années fondatrices : l'exception toute particulière de son atmosphère, la *délicatesse* de son air, *la qualité* sans reproche de la musique qu'on y faisait. A écouter et regarder de près ce *Don Giovanni* de 1960, on pourra trouver que les cordes de l'Orchestre de la Société *des concerts* du Conservatoire grinçaient un peu, que les décors de A.M. Cassandre ressemblent, *via* le noir et blanc de la transmission télévisée, à ceux de *Zorro* et que ce Mozart au format de poche manque un peu d'air. Ce qui n'empêcha pas Georges de Caunes de dire, à l'entrée de la cour du palais de l'Archevêché, qu'on y respire un air aussi pur que 2000 ans auparavant, au temps de... Virgile. C'est ainsi qu'on voyait alors Aix la vierge, la pure, lieu d'une renaissance sinon d'une naissance.

C'est excessif, mais il est vrai que Gabriel Dussurget, fondateur du festival, y a tout simplement rendu Mozart au public français, à sa langue originale, l'a fait travailler dans un style qui n'était peut-*être pas encore aussi philologique* que celui de John Eliot Gardiner ou Simon Rattle, mais qui avait le *mérite* d'être vif, dégraissé, rythmiquement impeccable et vocalement admirable. D'ailleurs, à l'écoute de Teresa Stich-Randall (Donna Anna), on a envie de parler d'un instrument, d'un hautbois, d'une clarinette concertante, tant son chant droit, effilé, avait la concentration ductile et ferme d'un instrument à anche. Autour, c'est l'intelligence, la musicalité, l'élégance carnassière de Gabriel Bacquier (Don Giovanni), les rondeurs bonhommes de Rolando Panerai (Leporello), le charme latin et le style parfait de Luigi Alva (Don Ottavio). Le chef Alberto Erede n'est pas Hans Rosbaud, champion des Mozart d'Aix à ses débuts, mais ce spectacle se suit sans férir, sans languir.

Pendant ce temps, dans le nouvel Aix-en-Provence de Stéphane Lissner, un autre *Don Giovanni* se fait entendre. La nostalgie a quelques soucis à se faire.

Renaud Machart

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 MacGyver.
14.45 Alerte à Malibu.
15.35 Flipper.
16.35 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.10 Hercule.
18.00 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Coupe du Monde.
20.40 Spécial F1.
20.48 Le Résultat des courses.
20.50 et 1.28 Météo.
20.55 *La Soirée d'enfer.*
23.10 Hollywood Night : Désir fatal. Téléfilm. Δ Fred Olen Ray.
0.40 Spécial F1.
1.15 TF 1 nuit.
1.30 Histoires naturelles. Survivances.

FRANCE 2

13.50 En route pour le Tour.
15.30 Tiercé.
15.50 Athlétisme.
17.25 1 000 enfants vers l'an 2000.
17.30 Cyclisme.
19.50 Tirage du Loto.
19.53 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'Image du Tour.
20.50 Tirage du Loto.
21.00 Fort Boyard.
22.45 Fous d'humour.
0.20 Journal, Météo.
0.30 Les 30 Dernières Minutes.
1.05 Les Nouveaux Mondes.

FRANCE 3

13.30 Le Jardin des bêtes.
14.00 Destination pêche.
14.55 Des héros très discrets.
15.30 Montagne.
16.00 Tiercé.
16.15 Bonjour l'ancêtre.
16.40 Sur un air d'accordéon.
17.20 Aux p'tits bonheurs la France.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.20 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.23 Le Journal du Tour.
20.50 Mondial 98. Pays-Bas - Croatie.
23.20 Soir 3.
23.35 Le Club du Mondial.
0.25 Saturnales : Don Giovanni, acte I. Opéra en deux actes de Mozart.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.05 Science-fiction, le futur au présent. [3/4].
14.00 Rugby.
15.45 Les Superstars du catch.
16.30 Foot, amour, toujours. Téléfilm. Nick Hurran.
17.40 Babylon 5.
18.20 Y'en a marre.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Cyberculture.
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Meego.
19.55 Flash infos.
20.05 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Les Golden Foot.
21.00 Mondial 98. Pay-Bas - Croatie.
23.30 Nirvana. *Film. Gabriele Salvatore.*
1.20 L'Associé. Film. Donald Petrie (v.o.).
3.55 Itinéraire d'un enfant gâté ■■ Film. Claude Lelouch.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Maigret hésite.
15.05 Le Journal de la santé.
15.30 Gaïa.
16.00 Sur les chemins du monde.
16.05 Destination.
16.35 Acre : l'Amazonie oubliée.
17.35 Lieux mythiques.
17.55 Aires de fête.
18.00 L'Ouest sauvage.
19.00 Absolutely Fabulous. [12/18].
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 11 Juillet 1948 - Berlin, la crise et l'escalade.
20.15 Le Dessous des cartes. La Rhénanie du Nord-Westphalie.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine : La Fascination du Grand Nord. [3/4].
21.35 Metropolis.
22.30 ▶ Don Quichotte. Téléfilm. Manuel Gutierrez Aragon [1/5].
0.00 Music Planet : Love Parade.
1.15 Morasseix ! Téléfilm. D. O'Doul.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.15 Drôle de chance.
15.05 et 15.50, 16.50, 0.30 Love parade.
15.15 Poigne de fer et séduction.
15.55 Le Magicien.
17.00 Amicalement vôtre.
18.00 Le Saint.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.55 FX, effets spéciaux : la série. Poursuite nocturne.
21.45 The Sentinel. *Scoop.*
22.40 Players : les maîtres du jeu. Un homme de confiance.
23.35 Sliders, les mondes parallèles. *O. Un monde hybride.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

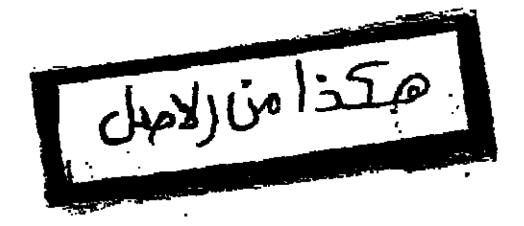
18.35 *Profession spectateur.*
20.00 Fiction. (rediff.).
22.00 Un livre, des voix. (rediff.). Natacha Michel (*Ciel éteint*).
22.35 Opus. *J'ai la mémoire qui chante.*
0.05 Le Gai Savoir. Roger de Sizif, animateur.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 L'Oreille du monde. Magazine musical. Inde. Ravi Shankar, sitar, Alla Rakha, tablas. Raga Madhu-Kauns.
19.36 Soirs de fête. Magazine musical.
20.00 Concert. Festival musical d'été de la MDR. Donné en direct de la Frauenkirche, à Dresde. Hélène Grimaud, piano : *Concerto italien BWV 971*, de Bach ; *Sonate en la bémol majeur op. 110*, de Beethoven ; Œuvres de Brahms.
23.00 Soleil de nuit. Magazine musical.

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Rossini, Mercadante, Berlioz, Paganini, Tchaïkovsky, Liszt.
20.40 Le Flûtiste Emmanuel Pahud. *Sonate H. 562*, de C.P.E. Bach ; *Sonate en si bémol*, de Beethoven, Pahud, flûte, Le Sage, piano ; *Concerto n° 1*, de Mozart, par Le Philharmonique de *Berlin, dir. Abbado* ; *Œuvres de* Prokofiev, Milhaud, Piazzolla.
22.30 Da Capo. Œuvres de Brahms, Sibelius.



Le Monde

SAMEDI 11 JUILLET 1998

Jean Paul II a nommé Mgr Louis-Marie Billé archevêque de Lyon et primat des Gaules

Le président de la conférence épiscopale succède aux cardinaux Decourtray et Balland

LA NOMINATION d'un nouvel archevêque à Lyon, nouveau primat des Gaules, aura pris moins de six mois. Le pape a promu à ce siège, vendredi 10 juillet, Mgr Louis-Marie Billé, actuel archevêque d'Aix-en-Provence et président de la conférence des évêques, qui succède ainsi au cardinal Jean Balland, mort le 1er mars. L'accélération de la procédure de nomination sera appréciée par les Lyonnais. Rome a tenu compte du choc provoqué dans le deuxième diocèse de France (un million deux cent mille catholiques) par le deuil successif de ses deux derniers archevêques : Mgr Abert Decourtray, qui aura « régné » sur Fourvière de 1981 à sa mort, le 11 septembre 1994, et Mgr Jean Balland qui n'aura gouverné le diocèse que pendant deux ans et demi.

Lyon est doublement flatté puisque son nouvel archevêque, à défaut d'être pour le moment cardinal (cette fonction honorifique lui reviendra presque automatiquement), est le président de la conférence des évêques de France, élu par ses pairs le 5 novembre 1996. On retrouve ainsi la situation des années 1987-1990, quand le cardinal Decourtray était en même temps le « patron » des évêques français. Si les Lyonnais avaient fini par s'impatienter des trop fréquentes absences de leur archevêque, happé par ses tâches nationales et romaines, le tandem que Mgr Albert Decourtray formait à la tête de l'Eglise catholique de France avec Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, avait donné une efficacité au travail de l'épiscopat et un rayonnement médiatique qui a disparu depuis.

Ce « duo » Lyon-Paris peut-il se renouveler aujourd'hui ? Bien des noms avaient circulé avant la nomination du nouveau primat des Gaules. Celui de Mgr Gérard Defois, ancien recteur de l'institut catholique de Lyon, devenu archevêque de Sens, puis de Reims, récemment transféré à Lille, paraissait s'imposer. Il a été récusé. Les relations sont confiantes entre l'archevêque de Paris, dont on connaît le poids dans les nominations, et Mgr Billé, un pragmatique, un homme d'écoute et de gestion, qui s'accommode plus facilement de ce type de dyarchie au sommet de l'Eglise de France. Que ce soit dans l'organisation des Journées mondiales de la jeunesse (août 1997) ou dans la préparation du Jubilé de l'an 2000, le président de la conférence des évêques n'a tenu qu'un rôle discret qui pourrait faire craindre que le nouveau couple Lyon-Paris ne reste très déséquilibré.

DIOCÈSE-LABORATOIRE

C'est pourtant une voix plus forte que les Lyonnais attendent de leur nouveau primat. Depuis la mort de Mgr Albert Decourtray, on regrettait à Lyon que « Fourvière ne parle plus ». Travailleur acharné, Mgr Jean Balland était ennemi des coups d'éclat. Il avait pris le parti d'étudier ses dossiers et de visiter son diocèse, plutôt que de prendre des positions tonitruantes. Mais quand la ville et tout le pays sont secoués par une affaire comme celle provoquée par Charles Millon, réélu président de la région Rhône-Alpes avec les voix du Front national, le silence de l'Eglise catholique – l'archevêché de Lyon était alors vacant – devient assourdissant.

Aussi le profil souhaité entre Rhône et Saône était-il précisément la « synthèse » des deux archevêques disparus : Mgr Decourtray qui a redonné une autorité publique à l'Eglise de Lyon et était devenu l'artisan de relations confiantes avec toutes les communautés civiles et religieuses, l'avocat des exclus, des immigrés, des minorités ; Mgr Balland, gestionnaire précis, proche de prêtres parfois frondeurs, ouvert au large éventail de mouvements et de sensibilités catholiques qui traversent la région. Lyon se présente volontiers comme un diocèse-laboratoire, avec son université catholique, un laïcat actif, des équipes de jésuites et de dominicains à la pointe de la recherche théologique, une tradition sociale, œcuménique, interreligieuse symbolisée par un prêtre comme Christian Delorme, avec ses communautés nouvelles, notamment charismatiques (le Chemin neuf né à Lyon, l'Office de Cluny, etc.) et, autour de la revue Golias, avec ses groupes contestataires.

Le nouvel archevêque devra tenir compte de cette diversité unique en France, renouer des relations un peu distendues avec la société civile et la classe politique, réactiver des chantiers laissés en souffrance par la mort de Mgr Balland, comme la restructuration des paroisses (le diocèse ne compte plus que sept cents prêtres en activité) ou la présence chrétienne dans les secteurs d'expansion de la ville, en particulier autour du nouveau pôle universitaire de Gerland.

Mgr Decourtray avait cumulé pendant trois ans la gestion d'un si grand diocèse avec la présidence de la conférence des évêques, avant d'être contraint de démissionner. Mgr Billé sera-t-il acculé à un choix identique, au risque de renforcer les critiques sur le poids trop grand de Paris dans l'Eglise de France ?

Henri Tincq

PROFIL

UN DIPLOMATE OBSTINÉ

S'il a la timidité des petits, le nouvel archevêque de Lyon n'est pas homme à s'en laisser compter. Né dans le Loiret, le 18 février 1938, Louis-Marie Billé est pourtant un pur produit de la Vendée où il a fait ses études au grand séminaire de Luçon et puisa ses qualités de cœur et de conviction.

Comme son prédécesseur Albert Decourtray, il est d'abord un professeur d'Ecriture sainte, formé aux instituts bibliques de Rome et de Jérusalem. Il en a gardé une passion pour toutes les questions d'enseignement et de transmission de la foi. Président de la commission épiscopale de la catéchèse, il fut même l'homme-clé de la négociation avec le ministère de l'éducation sur la garantie d'un « temps réservé » à l'enseignement religieux. La lecture des Ecritures reste, au même titre que la promenade et la musique, son principal passe-temps. Sa façon de contourner les obstacles, son don pour l'analyse et la synthèse ont très vite imposé l'évêque de Laval (1984-1995), puis l'archevêque d'Aix-en-Provence (1995-1998) au sommet d'un épiscopat divisé par des différences de sensibilité ou de génération. Il est représentatif d'une nouvelle génération d'évêques, pragmatique, à la fois homme de dossiers et de terrain, mais étranger aux clivages droite-gauche.

Depuis son élection à la présidence de la conférence des évêques, en 1996, Mgr Louis-Marie Billé tarde à s'imposer sur la scène médiatique. Mais, à sa manière patiente et obstinée, il cherche à élargir son espace. C'est lui qui a permis que les Journées mondiales de la jeunesse ne soient pas le monopole de Paris. De même, en coulisses plus qu'au-devant de la scène, jouera un rôle décisif dans la démarche de repentir qui l'a conduit, en septembre 1997, au mémorial de Drancy ou dans les régulières prises de position des Eglises en faveur des sans-papiers.

H. T.

L'opinion publique saisie par l'euphorie du Mondial

M. Chirac et M. Jospin au plus haut

LES SONDAGES et les Français sont-ils emportés par la vague d'euphorie qui enfle au rythme des succès de l'équipe de France de football ? Les enquêtes réalisées depuis la fin du mois de juin témoignent, en tout cas, de la popularité exceptionnelle dont jouissent actuellement le président de la République et le premier ministre.

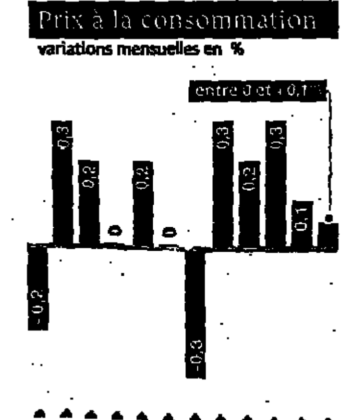
La dernière enquête d'opinion en date, réalisée par Ipsos, les 3 et 4 juillet auprès d'un échantillon de 961 personnes pour l'hebdomadaire *Le Point* du 11 juillet, n'est pas la moins spectaculaire. Jacques Chirac recueille 68 % d'opinions favorables, soit une progression de 15 points en un mois, contre 25 % seulement d'opinions négatives. De son côté, Lionel Jospin enregistre 70 % de bonnes opinions (en hausse de 10 points), contre 24 % d'avis négatifs.

Par rapport au mois précédent, la popularité de M. Chirac a progressé de 7 points pour la Sofres, de 9 points selon BVA, de 6 points pour Louis-Harris et CSA. Le chef du gouvernement continue à battre des records et à devancer le chef de l'Etat selon tous les instituts, à l'exception de CSA. Quant à la cohabitation, elle est plébiscitée. Selon un sondage Ifop-Gallup, réalisé les 2 et 3 juillet auprès d'un échantillon de 964 personnes pour l'hebdomadaire *L'Express* (daté 9 juillet), 70 % des Français souhaitent qu'elle aille à son terme, en 2002.

Le Mondial n'explique pas, seul, cet emballement. A l'évidence, les deux responsables de l'exécutif bénéficient de l'amélioration sensible du climat économique dont témoigne la dernière enquête de l'Insee, publiée mercredi 8 juillet. Qu'il s'agisse de l'évolution du niveau de vie et des anticipations en matière d'emploi ou de consommation, le moral des ménages français se situe à l'un de ses meilleurs niveaux depuis l'été 1995. Enfin, paradoxalement, M. Chirac semble tirer profit de l'état de faiblesse de la droite où aucune personnalité n'est en mesure de contester sa suprématie.

Gérard Courtois

La hausse des prix à la consommation est comprise entre 0 et 0,1 % en juin



LES PRIX à la consommation ont enregistré une augmentation comprise entre 0 et 0,1 % en juin, selon l'indice provisoire publié, vendredi 10 juillet, par l'Insee. Sur un an, l'inflation se maintient à 1 % et depuis le début de l'année, elle oscille entre 0,5 % et 0,6 %. L'évolution de l'indice des prix hors tabac, au premier semestre, est de + 0,5 %. En juin, le secteur de l'alimentation (+ 0,4 %) a subi, pour des raisons saisonnières, la plus forte hausse, notamment avec l'augmentation des prix des produits frais (+ 2,1 %). En revanche, les produits manufacturés du secteur privé enregistrent une baisse mensuelle de – 0,1 % et la hausse annuelle de ce secteur n'atteint que + 0,2 %.

■ **IRAN :** la dernière audience du procès pour corruption du maire réformateur de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, doit avoir lieu samedi 11 juillet, a annoncé, jeudi, le juge Gholamhossein Mohseni Ejeï. La date du verdict n'est pas encore connue. – (AFP.)

Tirage du Monde daté vendredi 10 juillet 1998 : 525 024 exemplaires - 3

pinion publique saisie l'euphorie du Mondial

M. Chirac et M. Jospin au plus haut

ce Television :
le morceaux.

Le Mondial

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Avant d'avoir à descendre dans la fosse aux Brésiliens

LE BRÉSIL ? Le Brésil ! En personne, en chair et en os, en *auriverde*, un vrai Brésil de derrière les fagots. Le Brésil est désormais un pic, un roc, sinon une *péninsule* pour nos Cyrano de Clairefontaine, nos Chantecler de Pointe-à-Pitre.

Le Brésil n'est pas une équipe. C'est une référence. C'est cette légende résolument ronde que les vigies du football découvrent avec crainte et ravissement, criant *« Brasil, Brasil »* comme l'on clamerait *« Terre, terre »*. C'est cette contrée étrange où la légende voudrait que l'on naisse coiffé d'un ballon, que l'on vive football et que l'on meure en maillot.

Voici donc la France en vue du Brésil pour la finale idéale. Les Français l'avaient souhaitée. Ils l'ont. Les Brésiliens l'avaient espérée. Ils l'ont. Pays organisateur contre pays champion ! Il y a de la logique là-dedans autant que de l'épique, le choc de deux mondes, le Nouveau et l'Ancien. Une bonne vieille affaire entre vieilles connaissances. Et l'on imagine déjà les flibustiers du marché noir courant les rues, avec des mines gourmandes, *« Billets, billets »* pour ce match qui n'a pas – ou plus – de prix.

LE DESPOTISME DES FAITS

L'avantage qu'il y a à se mesurer au Brésil, c'est de n'avoir rien à y perdre. Pas même une Coupe du monde. Pas même à domicile. Le Brésil est roi en football et partout chez lui. Sur ce royaume-là, le soleil ne se couche que rarement. Et encore, seulement par les nuits de rares éclipses. Le Brésil arrive cousu d'or, on le sait depuis belle opérette, et consent à remettre, en séduisant tyran, sa couronne en jeu.

Sauf que ce n'est pas un jeu. S'il gagne, c'est dans l'ordre des choses et des institutions. S'il perd, cela arrive, c'est l'affaire d'Etat. Or ce Brésil-là, dernière *cuvée du siècle*, n'est pas venu pour perdre. Il veut sa cinquième Coupe du monde. Ici et maintenant. Contre la France ? Bon d'accord. Va pour la France, qu'il aura l'amabilité de recevoir dans son Stade de France pour lui laisser sa chance.

On ne saurait faire plus accommodant. Et plus cruel. Car tant de sérénité et tant de courtoisie dissimulent mal l'absolue conviction d'une supériorité innée autant qu'acquise. Il n'y a pas là d'orgueil ou de vanité. Simplement le despotisme des faits. Les palmarès aussi sont têtus. France, combien de Coupes ? Et comme, en plus, la France de Platini commit en 1986, à Guadalaraja, lors de la dernière rencontre de Coupe du monde entre les deux équipes, le crime de lèse-Brésil, ils viennent, douze ans après, laver l'outrage.

BEAU COMME DU DUMAS

C'est beau comme du Dumas mâtiné TV Globo ou Ronaldo ! A Ozoir-la-Ferrière, improbable cité de la Brie brésilienne, les héros de ce feuilletonesque roman se préparent dans la confidentialité à plumer la volaille. Ils sont parfaitement dans leur rôle, dissimulant dans cette retraite aux champs un féroce appétit, faisant un peu d'intox – Ronaldo blessé chut – et ayant recours, pour la couleur locale, à un gourou accordeur des âmes conquérantes.

Les Français, eux, se reposent. Non pas sur leurs lauriers, mais de leur fatigue. Ils essaient de mettre de l'ordre dans leurs esprits et d'échapper un peu à ce pays franc bleu qui voit désormais des Thuram partout. Bref, ils se préparent. C'est bien le moins avant d'avoir, dimanche, à descendre dans la fosse aux Brésiliens pour tenter d'y croquer le lion !



FRANCE
à Clairefontaine, les Bleus, suivis de près par la presse, ont [illegible] jeudi 9 juillet, [illegible] de finaliste de la Coupe du monde 1998.

MICHAEL URBAN/REUTERS

LES TEMPS FORTS

● 1 PARIS
Les Pays-Bas rencontrent la Croatie, samedi 11 juillet, au Parc des Princes, à 21 heures, pour disputer la troisième place de la Coupe du monde 1998. Les Néerlandais, finalistes en 1974 et en 1978, ont été privés de finale aux tirs au but (2-4) par le Brésil, mardi 7 juillet. Ils auront à cœur de sauver l'honneur et leur réputation d'équipe offensive acquise pendant ce Mondial. Les Croates, battus par la France, mercredi 8 juillet, rêvent d'une troisième place pour la première participation de leur jeune nation à un Mondial. L'invité surprise des demi-finales sera privé de son milieu de terrain Mario Stanic et de son meneur de jeu Aliocha Asanovic, qui ont écopé de deux cartons jaunes.

● 2 SAINT-DENIS
France-Brésil en finale du *Mondial 1998* : c'est l'affiche idéale, attendue par les deux nations et par les organisateurs. Dimanche 12 juillet, à 21 heures, au Stade de France, les coéquipiers du gardien Claudio Taffarel (*ci-contre*), sauveur de son équipe à la séance de tirs au but en demi-finales, face aux Pays-Bas, rencontrent les protégés d'Aimé Jacquet, qui évolueront sans leur libero, Laurent Blanc, expulsé contre la Croatie et qui sera remplacé par Franck Leboeuf. Ce match s'annonce comme un duel des contraires : les Français s'appuieront sur une défense de fer et devront lever les doutes concernant leur attaque. Peu rassuré par les sept buts encaissés en six matches, le Brésil misera sur ses qualités offensives avec ses vedettes Ronaldo, Bebeto et Rivaldo.

● 3 TÉLÉVISION
SAMEDI 11 JUILLET
France 3 et Canal Plus à 21 heures, Eurosport à partir de 20 h 45 : Croatie - Pays-Bas, match pour la troisième place.
DIMANCHE 12 JUILLET
TF1 et Canal Plus à 21 heures (en direct), Eurosport à 23 heures (en différé) : France-Brésil, finale.

La France voit la vie en bleu

LA FRANCE s'est réveillée incrédule. Pas tant de la présence de « son » équipe de football en finale de la Coupe du monde pour une apothéose face au Brésil, mais de l'engouement extraordinaire qui a saisi le pays, des villes aux campagnes, des hommes aux femmes, des enfants aux vieillards, des Noirs aux Blancs et à toutes les autres couleurs, des cités de banlieue aux banlieues des bourgeois... La Coupe du monde avait débuté sur un ton un peu pincé. Elle se termine dans une ambiance bigarrée de carnaval carioca qui fait voler en éclats nos célèbres blocages *psycho-socio-culturels*.

Que se passe-t-il ? Voilà que *Laurent Fabius, président de l'Assemblée*, décide de tendre une banderole sur le fronton du Palais-Bourbon où on lira, en grosses lettres bleu-blanc-rouge, *« Allez la France. »* Ce message *« très simple et très gai marquera le soutien de la représentation nationale à l'équipe de France et participera à l'engouement populaire »*. On rêve, on revisionne les images des 300 000 personnes, même pas prises de boisson, qui ont déferlé, mercredi soir, sur les Champs-Elysées venus des « quartiers » et d'ailleurs, brandissant des drapeaux tricolores et hurlant le même *« Allez la France ! »* sans retenue, sans complexe, sur tous les accents et sans casse. Au tribunal de Bordeaux, un voleur de sacs à main, qui partait direction la prison après avoir pris trois mois ferme, a quitté le prétoire entre ses deux gendarmes, criant aussi : *« Allez la France ! »* C'était quelques minutes avant le coup d'envoi de France-Croatie.

LA MÉNAGÈRE SUCCOMBE

Même la ménagère de moins de cinquante ans a déjoué les pronostics des instituts de sondage. En avril, elle avait été déclarée allergique au « foot » à 70 % par l'institut Ipsos. Les chaînes de télévision s'étaient creusé la tête pour lui proposer des programmes alternatifs, spécialement conçus pour elle. Les marques de produits féminins avaient décidé, études à la clé, de déserter massivement les retransmissions du Mondial. Patatras ! La ménagère de moins de cinquante ans est devenue une supportrice de moins de cinquante ans. Pour France-Italie, 42 % des téléspectateurs étaient des téléspectatrices, et elles ont peut-être été plus nombreuses pour France-Croatie (les chiffres ne sont pas encore publiés). Elle sont non seulement devant l'écran, mais dans les stades, dans les bistrots, à discuter et, le soir, au bal à la Bastille pour fêter la victoire avec la jeunesse black-blanc-beur. Elisabeth Guigou, Martine Aubry sont à l'unisson, ne manquant aucune occasion de confier, avec ton de commentateur sportif, leurs sentiments sur les chances des uns et des autres. Marie-George Buffet aussi, c'est son métier de ministre de la jeunesse et des sports, mais elle a été surprise écrasant une larme à l'issue de France-Paraguay.

Le phénomène laisse perplexe. On imaginait des Français fidèles à leur image, du genre : *« Ouais... Cette équipe... Mais enfin... Pas très brillant... Ric-rac à tous les coups... Elle fait pas rêver... Parlez-moi plutôt de Kopa... »* Rien de tout cela. Au contraire, l'équipe de France est dotée de toutes les qualités de ses défauts. Elle est solide, courageuse, rigoureuse, « forte dans sa tête », ambitieuse, solidaire, fraternelle, soudée. Un bloc. Toutes qualités aux antipodes de celles que l'usage accole généralement aux gens d'ici.

L'équipe est à l'unisson du pays réel. Il y en a pour tout le monde. Les sociologues diront plus tard si l'engouement qui traverse le pays est dû à ce phénomène-miroir. Résumons les origines géographiques de nos représentants, deuxième, troisième, cinquantième générations de Français : deux Basques, trois Antillais, un Arménien, un Guyanais, un Breton, un Argentin, un Kabyle, un Ghanéen, un Marseillais, un Italien, un Kanak, un Portugais, un Ariégeois, un Kalmouk, un Poitevin, et quelques autres issus de terroirs divers. *« Quel meilleur exemple de notre unité et de notre diversité que cette magnifique équipe »*, résume Lionel Jospin dans une interview à *La Dépêche du Midi* du vendredi 9 juin.

LE TRIOMPHE D'UN MODESTE

Emu et surpris par les manifestations de liesse qui se sont déroulées mercredi soir dans le 19e arrondissement de Paris, le député PS Daniel Marcovitch pointe *« l'élan des jeunes, dont certains n'ont pas dix-huit ans, qui, manifestement n'ont pas besoin de demander la nationalité française pour se sentir réellement français »*. Et il ajoute : *« Le bleu-blanc-rouge colorié sur des peaux noires, jaunes ou bistres, c'est aussi la France. »*

A la tête de toute cette aventure, qui trouve-t-on ? Une star, un champion de la communication ? Pas du tout. Un homme de cinquante-sept ans, issu d'une famille d'ouvriers de la Loire, et ancien ouvrier lui-même, ex-joueur de Saint-Etienne, éphémère international, entraîneur des Girondins de Bordeaux à la grande époque, avec l'accent du pays et un look style vitrine de coiffeur des années 60. Un modeste, un type qui aime le travail bien fait et qui suit ses convictions. Pas tendance pour deux ronds, on le lui a bien assez reproché. Aujourd'hui Chirac, Jospin, la patrie reconnaissante, saluent en chœur *« le grand entraîneur »* qu'il est. Quelle revanche ! Il pleure en direct à la télévision ? Qui se moque ? Personne. Tout va sens dessus-dessous.

Le décor est planté pour la finale de dimanche. Le match est très ouvert. Les Brésiliens, quadruples champions du monde, ont des individualités hors du commun (Ronaldo, Rivaldo, Denilson, Roberto Carlos et les autres), mais leur jeu collectif n'a convaincu personne. Leur défense (sept buts encaissés en six matches) est poreuse. Ce n'est pas le cas de la nôtre. Notre problème, tout le monde le sait maintenant, c'est l'attaque. Mais comme nos arrières marquent, précise la ménagère de moins de cinquante ans, rien n'est impossible...

Jacques Buob

هكذا من الاهمال

LE CHIFFRE DU JOUR

40

C'est le nombre de pickpockets internationaux qui ont été interpellés en région parisienne depuis le début de la Coupe du monde, selon un bilan policier rendu public jeudi 9 juillet. La police a établi que tous les suspects étaient venus en France afin de profiter de l'effet de foule du Mondial. Les arrestations ont été réalisées dans les gares, stations de métro, aéroports, les deux stades parisiens et dans certaines avenues à forte affluence. La plupart des quarante pickpockets sont des Sud-Américains. Seize des personnes interpellées ont écopé de peines de un mois à un an d'emprisonnement, assorties d'interdiction du territoire français.

LES ARBITRES

BRÉSIL-FRANCE
Le Marocain Saïd Belqola arbitrera la finale de la Coupe du monde, Brésil-France, dimanche 12 juillet, au Stade de France. Il sera assisté par l'Anglais Marc Warren et le Sud-Africain Achmat Salie. Inspecteur des douanes, Saïd Belqola est le premier arbitre africain désigné pour cette tâche. Il a dirigé la finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations Egypte-Afrique du Sud, le 28 février à Ouagadougou, et a déjà arbitré deux rencontres du Mondial 98 : Allemagne - Etats-Unis, le 15 juin, et Argentine-Croatie, le 26 juin. Les quinze finales du Coupe du monde précédentes avaient été confiées à douze Européens, deux Brésiliens et un Mexicain.

PAYS-BAS - CROATIE
Le Paraguayen Epifanio Chavez a été retenu pour arbitrer le match de classement entre les Pays-Bas et la Croatie, samedi à Paris, au Parc des Princes. Il sera secondé par Lencie Fred, du Vanuatu, et du Maltais Emmanuel Zammit.

La journée douce-amère de l'équipe de France

Heureux de leur qualification historique en finale de la Coupe du monde 1998, les Bleus ont fêté leur « sauveur », Lilian Thuram, et entouré Laurent Blanc, victime des provocations croates

RETOUR vers le futur. Jeudi 9 juillet est une drôle de journée pour les Bleus. A peine viennent-ils de vivre un événement historique que, déjà, s'en profile un autre, plus important encore. Jamais une équipe de France ne s'était réveillée avec cet état d'esprit, et pour cause. Les idées se bousculent, les matches se chevauchent. Leurs corps leur parlent encore de France-Croatie que France-Brésil s'immisce déjà dans leurs esprits.

La sélection 1998 entre dans une *Terra incognita* du football français. Elle entame son exploration par une bonne vieille grasse matinée. Le décrassage a été repoussé à la fin de la journée pour laisser les héros dormir. Ils se réveillent vers midi. Les médias récupèrent les combattants en robe de chambre ou presque, plutôt bien lunés. Aimé Jacquet parle avec les mains, signe infaillible de sa décontraction. Il évoque avec gourmandise *« ce grand rendez-vous avec les meilleurs joueurs du monde »*.

Lilian Thuram, le buteur, revient sur sa folle journée de la veille. Il a revu les images au magnétoscope et reste toujours aussi perplexe sur les mystères du football. *« J'étais dans un état second, plus que second,* explique l'homme apaisé. *C'étaient trop d'émotions en même temps, je n'arrivais pas à le croire. »* Son air sidéré après les buts ? *« Je me disais : "Lilian, qu'est-ce qui t'arrive ? D'habitude, du gauche, la balle va systématiquement dans les tribunes, et là...". »* Il revient sur son sursaut d'orgueil : *« J'étais énervé après le but. Il était hors de question qu'on sorte du match perdants. »*

Le héros joue les modestes : *« Je n'arrive pas à me dire que cette équipe est meilleure que celle de Platini, Tigana et Giresse que j'admirais dans ma jeunesse. »* Puis se ravise : *« Mais peut-être que les jeunes de 15-16 ans d'aujourd'hui ont sur nous le même regard que j'avais à l'époque sur eux. »* Il parle encore de la fatigue et de la finale qui s'annonce : *« Moi, je n'imagine pas ne pas avoir d'énergie pour quelque chose qu'on attend toute une vie. France-Brésil, 80 000 personnes, l'hymne national... »*

Les Bleus ne sont pas au bout du chemin. Après cette demi-finale gagnée, ils n'ont reçu qu'une sucette que Jean-Marcel Ferret leur a fourrée dans la bouche au petit déjeuner. *« Ça recharge en glucides »*, justifie le médecin. C'est donc en suçant leur bâtonnet, comme des enfants, que les joueurs racontent leur odyssée de la veille et la fin d'une journée qui restera légendaire.

Comme après chaque match, Alain Boghossian s'est assis à côté du chauffeur du car et s'est saisi du micro. Il a entonné l'hymne des Bleus, *I Will Survive*, braillé bientôt par tous les passagers. Puis le joueur s'est improvisé disc-jockey, mettant des disques compacts que l'équipe de France a repris en choeur. Il y avait quelque chose de surréaliste à voir cette boîte de nuit ambulante, précédée de motards de la gendarmerie, circuler pendant près d'une heure au milieu d'un concert d'avertisseurs. Un bateau ivre voguait sur un océan de bonheur.



Petit, téléphone à la main, et Henry, sucette à la bouche.

Thuram : « C'était trop d'émotions, je n'arrivais pas à le croire. »

Aimé Jacquet, décontracté.

Laurent Blanc, privé de finale.

« LA NUIT A ÉTÉ COURTE »

Une énorme surprise attendait les joueurs à leur arrivée à Clairefontaine (Yvelines). Malgré l'heure tardive, les habitants patientaient sur le pas de la porte et improvisèrent une ola au passage du convoi. Il y avait là M. Lasnier, le menuisier qui avait confectionné la table où mangent les Bleus, un homme qui cultive pourtant des airs de gentleman-farmer que rien n'émeut. Il y avait Mme le Maire de la commune, furieuse après l'arbitre qui privait ce pauvre Laurent Blanc de sa finale. Ils étaient près de cinq cents sur le bord de la route. A l'entrée du Centre technique national, un millier de personnes se pressaient autour de la grille. Des enfants ont levé leur maillot, montrant un frêle poitrail où était écrit au feutre *« Vive Thuram ! »*. Le car s'est frayé un passage dans la foule et a disparu dans l'allée de rhododendrons. L'immuable quiétude de son havre se refermait soudain sur l'équipe de France.

A 1 h 15, les Bleus retrouvèrent leur résidence. Cinq minutes plus tard, ils étaient à table pour un repas frugal : potage et pâtes. A 2 heures, ils étaient au lit. Quand les joueurs eurent regagné leurs chambres, l'encadrement sortit une bouteille de champagne. Plus de deux heures, à la fois joyeuses et mélancoliques, passèrent alors à se rappeler tous ces moments vécus ensemble. Vers 4 h 30, les dernières lumières se sont éteintes dans la résidence.

Au premier étage, dans sa chambre individuelle, un homme peinait pourtant à trouver le sommeil. *« La nuit a été courte »*, avoue le lendemain Laurent Blanc. *« Vous voulez savoir si j'ai pleuré ? Non. »* La veille au soir, « Lolo » a réussi à garder une contenance. Dans le vestiaire, il a simplement capté le regard intense de ses coéquipiers dans ce qui ne pouvait être qu'une histoire sans paroles. *« On lui a tous tapé dans les mains »*, raconte Thierry Henry. Alors il a mêlé sa voix aux chants. Dans le car, il a applaudi puis, comme les autres, s'est moqué de Lilian Thuram. Quelques jours auparavant, lors d'une partie de billard, il avait « chambré » son coéquipier : *« Toi, tu ne connaîtras jamais la joie du buteur, à part si tu marques contre ton camp. »*

Le carton rouge est toujours vécu le lendemain comme une injustice. On frustre un honnête footballeur de son rêve d'enfant pour une poussette anodine. Tels était en substance les propos de ses camarades, le jeudi. *« On prive un grand homme d'une grande finale »*, résume Didier Deschamps. Aimé Jacquet annonce que la délégation fera appel pour *« ce joueur exemplaire »*. En vain. La commission de discipline de la Fédération internationale (FIFA) a suspendu le joueur pour deux matches.

« Slaven Bilic est venu me voir dans le vestiaire pour s'excuser, raconte le puni. *Il a compris qu'il privait un joueur de finale de Coupe du monde. Là, sincèrement, j'aurais dû le lui mettre, le coup de poing. »* Puis Laurent Blanc et ses coéquipiers s'en retournent dans leurs chambres pour la sieste. Thierry Henry et David Trezeguet retrouvent leur console de jeux vidéo. Depuis le début de la Coupe du monde, ils se livrent à des parties acharnées de football sur écran. *« A chaque fois, on imagine que c'est la finale France-Brésil »*, raconte Thierry Henry. Cette fois, ils y sont.

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

Décrassage à la carte



Les joueurs de l'équipe de France, titulaires ou entrés en jeu face à la Croatie, ont bénéficié d'un décrassage à la carte, jeudi 10 juillet, en fin d'après-midi, au Centre technique national de Clairefontaine. Après une bonne sieste réparatrice, les Français se sont retrouvés aux vestiaires pour écouter une petite causerie d'Aimé Jacquet. Les vainqueurs de la Croatie ont ensuite effectué le traditionnel décrassage, certains choisissant un footing et d'autres, comme Didier Deschamps ou Marcel Desailly, s'adonnant au vélo. Christian Karembeu, victime d'une petite entorse à la cheville face aux Croates, est demeuré aux soins. Le reste du groupe, ceux qui n'avaient pas ou peu participé à la rencontre de la veille, s'est livré à des exercices et à des jeux animés par Aimé Jacquet.



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Soif d'équité

IL EST une conférence de presse d'après-match que je n'aurais pas manqué pour tout l'or du monde : celle de France-Croatie, pour les larmes d'Aimé. Des larmes simples comme lui. Ni expansives, ni démonstratives, elles coulaient sans qu'il s'en aperçoive, naturellement. Des sanglots qui surgissaient du fond de l'âme. Depuis des années, il parlait de choses simples, Aimé, du travail, de la solidarité, de l'amitié, du respect. On lui répondait : sensationnel, excitation, copinage, improvisation. Cette victoire est celle des valeurs qu'il a défendues. Elle a fait du bien à tous ceux qui ont toujours cru en ses qualités humaines et ses compétences professionnelles.

Loin de l'esbroufe, Aimé et ses larmes ont touché notre soif d'équité. Survolant l'hystérie collective, il n'a pas oublié le respect, l'amitié qui nous lie tous à jamais à Fernand Sastre qui ne sera pas à nos côtés, dimanche 12 juillet, au soir de la finale. Puisse la place qui lui était réservée rester vide en dernier hommage.

Il n'a pas oublié « Lolo » et sa dignité qui rappelle à tous que le respect de l'arbitre est une des bases élémentaires du sport. Il n'a pas oublié son collectif non plus et l'immense force de la rage de vaincre qui l'animait. Et puis il a évoqué vaguement, presque timidement, le combat de dimanche *« contre les monstres, les surdoués... »* avec l'espoir au bout des mots, comme si accéder à cette finale ne suffisait pas.

Il a raison, ils ont raison, Aimé, son staff et ses joueurs, d'y croire. Après le championnat d'Europe en 1996, leur projet n'était pas la finale de la Coupe du monde 1998, mais la victoire. Il leur faudra lutter quelques jours contre l'autosatisfaction paralysante qui suit les grandes joies. Ne pas grandir ces Brésiliens qui n'ont pas besoin de cela. Ne pas rêver, ne pas... Ils savent ce qu'ils ont à faire, nous pouvons leur faire confiance. Ils sont si nombreux les donneurs de leçons aux avis éclairés.

A voir les images de « Zizou » et Youri, deux Français (n'en déplaise à certains), se jetant dans les bras l'un de l'autre, eux qui ont dû résister à des tentatives permanentes de déstabilisation, on est sûr du mental de cette équipe. Sûr qu'encore une fois, sans se renier, Aimé et sa troupe appliqueront à n'en pas douter leurs valeurs : solidité, sérieux, rigueur, abnégation, solidarité, générosité et liberté. C'était cela les larmes d'Aimé, le message du cœur d'un homme simple, d'un sport simple. Un beau et grand message de vie.

Les larmes d'Aimé : le message du cœur d'un homme simple, d'un sport simple

« Un risque de fatigue nerveuse et mentale »

Jean-Marcel Ferret. Le médecin des Bleus ne redoute pas les défaillances physiques

« Lors de sa demi-finale, contre la Croatie, l'équipe de France a semblé moins fringante qu'à l'occasion de ses premiers matches de Coupe du monde. Les joueurs sont-ils fatigués ?

– Je ne pense pas que les problèmes que l'équipe de France a connus en première mi-temps contre la Croatie sont d'ordre physique. Si cela avait été le cas, elle n'aurait pas pu se reprendre en seconde mi-temps. Le risque est plutôt de laisser s'installer une fatigue nerveuse et mentale. Les efforts physiques répétés épuisent les réserves en glucides de l'organisme, ce qui agit sur les neuro-transmetteurs cérébraux et favorise la transmission de la fatigue au cerveau. Dans les cas extrêmes, cela peut entraîner un phénomène proche de la dépression. C'est évidemment quelque chose de très difficile à gérer. Mais je n'ai pas d'inquiétude pour la finale de dimanche : la motivation grimpera d'elle-même, d'autant qu'il n'y aura pas de « lendemain » à préparer.

– Est-il possible de lutter contre cette fatigue nerveuse ?

– En chargeant le plus possible l'organisme en glucides. Plus rapidement on apporte des glucides à l'organisme, de préférence dans les huit heures qui suivent l'effort, mieux on limite les problèmes de perte de lucidité ou de concentration, de fatigue psychique. Après la demi-finale, les joueurs ont pris un repas dès leur retour au centre de Clairefontaine, et nous leur avons donné des boissons énergétiques à boire durant la nuit. L'objectif était de saturer l'organisme en glucides afin d'assurer un bon fonctionnement des neurotransmetteurs cérébraux et de permettre une bonne récupération psychique. Nous avons donné ensuite de quoi dormir à ceux qui en ressentaient le besoin, éventuellement des anxiolytiques légers. Et nous les avons laissé dormir le plus possible jeudi matin.

– A quoi ces quatre jours séparant la demi-finale de la finale vont-ils être consacrés ?

– Au niveau physique, il n'y a plus rien à faire. Ce n'est pas un entraînement que l'on ferait maintenant qui servirait à quoi que ce soit sur ce plan. Il faut avant tout gérer la récupération des efforts consentis. C'est cela qui va être déterminant en vue du match de dimanche. Récupérer, cela ne veut pas dire ne rien faire, mais avoir une petite activité physique, genre footing ou vélo, qui va permettre à l'organisme de se libérer des toxines et de se reconstruire le plus rapidement possible. Après un match comme cette demi-finale, il y a toujours des dégâts : le tissu musculaire s'abîme, des fibres musculaires se détruisent. C'est pour cela que l'on ressent des courbatures quarante-huit heures après un effort important. Il faut « laver » l'organisme des toxines – ce qui se fait en accélérant légèrement le métabolisme – et favoriser l'apport de protéines, qui vont permettre la reconstruction des fibres. Un délai minimal de trois jours entre deux rencontres est nécessaire pour récupérer, mais n'est pas tout à fait suffisant pour retrouver l'intégralité de ses moyens.

– A quel moment de cette Coupe du monde l'équipe de France a-t-elle atteint son meilleur niveau sur le plan physique ?

– Depuis la fin des matches de poule, qui ont été assez impressionnants par leur intensité, nous sommes sur un plateau. La première mi-temps de la rencontre contre l'Italie a été notamment d'un très haut niveau physique. Les joueurs sont actuellement très affûtés, ils n'ont presque plus de graisse sous la peau. Du point de vue de la forme physique, ils ne sont pas loin de leur sommet.

– L'état de fatigue physique ou psychique de certains d'entre eux vous inquiète-t-il cependant en vue de la finale ?

– Oui. Mais je ne donnerai pas de noms. Après un mois d'une compétition de très haut niveau et une préparation qui a été longue, il est normal qu'un phénomène de lassitude se manifeste chez certains. Mais c'est surtout une fois que la compétition sera terminée qu'il va apparaître. La plupart des joueurs vont traverser alors une période de dépression. »

Propos recueillis par Gilles van Kote, à Clairefontaine

Des entraînements qui valent des matches

A Ozoir-la-Ferrière, l'équipe du Brésil a imposé son rythme de vie singulier entre démonstrations-spectacles et préparations top-secret



Le milieu de terrain Denilson.


Dunga, le capitaine du Brésil.


Ronaldo souffre de la cheville droite.


Cesar Sampaio, 3 buts à son actif.

EST-CE dû tout bonnement à leur rang et à ce titre de champions du monde dont la fierté se lit sur leurs visages ? Ou, plus simplement, à leur nature de joueurs brésiliens ? Allez savoir ! Mais l'entraînement de la Seleçao, dans ce Mondial 98, ne ressemble à aucun autre. Il est tellement singulier qu'il n'est pas interdit de le croire inimitable.

Son décor ne sort pourtant pas franchement de l'ordinaire. Un stade de banlieue, à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). Une pelouse fraîchement tondue. Une tribune d'un côté, des praticables de l'autre. Et, entre les deux, une rangée de tentes à l'usage des médias, des partenaires de l'événement et des vendeurs de casse-croûte.

Un peu après 16 heures, le public s'entasse sans impatience sur les gradins et échange son billet d'entrée, heureusement gratuit, contre la certitude d'apercevoir bientôt les artistes à l'ouvrage. Trente minutes plus tard, les caméras de télévision prennent position dans la ligne droite opposée, alignées en bon ordre sur la piste d'athlétisme. Les journalistes brésiliens se servent des meilleures places, de part et d'autre du couloir qui mène aux vestiaires. Les autres jouent des coudes en se disputant les extérieurs. Il pleut et le vent tourbillonne sans répit, ce jeudi 9 juillet 1998, surlendemain de la demi-finale Pays-Bas - Brésil (1-1, 4 tirs au but à 2). Mais peu importe le crachin, personne ne songerait à maudire le ciel. L'entraînement va débuter. Le reste ne compte plus.

Détail sans surprise : les joueurs brésiliens ont traîné en chemin et débutent la séance au moins trente minutes après l'heure annoncée. La ponctualité n'est pas, dit-on, la politesse de ces rois de la balle. Les remplaçants se montrent les premiers. Mario Zagallo les suit de près. Mais Ronaldo tarde à sortir du couloir. Il aime paraître le dernier, sûr de l'effet que sa bouille de gamin aura dans le public. Silencieux comme une tombe, il n'a pas daigné aujourd'hui enfiler les crampons. On le préserve. Il se conserve. Et bouclera sa séance de travail en moins d'une demi-heure, sans toucher un ballon, alternant marche et course lente sur les quatre côtés du terrain. Avant de s'éclipser, perfide, sans un mot pour la presse.

Ronaldo disparu, le spectacle perd brusquement de son intérêt. Du moins sur la pelouse. Ailleurs, les affaires vont bon train, et les esprits s'échauffent. Côté public, l'ambiance est assurée par un maître du genre, un certain d'Artagnan, venu dans les bagages de l'équipe brésilienne régler le niveau de l'applaudimètre et orchestrer la ola. Au Brésil, son visage est familier des spectateurs du football et du volley. En France, il a d'abord surpris. Avant de trouver sa place dans le décor du Mondial.

Côté presse ? La routine. Trois cents journalistes – deux fois plus, selon Roberto Carlos, tiraillé pendant plus d'une heure d'un micro à l'autre – battent la semelle en échangeant leurs impressions dans toutes les langues de la planète. Les radios brésiliennes commentent en direct et sans la moindre pause la rencontre d'entraînement qui oppose, au petit trot, titulaires et remplaçants de la Seleçao. La presse nationale, elle, distribue aux joueurs leurs notes de la journée, comme elle le ferait pour un match, un vrai. Quant aux anciennes gloires du pays – Gerson, Tostao, Falcao –, elles observent la scène de loin, sagement assises dans un coin de la tribune, l'œil sévère et les regards complices.

Au bord du terrain, la bataille fait rage pour approcher les joueurs. Rusé, un journaliste suédois a fait l'achat d'une canne à pêche et accroché son micro en bout de ligne pour saisir sans bouger quelques paroles divines. Un autre, espagnol, attire Dunga à l'arrière du stade et lui offre une montre en échange d'une bribe d'interview. Le capitaine brésilien accepte le cadeau mais se dévoile à peine. « Ce sera une belle finale, dit-il. Les deux équipes peuvent l'emporter. » Eloquent. Puis il s'échappe sans un sourire. La pluie a cessé, l'entraînement touche à sa fin. Une journée comme une autre dans la vie de l'équipe championne du monde.

Alain Mercier, à Ozoir-la-Ferrière

Ronaldo, blessé, devrait jouer la finale

Ronaldo était absent de l'entraînement des Brésiliens, jeudi 9 juillet, sur le terrain, à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). L'attaquant vedette de la Seleçao ne souffre que d'un coup sur la cheville droite et pourra disputer la finale contre la France, dimanche 12 juillet, au Stade de France. « C'est une blessure légère. Il pourra jouer le match », a assuré le médecin brésilien Lidio Toledo. Comme le milieu de terrain Cesar Sampaio (touché au pied droit) et le défenseur Junior Baiano (cuisse droite), Ronaldo s'est contenté de courir un peu autour du terrain, avant d'aller suivre un traitement à base d'hydrothérapie dans une piscine locale.

Roberto Carlos et Cafu, frères d'armes et de fortune

En finale, le danger viendra forcément des deux défenseurs, qui partagent des points communs

LE MONDIAL français devait marquer l'avènement de Roberto Carlos. Les augures du football l'avaient prédit. L'étonnante paire de jambes du défenseur brésilien, dans laquelle il semble avoir concentré tous les talents, serait l'une des grandes attractions de l'épreuve.

La cuisse droite de Roberto Carlos pèse à elle seule plus lourd que tout Bebeto, a même assuré le *Los Angeles Times* pour bien prendre la mesure du phénomène. Lui-même, qui n'éprouve aucun doute sur l'étendue de ses capacités, s'était répandu ici et là, laissant entendre que, un jour ou l'autre, ce serait lui le meilleur joueur du monde.

RUÉES DE PIRATE

Ronaldo n'aurait donc d'autre choix que de s'incliner devant la force de frappe et la vitesse de course de Roberto Carlos Da Silva. Celui-ci avait promis, un peu vite, de faire de chaque minute passée sur le terrain un miracle.

Il s'est contenté d'être là, et de parsemer son parcours trop discret de quelques tragiques malentendus. Qui oubliera le retourné arrogant tenté dans sa propre surface de réparation, qui avait permis au Danemark d'égaliser à 2-2, vendredi 3 juillet, lors du quart de finale disputé à Nantes ?

Marcos Evangelista de Morai, alias Cafu, ne s'était engagé à rien. Il ne lui a pas fallu plus de temps pour s'affirmer comme l'un des meilleurs joueurs de la Seleçao. Agé de vingt-huit ans, le sourire facile, aimant à s'amuser, Cafu n'a pas le physique reconnaissable au premier coup d'œil de Roberto Carlos.

Apparu lors de la Coupe du monde aux Etats-Unis en 1994, il ressemble à un défenseur comme un autre. Du coup d'envoi au coup de sifflet final, il sort pourtant de l'ordinaire. Aucun attaquant ne peut se vanter de l'avoir mis en difficulté depuis le 10 juin.

Nombre de ses vis-à-vis ont eu à souffrir de ses montées, des ruées de pirate intrépide lancé à l'abordage des surfaces de réparation. L'équipe du Brésil, dans sa version offensive, compte sur l'apport de ses deux arrières latéraux. Ils sont ceux qui bousculent les défenses, viennent porter le danger sur les ailes, pour libérer des espaces au centre pour Ronaldo. Cafu a donné entière satisfaction, au point de transformer sa suspension contre les Pays-Bas en cruelle absence. Les manques de Ze Carlos, successeur emprunté, n'ont fait que mieux ressortir son importance.

Cafu n'était pas là. Ze Carlos bredouillait son rôle. Roberto Carlos en a profité pour renaître. Le défenseur a repris goût au sérieux. Il s'est évertué à rester sobre, à jouer de sa vitesse pour arracher les ballons aux attaquants hollandais.

RÉPUTATION DE FRAPPEUR

La disparition temporaire de l'un a redonné un coup de fouet à l'autre. Destins croisés. Sur le banc des remplaçants, Cafu priait pour que les Pays-Bas ne le privent pas d'une finale. Sur le terrain, Roberto Carlos s'emballait en de fantastiques chevauchées, qui ont rythmé le début de la prolongation. Le joueur se rapprochait ainsi de son idéal, auquel ne manque aujourd'hui que le plaisir d'un but. Sur coup de pied arrêté, de préférence. La réputation de frappeur du Brésilien du Real Madrid n'a pas fait que le tour d'Espagne. Roberto Carlos aime tirer fort. Il aime tirer de loin. Certains de ses coups francs ont été chronométrés à 145 kilomètres à l'heure.

Au Brésil, Roberto Carlos et Cafu ont fréquenté le même club, Palmeiras. Leur chemin a divergé au moment de leur émigration vers l'Europe. Après un bref passage à l'Inter de Milan, Roberto Carlos s'est installé à Madrid. A vingt-cinq ans, il possède encore huit années de contrat avec le Real, qui ne s'en séparera que pour une fortune.

En 1997, Cafu a opté pour l'AS Roma, qui, en Italie, a souvent eu un penchant pour les joueurs brésiliens. Les deux défenseurs savent se retrouver sous le maillot jaune et vert de la Seleçao, dont le système de jeu les met en valeur. Dimanche 12 juillet, en finale, le danger viendra forcément d'eux.

Pascal Ceaux, à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne)

« Je pense à ceux qui font vivre le foot dans les quartiers et les petits villages »

« Aux petits éducateurs »

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

IL N'A PAS tardé à redescendre sur terre. L'œil encore rougi par une nuit sans vrai sommeil, Aimé Jacquet n'a eu de cesse, jeudi 9 juillet, dès l'aube, de faire partager son rêve. Dans sa volonté « d'associer tout le football français », il y en eut pour tout le monde, y compris « pour les six garçons qui nous quittèrent un soir, tristement », lorsque sa présélection de 28 joueurs devint la liste des 22. Mais l'hommage le plus appuyé, sur les ondes matinales de 98 Radio-France comme en conférence de presse, fut adressé « aux petits éducateurs », ses frères anonymes, soldats inconnus de la cause du ballon rond : « Je pense à ceux qui font vivre le foot dans les quartiers et les petits villages. Ils ont peu de moyens, ils n'ont rien. »

Cette finale contre le Brésil arrachée de haute lutte ? « C'est à eux », s'est exclamé Aimé Jacquet, avec une pensée particulière pour son entraîneur de Sail-sous-Couzan, M. Berthet. C'était le cordonnier du village, le « bouif », le « nesse », comme on disait dans le parler local. « Le foot, c'était sa vie », se souvient le sélectionneur français. Sous la fenêtre de son atelier, tandis qu'il réparait semelles, ballons et crampons en cuir, Mémé et ses potes se rejouaient le match du dimanche précédent, débattaient de la tactique du suivant.

Le « nesse » Berthet ne lui a pas appris le football, il a surtout poussé le jeune « Mémé » à vaincre sa trouille et à répondre à l'appel des Verts. En menaçant de lui botter les fesses, il l'a propulsé vers son incroyable destin. Naturellement, c'est vers cet obscur « footeux » que Jacquet, fraîchement entré dans la légende, tourne son regard reconnaissant. Parce que les petits ruisseaux font les grandes rivières, le patron des Bleus est convaincu que le succès actuel du football français prend sa source dans les cours d'école, sur les terrains bosselés de banlieues, dans le dévouement de dirigeants et de techniciens bénévoles.

AIMÉ JACQUET

Certes, la bande à Jacquet est une association de footballeurs millionnaires qui monnayeront au prix fort leur exploit. Le sélectionneur le sait, mais son plus grand mérite n'est-il pas d'avoir mis cette réalité entre parenthèses et de les avoir fait cohabiter pendant deux mois sur d'autres valeurs ? Même si, dit-il, ses hommes et lui ont vécu la Coupe « hors du temps », dans leur « bulle » de Clairefontaine, ils ont senti monter la ferveur populaire. Aujourd'hui, ils constatent la fusion de la France qui aimait le foot avec celle qui ne l'aimait pas. Ce n'est pas pour surprendre Aimé Jacquet : « Le sport rassemble, c'est ça qui est beau ; il réunit les peuples, il réunit les hommes. »

Après avoir critiqué Aimé Jacquet, « L'Equipe » se refuse au mea culpa

L'entraîneur a mis en cause le « monopole » du quotidien sportif

LA FINALE à peine en poche, les clameurs à peine retombées, déjà commençaient les règlements de compte. Au micro de 98 Radio-France, jeudi 9 juillet, Christophe Hondelatte s'exclamait : « Si j'étais patron du journal L'Equipe, ce matin je serais dans mes petits souliers. » Au matin de la victoire, dans un éditorial, Jérôme Bureau, directeur de la rédaction du quotidien sportif, félicitait sans réserves joueurs et sélectionneur, sans rien retrancher sur le fond : « Nous continuons à ne pas partager ses options fondamentales sur le plan du jeu et à regretter vivement certains choix. » Aimé Jacquet, qui jusqu'alors n'avait critiqué qu'« une certaine presse », a répondu directement : « C'est vraiment lamentable, sans honte et sans foi. Pauvre France, pauvre Equipe. » Pour le sélectionneur, le mal a pour origine le monopole de fait de *L'Equipe* sur la presse quotidienne sportive : « Nous n'avons qu'un journal sportif. Un seul ! Donc il ne risque rien. Avoir écrit ce qu'il a écrit pendant deux ans me fait dire : Qu'est-ce que c'est que cette race de journalistes, de pauvres gens ? »

« JE N'AI INSULTÉ PERSONNE »

Mis en cause à son tour, Jérôme Bureau ne veut pas installer de « polémique entre le sélectionneur et un journaliste car il y a un niveau de débat où il vaut mieux ne rien dire ». Toutefois, il ne met pas son drapeau dans sa poche : « J'ai écrit des choses de bonne foi hier, aujourd'hui et j'en écrirai demain. » Et de préciser : « Je n'ai jamais insulté personne. »

Plus que les reproches du sélectionneur, ce sont les attaques de certains confrères de radio ou de télévision qui ont blessé le directeur de la rédaction. « Les moins honorables de tous, ce sont les journalistes qui se sont prêtés à ce jeu » de verser de l'huile sur le feu de la polémique, a pointé le patron de *L'Equipe*.

Clouée au pilori par Aimé Jacquet, la rédaction du quotidien sportif fait bloc autour de son patron. Avec la France en finale, « on ne peut pas lutter », analyse Gérard Ejnès, directeur adjoint de la rédaction et auteur des articles les plus virulents contre Aimé Jacquet.

OPINION PARTAGÉE

Selon lui, « plus l'équipe de France avance dans la compétition et plus les termes sont durs à l'encontre de L'Equipe ». Face à la vigueur des reproches, la rédaction reste sereine. « Il n'y a pas de débat, confie Gérard Ejnès, car nous l'avons eu avant la Coupe du monde. »

Pour lui, les articles mis en cause par Aimé Jacquet et par certains journalistes « ne sont pas des positions individuelles mais une opinion majoritairement partagée » par la rédaction du quotidien sportif. Le directeur adjoint « ne pense pas s'être trompé, mais les faits sont têtus, la France est en finale. Il faut le reconnaître sans pour autant renoncer à nos idées ».

Marc Van Moere, rédacteur en chef adjoint, est fataliste : « Quand on est le journal sportif de référence, avec une certaine forme de puissance, il faut s'attendre à être critiqué. » Il reconnaît que son journal « n'a peut-être pas su anticiper ce qui transcende l'équipe de France. Cet aspect magique que nous n'avons peut-être pas vu venir au début de la compétition ». Mais cette accession en finale, « c'est la victoire des joueurs et d'un groupe, et non pas celle d'un système », pointe Marc Van Moere. « L'Equipe n'a pas à faire de mea culpa. »

La confiance des lecteurs semble lui donner raison. Selon Jérôme Bureau, les ventes de *L'Equipe* ont augmenté en moyenne de 30 % depuis le début de la Coupe du monde. Mieux, le numéro du 9 juillet devrait dépasser les 752 000 exemplaires, record des ventes établi au lendemain du match Marseille-Milan en 1993.

Guy Dutheil

هكذا من الاصل

Marcel Desailly, l'enfant de la « gagne »

Après une saison décevante dans un Milan AC à la dérive, le « géant noir » de l'équipe de France apparaît totalement ressuscité depuis le début du Mondial : c'est que rien ne motive davantage le défenseur des Bleus que le parfum enivrant des grands rendez-vous

« LA faculté d'oubli des hommes m'étonnera toujours. » Marcel Desailly vient tout juste de déplier sa longue carcasse. La séance est levée. Comme d'habitude, le défenseur central de l'équipe de France a réuni un large auditoire en ce jour de rituel médiatique. Un peu plus loin, Didier Deschamps a été prié de révéler le mystère d'une résurrection. *« Moi qui suis régulièrement les matches du Milan AC, je ne comprends pas comment Desailly peut jouer aussi bien depuis le début du Mondial »*, s'étrangle le confrère italien. Deschamps répond dans un sourire désarmant : *« Quand on connaît vraiment le bonhomme, on n'est pas surpris. Ça fait des années qu'il se prépare pour ce Mondial. Quand il décide d'être irrésistible, personne ne peut le faire dévier de son chemin. La preuve, il est le meilleur défenseur du tournoi. »*

Le compliment n'est pas factice, même si les deux joueurs sont unis par une amitié indéfectible née d'une trajectoire commune entre la formation au FC Nantes, une montée en puissance à l'Olympique de Marseille et une consécration internationale dans le championnat italien. Deux Coupes des champions trônent dans leur palmarès en tête d'un chapelet de titres.

La dissonance de ces deux carrières en parallèle est née voilà deux ans. L'un (Deschamps) labourait consciencieusement le même sillon avec la Juventus Turin et l'équipe de France, l'autre (Desailly) a épousé le déclin sportif du Milan AC et traînait son spleen en sélection. Au nom du passé, il a souvent bénéficié d'un soupçon de complaisance lors des jugements d'après-match. Il y avait comme une gêne parmi les observateurs à relever ses absences, et à voir s'effriter le *« gigante nero »* (géant noir).

Le débat sur la justification de ses titularisations n'a alimenté que les conversations privées. Sans doute a-t-il bénéficié aussi de l'absence d'une véritable alternative au poste d'arrière droit où l'arrière central de Parme, Lilian Thuram, est indispensable alors qu'il vient d'être élu cette saison meilleur défenseur du calcio. Aimé Jacquet en convient. Il l'a d'ailleurs rappelé sans nuance à Thuram qui revendiquait un poste dans l'axe, la saison dernière.

« Comment a-t-on pu me juger sur le déclin ? s'insurge Desailly. *Il aurait fallu venir tous les dimanches assister à mes matches avec le Milan pour constater le contraire. Malgré le contexte difficile, je ne me suis pas laissé aller. Quant à mes prestations en sélection, n'oubliez pas que nous ne disputions que des rencontres amicales. J'ai besoin d'un enjeu fort pour exprimer tout mon potentiel. Tenez, la finale de dimanche face au Brésil, je la sens bien : je vais marquer de la tête. »*

Desailly agite son esprit de compétiteur comme une profession de foi. Il revendique sa fierté, lui qui a quitté Accra (Ghana) à quatre ans dans les bras de sa mère. Quelques remarques acerbes de ses premiers éducateurs au FC Nantes lui renvoient l'écho d'un doute insupportable. Sans doute s'est-il amusé en apprenant, avant la demi-finale, le jugement de Miroslav Blazevic, le sélectionneur croate, qu'il a connu comme entraîneur à Nantes : *« Je savais que Marcel avait des qualités, mais je ne pensais pas qu'il irait aussi loin. »*

C'est à Marseille, au contact des colères présidentielles de Bernard Tapie, qu'il s'est inventé un rôle de composition en se forgeant un personnage condescendant pour se préserver d'un extérieur soupçonné de vouloir dénaturer son destin.

EN réalité, Marcel est quelqu'un de très humble, dévoile son agent et ami Pape Diouf. *Avant chaque saison, il s'interroge sur son sort jusqu'à se demander s'il sera titulaire. Il m'est arrivé de taper du poing sur la table pour le persuader de son rang. A Marseille comme à Milan, il percevait certains de ses coéquipiers comme des stars. »*

Sous le blindage sommeille un grand sentimental qui a toujours vécu ses départs comme une déchirure. Dans l'avion qui l'a déposé à Milan pour la signature de son contrat en 1993, il se laisse envahir par la nostalgie des soirées enflammées avec l'OM. *« Au départ, il n'avait aucune attache avec Marseille,* explique Pape Diouf. *C'est pourtant là qu'il a fait construire sa maison et qu'il aime retrouver le cercle de ses proches. »* L'orgueil, une envie irrépressible de reconnaissance l'ont poussé à reculer ses limites et à canaliser le doute qu'il ne veut surtout pas afficher en public. Tout dans sa vie, jusqu'au moindre détail, doit servir son dessein : monter toujours plus haut *« pour laisser une trace car j'aimerais que l'on se souvienne de moi plus tard »*.

Quand l'OM surfait sur la crête des turpitudes de son président omnipotent, il s'est toujours gardé de tout commentaire désobligeant sur Bernard Tapie. Desailly élude les scories, tout ce qui pourrait entacher un parcours qu'il n'imagine qu'immaculé. D'une manière générale, il répugne à en évoquer les méandres qu'il s'agisse du décès accidentel de son demi-frère, Seth Adonkor, ou des conflits professionnels.

« Quand il décide d'être irrésistible, personne ne peut le faire dévier de son chemin. La preuve, il est le meilleur défenseur du tournoi »
Didier Deschamps

QUAND les étrangers du Milan AC ont crié à la ségrégation, l'automne dernier, il n'a pas voulu suivre Ibrahim Ba et George Weah dans leur croisade. *« C'est le copain des Blancs »* : le reproche lui a été balancé plus d'une fois en pleine face. *« Marcel ne cultive pas le "blackisme"*, indique Pape Diouf. *Au Milan AC, il était proche d'Alessandro Costacurta et de Paolo Maldini ; en équipe de France, il fait chambre commune avec Didier Deschamps, son épouse est blanche mais cela ne l'a pas empêché de confier ses intérêts à un Noir. Il ne choisit pas ses amis en fonction de critères raciaux, et il faut du temps pour gagner sa confiance. Il m'a jaugé pendant deux ans. »*

Pourquoi parle-t-il si peu du racisme ? *« Parce que je ne le subis pas au quotidien,* répond Desailly. *Mon statut social fait que les gens ne se comportent pas de la même manière qu'avec mon frère. Quand je vais au restaurant ou dans une administration, on ne me voit pas comme un Noir. On salue le footballeur. »* Les propos désobligeants sur le terrain ne le désarçonnent plus depuis bien longtemps : *« En m'insultant, les gens expriment leur souffrance : ils sont plus à plaindre que moi. »*

Elie Barth,
à Clairefontaine


DESMOND BOYLAN/REUTERS

Marcel Desailly : « J'ai besoin d'un enjeu fort pour exprimer tout mon potentiel. »


SEGUIN/SYGMA/TEMPSPORT

Bixente Lizarazu : depuis le début du tournoi, l'arrière gauche de l'équipe de France a tiré huit fois au but et trouvé une fois (ici contre l'Arabie saoudite) le chemin des filets.

La guerre des couloirs est déclarée

LA COUPE DU MONDE est à eux. Les joueurs de couloir – ceux qu'hier encore on appelait communément les arrières latéraux – ont été les grands animateurs de la compétition. On les a vus construire le jeu, créer le surnombre, centrer et même marquer des buts. Dimanche, au Stade de France, ils seront à nouveau en première ligne, et pour cause : quatre des tout meilleurs spécialistes se sont donné rendez-vous pour un double duel dont dépendra peut-être l'issue de la rencontre. Sur le même côté : Lilian Thuram, pour la France, et Roberto Carlos, pour le Brésil. Sur l'autre : Bixente Lizarazu et Cafu. Jamais les couloirs – ces espaces longitudinaux situés trop près des lignes de touche pour intéresser les buteurs ou les meneurs de jeu – ne seront aussi bien garnis.

Quand on demande aujourd'hui à Bixente Lizarazu s'il pense que la Seleçao possède les deux meilleurs latéraux de la planète, le Basque ne tourne pas longtemps autour du pot : *« Oui pour Roberto Carlos, sur ce que j'ai vu ces deux dernières années ; et oui pour Cafu, sur ce que j'ai vu pendant cette Coupe du monde. »* On ignore ce que les deux Brésiliens pensent des deux Français. Les différentes prestations de Lizarazu et de Thuram ont, en tout cas, été unanimement saluées.

Si les schémas imaginés par les deux sélectionneurs restent identiques à ceux observés jusque-là, on risque, dimanche, de voir davantage Cafu et Roberto Carlos dans le camp français que l'inverse. Ces deux-là sont attirés vers le but comme par un aimant. Depuis le début du tournoi, Lilian Thuram et Bixente Lizarazu ont tiré chacun huit fois au but. Cafu a frappé à neuf reprises en direction de la cage adverse, et Roberto Carlos seize fois. Il est vrai que le joueur du Real Madrid, doté d'une puissance phénoménale dans la cuisse gauche, est l'artificier désigné chaque fois qu'est sifflé un coup franc situé à longue distance.

Cette propension à aller de l'avant se manifeste également par d'autres données. Cafu et Roberto Carlos ont ainsi tiré six corners à eux deux depuis le début du Mondial. Les Français aucun. Cafu et Roberto Carlos ont été pris six fois en position de hors-jeu. Les Français jamais. Lizarazu et Thuram incarnent pourtant à merveille, eux aussi, ce nouveau rôle du défenseur latéral porté sur l'offensive. Comparés à leurs homologues, l'un comme l'autre se sont, tout simplement, moins aventurés hors de leur zone défensive – surtout Thuram. Tout en se montrant plus décisifs.

La meilleure indication est le nombre de buts marqués par les solistes de ce quatuor sur gazon. Bixente Lizarazu avait trouvé l'ouverture contre l'Arabie saoudite. Lilian Thuram vient de faire une entrée fracassante dans l'histoire du football en réalisant un doublé face à la Croatie en demi-finale. *« D'habitude, quand je frappe du pied gauche, la balle va dans les tribunes »*, s'amusait le Guadeloupéen, jeudi 9 juillet. Emmanuel Petit expliquait, lui, la faiblesse technique supposée du nouveau héros tricolore : *« Thuram a les pieds carrés. »*

D'un côté, Thuram et Roberto Carlos. De l'autre : Lizarazu et Cafu. Ce double duel sera l'une des clés de la finale

Mais des pieds qui marquent. Voilà précisément ce qui manque à Cafu et à Roberto Carlos. Leur tempérament offensif ne leur a toujours pas permis de faire trembler les filets. Ce qui, dans le cadre du Brésil, n'est qu'un moindre mal. Avec quatorze buts à son actif, l'équipe quadruple championne du monde possède la meilleure attaque du tournoi. Les deux hommes de couloir étaient présents dans de nombreuses actions décisives. S'ils n'ont pas marqué, on les a néanmoins beaucoup remarqués.

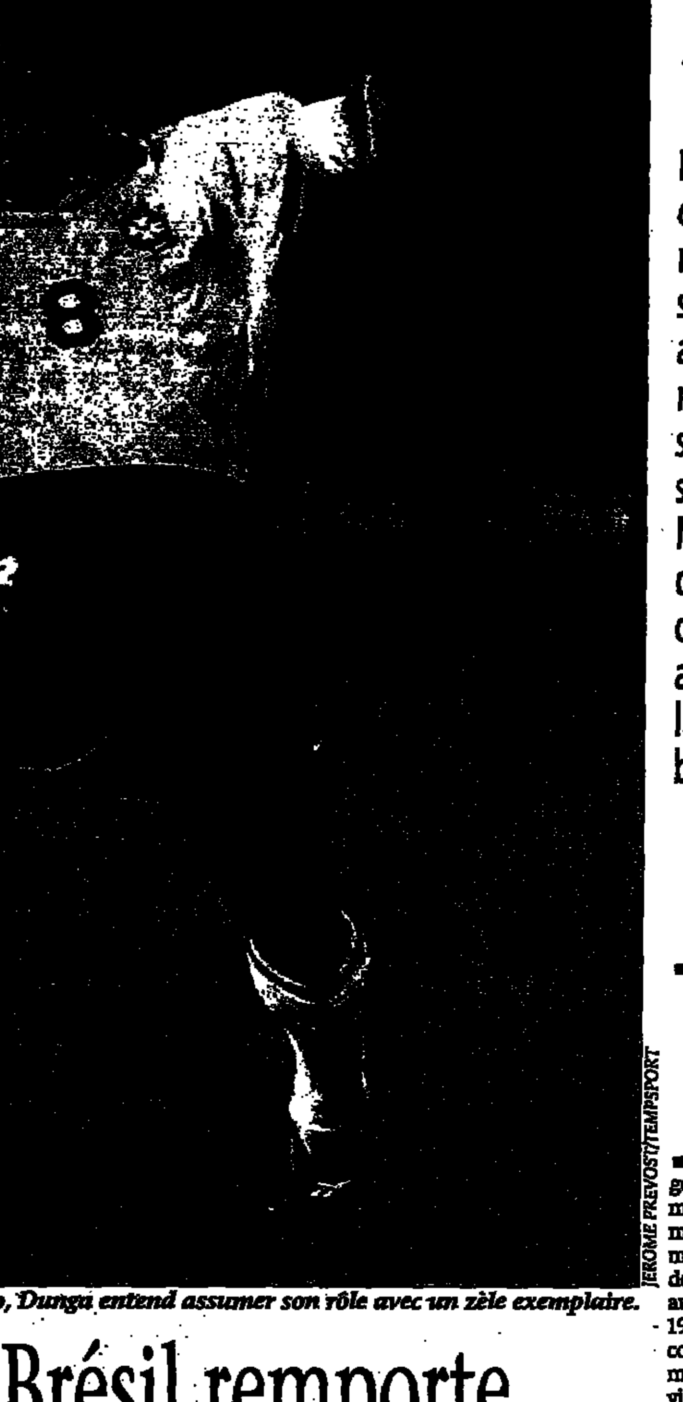
Trop ? Là est peut-être le vrai problème. Si rien ne peut être reproché à Cafu, sinon qu'il reçut deux cartons jaunes synonymes d'un match de suspension (contre les Pays-Bas), le travail défensif de Roberto Carlos a donné lieu à de nombreuses critiques. Contre le Danemark, en quart de finale, une malencontreuse tentative de retourné dans la surface de réparation brésilienne a été à l'origine du but de Brian Laudrup. En demi-finale, l'égalisation néerlandaise est venue du côté gauche, celui qu'occupe l'homme de 1,68 mètre. Le procès est tout trouvé : ludion intenable, Roberto Carlos oublierait parfois que son premier devoir consiste à protéger son but.

Difficile de faire le même grief à Bixente Lizarazu et à Lilian Thuram. La défense de l'équipe de France a passé avec succès tous les tests d'imperméabilité. Les deux joueurs de côté y sont pour beaucoup. Preuve de leur aisance : avant la finale de dimanche, Bixente Lizarazu ne comptabilisait qu'un seul carton jaune et Lilian Thuram aucun. A trois jours du grand jour, Marcel Desailly – qui n'a pas reçu le moindre avertissement, lui non plus – pouvait y aller de son hommage : *« Thuram a progressé du point de vue de l'apport offensif. Et Lizarazu, que l'on connaissait pour ses montées, s'est amélioré dans les duels et dans le placement défensif. Ils sont extraordinaires. »*

Frédéric Potet

Dunga, l'« aboyeur » mal-aimé de la Seleçao

Le capitaine des champions du monde n'hésite pas à régler ses comptes en public avec la presse ni à houspiller ses partenaires sur le terrain. Mais le « policier » de Zagallo est aussi celui qui fait avancer ensemble les artistes de l'équipe brésilienne



JEROME PREVOST/TEMPSPORT

Leader incontesté de la Seleçao, Dunga entend assumer son rôle avec un zèle exemplaire.

PHOTOGRAPHIEZ-MOI, bande de salauds, bande de traîtres ! Photographiez-moi, je suis champion du monde ! » Le 17 juillet 1994, au Rose Bowl de Los Angeles, Dunga vide son sac au moment où il est mitraillé par une armée de photographes. Des deux mains, il brandit rageusement au-dessus de sa tête le trophée décerné aux vainqueurs de la World Cup 1994. Vingt-quatre ans après la conquête de sa troisième couronne mondiale, la sélection brésilienne vient de battre l'Italie aux tirs au but en finale.

Avant de céder à l'euphorie – et contrairement à ce que pourrait laisser entendre le surnom de Carlos Caetano Bledorn Verri (Dunga signifie « Dormeur ») – le capitaine des Auriverde règle à chaud ses comptes avec la presse de son pays. Jamais dans l'histoire du football brésilien un joueur n'a affronté éreintage médiatique comparable à celui dont Dunga a été la cible. Jamais, non plus, dans l'histoire du football mondial, un capitaine n'a eu l'honneur de renouveler le geste rituel et triomphal de l'élévation de la Coupe. L'équipe de France est le dernier obstacle à la réalisation d'un exploit unique.

L'« ère Dunga » débute pourtant sous les pires auspices. Un fanatique du tableau noir, Sebastiao Lazaroni, dirige la Seleçao au Mondial 1990, en Italie. Pour ce théoricien à la rhétorique souvent hermétique, Dunga, un demi défensif jugé indigne des virtuoses du *futebol samba*, incarne l'avènement du « football compétitif » auquel il faut se soumettre au nom de la politique du résultat.

En huitièmes de finale, le Brésil est opposé au tenant du titre, l'Argentine, une formation sur le déclin, battue en match d'ouverture par le Cameroun (0-1). Un déboulé de Maradona, qui échappe à Dunga avant d'offrir l'unique but du match à Cannigia, renvoie brutalement Sebastiao Lazaroni à ses chères études. *« Je venais de prendre un carton jaune, je n'ai pas voulu le descendre »*, confie, quelques jours plus tard, le symbole déchu du renouveau annoncé. Avec un acharnement féroce, les journalistes brésiliens s'empressent en cœur d'enterrer « l'ère Dunga ».

L'objet de leur courroux se fait oublier en Italie. Après avoir traîné ses guêtres à l'Internacional de Porto Alegre, aux Corinthians, au Vasco da Gama puis à Santos, Dunga poursuit en effet son errance à Pise, Florence et Pescara. En 1993, il met cap au nord et signe au VfB Stuttgart. Entre-temps, Carlos Alberto Parreira et son bras droit Mario Zagallo ont pris les rênes de la sélection nationale. A La Paz, dans le fameux stade bolivien perché à 3 600 mètres d'altitude, les Brésiliens, à court d'oxygène, concèdent leur seule défaite à ce jour (0-2) en match qualificatif pour une phase finale de Coupe du monde. L'absence d'un meneur d'hommes se fait cruellement sentir. Sous les vociférations médiatiques, l'« ère Dunga » renaît de ses cendres.

Le bonhomme est réhabilité peu avant le rappel en catastrophe de Romario, l'autre « brebis galeuse » aux sautes d'humeur longtemps tenues pour ingérables par les dirigeants de la sélection. Aux Etats-Unis, l'increvable soutier, qui hérite bientôt du brassard de capitaine, et le buteur au caractère de cochon vont, pour le plus grand bonheur des supporteurs brésiliens, former un attelage improbable mais irrésistible. *« Laissez-le en paix. Moi, je fais de la gymnastique pour deux »*, répond Dunga aux journalistes qui s'inquiètent du manque d'entrain de Romario aux séances d'entraînement. Le battant protège l'artiste. Le *tetra* (quatrième titre mondial) célébrera l'étrange *pax brasiliana* qui règne au sein de la Seleçao.

QUATRE ans plus tard, au château de la Grande Romaine à Lésigny (Seine-et-Marne), où l'équipe brésilienne a installé son QG, Dunga pleure en apprenant que Romario est écarté de la sélection en raison d'une blessure dont la gravité a sans doute été exagérée par Zico, l'adjoint de Zagallo. Sur le terrain, le capitaine, émigré depuis quatre ans au Japon (au club de Jubilo Iwata), n'a rien perdu de son impétuosité. Lors du match contre le Maroc (3-0), au deuxième tour des matches de poule, il est à deux doigts d'agresser l'attaquant Bebeto coupable d'un relâchement défensif. *« Si le Brésil ne conserve pas son titre, nous serons deux à payer l'addition. Je serai le premier ; Bebeto sait qui sera le second »*, dira Dunga, faisant allusion aux critiques qui pleuvent sur Bebeto.

A l'occasion de la rencontre suivante, le capitaine décide de faire la « grève de la gueulante » en s'abstenant de toute remontrance à l'encontre de ses partenaires qui supportent mal ses « sorties ». Le Brésil, qui est déjà qualifié pour les huitièmes de finale, succombe face aux Norvégiens (1-2). Dunga a refusé de faire la police. Les ordres envoyés du banc de touche par Mario Zagallo sont tombés dans l'oreille d'un sourd. Le lendemain, les joueurs lavent leur linge sale à huis clos, sans la présence d'un représentant de la commission technique. Pour Dunga, *« ces jeunes* [ses coéquipiers] *ne connaissent pas l'échec. Ils n'ont pas encore été obligés de repasser en première pour grimper une pente »*.

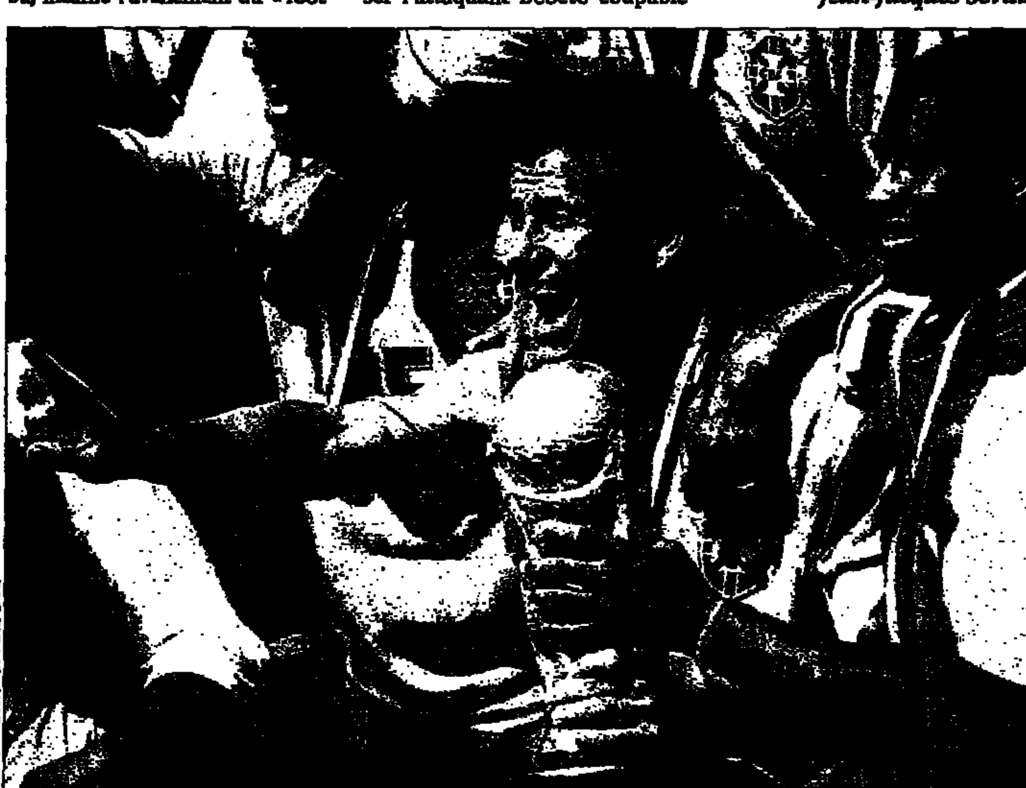
> « Si le Brésil ne conserve pas son titre, nous serons deux à payer l'addition. Je serai le premier ; Bebeto sait qui sera le second »

LE *« destructeur compétent »*, que certains chroniqueurs se sont délectés à clouer au pilori, est aujourd'hui l'âme d'une équipe parvenue en finale de la Coupe du monde. Dès que la machine s'enraye, quand le pressing adverse bouche les espaces, les ballons chauds lui sont prioritairement destinés. Gaucho (originaire de l'Etat du Rio grande do Sul, dans l'extrême sud du Brésil), donc représentant du machisme local, Dunga assume son rôle de leader avec un zèle qu'il veut exemplaire. Avant d'embarquer pour la France, la télévision l'a filmé en pleine séance de footing dans un bois, tandis que les autres sélectionnés festoyaient en famille.



« Il est blanc et trapu, alors que l'esthétique brésilienne exalte plutôt le métis longiligne genre Denilson. Par son morphotype, explique le journaliste Bob Fernandes, *Dunga se démarque totalement de l'idée que l'on se fait généralement du footballeur brésilien. Voilà pourquoi il a tant de mal à se faire aimer chez nous »*...

Jean-Jacques Sévilla



TEMPSPORT/POPPERFOTO

Seule l'équipe de France peut encore empêcher Dunga (ici, aux Etats-Unis, en 1994) de devenir le premier capitaine deux fois vainqueur de la Coupe du monde.

1994, le Brésil remporte la finale la plus longue

JUSQU'AU BOUT de l'angoisse, et parfois de l'ennui. En ce dimanche 17 juillet 1994, un soleil de plomb étouffe la Californie. Dans les tribunes combles du Rose Bowl de Pasadena, près de Los Angeles, 94 194 spectateurs sont venus assister à la 15e finale de Coupe du monde de l'histoire. D'un côté, une Seleçao qui vise un quatrième titre ; de l'autre, une Squadra azzurra à la solidité défensive légendaire. Brésil-Italie, cela rappelle évidemment la plus belle finale de tous les temps, celle de 1970 au cours de laquelle Pelé et ses équipiers firent exploser (4-1) le verrou italien à l'issue d'un festival réalisé au Stade aztèque de Mexico.

Autre lieu, autre temps. Près d'un quart de siècle après le sacre des Tostao, Gerson et autres Rivelino, le Brésil de cette World Cup est celui de Carlos Alberto Parreira, une formation parfaitement organisée défensivement. Au lieu d'aligner trois attaquants, elle compte sur trois récupérateurs au milieu de terrain (Mauro Silva, Dunga, Mazinho). Une Seleçao athlétique avant d'être artistique. L'équipe peut tout de même compter sur un duo d'attaquants-samba avec Bebeto et Romario, capables de faire basculer le sort d'un match sur un coup de patte ou une accélération. Une touche de finesse dans un monde de brutes en quelque sorte...

Comme le veut la tradition, le responsable de la Seleçao est devenu l'homme à abattre pour la presse brésilienne. *« Nous sommes des hooligans qui avons troqué les barres de fer pour des stylos et des micros ! »*, a ironisé l'un de ces coupeurs de tête qui voudrait bien voir celle de Parreira au bout d'une pique. L'intéressé encaisse les coups sans sourciller. Et contre-attaque quand il le faut : *« Tous les sélectionneurs brésiliens se font massacrer. Même Zagallo, en 1970, s'est fait huer avant de remporter le trophée. Moi, je ne suis pas en Amérique pour offrir du spectacle mais pour aider le Brésil à gagner la Coupe du monde. »*

Une fois, une seule, depuis son arrivée sur le sol américain, Parreira s'est mis en colère. Alors que son équipe venait de se qualifier pour les huitièmes de finale, il s'est exclamé : *« Il n'y a que des crétins qui peuvent penser que mon équipe est défensive ! Ceux qui me reprochent de titulariser Dunga et Mauro Silva au milieu de terrain oublient que, sans leur exceptionnel travail de récupération, Romario et Bebeto n'auraient pas un ballon valable... »* Et quelques jours plus tard, alors qu'Argentins et Mexicains venaient de faire leurs valises, Parreira, souriant, profite de l'occasion : *« Est-ce vraiment un hasard si toutes les équipes latino-américaines ont disparu sauf la mienne ? L'élimination prématurée des Colombiens, que la plupart de mes censeurs glorifiaient, aurait pu faire réfléchir mes compatriotes. »*

> Après les tirs au but, l'entraîneur adjoint, Mario Zagallo, étreint un remplaçant de dix-sept ans : Ronaldo

Sur la pelouse du Rose Bowl, c'est donc un Brésil à la Parreira qui affronte la Squadra d'Arrigo Sacchi. Regroupés en défense autour de Franco Baresi et Paolo Maldini, les Italiens attendent leurs adversaires. Un peu plus entreprenants, les coéquipiers de Dunga tentent de percer le double rideau défensif, sans succès. Lorsque Romario arrive à échapper au marquage de Maldini, le vieux Baresi est là pour lui couper la route. Personne ne s'étonne de voir l'arbitre hongrois Sandor Puhl siffler la mi-temps sur le score de 0-0.

En seconde période, le rythme se ralentit mais le match est un peu plus équilibré avec des Italiens qui osent enfin s'aventurer dans le camp adverse. Les occasions restent rares : un tir vicieux de Roberto Donadoni dont se saisit Taffarel, un autre signé Mauro Silva que le gardien italien Gianluca Pagliuca relâche sur son poteau... Le temps s'écoule, le match devient de plus en plus étouffant, crispant, et, pour la première fois depuis 1978, une finale de Coupe du monde va durer au moins cent vingt minutes, prolongation oblige.

Entre deux formations compactes et craintives, rien ne sera marqué en cours de jeu. Pour la première fois de l'histoire, il va falloir procéder à la terrible épreuve des tirs au but pour connaître le champion du monde. Un scénario éprouvant qui va déboucher sur le quatrième succès d'une Seleçao efficace à défaut d'être particulièrement séduisante. En ratant leurs tirs au but, Franco Baresi, Daniele Massaro et Roberto Baggio offrent au Brésil le trophée le plus convoité de la planète.

Scènes d'hystérie collective, embrassades et effusions en tout genre... Dans cette ambiance de folie, deux hommes se congratulent. L'un s'appelle Mario Zagallo, il a vécu cette Coupe du monde dans l'ombre de Parreira en tant qu'adjoint. L'autre est un jeune homme au sourire étincelant, Ronaldo. Il n'a que dix-sept ans, est sous contrat avec une grande marque d'équipements sportifs et est resté durant toute la compétition sur le banc des remplaçants. Quatre ans plus tard, le vieux Zagallo et le toujours jeune Ronaldo sont encore en finale. Mais, cette fois, en première ligne.

Alain Constant

re des couloirs
: déclarée

هكذا من الاهل

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

EN CROATIE
« Soyez fiers, vous avez livré un grand match et écrit un beau conte de fées en français », écrit *Vjesnik*. *« Bien sûr, terminer parmi les quatre premières nations du monde restera un grand succès, mais il est dommage qu'on ait laissé passer la chance d'atteindre la finale »*, regrette pour sa part *Jutarnji List*. Ces deux quotidiens de Zagreb reflètent l'humeur de la presse croate au lendemain de la défaite de l'équipe nationale, mercredi 8 juillet, en demi-finales de la Coupe du monde contre la France : une occasion historique gâchée par un manque de concentration, mais une Coupe du monde qui restera un souvenir formidable. Les cinq quotidiens nationaux croates consacrent leur « une » au match du Stade de France, en mettant pour la plupart l'accent sur les deux erreurs en défense qui ont coûté au pays une place en finale contre le Brésil. Il s'agit maintenant de faire *« route pour la troisième place »*, note en première page *Vecernji List*, préférant tourner le dos au passé pour penser à la « petite finale » du samedi 11 juillet, face aux Pays-Bas.

AU BRÉSIL
La plupart des quotidiens brésiliens ont préféré se passer du compte-rendu de la victoire de la France sur la Croatie en demi-finales pour passer directement à ce qui est annoncé comme la *« finale du siècle »*. *Carioca Jornal do Brasil (JB)*, le deuxième quotidien du Brésil, est


Dessin paru au Brésil dans le quotidien « Lance ».

resté indifférent à la victoire française : ni photo des Bleus ni gros titre, le *JB* a réservé sa « une » sportive au gardien de but brésilien, Claudio Taffarel, devenu héros national et dont le nom sera donné au Stade des Trois-Sapins d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) où s'entraînaient les Brésiliens. Le *Jornal dos Sports* estime lui aussi que ce Brésil-France sera *« la finale du siècle »*. Ce quotidien sportif met la photo de Ronaldo face à celle de Thuram, auteur des deux buts de la victoire française contre la Croatie : *« Fais attention à Thuram ! »*, avertit le journal. Pour la *Gazeta Esportiva*, *« Brésil-France, c'est la vie ! »*. Cet autre quotidien sportif publie à la « une » un photo-montage réunissant Zidane et Ronaldo en pleine action. *O Estado de Sao Paulo* annonce en gros caractères, dans son cahier sportif, que *« c'est la France ! »*. Alors que *Carioca Globo* titre « La guerre a *commencé* », *Lance*, un autre quotidien sportif, publie, lui, la photo de l'équipe de France figurant dans une cible avec un titre direct et clair : « La prochaine victime ».
Tous les journaux ont consacré une large part au quartier libre accordé à Claudio Taffarel, mercredi. De nombreuses photos montrent le gardien de but, qui avait arrêté deux tirs au but lors de la demi-finale contre les Pays-Bas, sortant de Disneyland Paris au bras de sa fiancée.

AUX ÉTATS-UNIS
Alors que, dans un premier temps, la presse américaine avait été très critique envers l'organisation du Mondial, les éloges sont nombreux sur la qualification des Bleus pour la finale. « La France va en finale de Coupe du monde », titre notamment le *New York Times* en première page, évoquant Lilian Thuram, *« le splendide défenseur devenu buteur et sauveur »*. *« Un pays jusqu'à présent indifférent est devenu fanatique de son équipe de football en pleine ascension »*, remarque le grand quotidien. *« Les Français, si fins par ailleurs, commencent seulement à saisir que quelque chose de fabuleux est en train de se passer à leur porte »*, plaisante le *Washington Post*, qui consacre plus d'une page au match France-Croatie.

Les Brésil de carton-pâte n'ont pas rapporté gros

Les attractions commerciales privées de Saint-Denis et d'Ozoir-la-Ferrière n'auront connu que de petits succès

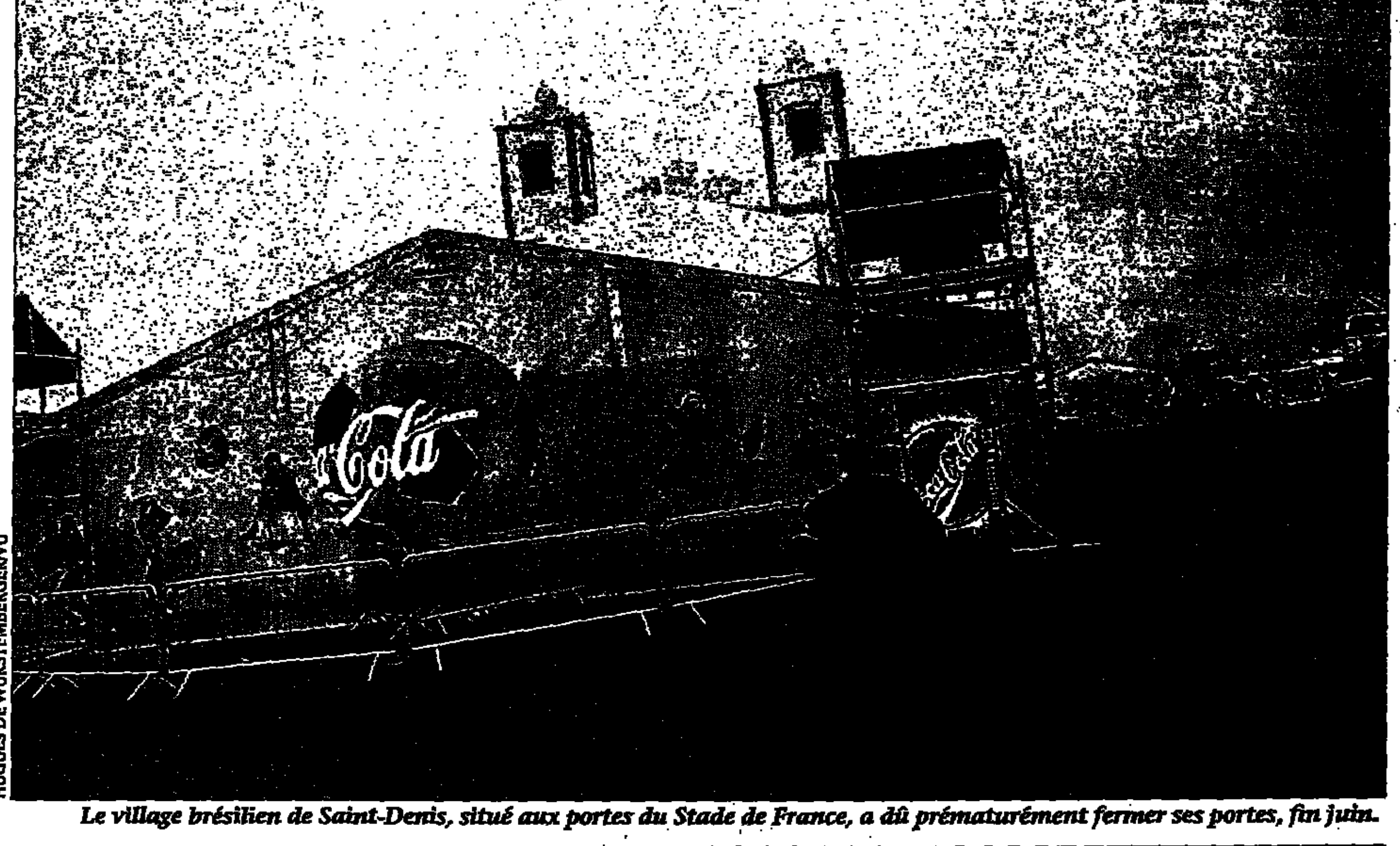
« ON ATTENDAIT un événement festif, on aura surtout eu un événement médiatique. » A l'instar de Francis Dubrac, président de l'office du tourisme de la ville de Saint-Denis, c'est un bilan en demi-teinte des retombées économiques du Mondial qu'ont tiré, mercredi 9 juillet, les différents responsables du tourisme du nord de l'Ile-de-France.

Seul baromètre économique pour l'instant disponible, le taux d'occupation des hôtels dans la Seine-Saint-Denis, qui était supérieur à 75 % au début du mois de juin, a brutalement chuté après le démarrage de la Coupe du monde, à partir du 11 juin, pour se stabiliser autour de 68 %. Seuls les trois-étoiles ont eu *« un maintien quasi parfait entre le début et le déroulement de la Coupe du monde »*.

Les communes et départements les plus proches du Stade de France ont en revanche enregistré un authentique succès pour les fêtes organisées à l'initiative des collectivités et des associations locales. Grâce à l'affluence, non pas des touristes, mais des habitants du cru.

La Carnavalcade organisée dans les rues de Saint-Denis aurait ainsi attiré entre 50 000 et 100 000 spectateurs, le Festival de Saint-Denis autour de 55 000 personnes, alors que plusieurs initiatives privées ont essuyé de cinglants échecs. *« Le village brésilien a laissé 17 millions de francs d'impayés et provoqué le dépôt de bilan d'une dizaine d'entreprises »* ; M. Dubrac y voit volontiers un clin d'œil « moral » à ceux qui *« pensaient faire de l'argent facile autour du Mondial »*. Plus sérieusement, il observe que les soi-disants spécialistes des grands événements sportifs se sont *« complètement plantés. On nous avait dit : " Pour un billet vendu dans le stade, vous aurez deux personnes dehors sans billet qu'il faudra occuper." C'était faux. »*

« On a été lâchés par des investisseurs institutionnels brésiliens qui s'étaient engagés à nous subventionner », plaidait alors Djalil Sefraoui, gérant de la société CIIMS, promoteur du village, placé en redressement judiciaire. *« Le village brésilien a souffert de mégalomanie aiguë*, estime Fabien Douzenel, directeur de la communication de la mairie de Saint-Denis. *La location de l'écran géant a coûté à elle seule 2,5 millions de francs, sans compter les droits payés à ISL ! Le jour du match d'ouverture, les commerçants ont fait 800 000 francs de recettes, mais ils n'ont jamais retrouvé un tel niveau. Ils ont souffert aussi du climat. »* La municipalité a demandé, fin juin, la fermeture du site, *« pour éviter de se retrouver avec un squat commercial à proximité du stade »*, explique M. Bouzenel.



HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU
Le village brésilien de Saint-Denis, situé aux portes du Stade de France, a dû prématurément fermer ses portes, fin juin.

16 % D'INVITÉS AU STADE

Parmi les diverses opérations privées organisées aux alentours du Stade de France, seul le « village des entreprises » peut se targuer d'avoir atteint ses objectifs et rentabilisé les 4 millions de francs investis pour sa mise en place. Il est vrai que sa clientèle était quasiment connue d'avance, puisque essentiellement composée d'invités des sponsors. Dimanche soir, 13 000 personnes seront invitées au village puis à la finale par les quarante-cinq partenaires de la FIFA et du CFO, ce qui représente 16 % des places de l'enceinte. Avec autant de repas à servir pour les traiteurs opérant sur place.

La morosité était également de mise au Village du monde, organisé par le réseau Printemps de Bourges en partenariat avec Saint-Denis. La trentaine d'exposants vendant des produits dérivés ou de l'alimentation exotique ont payé chacun 45 000 francs pour un stand de 9 mètres carrés. Difficile à amortir, compte tenu que la fréquentation du site ne correspondait pas à ce qui avait été promis.

« C'est vrai qu'il y a eu sans doute un côté volontariste à vouloir ouvrir en juin tous les jours de la semaine », concède M. Douzenel, en assurant que la fréquentation va remonter en juillet *« avec les vacances et une programmation de concerts quotidiens de qualité : Cheb Mami, Youssou n'Dour, les Wailers ou Bernard Lavilliers »*. Le 12 juillet, au soir de la finale, un *« bal géant »* est prévu sur ce site. *« Saint-Denis a investi sur l'avenir, de ce point de vue, nous estimons que c'est réussi. Notre premier objectif, à la mairie, était que personne, sur place, ne soit exclu de l'événement Mondial. Et le 12 juillet, 2,5 milliards de téléspectateurs auront les yeux braqués sur nous. On va quand même pas se plaindre, non ? »*, conclut, philosophe, M. Douzenel.

On a aussi frôlé la catastrophe à Ozoir-la-Ferrière, camp de base de la sélection brésilienne, où la municipalité avait promis monts et merveilles aux commerçants de la ville, grâce à la présence de la Seleçao.

MOINS DE BRÉSILIENS QUE PRÉVU

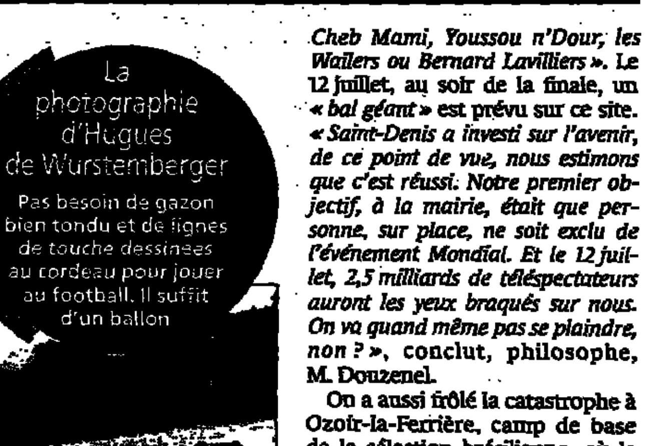
« Les Brésiliens devaient s'entraîner deux fois par jour. Si la première semaine le contrat a été rempli, il n'en a rien été pour la suite. C'est comme ça. Avec une séance par jour, notre offre, comprenant l'entrée au stade et le repas, n'était plus intéressante », expliquait à l'issue du premier tour du Mondial le maire, Jacques Loyer.

Depuis, Ronaldo et ses coéquipiers ont poursuivi leur route jusqu'à la finale, ce qui a permis de maintenir un certain flux de visiteurs à Ozoir. La mairie a tout de même pris *« un arrêté municipal autorisant tous les commerçants à vendre tous les produits dérivés qu'ils souhaitaient, pour leur permettre de rattraper leur manque à gagner »*, explique-t-on au cabinet du maire. M. Loyer n'a pas manqué cependant de distribuer des *« cartons rouges »*. Notamment à l'intention des tour-opérateurs qui avaient promis la venue quotidienne de quelque 5 000 supporteurs de la sélection brésilienne, réduits en fait à... 500.

Pascal Galinier, avec AFP

Le CFO bénéficiaire de plus de 200 millions de francs

Doté d'un budget de 2,4 milliards de francs, le Comité français d'organisation (CFO), qui a un statut d'association, table sur un excédent d'exploitation d'au moins 200 millions, somme correspondant au montant d'une « provision pour imprévus » qui ne sera probablement pas entamée. L'utilisation qui sera faite de l'excédent n'est pas encore déterminée. Après paiement d'un éventuel impôt sur le bénéfice réalisé, à l'issue de la clôture des comptes et de la dissolution du CFO, le 31 décembre, les statuts du Comité prévoient une concertation entre la Fédération française de football (FFF) et les pouvoirs publics pour l'affectation de la somme restante. *« Michel Platini, coprésident du CFO, a exprimé le souhait, il y a plusieurs mois, que le bénéfice, si bénéfice il y a, puisse être utilisé pour financer des infrastructures sportives dans des quartiers des dix villes organisatrices »*, explique-t-on au siège de l'organisation de France 98.



● LA PHRASE DU JOUR

« 577 députés sur le banc des remplaçants, cela est sans doute un peu trop, mais quoi qu'il en soit, nous sommes tous avec vous. »

Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, dans un télégramme adressé à Aimé Jacquet.

هكذا من الاصل



Afin que les chevilles n'enflent plus



● **TACLE INTERDIT.** La loi 12 des règles du football est formelle : « *Tout tacle par l'arrière mettant en danger la sécurité d'un adversaire doit être sanctionné comme une faute grave* » et donc synonyme de carton rouge. Mais le coup de sifflet de l'arbitre et la sanction qui suit n'interviennent qu'après coup. Le joueur doit donc se protéger afin qu'un adversaire ne vienne pas brutalement mettre un terme à sa prestation, le blessant *gravement* – entorse du genou, de la cheville, lésion ligamentaire.

● **BOBOS.** La modification de la loi 12 a été décidée après un programme de recherches sur les lésions les plus fréquentes en football. « *Nous avons conduit cette étude sur des joueurs* [et quelques arbitres], explique le docteur D'Hooghe, président de la commission médicale de la Fédération internationale. *Les lésions aux talons et aux mollets sont essentiellement dues à des coups reçus par derrière mais également par le déplacement en marche arrière...* »

● **ARMURE EN EVA.** La chevillère salvatrice doit absorber les chocs sans s'écraser. Pour cela, elle est rembourrée d'une mousse EVA de 7 mm, matelassée jusqu'à la base du mollet et dotée d'un disque protège-malléoles. Une bande élastique la maintient sous le pied.

● **ERSATZ.** Tous les joueurs ne portent pas de chevillère mais tous veillent à la protection de leurs chevilles. Certains s'équipent de protège-tibias qui enveloppent également les malléoles, d'autres bandent les précieuses articulations de vieilles chaussettes, de bandelettes médicales ou les entourent de morceaux d'ouate.

Michel Dalloni

Les Croates peinent à se motiver avant le match pour la troisième place

Croatie - Pays-Bas. Les joueurs battus par la France ont du mal à se remettre de la demi-finale perdue

L'ENTRAÎNEUR néerlandais, *Guus Hiddink*, tentait, mardi 7 juillet, d'oublier la défaite contre le Brésil après les tirs au but, en se réjouissant d'avoir « *impressionné le monde entier* ». Le lendemain, après la défaite face à la France (1-2) au Stade de France, le défenseur croate Slaven Bilic ruminait : « *Si seulement nous avions tenu cinq à dix minutes après avoir ouvert la marque*, assurait-il, *les Français n'auraient jamais pu revenir au score, même si le match avait duré trois jours !* »

Avec des « si », on pourrait refaire l'histoire de la Coupe du monde, bien sûr, mais qui peut blâmer les représentants de ces deux nations pour leurs regrets ? Derrière chacune des deux équipes, tout un pays s'était mobilisé, comblé à l'idée de damer le pion aux « grands ». Certes, le football néerlandais a une histoire, un palmarès riche de deux places de finaliste contre la République fédérale d'Allemagne en 1974 et contre l'Argentine en 1978. Le football croate, lui, n'est né au plan international que lors de l'Euro 1996. Et déjà à l'époque, les joueurs au maillot à damier rouge et blanc, battus par l'Allemagne en quarts de finale, s'étaient convaincus qu'ils auraient dû s'imposer. Cette Coupe du monde leur aura peut-être enseigné qu'il leur faut encore grandir pour espérer battre les « grands ».



REUTERS

Goran Vlaovic regrette des erreurs de jeunesse en défense.

UN AIR DE LEVER DE RIDEAU

Sous le coup de leurs déceptions respectives, ni les Croates ni les Néerlandais ne se sentaient beaucoup d'entrain pour se disputer la troisième place. Les deux équipes ayant caressé le rêve d'une finale, cette rencontre n'a plus guère d'importance à leurs yeux. A chaud, l'expérience acquise et réutilisable et la certitude qu'on saura saisir sa chance à la prochaine occasion constituent toujours des arguments bien dérisoires pour tenter de requinquer le sportif vaincu. Car nul n'est jamais sûr qu'il y aura une prochaine fois...

Pour couper court à ces considérations, le capitaine croate, Zvonimir Boban, a promis, comme un somnambule, de « *jouer ce dernier match avant d'essayer de comprendre comment et pourquoi nous avons échoué si près de cette finale de Coupe du monde* ». Mentalement, il rejouera longtemps ce ballon perdu devant sa surface de réparation qui a permis à Lilian Thuram d'égaliser à la 46e minute. Slaven Bilic, lui, avait suffisamment retrouvé ses esprits pour affirmer que « *la Croatie veut finir ce Mondial en troisième position* ». Mais les nuits de défaite sont longues et douloureuses, et lors du décrassage de lendemain de match, jeudi à Gouvieux (Oise), le cœur n'y était pas.

Les Croates demeurent persuadés qu'ils auraient pu être en finale au Stade de France, dimanche 12 juillet. De là à penser qu'ils devraient s'y trouver, il n'y a qu'un pas que leurs corps et leurs esprits tourmentés par la tristesse n'ont pas dû manquer de franchir. Le match qu'ils livreront, au Parc des Princes la veille du grand jour, leur fera à coup sûr l'effet d'une modeste rencontre de lever de rideau. Leurs chaussures à crampons leur pèseront comme des semelles de plomb.

Patricia Jolly, à Gouvieux (Oise)

Grande fête à Zagreb pour le retour de l'équipe

Le maire de Zagreb, Marina Matulic-Dropulic, organisera une grande fête avec concert pour célébrer le retour, dimanche 12 juillet, de l'équipe nationale croate, a indiqué l'agence Hina. Les festivités auront lieu sur l'hippodrome de la ville, qui peut accueillir jusqu'à 300 000 personnes.

Au lendemain de la défaite contre la France, la presse locale estimait quand même que la Croatie était parvenue « *à se placer brillamment parmi les quatre meilleures sélections mondiales, mais nous regrettons l'occasion que nous avons laissé passer de jouer la finale, à cause de deux étourderies de la défense* ». *Vecernji List* attribue la défaite des joueurs au maillot à damier à « *la fatigue qui a été plus forte que le désir* ». Quant à *Vjesnik*, il regrette que la Croatie « *ait perdu le match le plus important de son histoire de cette façon* ».

Les Néerlandais luttent pour ne pas déjà trop penser à leur avenir personnel d'après-Mondial

L'entraîneur, Guus Hiddink, sollicité par le Real Madrid, dit se concentrer sur la rencontre de samedi

LE PRINCE Albert de Monaco n'est pas tombé sur des ingrats. Jeudi 9 juillet au soir, pour sa troisième – et dernière – visite à l'équipe néerlandaise installée sur les hauteurs de la Principauté, il est venu avec un petit cadeau. A chacun, il a remis une enveloppe rouge contenant des timbres monégasques commémorant les différentes éditions de la Coupe du monde. Et, en échange, il a reçu un maillot orange. L'heure est aux adieux et aux valises. Vendredi au matin, la délégation batave devait quitter la Côte d'Azur. Direction un hôtel de Versailles et, à 18 h 30, entraînement au Parc des Princes.

La dernière séance de travail à La Turbie, la première depuis l'amère élimination face au Brésil, mardi, a permis à l'éternel miracle du football de s'accomplir une fois de plus. Donnez un ballon et une belle pelouse à des joueurs, et ils retrouvent *sourire* et *goût* de la compétition. Même les plus frustrés, comme ces Orange, toujours persuadés qu'ils méritaient mieux que de disputer, samedi soir, le match pour la troisième place face aux Croates. Pourtant, au contraire du prince Albert, les hommes de Miroslav Blazevic ne doivent s'attendre à aucun cadeau. « *Nous tenons à remporter ce match*, assure l'entraîneur Guus Hiddink, *pour montrer une dernière fois au monde la valeur de notre football.* »

Cette valeur se marchande déjà et affole la chronique des transferts. Après Arsenal (le club londonien entraîné par Arsène Wenger et où évoluent déjà Marc Overmars et Dennis Bergkamp), Manchester et Tottenham ont fait des offres au Milan AC pour la cession de Patrick Kluivert. L'attaquant, qui s'est retrouvé au cours de ce Mondial également convoité par la Juventus Turin, ne manque pas une occasion d'affirmer son désir de quitter le club de Silvio Berlusconi : « *L'Angleterre ou l'Espagne me plairaient bien. La Juve aussi, en tout cas, pas Milan.* » Mais voilà, le Milan AC a fait savoir jeudi que Kluivert n'était absolument pas sur le marché des transferts. Et pendant ce temps, les enchères montent.



REUTERS

Arsenal, Manchester, Tottenham et la Juve convoitent Patrick Kluivert, que le Milan AC ne veut pas lâcher.

Si, comme beaucoup le pensent, la vraie star de l'équipe néerlandaise est Guus Hiddink, l'entraîneur, celui-ci ne pouvait pas échapper aux rumeurs. La démission fracassante de Jose Antonion Camacho, quinze jours après avoir été nommé entraîneur du Real Madrid, a inspiré les gazettes espagnoles.

LA PERSPECTIVE DE L'EURO

Hiddink serait le successeur et il aurait même rendez-vous à Paris, ce week-end, avec des émissaires de Lorenzo Sanz, le président du Real Madrid. « *Tout cela est totalement nouveau pour moi,* assure l'intéressé. *Je n'ai eu aucun contact. Je suis encore focalisé sur la troisième place. Et j'aimerais bien continuer à travailler avec ce groupe. Mais je n'exclus rien. J'ai besoin de vacances pour réfléchir. Je prendrai le temps de ma décision.* » Mais peut-on faire attendre le Real – royal en castillan – Madrid ?

Il y a quelques semaines, au début du tournoi, Hiddink avait déjà évoqué son avenir. « *Mon contrat expire le 30 juin*, disait-il, *et je ne suis pas encore décidé. J'ai reçu plusieurs offres de grands clubs, espagnols notamment, et j'ai répondu à tous que j'avais besoin de réfléchir. Je suis partagé car le vrai travail d'entraîneur se fait dans un club, jour après jour. Au contraire, la tâche de sélectionneur national, avec un match toutes les six semaines, exige une énorme dépense d'énergie. Mais il y a aussi l'honneur de défendre les couleurs de son pays. De toute façon, cela va dépendre de ce qui va se passer dans cette Coupe du monde. Si je rentre au pays avec deux ou trois défaites, personne ne voudra me garder.* »

Au pire, Hiddink rentrera avec une défaite (face aux Croates) et tous les Néerlandais veulent le garder pour conduire les Orange vers l'Euro 2000 conjointement organisé par les Pays-Bas et la Belgique. L'homme n'est pas insensible aux louanges. « *Nous avons reçu tant de messages de félicitations que nous allons aborder ce match pour la troisième place avec un moral retrouvé. Vous voyez, je suis encore complètement dans la Coupe du monde. Et j'ai déjà commencé à travailler avec la fédération sur l'Euro 2000. Je ne sais pas si je vais continuer. Mais cela me plairait car, en deux ans, l'organisation de la sélection nationale est devenue très professionnelle.* » Les paris restent donc ouverts.

Christian Jaurena, à La Turbie

Pour le maire, cette journée avait été l'occasion d'engranger de minuscules mais significatives victoires

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Jacky-Jacquet

JEUDI 9 JUILLET, le bar des Glaciers, sis dans la charmante station village de Pic-Mentonnex, en Haute-Savoie, était frappé par un phénomène semblable au décalage horaire. Les festivités consécutives à la célébration de la victoire de nos héros sur la Croatie s'étaient prolongées fort tard dans la nuit, ce qui avait mis quelques désordres dans les habitudes, et décimé l'assistance habituelle de l'apéritif vespéral.

La qualité du public compensait cependant l'effectif réduit, puisque le premier magistrat de la commune, prénommé Jacky, faisait à l'établissement l'honneur d'une présence que ne justifiait aucune campagne électorale. Cet homme, qui jouit du respect général de ses concitoyens, était, lui, en forme, pour la bonne raison qu'il s'était endormi devant le match sur le canapé du salon, épuisé par les mille et une tâches quotidiennes que lui impose sa fonction de maire d'une commune frisant les mille habitants.

Cette journée, historique pour le football français, avait été pour lui l'occasion d'engranger quelques victoires, minuscules au regard de la grande, mais qui font tout de même plaisir. La première place, par exemple, de Pic-Mentonnex aux jeux intervillages du canton, qui mettaient aux prises treize communes. Jacky fait avec gourmandise la lecture de l'article consacré à cette importante manifestation par l'hebdomadaire local *Le Messager*, qui écrit notamment : « *Cent cinquante jeunes ont ainsi vécu l'expérience d'une confrontation amicale et d'une vie d'équipe où la discipline était la base ; il convient de saluer à ce sujet la maîtrise et l'autorité du meneur de jeu, Manu Carpano, qui assura le bon déroulement de toutes les épreuves.* » C'est beau comme du Jacquet !

Autre sujet de satisfaction, la réouverture, après une fermeture administrative de six mois, de l'un des deux hôtels de la commune, dont le patron, « *une tête de cochon pas possible !* », selon Jacky, avait toujours cru que les admonestations des services de sécurité étaient des paroles verbales non susceptibles d'être suivies d'effet. L'action apaisante de Jacky tant auprès de l'administration que sur cette mule de patron d'hôtel n'a pas été pour rien dans un accord de paix que l'on espère définitif.

Petit chantier encore, dont Jacky est trop modeste pour tirer une gloire tonitruante, la menée à bonne fin d'une négociation délicate visant à faire céder à la commune une bande de terrain de quelques dizaines de mètres carrés permettant l'élargissement d'une route. Face à une veuve aussi rétive à se défaire de sa terre qu'un âne qui n'a pas soif, ce n'était pas de la tarte... Mais ce fut fait. Aussi insensible que le fut notre sélectionneur national à la critique malveillante, notre Jacky-Jacquet a rempli son contrat !

Les hymnes nationaux français et brésilien seront chantés au Stade de France

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans l'histoire de la Coupe du monde, les hymnes nationaux des finalistes (Brésil et France) seront chantés, avant le coup d'envoi de la finale, dimanche 12 juillet au Stade de France. Ils seront interprétés par le chœur de l'armée française, accompagné par la musique de la garde républicaine, placés sous la direction du commandant Patrick-Marie Aubert. Dans l'ordre protocolaire retenu, le premier sera *l'hyno nacional* brésilien, *O Patria amada*, composé par Francisco-Manuel Da Silva sur des paroles du poète Joachim-Osorio Duque-Estrada. *La Marseillaise*, composée à Strasbourg par l'officier du génie Rouget de Lisle sous le titre de *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, devenu hymne national français le 14 juillet 1795 jusqu'au premier Empire, puis à nouveau à partir de février 1879, lui succédera.

Un défilé YSL précédera la finale

LES 80 000 SPECTATEURS du Stade de France ne verront pas seulement la finale idéale de la Coupe du monde 1998, dimanche 12 juillet, au Stade de France. En lever de rideau, ils vont assister à un défilé Yves Saint Laurent. Trois cents pièces originales venues du Musée Yves Saint Laurent et sélectionnées par le créateur parmi les quatre mille de la collection seront présentées par une centaine de mannequins, dont Carla Bruni. Parmi les créations, la veste tournesol inspirée par Van Gogh, les smokings ou les tailleurs pour femme. Ce défilé est l'une des nombreuses manifestations organisées pour les quarante ans de haute couture d'Yves Saint Laurent. Les supporteurs qui emprunteront les RER B et D recevront des brochures de huit pages retraçant les quatre décennies de la carrière du couturier.

Jules Rimet aura son monument à Theuley-lès-Lavoncourt

LE FONDATEUR FRANÇAIS de la Coupe du monde de football, Jules Rimet, sera honoré dans son village natal de Theuley-lès-Lavoncourt (Haute-Saône) avec un monument. De forme ovale, il abritera une grande photo en pied de Jules Rimet, dans une ambiance solennelle et une lumière verte comme du gazon. D'un coût de 350 000 francs, financés par l'Etat, les collectivités locales et la Fédération internationale de football, il sera installé près de l'église, dans une surface de réparation dotée d'une vraie cage de gardien de but. Il sera livré vers fin juillet et inauguré à l'automne. « *C'est un hommage à son esprit humaniste, celui d'un véritable homme de paix* », explique Patrick Clémendot, un responsable de l'association Jules-Rimet.

● **HOOLIGANS : la FIFA (Fédération internationale de football) et l'UEFA (Union européenne de football)** veulent intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir un durcissement des mesures contre les hooligans afin de mieux prévenir les incidents semblables à ceux qui ont eu lieu en France lors de la Coupe du monde. « *Nous devons disposer d'un arsenal législatif qui doit permettre de mieux appréhender le phénomène des hooligans qui tentent de s'organiser au plan international* », a souligné l'Allemand Horst Schmidt, conseiller pour la sécurité de la FIFA et de l'UEFA, en dressant, jeudi 9 juillet, un bilan satisfaisant du Mondial.

● **SUPPORTEURS : une banderole « Allez la France » devait être déployée sur la façade de l'Assemblée nationale, vendredi 10 juillet.** Cette vaste banderole tricolore sera hissée en haut des colonnes sur la façade, face au pont de la Concorde, et restera en place jusqu'à lundi matin, peut-être plus longtemps si l'équipe de France gagne.

● **MONDANITÉS : l'équipe de France sera invitée à la garden-party de l'Elysée** du 14 juillet qu'elle soit championne ou vice-championne du monde. Elle y retrouvera les équipes du Paris-Saint-Germain, vainqueur de la Coupe de France, et de Lens, vainqueur du championnat.

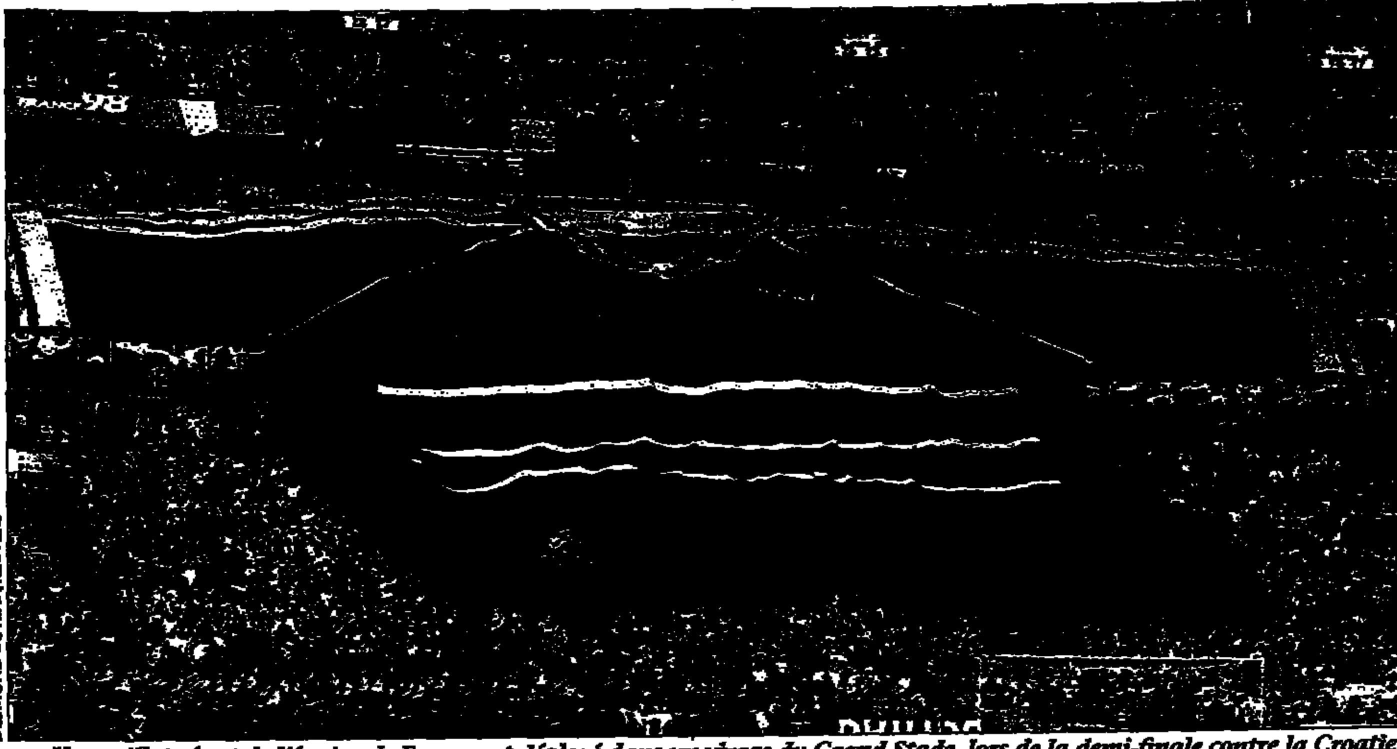
هكذا من الاصل

Les Bleus jouent pour ceux qui n'ont pas de billets

Didier Deschamps et Fabien Barthez se plaignent de la torpeur du public du Stade de France

AU LENDEMAIN de sa victoire contre la Croatie, l'équipe de France part en guerre contre les « costumes-cravates ». Trop nombreux dans les tribunes du Stade de France au goût des joueurs, les VIP et invités divers ne font pas un bon public. Pour la finale contre le Brésil, les hommes d'Aimé Jacquet veulent des supporteurs, des vrais. Pas des endimanchés ou des coincés, qu'on se le dise !

Déçus par le manque d'enthousiasme du stade lors de la demi-finale, les Bleus ont lancé, jeudi 9 juillet, à Clairefontaine, un véritable appel au peuple. *« Dimanche, il faudrait couper les cravates »*, affirme Didier Deschamps, le capitaine de l'équipe de France aux accents de Robespierre. *« Quand on est entrés sur la pelouse, mercredi, il y avait presque toute une tribune en costumes noirs. On se serait cru à un enterrement »*, poursuit le Basque. *« Ces gens-là ont les fesses coincées, ils viennent au stade comme s'ils allaient au théâtre*, insiste-t-il. *La ferveur est immense, mais elle est à l'extérieur. Les vrais amoureux du foot, qui vibrent pour nous, n'ont pas accès au stade. Le paysan et l'ouvrier en bleu-blanc-rouge, ils n'ont pas les moyens d'avoir une place. » « Ce n'est pas un public qui nous pousse, c'est un public qui suit. Les gens qui aiment vraiment le football, ils sont dehors »*, ajoute Aimé Jacquet.


DESMOND BOYLAN/REUTERS

Un maillot géant de l'équipe de France est déployé dans un virage du Grand Stade, lors de la demi-finale contre la Croatie.

LA FÊTE À L'EXTÉRIEUR

Derrière ces critiques, c'est toute la politique de vente des billets qui est de nouveau montrée du doigt. En privilégiant les partenaires officiels, en recourant à la prévente et au tirage au sort, le système – trop sélectif – n'a pas permis aux vrais supporteurs de venir au stade. Mercredi, lors de la demi-finale contre la Croatie, la fête était sur les Champs-Elysées, pas dans les tribunes. Les bars et les places des grandes villes ont vibré au rythme du match, tandis que les gradins du Stade de France donnaient l'impression de sommeiller et de ne se réveiller que par à-coups.

Lionel Charbonnier, le gardien remplaçant de l'équipe de France, l'a bien senti. Quittant le banc de touche, il s'est posté au pied des tribunes pour secouer la torpeur du public. *« Quand on a été menés 1 à 0, le public m'a fait peur, on n'entendait plus personne. J'ai été vers la tribune en bleu-blanc-rouge. Je me suis dit qu'elle serait plus facile à faire chanter que celle en costumes noirs et blancs. »* Fabien Barthez n'en revient toujours pas. *« Que l'on soit obligés de chauffer nous-mêmes le public, c'est un peu fort. Et quand on le fait, cela dure trois minutes*, constate le gardien titulaire de l'équipe de France. *J'ai un ami qui était au stade et qui m'a appelé après le match. Il m'a dit qu'il s'était fait engueuler quand il s'est levé pour nous encourager. Un match de foot, ce n'est quand même pas un concert classique avec des flûtes. »* Le Onze national a longtemps été mal aimé du public en raison de son style de jeu jugé trop défensif et de ses résultats étriqués. Aujourd'hui, il déclenche la liesse dans les rues mais se plaint de la froideur des stades. Le paradoxe tourne à la frustration pour une équipe qui a l'impression de vivre l'engouement qu'elle suscite seulement par procuration. *« On aimerait vraiment pouvoir monter sur le capot des voitures sur les Champs-Elysées »*, avoue Marcel Desailly.

Confinée dans la verdure de Clairefontaine, l'équipe de France est en partie victime, dans ce domaine, de sa stratégie de concentration par l'isolement. Dans leur camp de base de l'Essonne, les Tricolores n'ont aucune occasion de rencontrer le public. L'entrée est interdite, même pour les entraînements, qui se déroulent à huis clos ou devant la presse, de manière très réglementée. Le seul contact des joueurs avec l'extérieur se fait à l'occasion des rencontres avec les journalistes et des déplacements en autocar jusqu'au stade.

« On sait bien que la vraie ambiance se trouve dans la rue. Les supporteurs, on les voit quand on prend le bus. C'est aussi pour eux que l'on joue, pour tous ceux qui n'ont pas de billets », explique Bixente Lizarazu, l'arrière latéral français. *« On perçoit l'enthousiasme, notamment par des images à la télévision. Mais il nous manque cette folie dans le stade. On a besoin d'un public chauffé à blanc »*, affirme Didier Deschamps.

« QU'ILS OUBLIENT LEUR CRAVATE ! »

Dimanche, contre le Brésil, la France veut gagner sa première Coupe du monde, et le message aux supporteurs est clair. *« Ceux qui viennent au stade dimanche doivent se mettre en jeans et baskets. Qu'ils oublient leur cravate ! »*, lance Fabien Barthez.

Pour la finale, toute l'équipe de France compte sur de vrais supporteurs, comme l'explique aussi Marcel Desailly : *« On ne demande pas aux gens de porter le maillot de l'équipe de France. Mais ils pourraient au moins mettre un petit polo bleu et laisser tomber le costume... »*

Frédéric Chambon

La Poste, jamais loin d'un piquet de corner

Il a fallu batailler pour être dans l'angle des caméras autour des terrains

LE CHEF du service parrainage à La Poste, Martial Aubry, jubilait, mardi 7 juillet, dans les tribunes du Stade-Vélodrome, à Marseille : *« J'ai vraiment eu la main heureuse lors du tirage au sort »*, se réjouissait-il en montrant du doigt le panneau publicitaire de La Poste placé à droite de l'un des buts. En tirant au sort le bon numéro, il a réussi à incruster, par hasard, l'unique panneau publicitaire de l'opérateur officiel du courrier à un endroit stratégique autour du terrain de jeu. Dans la majorité des dix stades ayant accueilli les matches de la phase finale, le bandeau canari de La Poste, dont le partenariat avec le Comité français d'organisation (CFO) remonte à décembre 1995, s'est retrouvé à proximité d'une des cages ou au plus proche d'un piquet de corner. *« Nous sommes plein cadre lorsque les caméras de télévision suivent une action dangereuse dans cette partie du terrain »*, affirme-t-il.

Lui s'en est bien tiré, les sept autres partenaires de deuxième rang, moins. Pas évident d'émerger de la forêt de bandeaux qui bornent les terrains pour être vu par les fameux trente-sept milliards de téléspectateurs – en audience cumulée – promis par le CFO. Heureusement pour les postiers, le jaune se marie à ravir avec les maillots des supporteurs brésiliens, actuellement en nombre dans les gradins : l'impact visuel de cette couleur, en temps usuel peu seyante, éclate ici dans sa lumière. Certes, le constat n'est pas des plus patriotiques en ces temps de France-Brésil, mais il faut bien tenter de regagner les 10 centimètres grattés par la FIFA. Les panneaux publicitaires des douze multinationales, qui ont payé fort cher leur droit d'exploitation en s'engageant pour quatre ans, sont plus hauts d'une dizaine de centimètres. *« Ridicule »*, commente le représentant de La Poste.

Sur le terrain, les panneaux ont été, à l'instar des autres opérations marketing, sujets à négociation. Leur implantation, chaque fois différente selon les stades, suit des règles précises : sur le grand côté opposé aux caméras de télévision et sur les petits côtés adjacents, l'espace est réservé aux multinationales partenaires de la FIFA (Canon, Coca-Cola, Mastercard, etc.), qui affichent ainsi, face à la caméra, leur nom. Les huit partenaires du CFO se sont, eux, partagé – à raison d'un panneau chacun quand les « top sponsors » en avaient deux ou quatre par terrain – les petits côtés compris entre les cages et les piquets de corner. Pas facile, donc, d'être dans le champ. On comprend mieux la joie, un brin enfantine, du représentant des postiers.

« GROS COUP » PUBLICITAIRE

D'autant que, pour La Poste, l'anecdote est, en fait, de la plus haute importance. Ce panneau télévisé est, depuis le 10 juin, le seul « gros coup » publicitaire de l'entreprise, qui a préféré miser sur son réseau de bureaux de poste (14 000) en privilégiant les opérations de terrain. Animations, calicots, affiches ont habillé ses bureaux depuis le début de l'année. Chacun des douze timbres spécialement fabriqués pour la Coupe du monde a fait l'objet d'un *« lancement événementiel »* dans les principales villes de France. Enfin, la « Tournée La Poste France 98 », du 9 avril au 6 juin, a sillonné avec ses trois camions de 38 tonnes et son car-podium les dix villes-sites, ainsi que Rennes, Clermont-Ferrand, Orléans, Strasbourg, Metz et Le Havre.

Plus de 200 000 personnes ont ainsi croisé le village La Poste composé de quatre pavillons – Europe, Afrique, Amérique et Asie –, d'une boîte aux lettres géante surmontée d'un ballon de foot-mappemonde, d'un pavillon de présentation des produits, d'un pavillon réservé au Mondial et d'un autre alloué au café Lavazza. Les médias locaux et la radio étaient au rendez-vous : chaque jour, *« Le jeu des 1 000 francs »*, l'une des émissions les plus écoutées de France, était enregistré sur la tournée. La Poste n'en a pas pour autant oublié ses clients professionnels. Elle a transformé son tour de France du marketing direct en rencontre de la communication directe, façon Coupe du monde.

Mais plus encore que ses panneaux ou ses pavillons, c'est le fameux timbre rond qui aura le mieux servi l'image – voire rempli les caisses – de La Poste pendant ce Mondial. Vendu depuis le 1er mars à près de 130 millions d'exemplaires, il lui aura permis d'accéder aux journaux télévisés de 20 heures, sans compter le nombre d'articles qui ont été consacrés à sa rondeur... D'autant que ce timbre, souvent acheté à des fins philatéliques, est pur bénéfice pour l'opérateur : en choisissant de le collectionner, les clients paient 3 francs... sans utiliser le service postal. A n'en pas douter, La Poste, qui tente de percer dans les services financiers, sait compter.

Florence Amalou

Tableau de la phase finale

1/8 DE FINALE	1/4 DE FINALE	1/2 FINALES	
BRÉSIL - CHILI 4-1	BRÉSIL - DANEMARK 3-2	BRÉSIL - PAYS-BAS 1-1 (4-2 t.a.b.)	PAYS-BAS - CROATIE le 11/7 21 heures à Paris, match pour la 3e place (Perdants)
NIGERIA - DANEMARK 1-4			
PAYS-BAS - YOUG. 2-1	PAYS-BAS - ARGENTINE 2-1		BRÉSIL - FRANCE le 12/7 21 heures à St-Denis FINALE
ARGENTINE - ANGL. 2-2 (4-3 t.a.b.)			
ITALIE - NORVÈGE 1-0	ITALIE - FRANCE 0-0 (3-4 t.a.b.)	FRANCE - CROATIE 2-1	
FRANCE - PARAGUAY 1-0 (a.p.)			
ALLEMAGNE - MEXIQUE 2-1	ALLEMAGNE - CROATIE 0-3		
ROUMANIE - CROATIE 0-1			

LES BUTEURS

5 buts	[illegible]	2	BASSIR (Maroc)
5	[illegible]	2	[illegible]
5	[illegible]	2	R. DE BOER (Pays-Bas)
4 buts	RONALDO (Brésil)	2	[illegible]
4	[illegible]	2	HIERRO (Espagne)
4	HERNANDEZ (Mexique)	2	[illegible]
3 buts	[illegible]	2	KLUIVERT (Pays-Bas)
3	BERGKAMP (Pays-Bas)	2	[illegible]
3	[illegible]	2	B. LAUDRUP (Danemark)
3	CESAR SAMPAIO (Brésil)	2	[illegible]
3	[illegible]	2	MORIENTES (Espagne)
3	KLINSMANN (Allemagne)	2	[illegible]
3	[illegible]	2	OWEN (Angleterre)
2 buts	R. BAGGIO (Italie)	2	[illegible]
2	[illegible]	2	SHEARER (Angleterre)
		2	[illegible]
		2	WHITMORE (Jamaïque)
		2	[illegible]

LES HOMMES DE L'OMBRE
MAURICE GUIGUE
ANCIEN GENDARME ET ARBITRE

Le Français oublié de la finale 1958

*« **SI L'ÉQUIPE** de France arrive en finale, on en parlera pendant cent ans, si c'est moi, on n'en parlera plus dès le lendemain du match... »* Maurice Guigue n'avait pas tort. Cette année-là, la France des Kopa et Fontaine a échoué aux portes de la finale de la Coupe du monde. Le 29 juin 1958 à Stockholm, c'est le Brésil du tout jeune Pelé qui a disputé cette finale face à la Suède. De noir vêtu et armé d'un sifflet, l'adjudant de gendarmerie Maurice Guigue a dirigé cette rencontre gagnée par la Seleçao (5-2), qui décrocha le premier de ses quatre titres mondiaux. Et, comme il l'avait déclaré à *L'Est républicain*, plus personne ne parla de cet homme, à ce jour le deuxième Français, après Georges Capdeville en 1938, à avoir arbitré une finale de la Coupe du monde.

« En entrant sur le terrain, j'étais énervé », se souvient-il. Avec les juges de touche allemand et espagnol, il avait passé les trois heures précédant le coup d'envoi enfermé dans une salle minuscule, comme mis au secret. Les soucis disparurent dès le début de la partie : *« Je savais qu'il n'y aurait pas un autre jour comme celui-là. C'était le premier et le dernier. »* Cet après-midi-là, Maurice Guigue, le secrétaire du général de gendarmerie qui commandait l'état-major des Bouches-du-Rhône, recevait son plus beau galon.

« PERMISSION EXCEPTIONNELLE »

Vingt-huit jours auparavant, il avait dû batailler auprès de la direction de la gendarmerie à Paris et de ses supérieurs directs à Marseille pour honorer sa sélection d'arbitre international à cette sixième Coupe du monde. Toutes les permissions venaient en effet d'être supprimées en raison des « événements » d'Algérie. Il fallut multiplier les interventions pour qu'*« une permission exceptionnelle de vingt-huit jours »* lui soit accordée.

En Suède, il arbitra d'abord URSS-Brésil, Brésil-Autriche et Tchécoslovaquie-Irlande, avant d'être choisi pour la finale, une fois la France éliminée par le Brésil. *« Quand les Brésiliens ont appris qu'ils m'avaient comme arbitre, ils ont eu un peu peur »*, raconte-t-il. C'est que, deux ans plus tôt, en mai 1956, lors d'un Angleterre-Brésil à Wembley, Maurice Guigue officiait déjà. A deux reprises, il avait sanctionné les Brésiliens pour fautes graves dans la surface de réparation et accordé le penalty aux Anglais : *« La première fois, les Brésiliens n'avaient rien dit. La seconde, ils chipèrent le ballon et refusaient de le rendre. Il fallut que leurs dirigeants ramènent la discipline. »*

C'est à la fin de la guerre que Maurice Guigue a entamé sa carrière d'arbitre. *« J'avais joué au football avant la guerre, à Orange, et je voulais continuer d'une manière ou d'une autre. Mais j'avais trente-trois ans. Alors j'ai passé l'examen pour devenir arbitre, en octobre 1945. J'ai été reçu et, le dimanche d'après, j'arbitrais un match de championnat de district. En 1952, j'ai arbitré mon premier match de première division : Saint-Etienne - Reims. Et, en avril 1955, mon premier match international, à Madrid, au stade Santiago-Bernabeu, c'était un Espagne-Grèce. »*

Maurice Guigue a dirigé une vingtaine de matches internationaux jusqu'en 1962. Agé aujourd'hui de quatre-vingt-six ans, il vit à Marseille. Durant ce Mondial, il ne s'est pas rendu au Stade-Vélodrome. Il a suivi les matches devant son téléviseur. Maurice Guigue n'a reçu aucun carton d'invitation.

Yves Bordenave